هكذا من الأصل

TÉLÉVISION-RADIO-MULTIMÉDIA



■ Des sciences pour le grand public
■ Informatique et exclusion

Le Monde

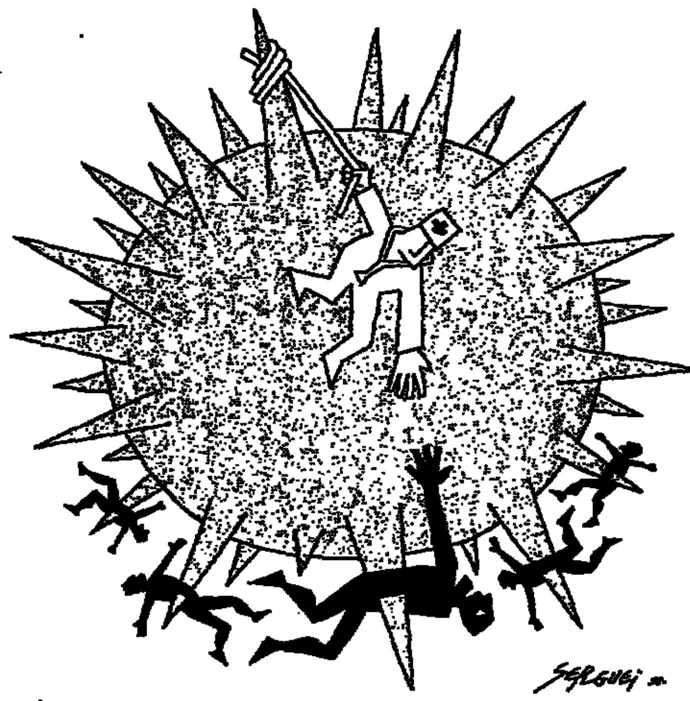
CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16615 – 7,50 F - 1,13 EURO — DIMANCHE 28 - LUNDI 29 JUIN 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La nouvelle géographie du sida

● La douzième Conférence mondiale s'ouvre dimanche à Genève ● Sur les 30 millions de personnes infectées par le virus, 21 vivent en Afrique, au sud du Sahara ● L'épidémie recule dans les pays industrialisés, grâce à la prévention et aux médicaments rétroviraux

LA DOUZIÈME conférence mondiale *sur le sida, qui s'ouvre* dimanche 28 juin à Genève (Suisse), constatera le fossé grandissant entre les pays riches et les pays pauvres face à la maladie. En Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord, la prévention se développe de manière efficace : les malades ont accès aux nouvelles possibilités de diagnostics et de soins ; les taux d'infection se réduisent ; les cas de transmission mère-enfant sont faibles. En Europe occidentale, le nombre de nouveaux cas de sida a ainsi chuté de 38 % *entre 1995 et 1997.*

Dans les pays du tiers-monde, en revanche, les coûteuses associations médicamenteuses ne peuvent être administrées et les modes de prévention courants tardent à être mis en œuvre : la « sécurisation » des rapports sexuels à haut risque n'est ainsi toujours pas entrée dans les faits. Plus des deux tiers des 30 millions de personnes infectées par le VIH dans le monde – soit près de



21 millions d'hommes, de femmes et d'enfants – vivent en Afrique, au sud du Sahara, et 6,4 millions sont contaminées en Asie et dans le Pacifique.

Cette progression dramatique du fléau infectieux dans le tiers-monde ne peut encore être enrayée par les progrès de la virologie moléculaire, de l'immunologie et de la thérapeutique antirétrovirale. Le sida, qui a déjà tué quelque 12 millions de personnes à travers le monde, fait chaque jour seize mille nouvelles victimes.

A ces différences « Nord-Sud » concernant la prévention et les soins, s'ajoute l'inégalité de la protection juridique. Aux Etats-Unis, la Cour suprême vient ainsi de décider que les séropositifs doivent bénéficier des avantages de la loi sur les handicapés. Il s'agit de la *« plus importante victoire légale de l'histoire de l'épidémie »*, a déclaré Daniel Zingale, président de l'association AIDS Action.

Lire page 2



■ Voyage au cœur de l'Etat

Retraites des fonctionnaires, endettement des sociétés d'autoroutes, pertes abyssales d'établissements financiers... S'il s'appliquait les règles de comptabilité *d'une entreprise*, l'Etat devrait déposer son bilan d'ici à 2010. Dernier volet de notre enquête. p. 10 et 11

■ Westinghouse cède son secteur nucléaire

Cette transaction de 7,2 milliards de francs s'effectue au profit du tandem *anglo-américain formé par* British Nuclear Fuels et Morrison Knudsen. p. 23

■ M. Clinton évoque Tiananmen à Pékin

Le président américain a dénoncé à la télévision chinoise la répression du printemps de Pékin en juin 1989. p. 5

■ Santé : crispations médicales

Les relations entre le gouvernement et les *médecins risquent de* se tendre après l'annulation, par le Conseil d'Etat, d'une convention qui précise les droits et devoirs des spécialistes. p. 6 et notre éditorial p. 22

■ Violences en Kabylie

Après le meurtre du chanteur berbère Lounès Matoub, des centaines de manifestants ont attaque des édifices publics à Tizi Ouzou. p. 4

■ Prague en 1968

Il y a trente ans, les forces du pacte de Varsovie intervenaient dans la capitale tchécoslovaque. p. 21

■ Délinquance sexuelle

La loi adoptée par le Parlement instaure une prise en charge sociale et thérapeutique des délinquants sexuels. p. 8

■ Placements

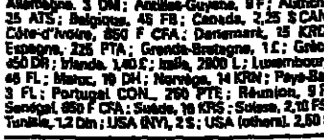
Nos dernières chroniques avant la pause de l'été. Les contrats « DSK », les sicav obligataires, la Bourse de Paris et les places étrangères. p. 24, 25 et 26

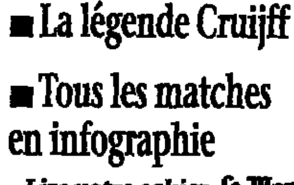
■ Au « Grand Jury »

Ernest-Antoine Seillière, président du CNPF, est l'invité du « Grand Jury *RTL-Le Monde*-LCI », dimanche à 19 heures.

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 628 - 7,50 F





■ Huitièmes de finale : les Bleus face au Paraguay

■ Le Nigeria croit à ses chances

■ La légende Cruijff

■ Tous les matches en infographie

Lire notre cahier Le Mondial pages 13 à 20

Les exploitants de la station Mir menacent de la laisser tomber... sur Terre

LES SPÉCIALISTES ne l'ignoraient pas, *mais Iouri Semenov, le président de la société* Energuia, exploitant de Mir, vient d'en administrer bruyamment la preuve : ce sont bien *les Américains qui* maintiennent en l'air la station spatiale russe. Pas sur le plan technique, certes. Les Russes sont les seuls au monde à exploiter une structure orbitale habitée en permanence depuis près de trente ans. De quoi acquérir une solide expérience, notamment dans le « ravaudage » avec les moyens du bord d'un matériel renommé pour sa robustesse et sa rusticité. L'incendie et les pannes d'ordinateur à répétition survenus *à bord l'été 1997 étaient dus*, avant tout, au vieillissement d'installations qui tournent en orbite depuis 1986, et leurs occupants étaient probablement très capables de les maîtriser sans l'aide de leurs collègues de la NASA.

Mais le savoir-faire ne suffit pas. Quand le dernier astronaute américain a quitté Mir, début juin, les Russes ont perdu les quelque 120 millions de dollars annuels de « loyer » que leur versait la NASA depuis quatre ans. Le gouvernement de Moscou ne semble pas trop pressé de remplacer le mécène américain, ce qui désespère Iouri Semenov. Il menace purement et simplement de rapatrier ses cosmonautes et de laisser retomber la station spatiale sur Terre sans contrôle s'il ne reçoit pas les fonds nécessaires à son entretien.

Les exploitants de Mir ont l'intention de présenter leurs doléances au premier ministre, Sergueï Kirienko. *« S'il n'y a aucune réaction, nous nous réunirons une nouvelle fois en présence de tous les scientifiques, pour prendre une décision définitive sur le sort de la station*, a menacé le patron d'Energuia. *Nous sommes catégoriquement opposés à un abandon immédiat de la station et, si nous le faisons, ce sera de la responsabilité du gouvernement. »*

La menace semble sérieuse. Laisser tomber ces 130 tonnes de ferraille n'importe comment risquerait de provoquer des dégâts sur Terre. Pour l'éviter, la Russie a donc prévu un programme de descente progressive, afin que Mir aborde l'atmosphère terrestre fin 1999 sous le bon angle et à la bonne vitesse pour se désintégrer au-dessus d'un endroit désert de l'océan Pacifique. Mais cela nécessite l'envoi de quatre ou cinq vaisseaux cargos. Ces manœuvres sont coûteuses. Le « loyer » des quelques courtes missions étrangères encore prévues – dont celle du Français Jean-Pierre Haigneré à l'été 1999 – ne sera probablement pas suffisant pour financer à la fois cette retombée contrôlée et les frais de maintenance de la station pendant un an et demi...

Le gouvernement russe pourra-t-il trouver les fonds nécessaires ? *Ce n'est pas évident.* D'autant plus que le pays joue aussi un rôle-clé dans la construction de la future station spatiale internationale, dont le premier élément doit être lancé le 28 novembre. Le directeur de l'agence spatiale russe, Iouri Koptev, *a réaffirmé il y a un mois que la Russie « maintenait ses engagements »* et *« effectuerait tout le travail qui lui est imparti »*. Mais les Américains en doutent. Au point d'envisager un nouveau report des travaux d'assemblage en orbite. Dans ce contexte, l'éclat de Iouri Semenov pourrait faire partie d'une tentative de Moscou pour obtenir une « rallonge » financière auprès de partenaires soucieux de profiter de l'expérience spatiale russe.

Jean-Paul Dufour

La droite privée de confiance

C'EST dans un climat déprimé que les responsables du RPR, de l'UDF et de Démocratie libérale célèbrent, samedi 27 juin, la naissance de l'Alliance pour la France. Quelques semaines après le lancement de ce projet de confédération de la droite républicaine, les sondages confirment que les Français n'y voient pas une base convaincante de reconstruction de l'opposition. L'image de la droite s'est, en effet, fortement dégradée depuis un an. Non seulement les divisions de ses dirigeants provoquent un profond scepticisme, y compris dans l'électorat de droite, mais l'opinion ne semble plus faire confiance au RPR, et encore moins à l'UDF, pour résoudre les problèmes du pays.

Lire page 7

L'esthétique noire conquiert le monde

LA CULTURE noire a connu, aux Etats-Unis, en un petit peu moins de vingt ans, des changements considérables. Quand le déclic s'est-il produit ? Personne ne pourrait le dire exactement. Ce pourrait être l'apparition de *Rapper's Delight* du groupe Sugar Hill Gang en 1979, le tout premier morceau de rap, dans un quartier du South Bronx. Ou l'émergence d'Eddie Murphy, le premier comique noir à connaître un succès considérable à la télévision et à s'installer dans les foyers américains. Ou encore la métamorphose, à la fin des années 80, de Michael Jordan, de joueur de basket de génie en icône médiatique, dont le poster trône dans toutes les chambres d'enfant.

De cette révolution, il reste encore à prendre la mesure. Le hip-hop et son dérivé, le rap, pour prendre l'exemple le plus flagrant, ont franchi depuis longtemps les limites des quartiers noirs pour toucher un public majoritairement blanc. Cet engouement n'a pas échappé à des multinationales comme Sony et Time-Warner qui se sont empressées de mettre la main sur cette nouvelle poule aux œufs d'or. Des personnalités noires du show business comme les acteurs Bill Cosby et Will Smith, la présentatrice Oprah Winfrey, le chanteur Michael Jackson se sont mises à gagner des sommes colossales. Elles ont bénéficié d'une très forte indépendance, sans toutefois – aspect très important – jamais pouvoir contrôler la diffusion de leur travail, assurée par les multinationales qui leur ont fait un pont d'or.

Dans un article fondateur, paru en 1986 dans le *Village Voice*, le critique musical américain Greg Tate parlait d'une *« nouvelle esthétique noire »* (*« a new black aesthetic »*) née sur les décombres du mouvement des droits civiques. Il faisait allusion non seulement à une nouvelle musique, le hip-hop, mais aussi à un nouveau style de vie, une façon de s'habiller, de penser et de parler. Le rap n'est pas simplement une musique, suggérait Greg Tate. C'est un immense trou noir qui réussit à aspirer le rhythm'n'blues, le rock, la house, le reggae, la salsa, certains sons de la musique africaine. Et cette esthétique trouve des résonances au cinéma, dans la mode et dans le sport.

Samuel Blumenfeld

Lire la suite page 22

Le XXe siècle aux Tuileries



ALAIN KIRILI

CHARGÉ par l'ancien ministre de la culture Philippe Douste-Blazy de proposer l'installation de nouvelles sculptures du XXe siècle aux Tuileries, dans le cadre de la rénovation du jardin, le sculpteur Alain Kirili a dû surmonter bien des réticences. Grâce à son obstination, une douzaine d'œuvres vont pourtant rejoindre dès cet automne le jardin parisien.

Lire page 30

ÉPIDÉMIE La douzième Conférence mondiale sur le sida devait s'ouvrir, dimanche 28 juin à Genève, alors que l'épidémie cause, chaque jour, 16 000 nouveaux cas d'infection. Près de 12 millions de personnes en sont déjà mortes à travers le monde, et environ 30 millions sont aujourd'hui infectées, surtout en Afrique et en Asie. ● EN EUROPE de l'Ouest et en Amérique du Nord, les taux d'infection reculent. Ce résultat est dû aux mesures préventives prises depuis la fin des années 80 par les communautés homosexuelles, ainsi que par une hausse régulière de la proportion de jeunes utilisant le préservatif. ● AUX ÉTATS-UNIS, un jugement de la Cour suprême favorable aux séropositifs devrait permetre à un million de personnes infectées et ne présentant aucun symptôme de la maladie d'être protégés par une loi interdisant la discrimination envers une personne présentant un *« handicap »*.

Le sida progresse inexorablement dans le tiers-monde

La douzième Conférence mondiale, qui s'ouvre dimanche 28 juin à Genève, devrait mettre en lumière le contraste entre l'augmentation importante de l'infection dans les pays pauvres et les espérances scientifiques pour en venir à bout

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Dramatiques perspectives épidémiologiques ; fragiles espérances scientifiques. Jamais encore dans l'histoire du sida, le contraste n'a été aussi saisissant entre la progression quasi inexorable du fléau infectieux dans le tiers-monde et les acquis, progressifs et substantiels, de la virologie moléculaire, de l'immunologie et de la thérapeutique antirétrovirale. Jamais non plus les inégalités n'ont été aussi grandes entre les malades qui ont accès aux nouvelles possibilités diagnostiques et médicamenteuses et ceux qui, en Afrique et en Asie pour l'essentiel, meurent dans le plus complet dénuement d'une pathologie qui, sous d'autres latitudes, change de visage pour devenir une infection virale contenue et d'évolution chronique.

La douzième Conférence mondiale sur le sida, organisée du 28 juin au 3 juillet à Genève, s'inscrit pleinement dans ce contexte. Au-delà du formalisme des communications scientifiques, des manifestations annoncées de groupes activistes et de l'affichage de la puissance des géants de l'industrie pharmaceutique, cette manifestation, organisée tous les deux ans, ne pourra faire l'économie d'un phénomène certes prévu de longue date, mais qui va s'amplifiant jusqu'à la caricature et qui réclame de nouvelles réponses de la part de ceux qui, à l'échelon international, sont chargés de la lutte contre cette pandémie.

Afrique et Asie, les continents les plus touchés

POPULATION ADULTE VIVANT AVEC LE VIH

Région	1995	1997
AMÉRIQUE DU NORD	750	853
EUROPE	450	478,6
EUROPE DE L'EST ET ASIE CENTRALE	50	183
AFRIQUE DU NORD ET PROCHE-ORIENT	100	183,5
ASIE DE L'EST ET PACIFIQUE	50	417,5
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	1 500	1 555
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	[illegible]	20 101,4
ASIE DU SUD ET DU SUD-EST	3 000	5 776,3
AUSTRALIE N.-ZÉLANDE	20	12,3

PAYS LES PLUS TOUCHÉS EN % DE LA POPULATION ADULTE (15-49 ANS)
MOINS DE 0,5 — 0,5 À 2 — 2 À 8 — 8 À 16 — PLUS DE 16

NOMBRE ESTIMÉ D'ADULTES EN MILLIERS
1995 — 1997

Source : OMS

AU SUD DU SAHARA

Cette conférence s'ouvre au lendemain de la publication par Onusida et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) des dernières données fournies par la surveillance épidémiologique mise en place sur tous les continents (*Le Monde* du 21 juin). Et ces données conduisent à réactualiser la litanie chiffrée qui, depuis bientôt vingt ans, caractérise l'épidémiologie du sida et, depuis plus de dix ans, les réunions internationales consacrées à cette maladie. *« Le virus du sida gagne encore et toujours du terrain partout dans le monde. Il s'insinue dans des communautés jusqu'ici peu touchées par l'épidémie et resserre son étau sur des régions où cette maladie est déjà la principale cause de mortalité chez les personnes âgées de quinze à quarante-neuf ans »*, soulignent les responsable d'Onusida.

Selon leurs estimations, le nombre total des personnes infectées par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) était, au début de cette année, supérieur à 30 millions. Depuis l'émergence de l'épidémie, près de 12 millions de personnes à travers le monde sont mortes du sida. *« Le virus continue de se propager et cause près de 16 000 nouveaux cas d'infection chaque jour*, explique-t-on à Genève. *Pour la seule année 1997, cette progression s'est traduite par 5,8 millions de nouveaux cas d'infection et 2,3 millions de morts. »*

On sait que plus des deux tiers de toutes les personnes qui sont aujourd'hui infectées par le VIH – soit près de 21 millions d'hommes, de femmes et d'enfants – vivent en Afrique, au sud du Sahara. Depuis le début de l'épidémie, le VIH s'est, pour l'essentiel, propagé en Afrique subsaharienne via les rapports hétérosexuels, ce qui explique que sur ce continent les femmes et les enfants soient plus fréquemment touchés que dans les autres régions, où, au départ, le virus s'était d'abord très rapidement propagé chez les hommes par le biais des rapports homosexuels ou via l'utilisation de drogues injectables. Quatre femmes séropositives sur cinq dans le monde vivent en Afrique.

Dès le début des années 1980, la présence du VIH était constatée dans une bande géographique s'étendant de l'Afrique de l'Ouest à l'océan Indien. Les pays au nord du Sahara et ceux situés au sud de ce continent semblaient épargnés. En 1987, l'épidémie apparaissait, pour l'essentiel, concentrée dans les régions où elle avait initialement éclaté. Elle avait ensuite progressivement gagné le Sud. D'une manière générale, l'Afrique de l'Ouest a vu ses taux d'infection se stabiliser à des niveaux inférieurs à ceux de l'Afrique australe et orientale, à l'exception notable de la Côte d'Ivoire (10 % de la population adulte infectée) et du Nigeria. *« Aujourd'hui, c'est dans les pays du sud de l'Afrique que l'épidémie mondiale sévit le plus durement*, souligne Onusida. *Nous pensons qu'au début de l'année 1998 il y avait près de 3 millions de Sud-Africains contaminés par le VIH. »*

En Asie, où le VIH est arrivé plus tardivement et où aucun pays du continent n'a encore atteint les taux d'infection couramment rencontrés en Afrique subsaharienne, le VIH est d'ores et déjà solidement installé. Tous les pays d'Asie du Sud-Est, à l'exception de l'Indonésie, du Laos et des Philippines, sont touchés de manière comparable, ainsi que l'Inde. La prévalence reste basse en Chine, mais ce pays enregistre, lui aussi, un nombre croissant de cas, ce phénomène étant officiellement reconnu par Pékin.

CÔTE EST DE LA CHINE

Le gouvernement chinois estime qu'à la fin de l'année 1996 le nombre de personnes contaminées dans ce pays atteignait les 200 000. Tout indique aujourd'hui qu'au début de 1998 ce chiffre avait doublé. *« Deux épidémies majeures sont en marche actuellement en Chine : l'une frappe les usagers de drogues injectables dans les régions montagneuses du sud-ouest du pays ; l'autre, plus récente, émerge depuis peu au sein de la population hétérosexuelle, en particulier sur la côte Est, plus prospère, où la prostitution réapparaît »*, font valoir les épidémiologistes.

La Thaïlande, où la progression de l'épidémie est parfaitement observée, semble connaître une baisse de nouveaux cas d'infection, notamment chez les prostituées et chez leurs clients. Au total, près de 6,4 millions de personnes sont actuellement contaminées par le VIH en Asie et dans le Pacifique, soit un peu plus du cinquième du total mondial. Onusida s'attend à ce que cette proportion atteigne le quart du total mondial d'ici à la fin de l'an 2000.

En Amérique latine et dans les Caraïbes, où la surveillance systématique de l'épidémie est fort limitée et où on estime que 1,3 million de personnes sont infectées, la plupart des contaminations sont recensées dans des groupes relativement marginalisés (homosexuels masculins, toxicomanes, population très pauvre et analphabète).

Enfin, en Europe orientale (190 000 personnes contaminées), c'est via la consommation de drogues injectables et la prostitution que l'épidémie progresse. *« Indubitablement, les signes avertisseurs d'une propagation massive du VIH par voie sexuelle sont présents d'ores et déjà dans nombre de régions d'Europe orientale où le virus s'installe de plus en plus au sein de la société dans son ensemble »*, prévient-on aujourd'hui à Genève.

Face à un tel bilan, on redira, lors de la douzième Conférence mondiale, que les coûteuses associations médicamenteuses antirétrovirales ne pourront jamais, à l'échelon planétaire, constituer une panacée, pas plus sans doute, à court ou moyen terme, que la parade vaccinale, qui reste à inventer. En pratique, les principales actions préventives résident, faut-il le rappeler, dans la modification des rapports sexuels à haut risque ; une prévention a priori réalisable mais qui, bien souvent, se révèle impossible à mettre durablement en œuvre.

Jean-Yves Nau

Les taux d'infection se réduisent en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Différentes observations récentes convergent pour conclure à une réduction des taux d'infection en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord. On explique ainsi à Genève que 30 000 Européens occidentaux auraient contracté l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) en 1997, les nouveaux cas d'infection concernant surtout les toxicomanes des pays du sud du continent, comme la Grèce et le Portugal. Les médicaments antirétroviraux donnés aux femmes infectées durant la grossesse, ainsi que diverses solutions offertes pour remplacer l'allaitement au sein, ont permis de maintenir un très faible taux de transmission du virus entre la mère et l'enfant. On estime, sur le continent européen, à moins de 500 le nombre d'enfants de moins de quinze ans infectés par le VIH en 1997.

En Amérique du Nord, environ 44 000 nouveaux cas d'infection sont survenus l'an dernier, dont près de la moitié chez des toxicomanes. De la même manière qu'en Europe occidentale, les cas de transmission mère-enfant ont été très rares (moins de 500 nouveaux cas). En Europe occidentale, le nombre des nouveaux cas, officiels, de sida a chuté de 23 954 en 1995 à 14 874 en 1997, soit une baisse de 38 %. Ce phénomène s'explique en partie par les mesures préventives prises depuis la fin des années 80 par les communautés homosexuelles, ainsi que par une hausse régulière de la proportion de jeunes utilisant le préservatif.

« En raison du temps assez long qui s'écoule entre l'infection par le VIH et l'apparition du symptôme du sida, le changement de comportement instauré à la fin des années 80 se reflète à l'heure actuelle. Mais ce retournement de situation est probablement dû aux nouveaux traitements antirétroviraux, qui retardent l'évolution vers la maladie et qui permettent de prolonger la vie des personnes infectées », selon Onusida.

« ATTITUDES CONSERVATRICES »

Aux Etats-Unis, les différents rapports disponibles indiquent qu'une baisse de 6 % du nombre annuel des nouveaux cas a été observée en 1996. Une réduction plus importante, attendue en 1997, reste à confirmer. Les progrès les plus importants ont été observés chez les homosexuels masculins. Mais, dans ce pays, la situation est complexe. Dans certaines couches défavorisées de la société, le nombre de cas de sida continue d'augmenter. Il en va ainsi dans la communauté hispanique ainsi que dans la communauté noire, où l'on a constaté, en 1996, une augmentation de 19 % des cas de sida chez les hommes, et de 12 % chez les femmes.

« Nous en savons beaucoup moins sur les taux d'infection par le virus du sida en Afrique du Nord au en Moyen-Orient que pour toutes les autres parties du monde, explique-t-on enfin à Genève. *Certains pays, en particulier ceux qui ont un nombre important de travailleurs immigrés, procèdent à des opérations massives de dépistage de l'infection par le VIH, mais aucun de ces pays n'estime à plus d'un adulte sur cent la proportion de personnes infectées. Dans ces pays, l'estimation du nombre des personnes contaminées serait légèrement supérieure à 200 000, soit moins de 10 % du total mondial. Les comportements à risque existent pourtant. Et les attitudes, généralement conservatrices au Moyen-Orient et en Afrique du Nord – tant au niveau social qu'au niveau politique –, empêchent souvent les pouvoirs publics de s'attaquer de manière directe à la question des comportements à risque. »*

J.-Y. N.

Les séropositifs remportent une victoire aux Etats-Unis

WASHINGTON
de notre correspondant

Le jugement de la Cour suprême dans l'affaire « Bragdon contre Abbott » marquera à l'évidence une étape majeure s'agissant du regard que l'Amérique porte sur les malades du sida. En décidant, jeudi 25 juin, que les personnes ayant été infectées par le virus d'immunodéficience humaine (VIH) – et qui ne présentent aucun symptôme de la maladie – doivent bénéficier des avantages de la loi interdisant toute discrimination contre les victimes d'un *« handicap »*, la haute juridiction américaine a accordé *« la plus importante victoire légale de l'histoire de l'épidémie »*, a estimé Daniel Zingale, directeur de l'association AIDS Action, l'un des groupes de défense des malades.

Alors que le virus a fait son apparition il y a dix-sept ans aux Etats-Unis, c'est la première fois que la Cour suprême était appelée à se prononcer sur un cas lié au sida. Par 5 voix contre 4, elle a rendu un jugement considéré comme *« progressiste »*, fait d'autant plus remarquable pour une institution connue pour son conservatisme. Pratiquement, cet arrêt signifie que les quelque un million d'Américains qui sont séropositifs seront couverts par la loi de 1990 qui interdit toute discrimination (en matière d'emploi, de logement, de soins, etc.) envers une personne présentant *« un handicap mental ou physique limitant de manière substantielle une ou plusieurs importantes activités de la vie »*, telles la vue ou l'audition.

Le jugement de la Cour consiste à dire que la décision d'une femme de ne pas avoir d'enfant en raison de sa séropositivité revient à classer l'intéressée dans le cadre de la loi : la procréation est une *« activité de la vie »* au sens large, qui est *« substantiellement limitée »* par le VIH, ont estimé les juges constitutionnels.

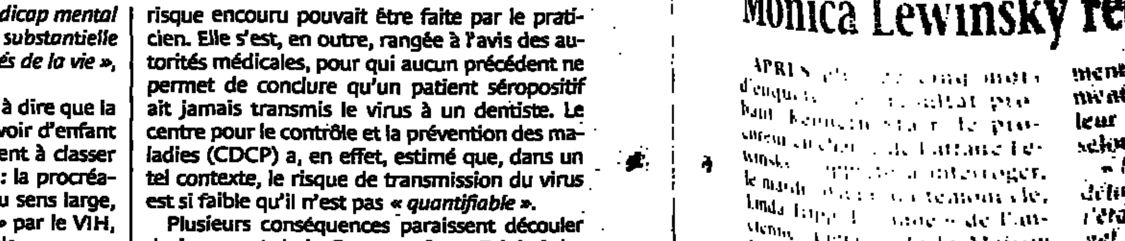
PRISE EN CHARGE

Lorsque Sydney Abbott, une jeune femme originaire du Maine, a annoncé à son dentiste, le Dr Randon Bragdon, qu'elle était porteuse du virus du sida, celui-ci a refusé de traiter sa patiente dans son cabinet, estimant que sa propre sécurité par rapport au risque d'infection serait mieux assurée dans un environnement hospitalier. Sydney Abbott a alors estimé qu'elle était victime d'une discrimination, et a entamé une action en justice, en 1994.

La plaignante était soutenue par l'Association médicale américaine (AMA), les groupes de défense des malades du sida et le département de la justice, alors que l'Association des dentistes américaine (ADA), avait pris fait et cause pour le Dr Bragdon. La Cour a *de facto* rejeté la thèse selon laquelle l'évaluation du risque encouru pouvait être faite par le praticien. Elle s'est, en outre, rangée à l'avis des autorités médicales, pour qui aucun précédent ne permet de conclure qu'un patient séropositif ait jamais transmis le virus à un dentiste. Le centre pour le contrôle et la prévention des maladies (CDCP) a, en effet, estimé que, dans un tel contexte, le risque de transmission du virus est si faible qu'il n'est pas *« quantifiable »*.

Plusieurs conséquences paraissent découler du jugement de la Cour suprême. Celui-ci devrait tout d'abord élargir sensiblement l'éventail des situations permettant aux Américains d'exciper d'un *« handicap »* afin de bénéficier de la protection de la législation. Selon certains experts, le nombre de personnes acceptant de subir un test de dépistage du sida devrait progresser, les intéressés sachant dorénavant qu'ils ne risquent plus de perdre leur emploi, leur logement ou leur assurance-maladie. Les groupes de défense des malades du sida espèrent, d'autre part, que l'administration fédérale prendra davantage en considération leur demande d'une extension du programme Medicaid (assurance-maladie des plus démunis) aux séropositifs : actuellement, seuls les malades ayant développé la maladie sont pris en charge.

Laurent Zecchini



Les partis modérés
à l'Assemblée

La protestation des

Monica Lewinsky reco

هكذا من الأصل

tiers-monde

Les partis modérés remportent les élections à l'Assemblée d'Irlande du Nord

Chef des catholiques non violents, John Hume a été un inlassable partisan du dialogue

Le résultat des élections du jeudi 25 juin en Irlande du Nord n'était pas encore connu samedi en fin de matinée. Selon les dernières estimations, les catholiques modérés devraient arriver *en tête avec 22 % des voix, contre 21,3 % aux* protestants partisans de l'accord dit « du Vendredi saint ». Mais la complexité du système *électoral ne permettait pas de prévoir avec certi*tude la répartition des sièges.

LONDRES
de nos correspondants

On a toujours l'impression d'avoir vu sa tête quelque part dans un musée de cire. C'est que John Hume, soixante et un ans, incarne toute l'histoire des troubles qui ont ensanglanté pendant une trentaine d'années ce morceau de l'île Verte mais aussi *du processus délicat de la pacifi*cation actuellement en cours. Cette figure de proue du nationalisme n'est-il pas le seul homme politique catholique encore en activité à avoir été parmi les investigateurs du mouvement non violent en faveur des droits civiques en 1968, alors que l'Ulster *était sous la coupe d'une adminis*tration protestante sectaire ? Député européen depuis 1979, parlementaire à Westminster depuis 1983, l'élu de la Foyle, qui fut l'interlocuteur de six premiers ministres britanniques, est devenu *une personnalité internationale*. Au point qu'on avait même parlé de lui en 1997 pour succéder à Mary Robinson à la présidence de la République d'Irlande.

Belfast, le 26 juin au soir. Lui, qui a dû traverser tant de déserts, *était sur le point de triompher* lors de la consultation organisée la veille pour l'élection des 108 membres de la future assemblée. A la surprise générale, le Parti social-démocrate travailliste (SDLP) qu'il préside était alors en tête dans le décompte des sièges à l'assemblée provinciale, devançant les unionistes protestants de David Trimble. Son fondateur se retrouvait au centre de la fête. Mais s'il n'a pu cacher sa joie, l'ancien dirigeant de la commu*nauté catholique* de Derry a su éviter tout triomphalisme. Pour donner ses chances à l'exécutif, pour contrer les partisans protestants du « non » en nette progression, il s'est déclaré prêt à devenir, aux côtés de M. Trimble, le numéro deux du prochain exécutif.

« Saint-John » : tel est le surnom de cet homme politique hors du commun, à l'air d'un fondé de pouvoir courtois. Cet ancien professeur de français d'origine modeste est resté un pédagogue qui *s'adresse d'abord à l'intelligence*. John Hume est un personnage à principes, féru de morale, qui n'a pas honte de son idéalisme, de sa volonté de garder les mains propres. « *Tous les conflits ont à l'origine les différences, que l'on considère comme une menace. Moi je réponds que les différences de race, de religion ne sont ques des accidents de naissance, que personne n'a choisi de naître et que tout le monde a droit au respect. La violence n'a plus aucun rôle à jouer.* » Son refus absolu de la violence lui a valu des menaces, des attaques contre son domicile par des hommes en cagoule de l'Armée républicaine *irlandaise* l'accusant de trahison, peut-être même des tentatives d'assassinat de la part de loyalistes le considérant comme un complice du mouvement républicain. La lutte sans merci entre sa formation modérée et le Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, pour le contrôle des voix nationalistes n'a pas empêché ce catholique pratiquant de tendre en 1988 la main à Gerry Adams, quand il est devenu clair que ce dernier était tenté de rem*placer la lutte armée par le* combat politique. Ces deux hommes que tout sépare – Adams est soupçonné par l'armée britannique d'avoir été le chef d'état-major de l'IRA pour Belfast-Ouest – se sont rencontrés, ont discuté, avant de parvenir à un arrangement qui a été à l'origine de la reprise des contacts, en 1993, entre le gouvernement britannique et les représentants des paramilitaires. Cette entente a rendu possible la proclamation du premier cessez-le-feu des « provos », le 31 aout 1994. Souvent, John Hume, cet extrémisme du centrisme, a été découragé, à la li*mite de l'abandon, devant l'échec*, le torrent de critiques, y compris de ses amis politiques, les atrocités et l'incompréhension. Mais à chaque fois, il a repris son bâton de pèlerin. C'est pourquoi, l'accord du Vendredi saint, conclu le 10 avril entre responsables politiques nord-irlandais, les gouvernements de Londres et de Dublin sous la houlette de Washington, est avant tout le sien.

> « Saint-John » : tel est le surnom de cet homme politique hors du commun à l'air d'un fondé de pouvoir courtois. Cet ancien professeur de français d'origine modeste est resté un pédagogue qui s'adresse d'abord à l'intelligence. C'est un personnage à principes, féru de morale, qui n'a pas honte de son idéalisme

La bonhomie, l'extrême douceur qui émanent de cet homme *de réseaux, connu et apprécié* à Bruxelles comme à Washington, cachent une détermination, d'obstinées convictions et le goût du commandement. Ce mauvais orateur aime les joutes électorales comme un grand fauve de la jungle publique. Les jeunes du parti critiquent un certain autoritarisme *ainsi* que ses *réticences* à assurer la relève de la vieille garde du SDLP, sûre et dévouée.

« *Mes compatriotes* ». Ainsi appelle-t-il volontiers les protestants modérés à qui il a su imposer la reconnaissance des droits de la minorité catholique. Ce social-démocrate se réjouit par exemple de voir que les « *deux communautés vont, pour la première fois, partager les institutions de gouvernement, verser leur sueur, et non plus leur sang* ». En revanche, ses efforts pour persuader les plus extrémistes, représentés par le révérend Paisley, à se rallier au processus de paix ont échoués. « *Beaucoup de protestants*, dit-il à propos du bouillant pasteur, *ont encore une mentalité d'Afrikaner* » à l'époque de l'apartheid. « *Ils ne savent pas regarder autour d'eux, hors de leur communauté. A l'époque de la révolution technologique et de l'Europe, on ne peut plus vivre à part.* »

Il reste à celui qui sera sans doute le vice-premier ministre du premier gouvernement des six *comtés un ultime pari à réaliser* : appliquer cet accord si difficilement réalisé.

Patrice de Beer et Marc Roche

La protestation des mineurs : « Boris Eltsine, nous te ferons partir »

MOSCOU
Correspondance

A Moscou, les environs de la « Maison Blanche », le siège du gouvernement, sont depuis deux semaines le théâtre d'étranges scènes. Les traits tirés, les vêtements en bataille, environ *trois cents mineurs arrivés* de Sibérie et du Grand Nord russe pour réclamer leurs salaires impayés campent sous les fenêtres des ministres et des fonctionnaires. Installés à cinquante mètres de l'entrée, ils dorment sous des bâches en plastique soutenues par des piquets. Trois seaux percés fixés sur un panneau de bois servent de salle de bains. Pour les repas, il y a de la bouillie, apportée par des retraités compatissants. Chaque matin et chaque *soir, un flot de* fonctionnaires passe à côté du campement improvisé, sans même un regard.

Un mois après le mouvement de protestation des « gueules noires », qui avaient bloqué, dix *jours durant, d'importantes* lignes de chemin de fer à travers la Russie, les promesses n'ont pas été tenues. Les retards *dans le versement des* salaires continuent en dépit des assurances données par les autorités. C'est pourquoi ce « piquet » a été organisé devant la « Maison Blanche ». *Les mineurs sont venus le 11 juin de* Vorkouta (Grand Nord), du Kouzbass (Sibérie) ou de Rostov-sur-le-Don (sud de la Russie), avec l'argent collecté par les habitants de leurs villes. « *Boris, nous t'avons soutenu, nous te ferons partir* », affirme leur banderole. A heures régulières, ils frappent longuement l'asphalte avec leurs *casques, sous le regard goguenard des policiers.*

« *Le 12 juin, Iakov Ourinson* [le ministre de l'économie] *et Boris Nemtsov* [le vice-premier ministre] *nous ont envoyés au diable, exigeant que l'on cesse de réclamer la démission de Eltsine. Depuis, plus rien. Pas un seul ministre n'a daigné baisser les vitres de sa Volvo ou de sa Mercedes* », raconte Sviatoslav, vingt-deux ans, dont six passés à la mine Vorkoutinskaïa 40. Il se dit écœuré. « *A la veille de la présidentielle de 1996, Eltsine s'est déguisé en mineur pour descendre au fond de notre gisement. Puis il s'est précipité chez le directeur pour signer des oukazes. Nous avons tous voté pour lui, mais rien n'a changé.* » Au cours des douze derniers mois, Sviatoslav n'a pas touché une seule fois sa paie entière (en tout, 34 000 roubles lui sont dus, environ 34 000 francs). Il affirme survivre, avec ses deux enfants, grâce à la *retraite de sa belle-mère.* « *En mai, grâce aux mineurs qui se sont couchés sur des rails, j'ai reçu une avance de 500 roubles* », note-t-il amèrement.

Qui prête aujourd'hui l'oreille à la détresse des mineurs ? Le groupe de manifestants de la « Maison Blanche » a reçu une poignée de visites. *Par exemple, celle d'un officier à la retraite*, qui parle de « *génocide du peuple russe* » et offre un stock de cigarettes soviétiques desséchées, ou bien celle d'un neuro-chirurgien se proclamant « *patriote* », venu offrir des massages de dos aux mineurs fatigués. Des chefs de partis politiques ont fait le déplacement, dont le communiste Guennadi Ziouganov, accueilli avec réserve. Vendredi, une vedette est apparue : *le chanteur de variétés Iossif Kobzon*, député à la Douma (Chambre basse), connu pour ses liens avec la pègre, s'est présenté avec un groupe de gardes du corps et d'« hommes d'affaires ». Il a entonné un refrain, en cadeau aux mineurs, les assurant de son sincère soutien.

Agathe Duparc

Monica Lewinsky reconnaîtrait avoir eu une liaison avec Bill Clinton

APRÈS plus de cinq mois d'enquête sans résultat probant, Kenneth Starr, le procureur en charge de l'affaire Lewinsky, s'apprête à interroger, le mardi 30 juin, un témoin clé, Linda Tripp. L'« amie » de l'ancienne stagiaire de la Maison Blanche, par qui le scandale est arrivé, avait pendant des mois enregistré à son insu les confidences téléphoniques de Monica Lewinsky. Puis, elle était allée volontairement remettre ces enregistrements en janvier au procureur indépendant, Kenneth Starr.

AMOUR, FRUSTRATION ET COLÈRE

Dans ces conversations, Monica Lewinsky s'était confiée sans méfiance à sa collègue du Pentagone. Elle lui avait raconté son amour pour le président, ses frustrations, puis sa colère au fur et à mesure qu'il se faisait plus distant. Elle montrait également dans ces enregistrements toute sa détermination à *mentir à la justice pour cacher* leur liaison, qui s'est terminée selon elle à l'automne 1997.

« *Monica m'a raconté tous les détails de sa liaison (...). De plus, j'étais là quand elle a reçu un appel, tard dans la nuit, du président* », avait affirmé le 29 janvier Linda Tripp, dans un communiqué destiné à justifier sa conduite.

Elle avait alors indiqué qu'on lui avait « *demandé de participer à un complot visant à cacher la vraie nature des relations de Monica Lewinsky et du président* ». Quelques jours plus tôt, dans une déclaration sous serment à la justice, Linda Tripp avait daté les débuts de la liaison de Bill Clinton et de Monica Lewinsky au 15 novembre 1995, et affirmé que l'ancienne stagiaire de la Maison Blanche lui avait demandé avec insistance « *de mentir et de nier qu'elle m'avait dit quoi que ce soit sur une liaison avec le président Clinton* ». Linda Tripp, l'un des derniers témoins clés que le *procureur Starr doit* encore interroger, est selon ses proches déterminée à coopérer pleinement, et son témoignage ne peut qu'accroître la pression sur Monica Lewinsky, pour que celle-ci sorte de son silence.

IMMUNITÉ CONTRE COOPÉRATION

Les nouveaux avocats de la jeune femme négocient depuis plusieurs semaines avec M. Starr pour obtenir une immunité *judiciaire* en échange de sa coopération. Monica Lewinsky serait maintenant disposée à reconnaître qu'elle a eu une liaison avec M. Clinton.

Cela étant, elle dément que le président ait fait pression pour qu'elle mente à la justice ou qu'il ait usé de son influence pour qu'elle obtienne un emploi en échange de son silence. Cette version des événements ne satisferait pas M. Starr à la recherche d'éléments pouvant établir que le président Clinton s'est rendu coupable de parjure, d'obstruction à la justice et de *subornation de témoin*.

Mais le procureur indépendant a contre lui une opinion publique désabusée, qui le voit comme un républicain partisan, et un Congrès réticent à se saisir d'une affaire impopulaire, alors même que se préparent les élections parlementaires de novembre.

M. Starr n'a donné aucune in*dication sur la durée de son en*quête, qui l'a encore conduit jeudi à faire témoigner, pour la troisième fois, un conseiller en communication de la Maison Blanche, Sidney Blumenthal. Sortant du tribunal, celui-ci a affirmé que ce qu'il avait dit au grand jury « *était complètement en accord avec ce que le président a dit au peuple américain* ». – *(AFP)*

Des manifestations contre M. Eyadéma font un mort et trente blessés au Togo

LOMÉ. De violents incidents ont eu lieu au Togo, vendredi 26 juin, deux jours après la proclamation de la victoire du général Gnassingbé Eyadéma à l'élection présidentielle. Une personne a été tuée et trois blessées, vendredi 26 juin, à Afangnan. A Lomé, une trentaine de personnes, dont neuf gendarmes, ont été blessées lors d'affronte*ments dans le quartier populaire* de Bè. Les *manifestants ont érigé* des barricades et incendié des pneus. Le siège de l'Union des forces de changement (UFC, dont le candidat Gilchrist Olympio a affirmé avoir remporté l'élection) a été saccagé par la brigade anti-émeutes qui y a mis le feu et a passé à tabac ceux qui s'y trouvaient. Aux cris de « *Eyadéma voleur* », les manifestants contestent la version du ministère de l'intérieur qui donne le président sortant vainqueur avec 52,13 % des voix. M. Olympio a menacé jeudi de déclencher une « *guérilla politique* ». L'Union européenne et les Etats-Unis se sont déclarés très préoccupés. Le calme est revenu à Lomé vendredi après-midi. – *(AFP, Reuters.)*

Kosovo : l'émissaire américain Richard Holbrooke parle d'impasse

PRISTINA. Au terme d'une mission de quatre jours au Kosovo, l'émissaire américain dans les Balkans, Richard Holbrooke, a avoué vendredi 26 juin ne pas avoir de solution-miracle pour résoudre la crise. « *Je n'ai ni formule ni baguette magique à vous offrir pour la paix* », *a-t-il déclaré à l'issue d'une réunion* avec le leader kosovar modéré, Ibrahim Rugova. « *Notre principal objectif est d'empêcher que les combats qui se déroulent actuellement ne dégénèrent en conflit généralisé* », a-t-il précisé, ajoutant que des dizaines d'observateurs occidentaux accrédités auprès de Belgrade arriveraient bientôt dans la région. Depuis le début des affrontements entre forces de sécurité yougoslaves et séparatistes albanais, en mars, plus de 300 personnes ont été tuées et 65 000 autres ont été déplacées dans la région. – *(Reuter.)*

Un ancien ministre gaulliste traite M. Loukachenko de dictateur

CRANS-MONTANA. *Le président* de Biélorussie, Alexandre Loukachenko, a qualifié de « *provocation* » le récent départ de Minsk de sept ambassadeurs, vendredi 26 juin, au cours d'une séance orageuse du forum économique de Crans-Montana (Suisse), pendant laquelle Jacques Baumel, député RPR et ancien ministre, l'a publiquement traité de « *dictateur* ». Au moment des questions du public, M. Loukachenko a été interpellé par M. Baumel, qui lui a lancé : « *Vous parlez comme un dictateur et vous finirez comme tous les dictateurs* ». S'essuyant fréquemment le front, les traits figés, M. Loukachenko a rétorqué qu'il y avait plus de démocratie en Biélorussie qu'aux Etats-Unis, en France et en Allemagne réunies.

Les ambassadeurs d'Allemagne, Bulgarie, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Grèce et Italie à Minsk ont été rappelés lundi par leurs gouvernements après avoir été empêchés de regagner leurs ré*sidences situées en-dehors de la capitale biélorusse*, pour cause d'agrandissement du domaine présidentiel. – *(AFP.)*

Israël souhaite que la France favorise d'autres échanges de prisonniers au Liban

PARIS. Après que l'échange de prisonniers et de corps entre Israël et le Liban se fut déroulé vendredi 26 juin selon le scénario prévu (*Le Monde* du 27 juin), *le premier ministre israélien Benyamin* Nétanyahou a souhaité que le président de la République française, Jacques Chirac, contribue à d'autres opérations du même genre. Dans un message adressé à M. Chirac, M. Nétanyahou le remercie sa « *contribution personnelle* » et ses « *efforts soutenus* » qui ont conduit à l'échange. Qualifiant de « *déterminante* » l'assistance de la France dans cette affaire il affirme nourrir « *l'espoir qu'il pourra en être ainsi pour obtenir la libération du navigateur israélien Ron Arad, à propos duquel je sais vos persistants efforts* ». Cinq des soixante Libanais remis en liberté vendredi 26 juin par Israël et sa milice auxiliaire libanaise, dans le cadre d'un échange de dépouilles et de prisonniers entre l'Etat juif et le Liban, ont préféré rester sur place. – *(AFP.)*

DÉPÊCHE

■ **RUSSIE/LETTONIE : la Russie envisage de supprimer à la Lettonie** « *la clause de la nation la plus favorisée* », en raison du différend sur le traitement de la minorité russophone vivant dans ce pays balte, a indiqué vendredi 26 juin le ministère russe des affaires étrangères. Le Parlement letton a assoupli lundi la loi sur la citoyenneté, facilitant certaines naturalisations pour les russophones, mais Moscou s'affirme toujours préoccupé par la situation de cette communauté. – *(AFP.)*

La Kabylie a connu une flambée de violences après l'assassinat de Lounès Matoub

Des centaines de manifestants ont revendiqué leur identité berbère

Dans les rues de Tizi-Ouzou, principale ville de Kabylie, des centaines de personnes ont exprimé, vendredi 26 juin, leur colère après l'assassinat du chanteur berbère Lounès Matoub, opposé à l'islamisme et militant de la cause berbère. Les manifestants ont exprimé leur refus de la loi généralisant l'usage de la langue arabe, qui doit entrer en vigueur le 5 juillet, et qu'ils jugent dirigée contre la langue berbère.

L'ASSASSINAT du chanteur berbère Lounès Matoub (*Le Monde* du 27 juin) semble avoir joué le rôle de catalyseur des frustrations en Kabylie et du rejet de la loi qui doit généraliser, à partir du 5 juillet, l'utilisation de la langue arabe en Algérie. Le meurtre de cette figure de proue du mouvement berbère, qui réclame une reconnaissance de sa langue et de sa culture, a en effet déclenché, vendredi 26 juin, des violences à Tizi-Ouzou, principale localité de Kabylie, à 110 kilomètres à l'est d'Alger. Le calme a été rétabli en fin d'après-midi.

Des groupes de manifestants ont attaqué à coups de pierres des édifices publics et s'en sont pris à tout ce qui a trait à la langue arabe. En fin de matinée, des coups de feu, apparemment tirés en l'air par la police pour disperser des manifestants, ont résonné dans le centre-ville, où la situation était chaotique.

Des dizaines de jeunes gens, armés de pierres, de barres de fer, se sont attaqués aux policiers, aux édifices et à l'éclairage public, aux panneaux de signalisation. Ils ont brûlé des pneus. Certains ont commis des actes de pillage. Les magasins ont fermé leurs rideaux. Un cordon de policiers anti-émeutes s'est déployé pour protéger le siège de la *wilaya* (préfecture).

Les violences ont commencé après un rassemblement devant l'hôpital Mohamed-Nédir, où la dépouille de M. Matoub avait été déposée. *« Ils ont mitraillé sa voiture. Il a été touché par plusieurs balles, dont une à la tête et une au cœur »*, a déclaré un médecin de l'hôpital, Nadim Mohamad. Devant l'établissement, près du centre-ville, des centaines de personnes s'étaient rassemblées envahissant progressivement le parc et la rue, jeunes et vieux, hommes et femmes, sanglotant et psalmodiant le nom du chanteur. *« S'il vous plaît, laissez-nous entrer »*, répétaient des femmes. Quelques proches de Lounès Matoub ont été autorisés à aller se recueillir à la morgue.

A l'extérieur, des slogans hostiles à la loi portant généralisation de la langue arabe étaient scandés. *« Nous ne nous laisserons pas arabiser »*, criaient certains. En ville, les manifestants s'en sont systématiquement pris aux panneaux portant des inscriptions en arabe.

SLOGANS HOSTILES AU POUVOIR

Les forces de sécurité ont affirmé que le chanteur avait été tué par un *« groupe terroriste »*, expression officielle pour désigner les islamistes, mais certains n'en sont pas convaincus. *« Ce ne sont pas les islamistes qui l'ont tué ! »*, criait un jeune homme en colère. *« Zeroual, assassin ! »*, répétait un groupe un peu plus loin, accusant le président algérien de la mort de Lounès Matoub, qui avait souvent critiqué le gouvernement dans ses chansons.

A Béjaïa, la deuxième ville de Kabylie, quelques centaines de personnes ont manifesté en scandant aussi des slogans hostiles au pouvoir et à l'arabisation, et en criant *« Tamazight ! »* (la langue berbère).

La Kabylie, région montagneuse qui s'étend à l'est d'Alger, est traditionnellement hostile au pouvoir central. C'est le fief des deux partis rivaux, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) et le Front des forces socialistes (FFS), qui s'opposent sur l'attitude à adopter face au courant islamiste. Le RCD refuse tout compromis avec l'*« intégrisme »*, alors que le FFS a plaidé pour une solution politique globale incluant le Front islamique du salut (FIS, dissous).

Le corps du chanteur devait être emmené, samedi, dans son village natal de Taourit Moussa, près de Tizi-Ouzou. Ses funérailles sont prévues dimanche, pour laisser à ses proches réfugiés en France le temps de revenir. Le mouvement culturel berbère a collé des affiches dans toute la ville pour annoncer la cérémonie. La mère de Lounès Matoub, Aldjia, et sa sœur, Malika, arrivées de Paris, accompagnées du chef du RCD, Saïd Saadi, se sont recueillies à la morgue de l'hôpital de Tizi-Ouzou et ont rendu visite à la femme du chanteur, Nadia, blessée lors de l'attentat. – *(AFP, Reuter.)*

Vive indignation en France

Le meurtre du chanteur Lounès Matoub a suscité une vive indignation en France. Le ministère des affaires étrangères a dénoncé *« la violence terroriste qui endeuille une fois de plus l'Algérie »*. Le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, a qualifié l'assassinat d'acte *« lâche et dramatique »* et les assassins de *« barbares »*. François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste, a parlé de *« tragique disparition »* et souhaité que soit perpétué *« le message d'espoir et de refus de l'intolérance »* dont Lounès Matoub était porteur. Les Verts ont *« salué la mémoire »* de cet *« éveilleur de consciences »*. Le Mouvement des citoyens a appelé *« tous les démocrates à manifester la condamnation la plus ferme de l'intégrisme et à soutenir tous les Algériens qui résistent »*.

La section française d'Amnesty international et le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples ont appelé à un rassemblement en la mémoire de Lounès Matoub, dimanche, sur le parvis des Droits de l'homme, place du Trocadéro.

L'hommage parisien des proches et des simples fidèles

C'EST UN GRAND CAHIER cartonné, sans reliures ni décorations ostentatoires. Posé sur la table basse, à l'entrée de l'Association de culture berbère (ACB), il accueille, depuis jeudi 25 juin, la tristesse et la colère des amis, des « frères », ou des admirateurs du chanteur Lounès Matoub, tué ce même jour en Algérie.

Des photos du chanteur, des affiches de son dernier concert au Zénith trônent sur les murs. Dans la grande salle, à droite de l'entrée, des dizaines de bougies, et des chaises, presque toutes vides. Les dizaines d'hommes et de femmes préfèrent écouter la voix de Lounès Matoub à l'extérieur, adossés au muret qui borde à cet endroit la rue des Maronites, dans le XX[e] arrondissement de Paris, ou assis sur les jardinières de fleurs. Ils se parlent doucement, attendent. Jusqu'à ce qu'ils se décident à venir prendre la plume et rédiger leur dernier mot au chanteur.

Les intimes ont écrit les premiers, jeudi soir. *« Te dire quoi ? T'écrire quoi ? Ma rage, mon chagrin ? Tu me manques déjà. Mes poèmes, à qui je vais les donner ? » « Que te dire ? Pourquoi ? Comment ? Où trouver la force ? Le 9 juin, tu m'avais dit que si quelque chose devait arriver, ça arriverait. Si seulement j'avais su que ce jour serait le dernier, je t'aurais dit tout l'amour, toute l'affection que je te porte. » « Comme Ahmed et Rabah, assassinés, tu continueras à vivre dans notre cœur. » « Comment vais-je faire sans tes coups de gueule au concert ? Sans ta joie de vivre, sans toi à photographier ? » « Et la dernière blague que tu nous as racontée. J'ai beaucoup rigolé. Mais aujourd'hui, je pleure. »* Ceux-là sont musiciens, artistes, ou simples militants de la cause berbère, habitués de ces lieux où Matoub aimait à passer chaque fois qu'il venait en France.

« JAMAIS ILS N'AURONT TA VOIX »

Puis sont venus les anonymes. Ceux qui le croyaient *« invulnérable »*. Qui jurent que *« Non, Matoub, tu n'es pas mort »*. Tous pleurent l'homme, mais aussi, le militant de la cause berbère, l'opposant résolu à l'intégrisme, le chanteur rebelle. *« Un homme a été assassiné, pas l'idée »*, assure l'un. *« Matoub, tu vivras, nous aussi »*, implore l'autre. Et la troisième d'assurer qu'*« ils ont eu ta mort, mais jamais ils n'auront ta voix »*.

Certains restent dix minutes, incapables de trouver le premier mot. D'autres écrivent à deux. Une femme dicte lentement son message à son mari, lui demande de tout relire, avant de corriger deux mots. Un jeune homme s'approche pour la troisième fois, fond en larmes, et repart sans rien inscrire. L'adolescent, lui, s'est soigneusement préparé. Il sort de sa poche un papier, le déplie et recopie en s'appliquant : *« Rassure-toi, mon frère, ton sang n'a été versé que pour effacer l'obscurantisme. »*

Un vieil homme voûté, portant chapeau et costume, s'installe avec peine, et se penche sur le cahier : *« C'est notre deuil, le deuil de tous les amis du quartier et d'ailleurs, le deuil de tous les démocrates. »* Autre vieil homme, d'origine européenne celui-là, venu avec sa femme : *« A toi Lounès, qui avait l'âge de nos enfants nés en Kabylie. »*

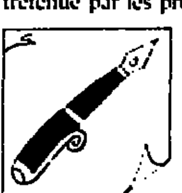
La voix chaude et grave du chanteur inonde toujours la pièce. Souvent d'autres voix, d'autres timbres reprennent, tout bas, appuyant soudain sur un mot, les larmes aux yeux. La musique, seule « arme » dont voulait se servir Lounès Matoub, et ces mots qu'il aimait tant manier, chacun ici les connaît, les récite.

Nathaniel Herzberg

★ Dimanche 28 juin, un hommage devait être rendu au chanteur à 13 heures, place de la République, à Paris. *« Un hommage, pas une manifestation »*, ont dit les militants de l'Association de culture berbère (ACB).

Un pays en proie à une interminable « guerre civile »

C'EST à une tâche bien délicate que s'est attelé Luis Martinez : mettre de l'ordre et rendre intelligible un conflit dont l'opacité, entretenue par les protagonistes, déroute l'opinion publique algérienne et internationale. On pourra ne pas partager toutes les idées de l'auteur, chargé de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques. Audacieuses et originales, servies par une rare connaissance du pays, elles ont le mérite de tordre le coup à certains clichés (ainsi celui des *« années noires »* de la présidence Chadli Benjedid, opposées aux *« vertes années »* de l'ère Houari Boumediène) et de tracer des perspectives qui vont à l'encontre de l'optimisme officiel et mettent à mal la thèse d'un *« terrorisme résiduel »*.


BIBLIOGRAPHIE

Pour y voir plus clair dans ce qu'il ne craint pas d'appeler, après s'en être expliqué, une *« guerre civile »*, l'auteur est allé fouiller dans l'histoire de l'Algérie. Elle est tissée, constate-t-il, *« de figures historiques qui ont connu, grâce à l'usage de la violence, un accroissement de leurs ressources symboliques et matérielles. [...] Qualifiés en leur temps de hors-la-loi, de bandits ou de "mercenaires", le corsaire sous l'empire ottoman, le caïd (fonctionnaire indigène) sous la colonisation, ou le "colonel" (officier de l'ALN)* [Armée de libération nationale] *durant la guerre de libération ont connu des trajectoires qui ont débouché sur des fonctions de responsable politique. Ce processus de promotion a inscrit la violence dans un "répertoire culturel d'ascension sociale" où domine la figure du bandit politique. »*

Ce schéma, selon M. Martinez, s'applique au conflit actuel. Les *« émirs »* (les chefs de groupes islamiques armés), les délinquants qui leur prêtent main-forte sur le terrain, tout comme les militaires et les notables, écrit-il, se définissent plus ou moins consciemment par rapport à ces modèles historiques. Car tous ont compris que la violence est source d'enrichissement et d'ascension sociale.

A l'appui de sa thèse, l'auteur dresse, à partir d'interviews réalisés sur le terrain, une galerie de portraits d'émirs, fils de la grande banlieue d'Alger. Au début des années 90, lorsque le pouvoir semblait à portée de main du Front islamique du salut (FIS), ils étaient tôlier, petit commerçant de rue ou chômeur... Le désir de venger la mort violente d'un proche, militant ou sympathisant du FIS, explique souvent leur basculement dans la violence.

Aujourd'hui, constate M. Martinez, les émirs locaux incarnent *« un nouveau type de héros »* et ce *« en dépit des actes meurtriers qu'ils commettent »*. *« Traqué par les forces de sécurité,* [il] *apitoie même ceux qui le condamnent, car chacun voit en lui, non pas le "fou de dieu", mais l'incarnation vivante d'un désespoir pourvoyeur d'énergie destructrice. »*

Le *djihad* – comme jadis la Course – est une activité lucrative. Si elle ne l'était pas, fait observer M. Martinez, le renouvellement permanent des combattants, en dépit des pertes subies, ne serait pas assuré. Mais, de ce constat, peut-on en déduire, pour autant, comme le fait l'universitaire, que *« la guerre civile s'installe pour durer »* ? Le pari est hasardeux. Surtout, l'auteur est-il fondé à privilégier la fonction économique du conflit et à réduire les violences à une guerre entre chefs mafieux sans objectif politique ?

Jean-Pierre Tuquoi

★ *La Guerre civile en Algérie*, de Luis Martinez, Karthala, collection « Recherches internationales », Paris, 429 pages.

La chute des prix du brut a fortement pénalisé l'Iran

La réduction de la production pétrolière décidée par l'OPEP pour contrer la tendance à la baisse des cours n'est pas une panacée

SI TANT EST qu'elle soit respectée, la décision des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) de réduire la production de 1,35 million de barils par jour (*Le Monde* du 26 juin) pour faire remonter les prix du brut, n'est pas un remède miracle pour les pays producteurs de la région du Golfe et singulièrement pour l'Iran. *« On est parti pour une période de prix très modérés*, estime Pierre Terzian, directeur de la revue spécialisée *Pétrostratégies, à cause notamment de la révolution technologique* [qui a accru l'offre] *et de la concurrence du gaz. »*

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Mardi 23 mai, c'est-à-dire la veille de la réunion de l'OPEP à Vienne, le prix du baril de pétrole Iranian light était de 9,6 dollars. En 1997, à la même date, le même baril était à... 16 dollars. Cela veut dire qu'en un an, le prix a chuté de près de 40 %. Pis : une fois que l'Etat iranien a défalqué ses coûts de production, c'est-à-dire environ 5 dollars, le baril de pétrole ne lui rapporte que 4,6 dollars – soit une baisse réelle de 60 %. Pour le premier trimestre 1998, les revenus pétroliers de l'Iran se sont élevés à 3 milliards de dollars, contre 4,9 milliards au premier trimestre 1997.

« C'est un désastre pour tous les pays producteurs du Golfe », dit M. Terzian – les revenus de l'Arabie saoudite par exemple, au cours de la même période, ont été de 10 milliards de dollars au lieu de 15,6 milliards durant la période correspondante de 1997. Et l'Iran, précise-t-il, *« est doublement pénalisé, parce que sa production et ses exportations stagnent, alors que sa consommation intérieure augmente et que les coûts de production y sont plus élevés que chez les autres riverains du Golfe – entre 4 et 6 dollars pour l'Iran contre 1,5 à 2 dollars pour Riyad. »*

Dès le mois d'avril, le gouvernement iranien a dû revoir, sur la base de 12 dollars le baril, un budget voté en janvier sur une prévision de 16 dollars. Or en Iran, le pétrole représente près de 50 % des recettes budgétaires et plus de 80 % des ressources en devises.

Contrairement à ce qu'on aurait pu croire, ce ne sont ni les sanctions économiques bilatérales imposées par les Etats-Unis à Téhéran, ni les menaces de sanctions extraterritoriales que Washington fait peser sur toute société étrangère qui investirait pour plus de 40 millions de dollars dans le secteur des hydrocarbures iranien qui sont à l'origine des difficultés de la République islamique. Tout au plus, ces mesures retardent-elles les investissements dont l'Iran a besoin pour développer le secteur pétrolier.

MESURES D'AUSTÉRITÉ

Le vrai problème de ce pays, comme des monarchies pétrolières arabes du Golfe, est leur dépendance vis-à-vis de l'or noir. La solution, insiste M. Terzian, ne peut donc être qu'un décrochage de leurs économies, quasi exclusivement tributaires de la fluctuation des prix du brut.

Pour pallier la chute des prix du brut, conjuguée à une baisse des exportations non pétrolières telles que les tapis ou les produits agricoles (– 3 % en 1997), le gouvernement iranien a déjà dû adopter de nombreuses mesures d'austérité, dont la plus dramatique pour la population est la hausse des prix de produits de premières nécessité, lourdement subventionnés par l'Etat. Les mouvements sociaux sont de plus en plus nombreux.

Mouna Naïm

M. Chirac prône un partenariat avec l'Afrique du Sud

Le président français poursuit sa tournée en Afrique australe, placée sous le signe des échanges économiques

JOHANNESBURG
de notre envoyé spécial

Nelson Mandela avait abandonné ses traditionnelles chemises chamarrées pour accueillir Jacques Chirac, *vendredi 26 juin*, au bas des marches de l'Union Building, le siège de la présidence et du gouvernement sud-africain à Pretoria. Portant avec chic un costume anthracite égayé d'une cravate aux reflets mordorés, le président Mandela a donné l'accolade à Jacques Chirac, l'appelant affectueusement, à l'africaine, « *my brother* » (mon frère).

Les deux hommes ont écouté les hymnes nationaux avant de se diriger vers l'imposant bâtiment de pierre rose d'inspiration néo-renaissance qui domine la ville. Nelson Mandela, qui fêtera ses quatre-vingts ans le 18 juillet, éprouve de plus en plus de difficultés à se déplacer. Il a cherché le soutien du bras de M. Chirac pour monter la volée de marches qui devait mener les deux hommes *vers leur premier tête-à-tête.*

Au terme d'un entretien de plus d'une heure, les deux chefs d'Etat ont assisté à la signature formelle de trois accords de coopération entre Hubert Védrine, le ministre français des affaires étrangères, et les ministres sud-africains des transports, des affaires étrangères et des sports. Ils ont ensuite répondu à quelques questions au cours d'un bref point de presse, le président Mandela estimant que cette visite ne marquait pas « *un nouveau départ* » dans l'histoire des relations entre la France et l'Afrique du Sud, *mais plutôt* « *la continuité* ». Il a souligné que François Mitterrand avait été le premier chef d'Etat à le recevoir après sa sortie de prison, lui ouvrant les portes de l'Europe. Il a aussi rappelé que François Mitterrand avait été le premier à venir en visite officielle en Afrique du Sud, en juillet 1994, peu après l'élection de M. Mandela. « *Il a ouvert les portes de l'Afrique du Sud à votre pays* », a-t-il dit à l'intention de M. Chirac.

Nelson Mandela, qui se retirera de la vie politique en mai 1999, à l'échéance de son mandat, a précisé qu'il connaissait M. Chirac de longue date, à l'époque où celui-ci était encore maire de Paris. « *Je ne manquais pas de le rencontrer à chacune de mes visites en France, et nous avons développé une belle amitié* », a-t-il dit. Jacques Chirac a convenu que longtemps la politique africaine de la France avait été centrée sur l'Afrique francophone. « *Nos relations avec ces pays ne changeront pas*, a-t-il souligné, *mais nous pensons désormais qu'il est important d'établir des relations de partenariat et de confiance avec les pays d'Afrique australe, et notamment l'Afrique du Sud, qui sera de plus en plus le moteur de l'Afrique.* »

« COMPLÉMENTARITÉ »

Après avoir déjeuné avec M. Mandela, M. Chirac a participé dans l'après-midi à la clôture d'un forum économique auquel de nombreux chefs d'entreprise françaises et sud-africaines ont assisté. Le président français et le vice-président sud-africain, Thabo Mbeki, successeur désigné de M. Mandela, ont exprimé, avec le même enthousiasme, la nécessité de « *renforcer les liens, trop faibles encore, entre la France et l'Afrique du Sud* ». Ils ont insisté sur « *la complémentarité* » des deux pays, notamment dans leurs relations avec les autres pays africains, les deux hommes considérant la France et l'Afrique du Sud comme des « *puissances régionales* ».

Dans un accès de gentillesse, M. Mbeki a affirmé « *ne pas croire qu'on puisse être africain sans parler français* », précisant toutefois que le langage n'était pas, loin s'en faut, « *le seul produit français que l'Afrique du Sud veuille importer* ». Le vice-président sud-africain a dit attendre avec impatience la conclusion des négociations entre son pays et l'Union européenne sur leurs relations commerciales, estimant qu'un accord était important pour le développement de toute l'Afrique australe. Le président Chirac avait affirmé, plus tôt dans la journée, que cet accord avait été trop longtemps discuté et qu'il était urgent de le conclure, précisant qu'après la visite de M. Mandela au sommet européen de Cardiff, il pensait qu'une solution avait été apportée aux derniers problèmes en suspens.

Frédéric Fritscher

Pretoria veut vendre des hélicoptères de conception française à l'Algérie

FRANÇAIS et Sud-Africains ont des discussions confidentielles sur la possibilité offerte à Pretoria de vendre à l'exportation des matériels militaires fabriqués en Afrique du Sud mais conçus, à l'origine, à partir de licences françaises. Il s'agit notamment d'hélicoptères qui pourraient intéresser l'Algérie, un pays soumis à des restrictions de la France.

Le 25 avril 1997, le groupe public sud-africain d'armement Denel et le groupe franco-allemand Eurocopter (détenu à 70 % par la société française Aerospatiale) ont scellé une alliance stratégique par laquelle les deux entreprises coopéreront, en matière industrielle et commerciale, pour leur gamme d'hélicoptères de combat et de transport militaire. Cet accord amplifie une entente précédente selon laquelle Denel est autorisé à assembler l'hélicoptère militaire *Puma* sous licence française. Au total, quelque soixante-dix Puma ont été produits pour l'armée de l'air sud-africaine.

L'accord de 1997 va plus loin. Denel et Eurocopter se sont entendus de façon à présenter, à tout client potentiel, une proposition commune. Ce qui signifie, en clair, que les deux groupes éviteront de rivaliser pour des matériels plus complémentaires que concurrents, tels, d'un côté, le Rooivalk et l'Oryx sud-africains et, de l'autre, le Tigre franco-allemand et le Super-Puma français. Or, et c'est là que le bât blesse, le Rooivalk et l'Oryx empruntent beaucoup à la technologie française et ils peuvent même emporter des armements français, tels que le missile antichars Hot. D'où la nécessité contractuelle, pour Denel, d'obtenir le « feu vert » – préalable – des partenaires français dans le cadre d'une exportation.

Récemment, l'Algérie, pays avec lequel Pretoria a noué des relations commerciales y compris pour des équipements militaires, a manifesté son souhait d'acquérir des hélicoptères de combat *Rooivalk*. La cellule de cet hélicoptère s'inspire beaucoup de celle du Puma. Le Rooivalk dispose d'avioniques françaises. Il est propulsé par deux turbines françaises et il emporte des missiles Hot. L'Algérie estime ses besoins à plusieurs dizaines de Rooivalk. A l'heure actuelle, la France n'est pas disposée à en faciliter la vente, même si elle a autrefois livré des Puma à Alger.

Il semble, en revanche, que le gouvernement sud-africain, malgré une opposition interne qui se renforce, tienne assez à conclure le marché avec Alger. Au nom des relations anciennes entre les deux pays. Déjà, au début de cette année, Pretoria a vendu, pour un montant *évalué* à 130 *millions* de francs, quatre engins télécommandés de reconnaissance Seeker produits par Denel. Pretoria a expliqué que ces matériels serviraient à la surveillance des côtes et des frontières algériennes, ainsi qu'à celle des sites pétroliers. *Mais le Seeker* peut contribuer à la sécurisation de l'intérieur de l'Algérie et faciliter la traque des maquis islamistes.

Jacques Isnard

M. Clinton dénonce à la télévision chinoise la répression du printemps de Pékin

Le président américain fait l'apologie des libertés publiques

Au cours d'une conférence de presse diffusée en direct par la télévision chinoise, le président Bill *Clinton a dénoncé, samedi 27 juin,* « *l'usage de la force* » lors de la répression de la place Tiananmen en juin 1989. Un long entretien avec son homologue chinois, Jiang Zemin, n'a, *semble-t-il*, guère permis de progrès sur des dossiers comme celui de Taïwan ou celui de l'entrée de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce.

PÉKIN
de notre correspondant

Il l'a dit. En visite d'Etat à Pékin, Bill Clinton a dit haut et fort, samedi 27 juin, ce que l'opinion américaine – mais aussi de larges fractions de l'opinion chinoise – attendaient qu'il dît. Au cœur *même du Palais du peuple, situé* en bordure de la très symbolique place Tiananmen, M. Clinton a évoqué le souvenir de la répression sanglante du printemps démocratique de juin 1989 en expliquant que le « *l'usage de la force* » et « *la perte de vies humaines* » avaient alors été une « *erreur* ».

Il a enchaîné en faisant l'apologie de la « *liberté d'expression, d'association et de religion* ». Tous les Chinois ont pu entendre ces mots : la conférence de presse était diffusée en direct par la chaîne centrale CCTV. Ni brouillage inexpliqué ni rupture du son accidentelle n'ont entravé la retransmission. Evénement surréel.

Situé aux côtés de M. Clinton, Jiang Zemin a pris un air légèrement pincé à l'évocation de l'« *erreur* » *de Tiananmen et* quand M. Clinton a souligné que les deux gouvernements « *étaient toujours en désaccord sur la signification de ce qui s'était alors passé* ». Mais il a su garder contenance.

Il ne sera donc pas dit que M. Clinton a bradé les idéaux de l'Amérique en voulant frayer avec les hiérarques *communistes* de Pékin. Il fallait redresser pour l'Histoire cette sulfureuse image d'un président américain foulant le tapis rouge déroulé en bordure de la place Tiananmen alors qu'il passait en revue, samedi en début de matinée, un détachement de l'Armée populaire de libération. Cette image, Bill Clinton *peut estimer l'avoir* redressée. Il peut aussi se féliciter d'avoir été le premier chef d'Etat étranger à avoir exposé, en direct à la télévision chinoise, tout le mal qu'il pensait de la répression de Tiananmen. Il n'aura pas désespéré tous les Chinois qui pensent que les Etats-Unis et l'Occident n'ont pas à mettre leur drapeau humaniste dans leur poche.

ARRESTATION DE DISSIDENTS

Les incidents survenus la veille à Xian l'avaient-ils conforté dans *sa résolution à ne pas fléchir sur* cette question de Tiananmen ? Le fait est qu'il avait essuyé un grave camouflet frisant l'humiliation lors de la première étape de sa visite d'Etat de neuf jours qui le conduira aussi à Shanghaï, Guilin et Hongkong.

Venu dans la capitale de la province du Shaanxi s'informer des procédures d'élections locales dans les villages et visiter le fameux tombeau de l'armée en terre cuite de *Qin Shi Huangdi*, le fondateur de l'empire (221 avant J.-C.), il avait été vite rattrapé par le dossier des droits de l'homme. Peu avant son arrivée, quatre dissidents de Xian avaient été arrêtés par la police locale. La pratique est assez coutumière en Chine en marge de visites de personnalités étrangères, y compris des mieux disposées à l'égard de Pékin, comme l'ancien premier ministre français Edouard Balladur avait pu le constater à ses dépens, en avril *1994. Interrogé sur ces arrestations*, M. Clinton, visiblement agacé de ce mauvais tour que lui jouaient les autorités chinoises, avait avoué son « *trouble* ». « *Si ces informations sont vraies*, avait-il ajouté, *elles ne montrent pas une Chine qui regarde en avant, mais une Chine qui regarde en arrière.* »

FERMETÉ ET AGACEMENT

Pour donner plus de poids encore à sa protestation, il demandait à l'ambassadeur américain à Pékin, James Ralph Sasser, de quérir des explications auprès des autorités chinoises. La réponse de celles-ci a été jugée « *non satisfaisante* » par la partie américaine.

L'épisode a jeté une ombre mais n'a pas perturbé outre mesure la réunion au sommet de samedi entre les deux chefs d'Etat. Comme il était prévu, l'entretien n'a débouché sur aucun résultat spectaculaire, si ce n'est l'engagement de chaque pays à ne plus cibler sur l'autre ses armes nucléaires. L'accord est largement symbolique – le « *reciblage* » étant une affaire de quelques minutes – mais M. Clinton a souligné toute l'importance qu'il revêt à ses yeux : d'abord pour « *éviter les accidents* » et ensuite pour adresser un « *signal* » après la série d'essais nucléaires en Inde et au Pakistan. Il s'agit, a-t-il précisé, d'exercer un « *contrepoids* » à ces événements survenus en Asie du Sud. M. Jiang Zemin a estimé qu'un tel accord signifiait que la Chine et les Etats-Unis se considéraient désormais comme « *partenaires* » et « *non-adversaires* ».

Quant aux autres dossiers sensibles, l'impasse persiste. M. Clinton n'a pu que « *regretter* » qu'aucun progrès significatif n'ait été accompli dans les discussions sur l'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). La question taïwanaise ne semble pas *davantage avoir rapproché les* deux pays. Bien que reconnaissant depuis 1979 la souveraineté de la République populaire sur l'île, les Américains n'ont pas tenu à signer un document écrit leur liant les mains sur le sujet. A Xian, M. Clinton avait eu l'occasion de dire qu'il n'y aurait « *aucun changement* » dans la position américaine.

Cette fermeté de M. Clinton semble d'ores et déjà agacer les Chinois, qui conditionnent toute avancée dans les relations sino-américaines aux progrès accomplis sur ce dossier. « *Si les problèmes sur cette question persistent*, écrit samedi l'agence officielle Chine nouvelle, *il sera difficile pour nos relations bilatérales de progresser et elles pourraient même régresser.* » En ces temps d'embellie diplomatique, le fait même d'évoquer une « *régression* » à cause de Taïwan est lourd de sens.

Frédéric Bobin

Le « ciblage » des missiles nucléaires

Le changement de cible d'un missile nucléaire est une initiative plus politique, et donc symbolique, que réellement militaire. En effet, à tout moment, il est techniquement possible d'affecter à un « vecteur » un objectif déterminé à partir des coordonnées conservées en mémoire par les ordinateurs de bord et ceux des centres de commandement.

Les cibles sont choisies – et renouvelées périodiquement, *voire modifiées en fonction de* la conjoncture internationale – par les responsables politiques sur une liste d'objectifs potentiels que tiennent à jour, après les avoir repérés et identifiés, les états-majors et les services de renseignement. Leurs coordonnées informatiques précises figurent sur des disquettes contenant des données qui sont transmises au « vecteur » *juste* avant le tir et que le missile va *stocker en mémoire*. Les missiles aéroportés et les missiles des sous-marins sont ainsi constamment alimentés en informations, et seul l'ordre de tir permet de « verrouiller » ces « vecteurs » sur l'objectif.

Nouvelle tonalité sur le Tibet

***Peut-on espérer une avancée sur le Tibet ? Lors de la conférence* conjointe tenue à l'issue du sommet entre Bill Clinton et Jiang Zemin, samedi 27 juin, le président américain a dit souhaiter l'ouverture d'un « *dialogue* » entre le dalaï-lama et les autorités chinoises. Le président chinois lui a répondu que Pékin avait ouvert « *plusieurs canaux de communication* » avec le chef spirituel tibétain. Le dalaï-lama avait déclaré au *Monde* (*Le Monde* du 19 juin) que, si les contacts officiels étaient rompus depuis 1993, il conservait des « *contacts officieux* » à travers « *différents canaux de communication privés* ».**

Une telle tonalité, nouvelle, peut inspirer un optmisme prudent. Mais on est encore loin d'une avancée spectaculaire : un officiel chinois de l'administration des affaires religieuses dénonçait encore, vendredi 26 juin, le dalaï-lama comme « *indépendantiste* » et « *féodal* ». (Corresp.)

ASSURANCE-MALADIE Le Conseil d'Etat a annulé, vendredi 26 juin, la convention liant les caisses d'assurance-maladie aux médecins spécialistes. La convention propre aux généralistes pourrait, elle aussi, être rapidement cassée. Ce sont ainsi deux points forts du plan mis en œuvre par Alain Juppé pour redresser les comptes de la Sécurité sociale qui sont invalidés. ● LES ASSURÉS ne souffriront pas de ce vide juridique, mais les médecins vont voir leurs propres cotisations sociales augmenter. Leurs syndicats vont devoir négocier avec les caisses d'assurance-maladie de nouvelles conventions. Le gouvernement leur donne quatre mois pour le faire. ● MARTINE AUBRY doit annoncer, vendredi 3 juillet, une série de mesures destinées à enrayer la dérive des dépenses de médecine de ville, qui ont recommencé à augmenter depuis le début de l'année. *(Lire notre éditorial page 22.)*

Le gouvernement contraint de rouvrir des négociations avec les médecins

La décision du Conseil d'Etat d'annuler la convention des spécialistes, et probablement celle des généralistes, plonge le système de soins dans une zone de turbulences. Martine Aubry, ministre de la solidarité, devrait annoncer des mesures vendredi 3 juillet

LE SYSTÈME conventionnel qui lie les médecins libéraux aux caisses d'assurance-maladie est entré dans une de ces crises qui ponctuent depuis trente ans l'histoire mouvementée des relations entre les « toubibs », la « Sécu » et le gouvernement. En annulant, vendredi 26 juin, la convention qui précise les droits et devoirs des spécialistes, le Conseil d'Etat a fait plus que rendre un arrêt attendu : dans un contexte de forte reprise des dépenses médicales (*Le Monde* du 24 juin), il a ouvert une période d'incertitudes et de tensions qui risque de durer de longs mois. Deux ans et demi après l'annonce tonitruante du plan Juppé, le gouvernement de Lionel Jospin est contraint d'intervenir dans l'urgence sur un dossier qu'il a donné le sentiment de négliger.

Martine Aubry annoncera, vendredi 3 juillet, une série de mesures destinées à freiner la progression des dépenses de soins, qui flambent depuis le début de l'année sans qu'aucune raison épidémiologique ne le justifie. Après avoir gelé la revalorisation des honoraires des dentistes prévue au 1er juillet, la ministre de l'emploi et de la solidarité devrait prendre des dispositions sur le médicament (prix, marges des grossistes-répartiteurs, classes thérapeutiques) et les actes de radiologie, deux postes en très forte augmentation ces derniers mois. Après ces annonces, elle s'exprimera, le 8 juillet, devant le conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS).

Mme Aubry devrait y expliquer la manière dont elle conçoit les relations entre l'Etat et la plus importante des caisses de Sécurité sociale (500 milliards de francs de dépenses annuelles). Le même jour, le Conseil des ministres pourrait nommer le nouveau directeur de cette caisse en remplacement de Bertrand Fragonard, qui a démissionné le 2 juin. Jeudi, lors d'une réunion de travail avec le président de la CNAMTS, Jean-Marie Spaeth (CFDT), et son vice-président, Georges Jollès (CNPF), la ministre de la solidarité a accepté, dans le cadre d'un avenant à la convention d'objectifs et de gestion Etat-CNAMTS, d'alléger sa tutelle sur la « Sécu », sans pour autant donner à la caisse nationale la pleine autonomie réclamée par les partenaires sociaux.

EFFETS PÉNALISANTS

Dans l'immédiat, le gouvernement doit gérer les conséquences de l'annulation de la convention des 50 000 spécialistes : le Conseil d'Etat l'a cassée parce qu'il a estimé que Jacques Barrot, le ministre de l'époque, n'aurait pas dû juger représentative l'Union collégiale des chirurgiens et spécialistes français (UCCSF), seul syndicat à avoir signé ce texte, le 12 mars 1997. Mme Aubry a transmis à la caisse nationale un *« règlement conventionnel minimal »*. Prévu par le plan Juppé, ce texte est une convention *bis* plus rigoureuse pour les médecins. Toutefois, pour ne pas hypothéquer les négociations à venir avec le corps médical, Mme Aubry a accepté d'en limiter les effets pénalisants.

Pendant les quatre prochains mois, la baisse de la prise en charge par les caisses des cotisations sociales des médecins du secteur 1 (tarifs conventionnés), qui s'élève en moyenne à 65 000 francs par an, ne sera que de 5 %, soit une dépense supplémentaire de 3 000 francs pour les médecins. Pour leur part, les médecins du secteur 2 (honoraires libres) devront réduire leurs dépassements de 2 %. Passé ce délai, ces pénalités seront respectivement de 15 % et 5 %. Aux représentants des médecins et aux caisses, le gouvernement donne donc jusqu'à fin octobre pour sortir du vide conventionnel.

Ce vide, qui n'entraînera pas de modification des remboursements pour les assurés sociaux, devrait d'ailleurs s'étendre à la convention des généralistes. Vendredi, le commissaire du gouvernement auprès du Conseil d'Etat a plaidé, en effet, pour l'annulation de ce texte signé en mars 1997 par MG-France. Il ne s'agit pas, cette fois, de la représentativité de l'organisation signataire, mais d'un problème de fond : ce magistrat, qui exprime son avis personnel et non pas celui du gouvernement, estime que les modalités de calcul du reversement d'honoraires en cas de dépassement des objectifs de dépenses *« portent atteinte au principe d'égalité »* entre les praticiens.

AGIR VITE

Selon ce juriste, Christine Maugüé, *« il pourrait conduire à ce que deux médecins exerçant la même spécialité mais dans des régions différentes et ayant un volume d'activité comparable soient l'un astreint au reversement et l'autre exempté »*. Le système de pénalités prévu par le plan Juppé est ainsi fait qu'un médecin raisonnable peut être sanctionné parce qu'il exerce dans une région qui a dépassé son enveloppe, alors qu'un praticien dont l'activité a dérapé peut échapper à toute pénalité s'il exerce dans une région ayant globalement respecté son objectif de dépenses. Mme Maugüé conteste également les « contrats de suivi médical » (abonnement chez le généraliste), non dans le principe, mais dans la procédure : les partenaires conventionnels *« n'avaient pas compétence »* pour le mettre en place.

Le Conseil d'Etat, qui, le plus souvent, suit l'avis du commissaire, devrait annuler la convention des généralistes dans quelques jours. Un an après son arrivée rue de Grenelle, Mme Aubry se trouve contrainte d'agir vite. Elle va demander à ses services une enquête de représentativité des syndicats de spécialistes. Ce n'est qu'une fois connus ceux qui sont représentatifs que les négociations caisses-médecins pourront s'engager. Elles s'annoncent difficiles, tant sont grandes les divergences de vue entre les organisations de praticiens, notamment la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), qui s'oppose au plan Juppé, et la Fédération des médecins généralistes (MG-France), qui le défend et se dit *« prêt à resigner avec les caisses dans les plus brefs délais »*.

Depuis deux ans, MG-France est le seul interlocuteur des caisses. Le gouvernement sait que, pour bien fonctionner, le système conventionnel doit avoir une assise plus large. Il souhaite que la CSMF rentre dans le jeu conventionnel. Or la première organisation médicale place la barre très haut. Elle exige une convention unique et la réouverture du secteur à honoraires libres, refuse les sanctions financières maintenues dans le règlement conventionnel et menace le gouvernement d'un *« conflit majeur »* sur ce dernier point. Mais la CSMF a surtout pris un virage ultralibéral en prônant – avec l'appui du groupe AXA – la mise en concurrence de la « Sécu » et des d'assurances privées.

Le gouvernement est prêt à faire un geste en direction des médecins, notamment en leur donnant un large accès à l'information médicale dont ils sont eux-mêmes les collecteurs. En revanche, il n'est pas disposé à accepter ce tournant libéral. *« Nous ne sommes pas au bout de nos peines »*, reconnaissait Bernard Kouchner, vendredi, en évoquant la maîtrise des dépenses de santé.

Jean-Michel Bezat

Accord avec les internes sur les tarifs de nuit

Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, et les syndicats d'internes hospitaliers ont signé, vendredi 26 juin, un protocole d'accord portant sur la revalorisation des tarifs des gardes de nuit. Ceux-ci passeront au 1er juillet à 550 francs brut pour les internes (spécialistes) et les résidents (généralistes) de première et de deuxième année (contre 465 francs) et à 700 francs pour les internes et résidents de troisième année et plus (au lieu de 580 francs).

L'accord prévoit également une modification par décret du statut des internes et de leurs conditions de travail : les internes pourront notamment refuser d'effectuer deux gardes de nuit de suite et bénéficieront d'une *« responsabilité civile professionnelle »*. Négocié après une grève début juin, mais très peu suivie, l'accord, signé par les principaux syndicats d'internes – ISNIH, SRP, SNJMG, FNSIP –, devrait coûter à l'Etat *« un peu plus de 100 millions de francs »*, selon M. Kouchner.

Les assurés à la recherche de réponses individualisées

PEUT mieux faire. Ainsi pourrait être résumé le rapport annuel 1997, rendu public mercredi 24 juin, consacré par l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) aux relations des usagers avec les différents organismes de la Sécurité sociale. Certes la centaine d'inspecteurs de l'IGAS ont observé une amélioration dans la qualité des services depuis leurs précédents rapports (1993 et 1995), mais leur constat reste *« en demi-teintes »*.

Ainsi l'IGAS observe-t-elle que, si les caisses ont bonifié les conditions d'accueil des usagers (extension des horaires d'ouverture, réaménagement des locaux), le contact téléphonique *« suscite une insatisfaction chronique »* et les courriers adressés aux allocataires restent *« laconiques, abscons et impersonnels »*.

Précarisation économique et vieillissement démographique ont, pourtant, insiste le rapport, profondément modifié les demandes. Aussi il est nécessaire de proposer *« des réponses plus individualisées »* à des assurés sociaux qui *« expriment des besoins de plus en plus spécifiques »*. Mais ceux-ci se heurtent à l'enchevêtrement des dispositions législatives et réglementaires, et à l'éclatement des multiples organismes, *« un système complexe, générateur de dysfonctionnements et d'insatisfactions »*. Le rapport des inspecteurs de l'IGAS préconise donc une simplification des formalités administratives, afin d'éviter l'émiettement des traitements des dossiers.

Le rapport donne acte aux caisses d'avoir privilégié leurs missions de base : liquider les prestations dans les délais, recouvrer au mieux les cotisations tout en faisant face à un accroissement de leur charge de travail. Mais *« des possibilités d'amélioration demeurent »*, principalement dans le suivi des liquidations où subsistent des erreurs *« sous forme de rappels ou de versements indus aux allocataires »* qui, indique le rapport *« représentent des enjeux financiers non négligeables »*, citant les caisses d'allocations familiales ou la branche vieillesse de la Sécurité sociale. Enfin, l'IGAS pointe *« la faiblesse du contrôle interne »*, qui souffre d'un manque de *« réflexion stratégique »*.

B. C.

Les médecins girondins entre inquiétude et révolte

BORDEAUX
de notre correspondante

Deux ans et demi après le lancement de la réforme Juppé sur la Sécurité sociale, les médecins girondins en dressent un bilan mitigé. Sur la croissance des dépenses de santé pendant les quatre premiers mois de 1998, que Martine Aubry a qualifiée d'*« injustifiée »*, chacun a son explication. Bernard Plédran, président de MG France Gironde, se rassure : *« A la différence des spécialistes et en particulier des radiologues, les généralistes sont dans les clous. Il faut ajouter l'épidémie de grippe jusqu'en avril. »* Mais il accuse aussi : *« Il n'y a eu aucun portage politique du plan Juppé par le gouvernement actuel, ce qui a incité les médecins au laxisme. Il ne s'est pas non plus attaqué en profondeur au secteur hospitalier, alors que la moitié des dépenses de médicaments sont dues aujourd'hui à l'externalisation des dépenses des hôpitaux. Je me demande même si la Confédération des syndicats médicaux français n'a pas la stratégie de faire exploser les comptes de la Sécurité sociale pour imposer une assurance privée. »*

> « Pour ces gens issus de l'ENA, ce sont les chiffres qui parlent. Ils ne savent pas ce qu'est un homme »

La CSMF est en effet favorable à une assurance santé privée et à une évaluation individuelle des pratiques. *« Mais les dépenses de santé augmenteront toujours*, assure Jean-Pierre Bouscau-Faure, président départemental de la confédération et vice-président national. *A cause des progrès médicaux et de l'allongement de la durée de vie. »* Pour lui, l'ancien premier ministre et actuel maire de Bordeaux, *« n'avait rien compris. Pour ces gens issus de l'ENA, ce sont les chiffres qui parlent. Ils ne savent pas ce qu'est un homme. »*

Les médecins spécialistes restent eux dans l'expectative. Certains craignent le *« laxisme »* du gouvernement actuel, d'autres parlent de réflexion à mener. *« Martine Aubry semble voir qu'on ne peut pas prendre des décisions de manière comptable »*, estime Michel Compain, spécialiste bordelais. Il reproche au plan Juppé la rigidité du taux d'évolution des dépenses et le système du médecin référent, selon lui une entrave à la liberté de choix du patient. Frédéric Laurentjoye, président du conseil de l'ordre des médecins en Gironde, est du même avis mais demeure plus nuancé : *« Le nouveau gouvernement a hérité d'une situation, héritage du précédent gouvernement qui avait lui-même hérité, etc. Il va maintenant falloir trouver un équilibre entre l'économie de santé et le respect du patient. Cette mission ne sera remplie qu'avec la bonne volonté des médecins, des patients et des politiques. D'ailleurs, nous souhaiterions que le conseil de l'ordre soit associé à titre consultatif aux prochaines discussions paritaires. »*

Le président girondin de MG France, lui, considère le corps médical sous-informé sur le sujet et regrette qu'il soit naturellement peu poussé au changement : *« Les médecins ont l'impression que ce sont de vrais libéraux alors qu'un tiers de leurs revenus est assuré par la Sécurité sociale. S'il existe d'autres moyens* [que la réforme Juppé], *pourquoi pas, mais je crains qu'on ne puisse pas échapper à notre responsabilité économique. »*

Claudia Courtois

Le plan Juppé : un vaste mouvement social et deux ans et demi d'incertitudes

● **Le 25 juillet 1995**, la commission des comptes de la Sécurité sociale annonce que le régime général est menacé d'un déficit cumulé proche de 180 milliards de francs, pour les années 1994, 1995 et 1996.

● **Le 15 novembre 1995**, Alain Juppé, premier ministre, présente un plan de refonte du système de santé. Principale mesure : c'est le Parlement qui fixera chaque année, dans le cadre d'un loi de financement de la Sécurité sociale, l'évolution des dépenses. Des conventions d'objectifs et de gestion seront conclues avec les caisses nationales. Parmi les dispositifs de maîtrise des dépenses d'assurance-maladie, est instauré un système de reversement si les médecins dépassent le taux annuel fixé par le Parlement.

● **Novembre-décembre 1995**, c'est la longue grève des agents de la fonction publique, qui refusent que leurs régimes de retraite spécifiques soient rattachés au régime général des salariés, ce que prévoyait le plan Juppé.

● **Le 25 avril 1996**, publication au *Journal officiel* de trois ordonnances concernant l'organisation de la Sécurité sociale, la maîtrise médicalisée des dépenses de santé et la réforme de l'hospitalisation publique.

● **Le 16 juillet 1996**, Jean-Marie Spaeth, secrétaire national de la CFDT, est élu président de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), à la suite d'un accord entre le patronat et trois syndicats (CFDT, CFTC et CFE-CGC). M. Spaeth met ainsi fin à la suprématie de FO, qui détenait ce poste depuis 1967.

● **Le 4 septembre 1996**, le gouvernement nomme, en conseil des ministres, les vingt-deux directeurs d'agence régionale de l'hospitalisation. Ils ont pour charge de gérer les dotations financières allouées à ce secteur, de préparer des contrats d'objectifs avec les établissements et de procéder aux restructurations.

● **A l'automne 1996** le Parlement vote le premier projet de loi de financement de la Sécurité sociale, présenté par le gouvernement Juppé. Le déficit du régime général est fixé à 30,4 milliards de francs pour 1997 : différentes mesures de prélèvement et d'économie, d'un montant de 17,5 milliards de francs, ont été prises. L'objectif du gouvernement est de réduire le déficit à 12,3 milliards de francs en 1998 et à 7,8 milliards de francs en 1999.

● **Le 28 février 1997**, MG-France, syndicat majoritaire chez les médecins généralistes, signe une convention avec la CNAMTS, qui prévoit, notamment, des reversements en cas de dépassement des dépenses. L'UCCSF (chirurgiens) signe cette convention pour les médecins spécialistes. Trois autres syndicats (CSMF, FMF et SMF) refusent le principe de ce reversement.

● **Au printemps 1997** les internes, contestant la réforme Juppé, suivent un mouvement de grève des soins et des urgences, qui dure plus d'un mois. Ils refusent principalement le principe des sanctions financières en cas de dépassement.

● **Durant l'été 1997**, après la victoire de la gauche aux élections législatives, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, et Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, tentent de renouer le dialogue avec les médecins, tout en affirmant que le nouveau gouvernement n'a pas l'intention de relâcher la pression sur la maîtrise des dépenses de santé.

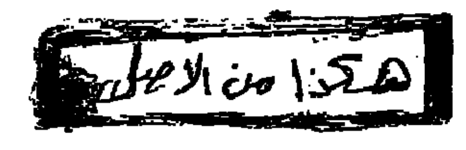
● **A l'automne 1997** la deuxième loi de financement de la Sécurité sociale est adoptée. Elle intègre différentes mesures d'économie et des nouveaux prélèvements, pour un montant de 21 milliards de francs. Le gouvernement s'est engagé à réduire le déficit du régime général à 12 milliards de francs pour 1998 et à atteindre l'équilibre en 1999.

● **En mai 1998**, selon les estimations de la commission des comptes de la Sécurité sociale, le régime général devrait accuser en 1997 un déficit de l'ordre de 12,9 milliards de francs, soit un tout petit peu plus que les objectifs fixés par la loi de financement de 1997.

● **En juin**, il faut constater que, pour les quatre premiers mois de l'année 1998, les dépenses de l'assurance-maladie ont augmenté de plus de 6 % par rapport à la même période en 1997. La tendance semble de nouveau à l'augmentation des dépenses. Mme Aubry, inquiète de *« ces graves dérives »*, annonce qu'elle prépare des *« mesures fortes »* pour enrayer la dérive des dépenses.

● **Le 26 juin 1998**, le Conseil d'Etat, saisi par plusieurs syndicats de médecins qui contestent les convention médicale, annule la convention liant les médecins spécialistes aux caisses d'assurance-maladie.

Bruno Caussé



هكذا من الأصل

L'image de la droite dans l'opinion publique s'est profondément dégradée depuis un an

L'association du RPR et de l'UDF n'apparaît pas comme une base de reconstruction convaincante

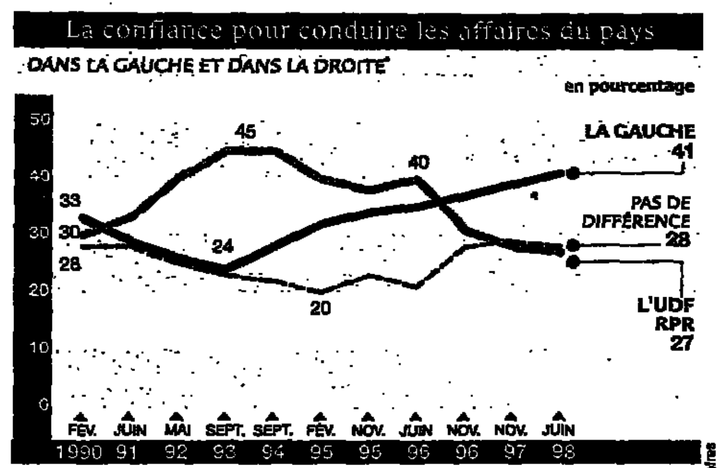
C'est dans un climat déprimé que les dirigeants du RPR, de l'UDF et de Démocratie libérale célèbrent, samedi 27 juin, à Port-Marly, dans les Yvelines, la naissance de l'Alliance pour la France. *Tous les sondages confirment que cette* initiative n'est pas convaincante et que les Français ne font pas confiance, actuellement, à l'op*position de droite RPR-UDF pour résoudre les* problèmes du pays

SON ÉCHEC aux législatives de 1997 avait assommé la droite et *ébranlé son image* dans l'opinion publique. Ses nouvelles déconvenues aux élections régionales et cantonales du printemps, son impuissance face à la menace du Front national et les divisions de ses dirigeants ont achevé de la discréditer. *Même en 1988-1989*, au début du second septennat de François Mitterrand, elle n'avait pas connu situation aussi calamiteuse.

Pour l'heure, rien ne semble plus retenir la droite dans cette dégringolade : ni les hommes, ni les partis, ni les idées. Le baromètre mensuel de la Sofres de juin en témoigne. La *cote d'avenir des personnalités* de droite – c'est-à-dire l'espoir des personnes interrogées de leur voir jouer un rôle important – y est plus basse que jamais. Le président du RPR, Philippe Séguin, ne recueille plus que 35 % d'opinions positives (en recul de 6 points en un mois), Charles Pasqua 32 %, Edouard Balla*dur 31 %, Nicolas Sarkozy 28 %. Les* frères ennemis de l'UDF sont moins bien lotis encore puisque Alain Madelin, président de Démocratie libérale, recueille 29 % de bonnes opinions et François Bayrou, président de Force démocrate, 26 %. Autrefois coqueluche des sondages, le président sortant de l'UDF, François Léotard s'efface, avec 19 % de bonnes opinions.

*Dans le même temps, Lionel Jos*pin parade à 64 %. Pire encore pour la droite, le premier ministre est en passe de recueillir une majorité d'opinions favorables dans l'électorat du RPR et surtout de l'UDF, aussi bien dans les dernières enquêtes de Louis-Harris que de l'Ifop ou d'Ipsos. Les sympathisants de la droite républicaine, eux-mêmes, se montrent très sévères pour les leaders du RPR et de l'UDF : 77 % d'entre eux considèrent que les rivalités entre ces responsables sont l'un des principaux facteurs de discrédit de la droite.

L'image des partis politiques de droite n'est pas meilleure. Depuis un an, les deux principales d'entre eux ont perdu une dizaine de points. En juin, selon la Sofres, le RPR ne recueille plus que 32 % de bonnes opinions, contre 58 % de mauvaises. La situation de l'UDF est encore pire : 26 % de bonnes opinions contre 63 % de mauvaises. En mars déjà, un sondage réalisé par la Sofres sur l'image des formations politiques faisait apparaître que l'UDF avait pratiquement perdu *toute identité politique aux yeux des* Français : moins de 10 % d'entre eux l'estimaient capable d'assurer le bon fonctionnement de l'économie (contre 25 % au RPR et 37 % au PS), 6 % de défendre les intérêts des Français (contre 21 % au RPR et 36 % au PS).



La question posée par la Sofres est la suivante : "A qui feriez-vous le plus confiance pour conduire les affaires du pays : à la gauche ou au RPR et à l'UDF?"

PRÉÉMINENCE DE LA GAUCHE

Cet effondrement de l'image de *l'UDF et, à un moindre degré, du* RPR, est d'autant plus spectaculaire que, dans le même temps, le crédit des partis de la majorité est au plus haut : 56 % des personnes interrogées ont une bonne opinion du Parti socialiste (contre 36 % de mauvaises), tandis que les Verts sont crédités de 49 % de bonnes opinions et le Parti communiste de 35 %.

Une enquête réalisée du 27 au 29 mai par la Sofres sur l'image comparée de la droite et de la gauche fait ressortir encore plus brutalement l'absence actuelle d'alternative crédible à la gauche. Deux Français sur cinq (41 %) font davantage confiance à cette dernière pour conduire les affaires du pays, contre 27 % seulement à la droite. Cet avantage de 14 points est sans précédent depuis que la Sofres réalise cette enquête (1984).

Domaine par domaine, cette prééminence de la gauche s'est renforcée depuis un an. Celle-ci était traditionnellement créditée d'une plus grande capacité pour lutter contre l'exclusion, maintenir les avantages sociaux, voire créer des *emplois. Depuis la nomination de* Lionel Jospin à Matignon, elle a accentué son avance dans ces domaines. 51 % des personnes interrogées font davantage confiance à la gauche pour lutter contre l'exclusion (contre 15 % à la droite) et 44 % *la jugent plus capable de créer des* emplois (contre 17 % à la droite).

Mais, dans le même temps, la gauche a fortement renforcé son crédit en matière économique. 37 % des Français la jugent désormais mieux à même d'assurer le bon *fonctionnement de l'économie* française (en hausse de 7 points depuis novembre 1997), contre 27 % qui font davantage confiance à la droite. La gauche devance également la droite sur ses points forts traditionnels : la défense du franc, la diminution des impôts et des charges, la réduction des déficits. Elle fait même jeu égal quand il s'agit de faire face au problème de l'immigration. La crédibilité de la droite ne reste plus forte qu'en matière de lutte contre l'insécurité et de renforcement du rôle de la France dans le monde. Maigre socle pour reconstruire une opposition.

Gérard Courtois

L'Alliance n'est crédible que pour le tiers des sympathisants du RPR et de l'UDF

LANCÉE le 14 mai par Philippe Séguin et François Léotard pour regrouper tous les courants de la droite républicaine et reconstruire l'opposition sur des bases neuves, l'Alliance pour la France avait été *saluée, sur le moment*, comme la première initiative positive du RPR et de l'UDF, un an après la dissolution manquée du printemps 1997. Quelques semaines plus tard, l'opinion publique a tranché. L'Alliance n'apparaît guère que comme *un replâtrage* manqué, et ses dirigeants le savent bien qui ont réduit au strict minimum, samedi 27 juin, à Port-Marly, ce qui devait être la grande fête de lancement de l'Alliance.

Deux sondages réalisés les 15 et 16 mai, au lendemain de l'annonce de leur projet par les présidents du RPR et *l'UDF, témoignaient* déjà d'un sérieux scepticisme. Selon CSA, 35 % des personnes interrogées faisaient confiance à l'Alliance pour proposer un projet et une alternative crédible à l'actuelle majorité de gauche ; 41 % en re*vanche ne faisaient pas confiance* à cette structure et 24 % ne se prononçaient pas. Toutefois, une majorité de sympathisants de la droite (56 % à l'UDF et 62 % au RPR) voulaient quand même y croire.

L'enquête d'Ipsos, au même moment, le confirmait. L'Alliance était accueillie par les Français avec *« indifférence »* (43 %) et *« scepticisme »* (22 %), tandis que 21 % saluaient cette initiative avec *« espoir »*. Même chez les sympathisants du RPR et de l'UDF l'es*poir (43 %) ne l'emportait* que d'extrême justesse sur l'indifférence et le scepticisme (41 %) ; mais les deux tiers d'entre eux, tout de même, croyaient que l'Alliance permettrait de mettre en place un nouveau projet répondant à leurs attentes.

Il n'a pas fallu longtemps pour que les Français, de gauche comme de droite, concluent à l'échec de cette opération. Un sondage de CSA, réalisé le 28 mai, a fait apparaître que moins du quart des personnes interrogées (23 %) pensent qu'avec l'Alliance la droite est *en bonne* voie pour se reconstruire et il ne s'en trouve guère plus de cet avis parmi les sympathisants de droite (36 %). En revanche, 59 % des Français et presque autant chez les électeurs de droite (57 %) concluent, dès ce *moment*, que la droite ne pourra s'en sortir qu'en changeant totalement d'équipes dirigeantes et d'idées. Plus cruel encore, une nette majorité de Français estiment que le RPR et l'UDF ont beaucoup à apprendre de la *gauche sur* la manière d'expliquer sa politique, la capacité à renouveler ses dirigeants et l'organisation d'une majorité « plurielle ».

G. C.

Le SNUI plaide pour une « profonde réforme fiscale »

LE SYNDICAT NATIONAL UNIFIÉ DES IMPÔTS (SNUI), majoritaire dans l'administration fiscale, plaide en faveur d'une *« profonde réforme fiscale »*. Estimant que *« l'impôt sur le revenu doit redevenir un outil de redistribution des richesses »*, il estime qu'*« il faut redonner un sens à sa progressivité, notamment en supprimant ou en limitant fortement les moyens d'y échapper qui sont indûment accordés aux détenteurs des plus hauts revenus »* au travers *« des prélèvements libératoires, de l'avoir fiscal, des exonérations ou réductions d'impôt »*. Pour l'impôt sur la fortune, le SNUI se prononce pour un élargissement de l'assiette aux biens professionnels et aux oeuvres d'art. *« Sans changement de taux*, conclut-il, *cette taxation deviendrait ainsi autre chose qu'un symbole. »*

DÉPÊCHES

■ **VICHY : la ville de Montpellier**, *dirigée par le socialiste Georges Frêche*, aura sa rue de « Vichy » (22 juin 40-6 juin 44), bordant le conseil régional Languedoc-Roussillon, a décidé, vendredi 26 juin, son conseil municipal, malgré la présence d'une délégation de Vichy, conduite par son maire (UDF), Claude Malhuret. Les quarante-neuf élus de gauche ont précisé que le mot « Vichy » serait entouré de guillemets et suivi des deux dates limitant la période. Un élu de droite a voté contre, cinq de ses collègues et un *élu FN s'étant auparavant éclipsés. M. Frêche entend ainsi dénoncer « l'alliance entre le FN et le président de la région, Jacques Blanc »*, exclu de l'UDF.

■ **EUROPE : L'ancien président de la Commission européenne**, Jacques Delors, a critiqué, vendredi 26 juin, sur l'antenne de France-Inter, les « conceptions » européennes de Jacques Chirac et de Lionel Jospin. *« Ce sont des Européens de raison et non pas des Européens de cœur »*, a expliqué M. Delors. *« Ils veulent une Europe forte avec des institutions faibles. Ça ne marchera jamais. »* Ce socialiste a également regretté que la France soit *« le seul pays des Quinze dans lequel, après un conseil européen, le premier ministre ne va pas au Parlement pour expliquer ce qui s'est passé »*.

■ **ALSACE : le conseil régional** d'Alsace a donné son accord de principe pour la construction d'un nouvel hôtel de la région, à Strasbourg, a-t-on appris samedi 27 juin. L'UDF, le RPR, le Mouvement régionaliste d'Alsace et les écologistes, qui totalisent 24 voix, ont approuvé l'affectation de 35 millions de francs pour l'hôtel, dans le cadre du *budget supplémentaire adopté de 986 millions de francs, dont* 150 millions pour les dépenses nouvelles. Les 22 voix du PS et du FN se sont opposées au projet.

JUSTICE La France vient de se doter d'un des instruments les plus aboutis d'Europe en matière de traitement de la délinquance sexuelle. Présenté par la ministre de la justice, ce mécanisme complexe vise à limiter les risques de récidive des condamnés pour affaire de mœurs. ● LES PSYCHIATRES, qui ont accueilli favorablement l'idée d'un suivi socio-judiciaire, insistent sur la difficulté de sa mise en œuvre à cause de l'insuffisance des moyens actuellement accordés pour les soins délivrés en prison. ● LA LOI est également destinée à renforcer la protection des mineurs victimes d'agressions sexuelles. ● UNE ÉTUDE exhaustive du ministère de la justice analyse le parcours pénal de tous les condamnés pour viols ou attentats à la pudeur, de 1984 à 1995. ● A LYON, depuis 1981, un dispensaire propose des thérapies aux délinquants sexuels.

Une loi vise à prévenir les risques de récidive des délinquants sexuels

Adopté le 4 juin par le Parlement, le texte présenté par Elisabeth Guigou instaure un suivi « socio-judiciaire » des condamnés pour affaire de mœurs qui permet leur prise en charge sociale et thérapeutique à la sortie de prison

APRÈS plusieurs années de débats et quelques mois de discussion parlementaire, la France vient de se doter d'un des instruments les plus aboutis d'Europe en matière de traitement de la délinquance sexuelle. Définitivement adoptée par le Parlement, jeudi 4 juin, la loi sur la prévention et la répression des infractions sexuelles instaure un *« suivi socio-judiciaire »* pour les condamnés pour affaires de mœurs. Destiné à prévenir les risques de récidive, ce mécanisme complexe permet une prise en charge sociale et thérapeutique des délinquants sexuels à leur sortie de prison.

Ce texte présenté par la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, est l'aboutissement d'une réflexion entamée au début des années 90. En 1994, la commission sur la récidive présidée par le professeur Marie-Elisabeth Cartier avait proposé au garde des sceaux Pierre Méhaignerie d'imposer aux délinquants sexuels un *« suivi-postpénal »* qui serait à la fois une peine et une mise à l'épreuve. Cette idée avait également été soutenue par le psychiatre et psychanalyste Claude Balier, pionnier en matière de délinquance sexuelle, qui estimait, dans un rapport remis en 1997 à la chancellerie, que *« le recours à une obligation de soins était une nécessité »*. S'appuyant sur ces éléments, le garde des sceaux d'Alain Juppé, Jacques Toubon, avait présenté un projet de loi instituant une peine complémentaire de *« suivi médico-social »* qui n'avait pas eu le temps d'aboutir.

La loi présentée par Elisabeth Guigou reprend en partie le dispositif du projet Toubon. Elle instaure un *« suivi socio-judiciaire »* destinée à empêcher la récidive après la sortie de prison. *« Le suivi socio-judiciaire comporte, pour le condamné, l'obligation de se soumettre, sous le contrôle du juge de l'application des peines et pendant une période déterminée (...) à des mesures de surveillance et d'assistance destinées à prévenir la récidive »*, précise la loi. La durée maximale du suivi, qui est ordonnée par le tribunal, est fixée à dix ans en cas de délit et à vingt ans en cas de crime.



CONTACT AVEC DES MINEURS

Dans le cadre de ce suivi, les juges peuvent interdire aux condamnés d'exercer une profession en contact avec des mineurs ou de paraître en des lieux accueillant des enfants, comme ils peuvent les soumettre, après expertise médicale, à une injonction de soins. Le président du tribunal *« avertit alors le condamné qu'aucun traitement ne pourra être entrepris sans son consentement mais que, s'il refuse »*, il pourra se voir infliger une peine supplémentaire. En *« cas d'inobservation des règles qui lui sont imposées »*, le condamné devra retourner en prison pour une période de deux ans en cas de délit et de cinq ans en cas de crime.

Ni consentement libre ni véritable obligation, l'injonction de soins entre en vigueur à la libération du condamné, mais peut également débuter en détention. Afin d'inciter les agresseurs sexuels à se soigner dès la prison, le juge de l'application des peines (JAP) doit proposer tous les six mois au détenu d'engager une thérapie : si cette démarche aboutit, elle sera prise en compte dans l'octroi d'éventuelles remises de peine. Le JAP peut également décider, au vu de l'évolution du condamné, d'imposer une injonction de soins si elle n'a pas été prévue par le tribunal. Tout ne sera donc pas figé au moment de la condamnation.

SUIVI RÉGULIER

A sa sortie de prison, l'agresseur sexuel sera suivi par un *« médecin traitant »*. Tenu au secret médical, ce psychiatre pourra délivrer des attestations de suivi régulier afin de permettre au condamné de justifier auprès du JAP de l'accomplissement de son injontion de soins. Il ne sera cependant pas en relation directe avec le juge : il sera aidé par un *« médecin coordonnateur »* chargé de *« transmettre au juge de l'application des peines les éléments nécessaires au contrôle de l'injonction de soins »*. Ces dispositions, définies de façon générale par la loi, devraient être précisées par des décrets d'application actuellement en cours de discussion avec les psychiatres du secteur public.

Les psychiatres, qui ont plutôt bien accueilli l'idée d'un suivi socio-judiciaire, soulignent cependant les difficultés de sa mise en œuvre. Aussi élaborée soit-elle, la loi anticipe nettement sur la réalité : hormis quelques précurseurs ayant développé une clinique de la déviance sexuelle, l'immense majorité des psychiatres n'a encore jamais pris en charge d'agresseurs sexuels. Les médecins coordonnateurs comme les médecins traitants risquent donc de faire cruellement défaut. D'autant que les soins psychiatriques délivrés en prison sont eux aussi insuffisants. Basés en maisons d'arrêt, les vingt-six services médico-psychologiques régionaux (SMPR) n'accueillent que des condamnés à de courtes peines. Les établissements pour longues peines ne disposent, eux, que de quelques vacations de psychiatres.

Pour autant, les spécialistes de la délinquance sexuelle se veulent optimistes, faisant le pari que la loi incitera les psychiatres à se lancer dans l'aventure. *« Il y a encore cinq ans la situation était dramatique*, se souvient la psychiatre Sophie Baron-Laforêt, qui dirige l'antenne spécialisée dans la délinquance sexuelle de la maison d'arrêt de Fresnes. *Mais en trois ans, cela a beaucoup changé. Les psychiatres sortent de l'idée que le délinquant sexuel est un pervers inapte à tout traitement. »*

« Les psychiatres s'intéressent de plus en plus à la question, la période de rejet est dépassée, renchérit Michel Dubret, expert près la cour d'appel de Versailles. *Ils sont prêts à y s'atteler, même avec leur peu d'expérience. »*

Reste le manque de moyens, un problème déjà récurrent dans la psychiatrie publique. Pour tous les psychiatres, le suivi socio-judiciaire ne verra le jour que si l'Etat hisse enfin la prise en charge des délinquants sexuels au rang d'un objectif prioritaire.

Cécile Prieur

Renforcer la protection des mineurs victimes

Outre le suivi socio-judiciaire, la loi sur la prévention et la répression des infractions sexuelles comporte une série de dispositions destinées à renforcer la protection des mineurs victimes d'agressions sexuelles. Afin d'éviter la répétition des auditions de mineurs victimes, souvent traumatisantes, les auditions des enfants pourront désormais être enregistrées sur cassette vidéo. L'enfant pourra également être assisté d'un administrateur *ad hoc*, chargé d'assurer sa protection, lorsque ses représentants légaux font défaut. Une expertise médico-psychologique du mineur, destinée à apprécier le préjudice qu'il a subi et à établir le traitement approprié, pourra également être ordonnée.

La nouvelle loi aggrave également les peines encourues pour agressions sexuelles, pour diffusion d'images pornographiques représentant des mineurs et crée un nouveau délit de bizutage. Elle crée enfin un fichier d'empreintes génétiques des condamnés pour délits sexuels qui devrait être mis en place à l'automne.

Pour les viols, le taux de récidive est d'environ 2,5 % sur dix ans

LA PEINE de suivi socio-judiciaire a un objectif majeur : limiter au maximum la récidive des délinquants sexuels. Jusqu'ici mal appréhendée, cette récidive vient de faire l'objet d'une étude exhaustive qui analyse le parcours pénal de tous les condamnés pour viol ou attentat à la pudeur de 1984 à 1995. Nuançant les discours alarmistes sur la question, ce document du ministère de la justice est centré sur les formes les plus graves de la récidive : le viol suivi d'un autre viol, l'attentat à la pudeur suivi d'un nouvel attentat à la pudeur et les attentats à la pudeur suivis de viol, qui constituent des formes de « récidive aggravée ».

Parmi les 530 condamnés pour viol en 1984, 10 ont à nouveau été condamnés pour le même crime dans les onze années qui ont suivi, soit un taux de récidive de 1,9 %. De la même façon, 14 des 599 condamnés pour viol en 1985 ont récidivé dans les dix années suivantes, soit un taux de 2,3 %. De ces taux divergents d'année en année, l'étude a défini une fourchette probable pour les récidives de viol qui s'établit *« entre 2,5 % et 4 % selon les années avec une concentration sur la borne 2,5 % »* au bout d'une dizaine d'années. *« De tels taux relativisent l'idée selon laquelle la plupart des violeurs récidivent après leur libération*, souligne la statisticienne Carine Burricand. *Toutefois, compte tenu du volume annuel élevé des condamnations pour crimes sexuels, les récidives restent trop nombreuses. »* Depuis dix ans, le nombre de condamnations pour viol a en effet doublé, passant de 530 en 1984 à 1 050 en 1995.

ATTENTATS À LA PUDEUR

Les taux de récidive des auteurs d'attentats à la pudeur (agressions et atteintes sexuelles) sont, eux, nettement plus élevés. Compris dans une fourchette de 8,5 à 10 % au bout d'une dizaine d'années, la récidive des attentats à la pudeur est près de trois fois plus fréquente que celle du viol. *« Comme, aujourd'hui, près de 4 000 personnes sont condamnées chaque année pour un attentat à la pudeur, on pourrait pronostiquer, en appliquant les taux précédents, que 350 à 400 d'entre elles seraient susceptibles de récidiver dans les années suivant leur condamnation. »*

L'étude s'est également penchée sur les délais de la récidive, qui intervient en général assez rapidement après la sortie de prison. Parmi les violeurs récidivistes, 47 % ont réitéré moins d'un an après leur libération, 28 % dans les trois ans et 25 % seulement au-delà de trois ans. En matière d'attentat à la pudeur, la récidive se produit quasiment dans les mêmes délais. En revanche, le passage d'un attentat à la pudeur à un viol semble se faire moins rapidement : parmi les récidivistes avec aggravation, seuls 21 % ont commis un viol dans un délai de moins d'un an contre 43 % au-delà de trois ans.

Enfin, l'analyse des peines prononcées lors de la première condamnation montre que plus l'infraction est grave, et donc plus lourdement sanctionnée, plus le risque de récidive est important. Sur l'ensemble des 2 910 condamnés pour viol entre 1984 et 1988, l'étude observe que la récidive est plus fréquente pour les condamnés à une peine de réclusion criminelle (2,8 %) que pour les condamnés à une peine d'emprisonnement (1,8 %). *« Cela pourrait traduire une bonne évaluation de la dangerosité des individus de la part des cours d'assises »*, note l'étude. Surtout, cela semble plaider pour une prise en charge sociale et thérapeutique des condamnés afin de prévenir au maximum la récidive.

C. P.

Objectif : ramener les criminels sexuels « dans le camp des hommes »

LYON
de notre envoyée spéciale

De ses années comme enseignant en histoire-géographie, Antoine a gardé une élocution soignée et un croise-décroisé de mains qui appuie le propos. *« Le combat n'est jamais terminé*, pose-t-il d'emblée. *Toute ma vie, je suivrai une thérapie. »* A trente-neuf ans, il vient de passer presque six années en prison pour *« une histoire de mœurs extrêmement grave »*. *« Criminelle, même »*, reconnait-il, puisqu'elle l'a conduit aux assises. Un petit garçon de cinq ans, enlevé en pleine rue, parfaitement inconnu, à qui il a imposé une fellation.

REPORTAGE

« J'ai eu de la chance. Dès la maison d'arrêt, j'ai pu suivre une psychothérapie »

Les mots, peu à peu, tombent. *« J'ai eu de la chance. Dès la maison d'arrêt, j'ai pu suivre une psychothérapie. »* Avant, jamais il n'avait eu le courage d'évoquer les fantasmes pédophiliques qui le taraudaient. *« Ces choses sont tellement, tellement, tellement difficiles à s'avouer à soi-même qu'il faut un regard extérieur pour comprendre. »* Comprendre, par exemple, qu'il a fait subir à cet enfant l'agression sexuelle dont lui-même avait été victime au sein de sa famille. *« Un cas sorti d'un manuel de psychiatrie*, lance-t-il, caustique. *Le pire, c'est que je les avais lus, tous ces livres. On s'imagine que connaître les mécanismes suffit à s'en protéger ! »*

En mars 1997, Antoine a été libéré sous réserve d'être suivi par un psychiatre et de recevoir toutes les quatres semaines une injection d'un médicament inhibiteur de la libido. Il commence alors à fréquenter le dispensaire psychiatrique que dirige, à Lyon, le docteur Pierre Lamothe. Malgré une levée d'écrou définitive, un an plus tard, il continue aujourd'hui à venir *« régulièrement et volontairement »*. Six années après les faits, il cherche toujours à comprendre le pourquoi de son passage à l'acte. *« Seuls la psychothérapie et les médicaments me permettent de ne plus avoir peur de moi-même*, avoue-t-il. *Ce sont des garde-fous qui empêchent les fantasmes de déborder. C'est peut-être le silence qui m'a fait passer à l'acte. La parole est libératoire. »*

Depuis 1981, le dispensaire animé par les mêmes psychiatres et psychologues hospitaliers que ceux qui officient à la maison d'arrêt de Lyon et au centre de détention de Saint-Quentin-Fallavier donne cette parole aux déviants sexuels. Certains, à l'instar des détenus bénéficiant de mesures de libération conditionnelle ou des sursitaires, sont dans l'obligation de se soigner, d'autres décident librement de consulter, comme Antoine ou comme d'autres qui n'ont encore jamais eu affaire à la justice.

Le lieu est anodin, au cœur d'une des artères les plus commerçantes de Lyon. Surtout, il est ouvert à tous types de patients. *« Je ne suis pas favorable à des antennes spécialisées pour délinquants sexuels*, affirme le docteur Lamothe. *La mixité permet de travailler sur le respect de l'autre. »* Aux délinquants sexuels sont proposés des thérapies individuelles et des groupes de relaxation, où ils sont mis *« à l'écoute de leur corps »*. Il s'agit de *« les ramener dans le camp des hommes »*, ce qui est chose possible, plaide Pierre Lamothe. *« Il y a quantité de pédophiles guéris, car ils ne sont pas toujours fixés sur leur choix d'objet sexuel*, ajoute-t-il. *Des mutations sont possibles. »* D'où l'utilité du suivi post-carcéral, que le psychiatre appelait de ses vœux : *« Le suivi est un sas. En sortant, les détenus passent d'un cadre très serré à l'ouverture totale et ils sont déboussolés. C'est trop d'excitations d'un coup. »*

« DEMANDE UTILITAIRE »

Sachant que le non-respect de l'obligation de soins les ramènerait en détention, les déviants sexuels posent aux médecins un *« challenge »*, selon le docteur Lamothe : celui d'une *« demande utilitaire »*, qu'il appartiendra au praticien de transformer en relation thérapeutique vraie. *« Pour 90 % des patients, le cadre obligatoire peut induire la demande de soins simplement parce qu'ils souffrent et qu'ils finissent par découvrir le plaisir de la parole. Lorsque le médecin leur demande : "Qu'est-ce-qu'on vous a fait, à vous, pour que vous soyez comme ça ?", c'est souvent la première fois qu'on s'adresse à eux comme à quelqu'un qui a souffert. Or ils ont tous subi des violences, même symboliques, étant enfants. »*

Bien plus sceptique sur l'efficacité de l'injonction de soins, Antoine assure qu'il *« prendrait mal »* de se voir imposer de venir consulter. *« Je ne serais plus un homme libre »*, dit-il. Denise Geoffrey, psychiatre au centre, nuance elle aussi l'impact de la loi : *« Dans 5 % des cas que je vois, souvent les plus graves, je me contente de faire des rappels de la loi, de redonner des éléments de réalité sans aucun effet thérapeutique. Ces patients là viendront dire bonjour au psychiatre, c'est tout. »*

Autre obstacle, l'accès peu aisé aux soins psychiatriques dans bon nombre de prisons, alors que *« ceux qui ont commencé le "travail" en détention ne vivent pas l'obligation de soins comme une ingérence*, note Michelle Tassan, *mais comme une aide, un étayage. Les autres, eux, sont fuyants »*.

Encore faudra-t-il gérer l'afflux de patients, s'inquiète le docteur Lamothe, qui a d'ores et déjà prévu de recenser les psychologues et psychiatres volontaires dans la région. *« Pour l'instant, il y a bien peu de psychiatres spécialisés. Or il faut avoir des heures de vol... N'être ni effrayés ni fascinés. Ces patients font peur, car ils impliquent des thérapies longues, où l'on est vite manipulé. »* Les médecins volontaires devront jongler avec le secret médical, accepter par ailleurs le risque de se voir imputer les récidives. *« Il ne faudra pas demander au thérapeute de mettre à l'abri de la récidive. On ne le sera jamais, à moins de les enchaîner. »* Dutroux était en soins, rappelle dans un demi-sourire Pierre Lamothe.

Pascale Krémer

Le déroulement du baccalauréat et du brevet des collèges a connu quelques aléas

Des couacs sous forme d'enveloppe ouverte par erreur ou de sujet déjà donné l'an passé

Le seul candidat aveugle au baccalauréat, à qui l'on a confié, en braille mais prématurément, le sujet d'anglais, a dû dormir dans l'appartement du proviseur de l'établissement où il passait l'épreuve, pour prévenir tout risque de fuite. Moins anecdotique et plus grave, les candidats à l'épreuve anticipée de français ont, eux, étudié un texte déjà donné l'an dernier dans l'académie de la Réunion.

LE DÉROULEMENT du baccalauréat comporte toujours quelques aléas de gravité variable. La session 1998 n'a pas échappé à la règle, bien qu'elle n'ait pas atteint les sommets de 1995, et a livré en prime l'une des histoires les plus originales que l'on ait jamais entendues sur le sujet. Mercredi 17 juin, un candidat aveugle de l'académie d'Aix-Marseille, le seul sur le territoire national, devait composer sur l'une des épreuves, transcrite en braille, qui n'était pas l'anglais. Mais c'est cette enveloppe que l'on a ouvert par erreur. Et le candidat a travaillé toute la matinée sur le texte d'anglais que plus de 300 000 de ses condisciples devaient découvrir le lendemain matin.

Immédiatement prévenu, le directeur des enseignements scolaires, Bernard Toulemonde, a adopté une mesure qui, pour être de bon sens, n'en était pas moins audacieuse. Plutôt que de faire acheminer des sujets de secours dans quelques milliers de centres d'examen – c'était le risque de cette session à épreuves nationales –, M. Toulemonde a demandé au proviseur du lycée dans lequel s'était déroulée l'épreuve de garder le candidat avec lui, afin de prévenir toute fuite. Pour atténuer la rigueur de cette mise au secret, la famille du candidat l'a rejoint peu après et tout le monde a passé la nuit... chez le proviseur. Quand il le faut, l'éducation nationale sait faire preuve d'hospitalité ! Et d'imagination.

Ce n'est pas toujours le cas des inspecteurs généraux qui choisissent les sujets du baccalauréat. Ces derniers ont tant aimé le *« texte argumentatif »* proposé en 1997 dans l'académie de la Réunion pour l'épreuve anticipée de français qu'ils l'ont reproposé cette année aux candidats des séries générales sur tout le territoire métropolitain. De leur côté, les éditions Nathan l'avaient tant apprécié qu'elles l'ont fait figurer dans leurs annales.

Bon nombre de petits chanceux avaient donc étudié en classe ce texte de Fontenelle tiré des *Entretiens sur la pluralité des mondes* (1686), ou en avaient lu le corrigé dans leurs annales préférées. Un syndicat d'enseignants, le Snalc (Syndicat national des lycées et collèges) s'en est ému et dénonce *« la légèreté qui a présidé au choix de ce sujet national »*. Quelques professeurs rebelles du Calvados ont même écrit au recteur de l'académie de Caen, Maryse Quéré, qu'ils ne corrigeraient aucune copie, en guise de protestation. Mais *« puisque le ministre de l'éducation nationale n'*[avait] *pas décidé d'annuler l'épreuve »*, le recteur a prié les enseignants par retour de courrier d'assurer leur rôle de correcteur.

Sans doute conquis comme leurs collègues de lettres par le bon précepte *Bis repetita placent*, les inspecteurs d'espagnol l'ont également appliqué au baccalauréat technologique et professionnel. Le même texte d'espagnol a été proposé le matin aux candidats du « bac techno » et l'après-midi à ceux du « bac pro ». On n'en avait peut-être pas trouvé d'autre.

Les philosophes ont eu plus de goût, que les puristes se rassurent. Certains d'entre eux s'étonnaient que l'on ait pu donner pour l'épreuve de philo de la série S un texte signé d'Aristote dont l'authenticité est discutée dans la communauté savante. Pierre Aubenque, spécialiste incontesté de la pensée aristotélicienne, indique que ce texte sur l'*alter ego* fait partie de l'« Aristote perdu », identifié par fragments ou écrit par ses disciples après sa mort. *« Ce n'est pas une grossière erreur de l'avoir donné à des candidats au bac. Même si Aristote n'a pas écrit ce texte, il en a développé l'idée ailleurs, dans une rhétorique parfois moins bonne »*, explique-t-il. Ouf.

FAUTE D'ORTHOGRAPHE

Certains candidats au BTS ont eu moins de chance. Le sujet qui leur était proposé dans une discipline technique comportait trois erreurs. Ils en ont été informés au fur et à mesure de l'épreuve, jusqu'à 11 h 58, deux minutes avant le moment fatidique du ramassage des copies. On leur a accordé alors une heure de plus pour composer. Tant pis pour ceux qui étaient déjà partis faute d'avoir tout compris.

Quant aux candidats du brevet des collèges, ils ont passé cette année un excellent galop d'essai en matière de couacs. Des élèves de troisième dans l'académie de Paris ont failli tomber de leur chaise en lisant le sujet de français : une vilaine faute d'orthographe y figurait ! On demandait de rédiger *« un article de journal »* : *« Votre récit, vos descriptions, outre qu'ils informeront le lecteur, leur* [sic] *donneront à réfléchir sur la lâcheté et le courage des êtres humains. »* Les collégiens des académies méditerranéennes (Aix-Marseille, Montpellier et Nice) devront repasser lundi 29 juin leur épreuve d'histoire et géographie, en raison de l'ouverture prématurée d'une enveloppe de sujets. Les recteurs des académies de Toulouse et de Corse ont en revanche jugé que les risques de fuite avaient été minimes et qu'il ne s'agissait pas d'un concours. Les élèves de ces académies ne retourneront donc pas au collège lundi. Quant aux autres, auxquels on avait dit qu'il était inutile de revenir le 29 juin, car les livres étaient rendus, les conseils de classe passés et les professeurs disparus pour cause de correction, ils en seront pour leurs frais. Les absents à l'épreuve auront zéro. Et le sentiment d'une copieuse injustice.

Béatrice Gurrey

Réclusion criminelle pour les deux meurtriers néo-nazis de Bordeaux

LA COUR D'ASSISES de la Gironde a condamné, vendredi 26 juin, Vincent Parera et Philippe Vigneaud, deux anciens militants néonazis, jugés depuis le 22 juin pour le meurtre d'un garagiste bordelais et l'agression d'un médecin toulousain, en 1995 (*Le Monde* du 27 juin). Le premier s'est vu infliger une peine de vingt ans de réclusion criminelle. Le second a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, assortie d'une peine de sûreté de vingt-deux ans.

Les deux hommes, anciens membres du Parti nationaliste français et européen (PNFE), puis du Front national, avaient choisi leurs victimes en fonction de leurs patronymes, à consonances juive et asiatique. Philippe Vigneaud, qui a nié l'ensemble des faits, a en outre été reconnu coupable de l'assassinat d'un jeune homme de Montpellier, qu'il avait tué, toujours en 1995, pour prendre son identité. Dans son réquisitoire, l'avocat général, Marc Robert, avait stigmatisé l'obsession de *« la suprématie de la race blanche »* des deux meurtriers, les estimant *« dangereux pour la société »*. – *(Corresp.)*

Nouvelles interpellations en Corse dans les milieux agricoles

DEUX AGRICULTEURS nationalistes corses sont actuellement visés par une information judiciaire liée à l'assassinat du préfet Claude Erignac. Gérard Serpentini a été mis en examen et écroué, vendredi 26 juin, par le juge d'instruction parisien Laurence Le Vert pour *« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »*. Il est soupçonné d'avoir participé à des opérations d'intimidation à l'encontre de M. Erignac dans le cadre d'actions syndicales agricoles.

Mathieu Filidori, dont le nom figurait parmi les bénéficiaires de prêts abusifs consentis par la caisse régionale du Crédit agricole de Corse, est également suspecté d'avoir contribué aux manœuvres de déstabilisation ayant précédé le meurtre du préfet Erignac. Son placement éventuel en détention provisoire sera décidé par le juge, mardi 30 juin, à l'issue d'un débat contradictoire. Si la piste des milieux agricoles semble toujours privilégiée par les enquêteurs, depuis l'interpellation de Marcel Lorenzoni (*Le Monde* du 11 février), aucun élément déterminant ne semble avoir été découvert à ce jour pour identifier les assassins du préfet.

M. Chevènement émet des réserves sur le concert de Jean-Michel Jarre prévu pour le 14 juillet

À UN PEU PLUS de deux semaines du 14 juillet, le concert géant de Jean-Michel Jarre annoncé par le maire de Paris, Jean Tiberi, est assez mal parti. Devant une centaine de journalistes de la presse française et internationale, conviés le 25 juin à l'Hôtel de Ville, les deux hommes avaient présenté cette *« nuit électronique »* qui devait célébrer, au soir de la fête nationale et sur le Champ de Mars, la fin du Mondial. Cette annonce en fanfare a dû siffler aux oreilles du préfet de police de Paris : Philippe Massoni venait d'exprimer sa *« réserve »*, le 22 juin lors du Conseil de Paris, face aux problèmes de sécurité posés par le spectacle du compositeur fétiche des maires successifs de la Ville, Jacques Chirac et Jean Tiberi. *« Dans l'attente du dossier technique »* promis par la mairie, le préfet s'était alors déclaré dans l'impossibilité d'apprécier *« les forces de renfort nécessaires »* à la sécurité d'une manifestation *« pouvant rassembler jusqu'à un million de spectateurs »*.

Le bras de fer implique désormais le ministre de l'intérieur, dont dépend l'affectation des forces mobiles de sécurité sur l'ensemble du territoire. Par une lettre adressée vendredi 26 juin au maire de Paris, Jean-Pierre Chevènement a appuyé la démarche de M. Massoni, rendant plus hypothétique la manifestation prévue par la mairie : *« Le préfet de police m'a rendu compte qu'il ne disposait pas, à ce jour, des dossiers techniques relatifs tant au feu d'artifice du 14 juillet qu'au concert de Jean-Michel Jarre, nécessaires à l'examen par ses services des mesures de sécurité devant être adoptées pour ce type de manifestations, en dépit des demandes qui ont été adressées en ce sens à vos services. »* Alors que les membres des CRS et de la gendarmerie mobile ont été mis à rude épeuve par le Mondial et qu'ils ont droit à des repos, avant d'être à nouveau mobilisés par des événements comme le Tour de France, *« la disponibilité des forces mobiles, indispensables pour permettre le déroulement de ces manifestations le 14 juillet, ne saurait être acquise »*, a souligné le ministre. Les villes de villégiature attendent en outre leurs renforts saisonniers en effectifs et *« le report, ne fût-ce que de quelques jours, de la prise en charge de telles missions ne manquerait pas de susciter de vives réactions de la part des élus et des populations concernées »*.

« INITIATIVE PRÉCIPITÉE »

A ces arguments techniques, et compte tenu des batailles déchirant le RPR, le groupe PARIS, présidé par Jacques Toubon, a ajouté des considérations plus polémiques. *« L'initiative précipitée »* de M. Tiberi ferait courir *« un danger extrême »* à cause du *« désœuvrement »* des hooligans restés à Paris, deux jours après la fin du Mondial, et serait surtout destinée *« à consoler les Parisiens de leur déception consécutive à la fête des géants »*. A quoi M. Tiberi a répondu : *« La Coupe du monde sera derrière nous le 14 juillet, il n'y a donc aucune raison objective pour s'opposer à ce genre de concert. »*

Le rappel à l'ordre du ministre, qui invite le maire *« à transmettre les dossiers techniques afférents* (...) *dans les meilleurs délais possibles au préfet de police »*, sera-t-il entendu ? Vendredi 26 juin en soirée, la préfecture n'avait reçu, en guise de dossier technique, qu'une *« simple lettre d'intention »* envoyée par l'organisateur du spectacle, Jean-Claude Camus, producteur habituel de Johnny Hallyday et signataire de la liste de soutien au candidat Jacques Chirac en 1995. Dans l'attente d'éléments plus complets, personne ne sait vraiment, à ce jour, ce qu'il adviendra de la *« nuit électronique »* du 14 juillet.

Erich Inciyan

6 VOYAGE INDISCRET AU CŒUR DE L'ÉTAT

La faillite en 2010 ?

Sous les coups de boutoir du marché, l'Etat est poussé à se comporter comme un agent économique ordinaire. Il tarde à le faire, parce que ses experts financiers savent qu'à ce compte l'accumulation des dettes – retraites des fonctionnaires et des agents des services publics ouverts au capital privé, « sinistres » du type Crédit lyonnais, endettement des autoroutes, etc. – aboutirait à un dépôt de bilan

IL est des histoires qui ont été si souvent racontées que l'on pense en avoir percé tous les mystères. Il en va ainsi de cette sombre affaire dite de la « soulte » de France Télécom. A première vue, ce n'est jamais que l'un des innombrables tours de passe-passe budgétaires qui ont fleuri au cours de ces dernières années dans les cerveaux très imaginatifs des hauts fonctionnaires de la direction du budget, quand la mission leur est confiée, tantôt par un gouvernement de gauche, tantôt par un gouvernement de droite, de « boucler » un projet de loi de finances *a priori* infaisable.

Quand, durant le printemps 1996, le gouvernement d'Alain Juppé s'est mis à préparer le projet de budget pour l'année suivante, celui de 1997, les experts de Bercy se sont, en effet, vite rendu compte que la France était menacée d'une véritable catastrophe. Alors qu'à la fin de cette année 1997, elle devait impérativement abaisser ses déficits à 3 % du produit intérieur brut (PIB) pour être au rendez-vous de Maastricht, il était clair qu'il manquerait une bonne quarantaine de milliards de francs pour boucler l'exercice, de telle sorte qu'il soit en conformité avec les sacro-saints critères de convergence.

C'est alors que les « crânes d'oeuf » de Bercy ont fait cette trouvaille. Ils ont eu l'idée biscornue de monter une « tuyauterie » entre les comptes de France Télécom et ceux de l'Etat, l'établissement public versant une soulte de 37,5 milliards de francs à l'Etat, et ce dernier prenant à sa charge, en contrepartie, le paiement des retraites des agents de la société. Une opération un peu tirée par les cheveux, mais qui a très opportunément permis au gouvernement d'abaisser ses déficits publics de 0,45 point de PIB. Sans cela, la France ne se serait pas qualifiée pour l'euro.

Voilà donc ce que l'on a retenu de l'épisode : une astuce pour que la France ne rate pas le départ du train de l'euro. Dans cette affaire, il y a, pourtant, un autre versant, autrement plus important. Un versant sur lequel on rencontre une question rarement évoquée, mais qui, dans les prochaines années, pourrait devenir explosive : s'il ne modifie pas ses règles de fonctionnement, l'Etat ne risque-t-il pas de connaître prochainement une crise financière majeure ?

DANS le « deal » entre France Télécom et l'Etat, on a surtout retenu les 37,5 milliards de francs que la première apportait très opportunément au second. On s'est assez peu intéressé à la contrepartie : la prise en charge des retraites des agents de France Télécom par l'Etat. Or, cette contrepartie constitue une véritable « bombe » budgetaire : l'Etat va devoir payer les retraites des agents des télécommunications sur les trente ou quarante ans qui viennent, pour un montant évalué, par un rapport de la commission des finances de l'Assemblée nationale, à 251 milliards de francs. Sur ce montant, France Télécom a donc apporté une « soulte » de 37,5 milliards de francs, à laquelle s'ajoutera une contribution employeur, versée annuellement, pour un montant qui devrait permettre de couvrir 99 milliards de francs de charges de retraites actualisées. Au total, la charge transférée sur le budget de l'Etat atteindra donc la somme fabuleuse de 114,5 milliards de francs actualisés.

Comment sera-t-elle financée ? Qui paiera : les contribuables d'aujourd'hui ou bien ceux de demain ? Questions sans objet : l'Etat, qui par définition est toujours solvable, verra plus tard... Ainsi le veut le principe intangible de l'« annualité » budgétaire : provisionner plusieurs années, voire plusieurs décennies à l'avance des charges, même inéluctables, reviendrait à préjuger du choix des électeurs et des décisions du législateur, dont l'une des principales prérogatives est le vote, chaque année, du budget. Ce serait donc contrevenir à un principe démocratique essentiel, garanti par la Constitution et traduit dans la loi organique de 1959 sur les finances publiques.

Le budget de la France est, en effet, par construction, assez proche de la trésorerie d'une épicerie de village, tout juste un peu plus sophistiquée. C'est une comptabilité de caisse, avec des entrées (les recettes) et des sorties (les dépenses), mais rien de plus. Rien à voir, donc, avec le bilan d'une entreprise. « *Cela peut paraître surréaliste, à l'approche du XXIe siècle, mais c'est ainsi : l'Etat ne sait que très approximativement ce qu'il possède et n'a aucune idée de la valeur de ces biens ; il n'a pas la moindre idée du coût de ses services ; il se soucie encore moins de mettre de l'argent de côté, même quand il sait qu'il a devant lui des charges financières incontournables ; et il ignore tout des pratiques d'amortissement, en vigueur dans le secteur privé. Bref, les comptables de l'Etat méconnaissent totalement ce qu'est un bilan : il n'y a aucun moyen de connaître l'actif et le passif de l'entreprise "France". Il n'y a ni provisions, ni immobilisations...* », admet un haut fonctionnaire de Bercy.

Dans le « deal » entre France Télécom et l'Etat, on a surtout retenu les 37,5 milliards de francs que la première apportait très opportunément au second. On s'est peu intéressé à la contrepartie : la prise en charge des retraites des agents de France Télécom par l'Etat

S'il fallait faire ainsi le décompte de la valeur du patrimoine public, sait-on à combien il conviendrait de « valoriser » le réseau routier ? Et sur quelle période faudrait-il prendre en compte l'amortissement : sur vingt, trente ou quarante ans ? Ce sont des thématiques qui sont totalement étrangères à la comptabilité publique. Pour illustrer cette bizarrerie, le directeur du budget, Christophe Blanchard-Dignac, aime à citer l'exemple de la loi de finances pour 1996 : cette année-là, il avait fallu renouveler la flotte d'hélicoptères de la protection civile, ce qui a pesé à hauteur de 1 milliard de francs sur les comptes publics, alors que, si les appareils avaient été amortis, il y aurait eu de l'argent en réserve, et l'opération aurait été quasi neutre pour le budget de l'Etat.

Dans le petit microcosme de Bercy, l'affaire de la « soulte » de France Télécom a agi comme un révélateur. On s'est pris à penser que des bombes à retardement de ce genre-là, il y en a d'autres, beaucoup d'autres, et qu'il serait peut-être temps d'en faire le recensement... Pire : ces bombes risquent, au moins pour certaines d'entre elles, d'exploser beaucoup plus vite qu'on ne le pense. Et puis, surtout, il y a une dernière raison, qui risque de bousculer les règles anciennes de fonctionnement du budget. Une raison qui tient aux effets de la mondialisation et de la déréglementation, et que cette affaire de « soulte » révèle également.

Le débat entre ceux qui défendent le rôle traditionnel de l'Etat, estimant qu'il obéit à des regles propres et ne peut s'appliquer simplement celles des marchés, et ceux qui, partisans du libéralisme, préconisent une adaptation des procédures publiques pour qu'elles tiennent mieux compte des impératifs de compétitivité, est, de fait, ancien. La controverse scolastique entre les partisans du vieux principe de l'annualité budgétaire et ceux qui souhaiteraient que l'Etat dispose d'un bilan, au même titre qu'une banale entreprise, aurait pu se poursuivre durant des lustres, sans que rien change.

Mais, précisément, quelque chose a changé. Et ce « quelque chose » risque d'avoir des effets boules de neige, modifiant très profondément la place de l'Etat dans l'économie. C'est, en effet, ce que révèle aussi l'affaire France Télécom. « *A cause d'évolutions irréversibles liées à l'ouverture à la concurrence et à un mouvement mondial de déréglementation,* explique un membre de la direction du Trésor, *le gouvernement a été contraint, même s'il ne l'a pas avoué de but en blanc, d'ouvrir le capital de l'entreprise. Comme à chaque fois que l'on fait appel au marché, il a donc fallu avoir recours à des experts-comptables pour qu'ils certifient ses comptes.* » Or, bien évidemment, ceux-ci auraient refusé de le faire sans qu'apparaisse, d'une manière ou d'une autre, dans les comptes de l'entreprise, cette charge extraordinaire de 251 milliards de francs de retraites. Pour l'Etat, accepter qu'une telle somme figure au bilan de l'entreprise, dont la valeur est à peine supérieure – aux alentours de 300 milliards de francs – était tout autant inconcevable : la mise sur le marché serait devenue *de facto* impossible, à moins de brader l'entreprise.

C'est donc la véritable origine de la « soulte » : puisque la privatisation partielle se passe bien, l'Etat n'a pas eu d'autre solution que de délester France Télécom de ce boulet des retraites et de le prendre à sa charge. En quelque sorte, on a appliqué à l'entreprise un vieux principe libéral : les pertes ont été « socialisées », et les profits à venir ont connu un début de privatisation. De l'aveu du directeur financier d'une grande entreprise publique, « *cette décision est donc symptomatique d'une évolution qui risque de s'accélérer au fil des ans* ». « *De plus en plus,* dit-il, *les marchés financiers exigent de l'Etat les règles de transparence habituelles qui prévalent pour les entreprises.* » En quelque sorte, sous les coups de boutoir du marché, l'Etat est de plus en plus convié, en même temps qu'il réduit ses déficits, à faire la clarté dans ses comptes et à ne plus user de ses tours de passe-passe habituels.

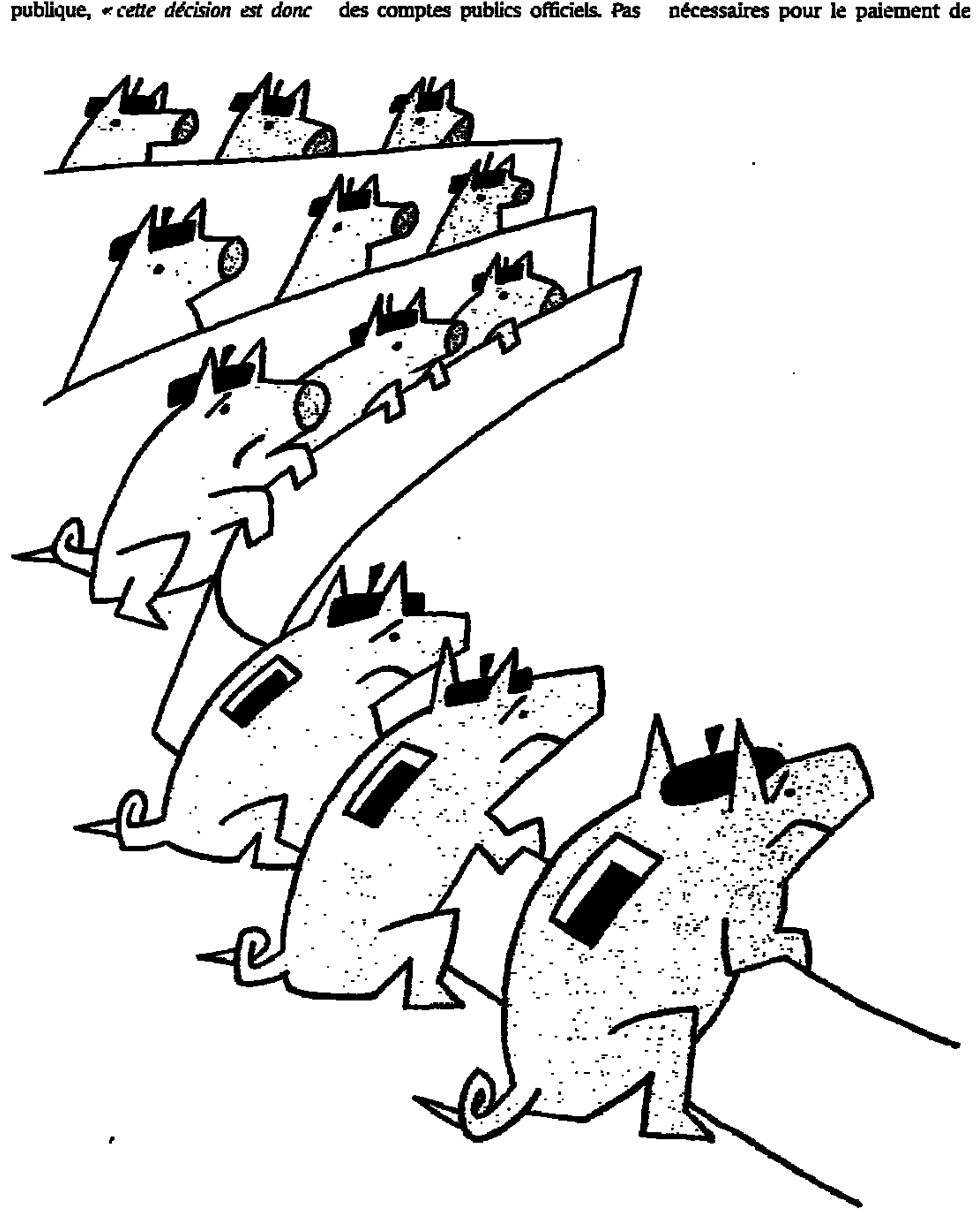
En clair, la question explosive du bilan de l'Etat, toujours caché, toujours mystérieux, est devenue une question d'actualité. Quand, en 1996, Jean Arthuis a demandé à l'agent comptable central du Trésor, Jean-Jacques François, d'engager une réflexion sur la comptabilité patrimoniale de l'Etat, tout le monde a cru qu'il ne s'agissait que de la lubie d'un ministre des finances, lui-même ancien expert-comptable. En fait, il y a beaucoup plus que cela. Dans de nombreux pays développés, le débat émerge, et les experts en finances publiques se passionnent pour la Nouvelle-Zélande, pays qui joue les précurseurs en matière de comptabilité patrimoniale : le gouvernement y publie, chaque année, un véritable bilan de l'Etat, avec actif, passif, immobilisations et provisions. Le management national rend ainsi, régulièrement, des comptes à ses citoyens-actionnaires...

Quel serait, en France, le véritable « bilan » de l'Etat, dont un élément caché – un parmi de nombreux autres – a fini par apparaître au grand jour quand il s'est résolu à vendre une partie du capital de France Télécom ? Il est, en fait, impossible de le savoir. Aussi surprenant que cela puisse paraître, à chaque alternance, les nouveaux gouvernements ont pris l'habitude de commander un « audit » de la gestion de l'équipe précédente, mais, même quand le travail est parfaitement mené – ce fut le cas en 1997, sinon en 1993 –, les experts ne révèlent rien qu'on ne savait déjà, car le mandat qui leur est confié est, en quelque sorte, de faire le point sur « l'exécution » de la loi de finances. C'est-à-dire de parler des comptes publics officiels. Pas des comptes réels, autrement plus inquiétants, mais dissimulés.

Par la force de l'habitude, le gouvernement de Lionel Jospin, au lendemain de la dissolution, a donné instruction à M. François de poursuivre sa mission, mais en la recentrant sur les règles de la comptabilité publique, sans chercher à dresser la liste des risques financiers majeurs auxquels la France pourrait être exposée à moyen et long termes. La raison de cette soudaine prudence ne manque pas d'intérêt. Le gouvernement sait que ces risques financiers majeurs, ce que l'on pourrait appeler, par abus de langage, le « hors-bilan » de l'Etat – « *le hors-bilan d'un bilan qui n'existe pas* », rectifie Pierre Joxe, premier président de la Cour des comptes –, ne pourront pas éternellement rester cachés. Le cas de France Télécom fera forcément exemple. Mais on murmure, au ministère des finances, que la direction du Trésor s'est inquiétée qu'à l'approche du lancement de la monnaie unique, la France puisse soudain être plus transparente que ses grands voisins. « *Regardez l'Allemagne,* observe-t-on à Bercy : *elle masque, par exemple, une partie de sa dette en la faisant porter par les Länder.* » Le gouvernement a donc finalement décidé qu'il était urgent... d'attendre ! Les travaux de M. François resteront secrets.

CE « hors-bilan » de l'Etat, il est cependant possible de l'esquisser à grands traits. D'ailleurs, depuis plus d'un an, beaucoup d'experts travaillent sur le sujet : ceux de la direction du budget, évidemment, mais aussi les magistrats de la Cour des comptes qui, sous la férule de M. Joxe, sont conscients des risques qui se profilent.

Au premier chef, il y a le coût des retraites des fonctionnaires et de tous les régimes spéciaux qui vont, très prochainement, être pris dans des turbulences identiques à celles de France Télécom. Dans ce cas, l'Etat ne tient aucun compte du danger budgétaire, que l'on sait imminent. Année après année, il puise dans le budget les sommes nécessaires pour le paiement de





retraites de l'exercice concerné, mais ne fait aucune provision pour les risques à venir. C'est la contrepartie du principe démocratique de l'annualité budgétaire : l'Etat pilote à échéance d'un an ; au-delà, il est aveugle. Or, cette cécité risque de conduire à une véritable catastrophe budgétaire : selon des estimations confidentielles, qui circulent à Bercy, *« le coût des retraites pour les seuls fonctionnaires, si les règles actuelles de liquidation sont maintenues, devrait augmenter, en suivant des marches d'escalier, de 15 milliards de francs par an, à partir de l'an 2005, pour atteindre un surcoût de près de 100 milliards de francs annuels à l'horizon 2015 »*, confie un spécialiste, forcément anonyme.

On en connaît les raisons. Compte tenu des évolutions démographiques prévisibles, le nombre des actifs, au mieux, restera stable, tandis que celui des retraités va considérablement augmenter à partir de 2005. Commandé par le gouvernement d'Alain Juppé, un rapport du commissariat général du plan, élaboré par Raoul Briet, apportait des indications concordantes : il suggérait que le coût des retraites, pour les fonctionnaires de l'Etat, pourrait passer de 108 milliards de francs (francs 1995) en 1995 à 153 milliards de francs en 2005, puis 226 milliards de francs en 2015. A des degrés divers, tous les régimes spéciaux de retraite sont concernés par des évolutions aussi périlleuses.

La dette sociale de l'Etat – puisque c'est lui, au dernier chef, qui est le garant de ces risques – apparaît donc comme le premier élément d'un hors-bilan proprement calamiteux. Un hors-bilan qu'il faudra bien prendre en compte, dans le budget, à partir de 2005 pour les fonctionnaires et, pour les agents des services publics, au gré des avancées prochaines de l'ouverture à la concurrence. Au total, la dette viagère de l'Etat pourrait, selon certaines estimations confidentielles, être de l'ordre de 8 000 à 10 000 milliards de francs, dont pas le moindre centime n'est provisionné. A titre d'indication, c'est presque autant, sinon légèrement plus, que la production nationale d'une année en France.

LES sinistres du secteur public financier constituent un deuxième élément préoccupant de ce hors-bilan. Et, là encore, les ingrédients sont les mêmes : si le Crédit lyonnais, le GAN, le Comptoir des entrepreneurs ou, encore, le Crédit foncier se sont, tour à tour, noyés, au cours de ces dernières années, dans des pertes abyssales, celles-ci n'apparaissent nulle part. *« Il s'est même trouvé un ministre de l'économie – c'était Edmond Alphandéry – pour jurer ses grands dieux que cela ne coûterait pas un sou aux contribuables »*, rappelle, perfide, un responsable du ministère des finances. C'est évidemment faux. Dans le cas du seul Crédit lyonnais, on a maintenant une mesure précise de ce que ce désastre a coûté : selon l'analyse d'un haut fonctionnaire connu de Bercy, dont l'étude a été publiée sous un pseudonyme par la revue *Esprit* (n° 236, octobre 1997), sans doute de 30 à 40 milliards de francs de pertes étaient-ils inévitables quand la crise a été découverte, ce à quoi il faut ajouter une somme identique, résultant du temps perdu à admettre la catastrophe et à définir plusieurs plans de redressement, et, de nouveau, le même montant, découlant de la gestion erratique de la structure de défaisance, le CDR. Soit, au bas mot, 120 milliards de francs.

Or, ces sommes, comme celles découlant des pertes des autres géants du secteur public financier, devraient figurer au passif dans le bilan de l'Etat, si celui-ci en établissait un. Cela ne veut pas dire, pour autant que, l'Etat ne publiant pas de bilan, les finances publiques n'en sont pas affectées. Dans le cas du Crédit lyonnais, le patrimoine public s'est appauvri d'un montant correspondant, et la politique budgétaire devra inévitablement trouver des financements dans les années qui viennent pour faire face à ces sinistres.

Un troisième volet de ce hors-bilan de l'Etat résulte des pratiques curieuses qu'il a adoptées pour le financement de sa politique autoroutière. Voici près de quarante ans, quand elle prit conscience de son retard en matière de construction d'autoroutes, la France n'a pas voulu recourir à un système de financement classique, par crédits budgétaires, parce que les sommes nécessaires étaient trop importantes. L'Etat a donc mis au point un système assez méconnu du grand public, mais qui s'apparente à de la pure et simple cavalerie. Des sociétés concessionnaires ont été créées, agissant dans la majeure partie des cas comme de véritables « faux nez » de l'Etat ou de la Caisse des dépôts et consignations. Ces sociétés concessionnaires ont eu recours, ensuite, à l'emprunt pour financer les projets autoroutiers, sans que les péages puissent suffire à couvrir le financement des travaux.

On devine le résultat, fréquemment dénoncé, dans l'indifférence générale, par la Cour des comptes : la dette a grandi au fur et à mesure de la construction des autoroutes ; ces autoroutes, elles-mêmes, sont devenues de plus en plus coûteuses car, au fil des ans, leur développement est passé par des tronçons de plus en plus difficiles à réaliser, tandis que les travaux étaient encadrés par des contraintes écologiques de plus en plus exigeantes.

Progressivement, admet un expert, *« les perspectives de rentabilité sont donc devenues de plus en plus lointaines, et l'endettement a connu un mouvement exponentiel »*.

La dette viagère de l'Etat pourrait, selon certaines estimations confidentielles, être de l'ordre de 8 000 à 10 000 milliards de francs, dont pas le moindre centime n'est provisionné. *L'équivalent de la production nationale d'une année en France...*

Les derniers rapports publics de la Cour des comptes suggèrent, ainsi, que le total de l'endettement des sociétés d'économie mixte autoroutières est passé de 40 milliards de francs, fin 1985, à 65 milliards, fin 1990, puis 105 milliards, fin 1996. De sources gouvernementales, on admet que les projections confidentielles, liées au plan autoroutier, retiennent une prévision de 180 milliards de francs de dette autoroutière à l'horizon 2004.

Or, comme dans le cas de France Télécom, l'ouverture à la concurrence et la déréglementation progressive de l'économie risquent, progressivement, de changer les règles du jeu, alors qu'elles ont longtemps permis à l'Etat d'entretenir le flou sur ses comptes réels. Bruxelles est, en effet, entré dans la danse, depuis quelques mois – l'affaire de TEO, le boulevard périphérique de Lyon, en est l'une des illustrations –, pour faire valoir que la construction de nouveaux tronçons doit être dévolue dans le cadre d'une mise en concurrence réelle. Le Conseil d'Etat a validé cette thèse.

Du coup, c'est toute la politique autoroutière française qui est menacée d'implosion. Jusqu'à présent, en effet, il était admis que la construction de nouveaux tronçons était attribuée aux sociétés qui avaient obtenu les concessions voisines. De la sorte, les tronçons déjà amortis pouvaient, grâce aux péages, contribuer aux financements des tronçons complémentaires. Avec la mise en concurrence, le système de cavalerie risque donc d'être interdit, et l'Etat voit arriver une menace, celle de devoir débloquer des « subventions d'équilibre ». En clair, là encore, le budget de l'Etat pourrait bien en faire les frais, dans un proche avenir. En tout état de cause, ces 180 milliards de francs, il faudra bien un jour ou l'autre que quelqu'un les paie : le contribuable ou l'automobiliste.

Un autre volet de ce « hors-bilan » est fréquemment cité par les experts : il s'agit du financement du démantèlement des centrales nucléaires d'EDF, qui coûtera une véritable fortune dans les années qui viennent. On touche là, pourtant, la limite du raisonnement auquel ont recours les nouveaux partisans de la comptabilité patrimoniale.

De prime abord, en effet, le problème n'en est pas un. Dans la confusion générale qui prévaut pour les comptes publics, EDF fait exception : l'établissement a commencé à faire des provisions pour financer le démantèlement de ses centrales. Même s'il l'ignore, tout abonné à EDF paie, en effet, dès à présent, quelques fractions de centimes par kilowattheure pour faire face à ces risques futurs. Les provisions d'EDF pour le démantèlement de ses centrales atteignent ainsi, déjà, 37 milliards de francs, et il est prévu qu'elles montent, à terme, jusqu'à 100 milliards de francs.

Ces sommes seront-elles suffisantes ? Selon la plupart des experts, il n'est pas permis d'en douter. *« Si les exigences écologiques du pays restent approximativement ce qu'elles sont aujourd'hui, la somme devrait pourvoir aux frais que l'on peut craindre »*, affirme un spécialiste du dossier. Mais qu'adviendrait-il si, d'aventure, le cahier des charges auquel EDF est soumis devait, dans l'avenir, être modifié ? A combien devraient s'élever les provisions si la contrainte à laquelle l'entreprise est soumise était alourdie par une pression de l'opinion ? On peut, en effet, concevoir que l'attente de la société change : alors qu'aujourd'hui, en caricaturant à peine, EDF peut se permettre d'attendre la baisse graduelle de la radioactivité pour transformer le site en pelouse au bout de quarante ans, on pourrait imaginer que, demain, il lui soit demandé d'aller beaucoup plus vite, pour permettre d'installer une école, par exemple, sur le même terrain, dans les deux années suivantes ? *« Dans cette hypothèse, la charge financière serait évidemment multipliée par deux ou par trois, sinon plus »*, admet-on à Bercy. Et l'entreprise, qui est soumise aux nouveaux impératifs de l'ouverture à la concurrence, ne pourrait y survivre. Là encore, l'Etat pourrait donc être contraint de jouer les ambulances, en prenant à sa charge un risque financier que l'établissement serait incapable d'assumer.

QUI doit décider si le niveau des provisions choisi par EDF est le bon ? Qui doit décider si le consommateur d'aujourd'hui doit assurer une « sur-couverture » du risque financier qui, au fil des ans, peut évoluer considérablement, en même temps que le jugement de la société sur le problème d'environnement ? C'est là que réside tout le débat que suscite le concept récent de la comptabilité patrimoniale.

Dans la conception classique de l'Etat, celle qui a inspiré jusqu'à présent les règles des finances publiques, la question n'a pas d'objet. Si l'Etat a un rôle, c'est précisément celui d'assurer une sorte de mutualisation des risques. Si le consensus social au sujet du nucléaire évoluait dans les prochaines décennies, ce serait donc à l'Etat d'en assumer les conséquences financières.

D'inspiration très libérale, la nouvelle philosophie de la comptabilité patrimoniale présuppose, elle, que l'Etat est un agent économique comme les autres, assujetti aux mêmes règles, celles de la compétitivité. Elle implique donc que l'Etat redéfinisse son mode de fonctionnement et se soumette, selon la formule d'un expert de Bercy, *« à la dictature des chiffres »*, en *« préemptant par avance »* certaines solutions qu'auparavant il renvoyait à plus tard.

La dictature des chiffres... La formule vaut tout autant pour EDF que pour le très difficile dossier des retraites des fonctionnaires. Car, même dans ce cas, l'Etat, en bon gestionnaire, devrait-il effectivement provisionner par avance les quelque 100 milliards de francs supplémentaires qu'il pourrait avoir à débourser annuellement à l'horizon de 2015 ? *« Le débat, est, en fait plus complexe que ne le suggère la présentation comptable des choses. Si l'on se fie à cette estimation moyenne de 100 milliards de francs, la situation budgétaire paraît effectivement catastrophique, et les politiques semblent irresponsables de ne rien faire pour éviter le choc que vont connaître les finances publiques. Il reste que nul ne connaît ce que sera la croissance d'ici cette échéance et,*



selon le niveau qu'elle atteindra, le problème du financement sera aggravé ou allégé », met en garde un expert gouvernemental. De surcroît, la gravité du problème financier à résoudre sera fonction, aussi, de nombreux autres paramètres : l'évolution des effectifs de la fonction publique, le niveau des pensions servies par l'Etat, celui des prélèvements auxquels seront assujettis les actifs...

Recensant tous ces risques, certains des hauts fonctionnaires qui, à l'époque de M. Arthuis, ont été les premiers à réfléchir à cette problématique nouvelle de la comptabilité patrimoniale, sonnent donc l'alarme. *« Si l'on parvenait*, dit l'un d'eux, *à dresser le véritable bilan du pays, avec actif d'un côté, passif de l'autre, le résultat ne ferait guère de doute : la France est vraisemblablement en faillite. »* Du moins à l'horizon 2010-2015.

Exagération ultralibérale ? Le rôle de l'Etat est, en tout cas, en passe d'évoluer. Jusqu'à présent, il avait toujours été conçu comme le garant de l'intérêt général et pouvait, au moins partiellement, échapper aux lois coercitives de la concurrence. Aujourd'hui, sous la pression des marchés financiers, qui exigent de lui une transparence croissante, il est sommé de se comporter comme un agent économique ordinaire. A chacun de juger si c'est un mal ou un bien.

Laurent Mauduit
Dessin : Sergueï

FIN

(Publicité)

هكذا من الأصل

LA CHRONIQUE
DE PIERRE GEORGES

Leur vie est un couloir !

RONALDO, bien sûr Ronaldo, et les contrats de Ronaldo, et la fiancée de Ronaldo, et les buts de Ronaldo, et le génie de Ronaldo. Vieri, évidemment Vieri, la masse athlétique de Vieri. Bierhoff, naturellement Bierhoff, la tête de Biehroff. Et Batistuta alors. Et Salas donc. Et Shearer aussi. Et Henry. Et tous les autres.

Bon, arrêtons là le générique. Les noms des marqueurs de buts, ceux qui assurent la recette, déchaînent les foules, mobilisent les photographes et affolent les groupies, y figurent toujours en grosses lettres. Si tant est qu'une équipe, par définition, constitue la République des égaux, ils y sont nettement plus égaux que d'autres. C'est une loi du genre puisque eux, au moins, œuvrent dans le concret, le durable, le marbre : ils marquent, donc ils sont !

Ils ont leur classement. Ils ont leur statut. Une réputation à défendre et des cachets à préserver. Si le football est hiérarchie, ils sont classés hors hiérarchie. Si l'économie du football a son échelle des salaires, ils y campent à des sommets vertigineux. Si la popularité se fonde sur quelque indice, ils le perforent à coups de tatane ou de tête.

TUEUR À GAGES

Un buteur est un tueur à gages comblé ou congédié. Il est star ou n'est pas, premier violon ou simple tambourinaire. Il existe ou est inexistant. Et maintenant que les choses sérieuses commencent à O.K. Mondial, ils vont avoir à justifier cette réputation et ce rang. Plus d'autre choix que celui-ci : inscrire des buts ou finir, le ballon comme tête sous le bras, direction la sortie des artistes.

Pour autant, et puisque que le tri est fait désormais – par exemple les formidables Japonais s'en retournent à la maison pour y préparer la suivante et chercher ce qui leur manqua le plus, un buteur –, on a presque envie d'user d'*un contre-pied*. Les stars, les vraies stars du premier tour, furent ailleurs.

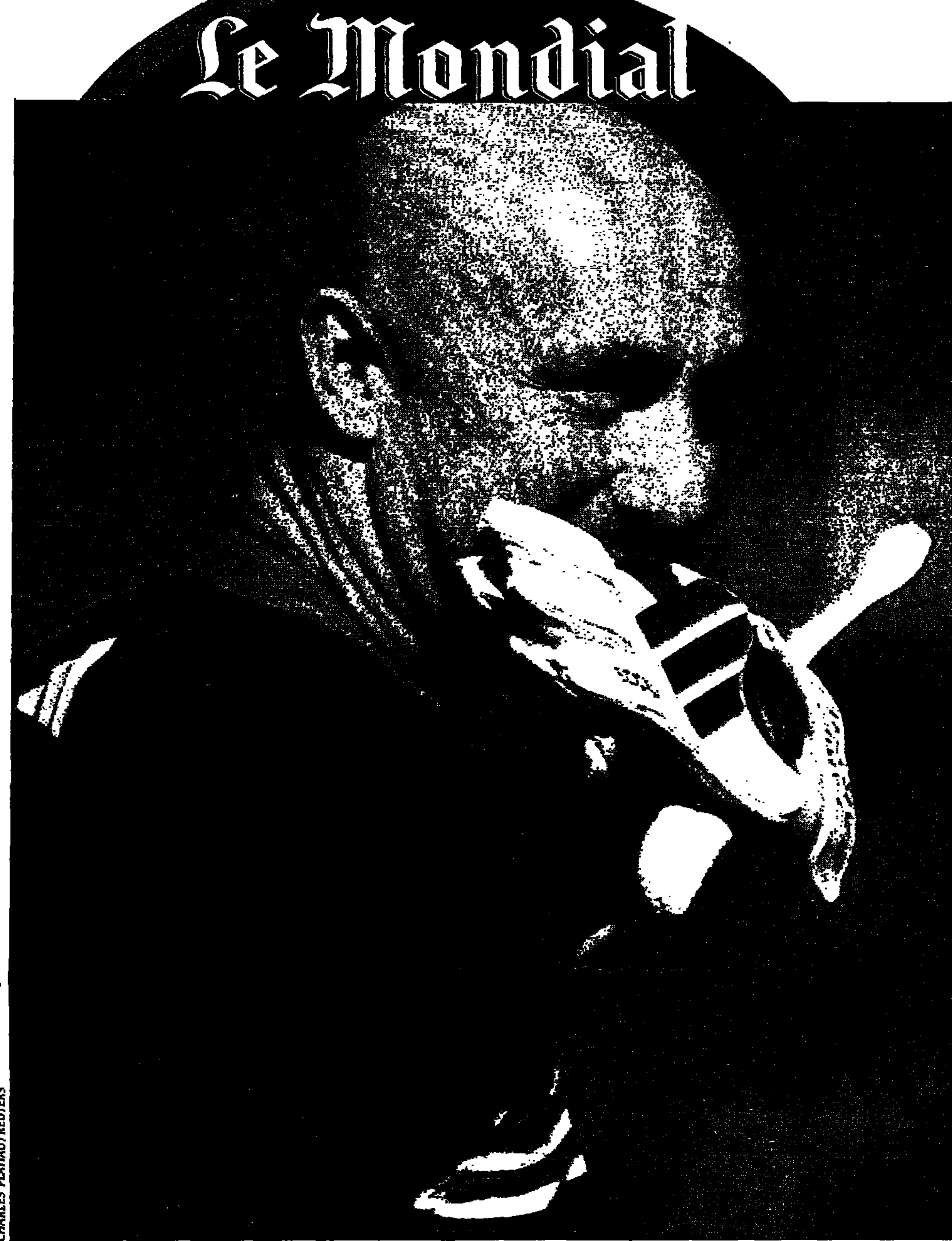
Ce n'est pas goût du paradoxe. Mais *un choix résolument* partisan. Aussi sûrement que deux et deux font quatre, deux paires d'arrières latéraux ont écrasé de leur présence le début de l'épreuve. Car ces stars-là vont comme les gendarmes, par paire. La première est brésilienne. La seconde française. Autrement dit, dans un cas, Roberto Carlos, un Kojak survitaminé, et Marcos Cafu, l'homme qui monte plus vite que son ombre. Et, dans l'autre, Lilian Thuram, c'est lui le grand, et Bixente Lizarazu, c'est lui le petit.

QUATRE PISTONS

Ces quatre-là sont dits, en jargon de bord, des *« joueurs de couloir »*. Sait-on bien ce qu'est un couloir en football ? Un espace à la fois imaginaire et bien réel de cent cinq mètres de long, d'un bout à l'autre du terrain, le long de la ligne de touche. *Les maîtres* des couloirs sont les absolus régents de cet espace infini. Ils y ont tout pouvoir. Ils en ont toutes les clés. Y compris *celle* des champs et des matches. Ils doivent défendre leur fameux corridor avec toute la férocité et la vigilance d'une bignole embusquée, *en in*terdire l'accès à tous les colporteurs de buts.

Et, quand ils ont fini de défendre, ils attaquent. *Ou l'inverse*, dans un mouvement perpétuel. Leur vie est un couloir ! Ils montent, ils descendent. Ils vont *de l'avant, ils filent* vers l'arrière. Ils ne doivent pas se laisser déborder. Ils doivent déborder. Ils ferment les portes autant qu'ils les *enfoncent*.

Ils sont ces hommes dédoublés, toujours de quart en proue comme en poupe, avec deux consignes formelles : faire barrage et contourner celui des autres. La mission est éreintante. Il y faut une fameuse santé. Ils l'ont. Regardez-les jouer. C'est un spectacle extraordinaire que celui de ces quatre pistons qui font marcher leurs machines !



CHARLES PLATIAU/REUTERS

LES TEMPS FORTS

LE DERNIER WEEK-END de juin est marqué par le début des huitièmes de finales du Mondial, avec notamment la rencontre France-Paraguay, dimanche 28 juin, à 16 h 30, à Lens, où les Bleus compteront sur le volume de jeu de leur arrière droit, Lilian Thuram. En cas de match nul, les équipes en viendront à la prolongation (deux fois quinze minutes). Pour la première fois dans un Mondial, la règle du but en or (golden goal) est adoptée : l'équipe qui marquera la première durant la prolongation aura gagné. Au cas où aucun but ne serait inscrit, viendraient les classiques tirs au but.

A LA TÉLÉVISION

● **SAMEDI 27 JUIN**
France 2 et Canal Plus :
Italie-Norvège, à 16 h30.
TF 1 et Canal Plus :
Brésil-Chili, à 21 heures.
Eurosport :
Brésil-Chili, à 20 h 45.

● **DIMANCHE 28 JUIN**
TF 1 et Eurosport
France-Paraguay, à 16 h 15.
Canal Plus
France-Paraguay, à 16 h 30.
France 2
Nigeria-Danemark, à 20 h 50.
Canal Plus
Nigeria-Danemark, à 21 heures.

● **LUNDI 29 JUIN**
France 3
Allemagne-Mexique, à 16 h 30.
Eurosport
Allemagne-Mexique, à 16 h 15.
France 3
Pays-Bas - Yougoslavie, à 20 h 50.
Canal Plus
Pays-Bas - Yougoslavie, à 21 heures

REGARD
Fabien Barthez, le gardien de but de l'équipe de France, en piste pour une séance d'entraînement à Clairefontaine avant la rencontre, dimanche 28 juin, contre le Paraguay.

Pour la France, tout commence à Lens

LA PHASE PRÉLIMINAIRE de la Coupe du monde est à peine terminée *que les seize nations sorties* indemnes du premier tour – quarante-huit matches en dix-sept jours –, pour la plupart des habituées *dures au mal, repartent* à la charge. Elles vont, en quatre jours, s'affronter en des combats directs et sans retour : Brésil-Chili et Ita*lie-Norvège (27 juin), Nigeria-Da*nemark et France-Paraguay (28 juin), Pays-Bas - Yougoslavie et Allemagne-Mexique (29 juin), Ar*gentine-Angleterre et* Roumanie-Croatie (30 juin). Une nouvelle compétition commence avec l'application, si les équipes n'ont pu se départager durant le temps réglementaire, de la règle du « but déci*sif », appelée aussi « mort subite »*. La première équipe qui marquera durant la prolongation aura partie gagnée. Si tel n'est pas le cas, on reviendra à la dramaturgie des tirs au but, aussi injuste qu'excitante.

Il a fallu attendre le 26 juin pour connaître la plus belle affiche de *ces huitièmes de finale : d'un côté*, l'Argentine, qui l'emporte sur la Croatie (1-0) et termine première du groupe H, avec trois victoires en trois matchs – seule la France a fait aussi bien ; de l'autre, l'Angleterre qui, en battant la Colombie (2-0), a retrouvé son football, son prodige David Beckham, et accroche la deuxième place du *groupe G derrière la Roumanie*.

Tableau de la phase finale

HUITIÈMES DE FINALE	QUARTS DE FINALE	DEMI-FINALES	
BRÉSIL - CHILI, le 27/6 à Paris (21 heures)	le 3/7 à 21 heures, À NANTES	le 7/7 à 21 heures, À MARSEILLE	Perdants : le 11/7, 21 heures à Paris, match pour la 3e place
NIGERIA - DANEMARK, le 28/6 à St-Denis (21 heures)			
PAYS-BAS - YOUGOSLAVIE, le 29/6 à Toulouse (21 heures)	le 4/7 à 16 h 30, À MARSEILLE		
ARGENTINE - ANGLETERRE, le 30/6 à St-Etienne (21 heures)			le 12/7, 21 heures à St-Denis, FINALE
ITALIE - NORVÈGE, le 27/6 à Marseille (16 h 30)	le 3/7 à 16 h 30, À St-DENIS	le 8/7 à 21 heures, À St-DENIS	
FRANCE - PARAGUAY, le 28/6 à Lens (16 h 30)			
ALLEMAGNE - MEXIQUE, le 29/6 à Montpellier (16 h 30)	le 4/7 à 21 heures, À LYON		
ROUMANIE - CROATIE, le 30/6 à Bordeaux (16 h 30)			

En route donc pour cet alléchant Argentine-Angleterre, le 30 juin, à Saint-Etienne ! Les deux équipes *sont considérées comme deux pos*tulants possibles à la victoire finale. Toutes deux sont conduites par des entraîneurs charismatiques. Daniel Passarella, l'Argentin, était capitaine de l'équipe qui a remporté le Mondial, en son pays, il y a vingt ans exactement. Quant à l'Anglais Glenn Hoddle, l'entraîneur le plus élégant du tournoi, il a pour mission de rapporter dans l'île un trophée qui lui échappe depuis 1966. Ce match prend du sel quand on sait que la dernière confrontation des deux nations en Coupe du monde fut explosive. C'était en 1986, au Mexique, quatre ans après la guerre des Malouines. Une faute d'arbitrage attisa un peu plus les rancœurs. Ce jour-là, *« la main de Dieu »* de Maradona avait permis aux Argentins de l'emporter et de leur ouvrir le chemin du titre.

UN PARCOURS DE FORÇAT

Angleterre-Argentine symbolise aussi la lutte d'influence entre l'Europe et l'Amérique latine et cen*trale, les deux continents forts de* ces huitièmes de finale, avec respectivement dix et cinq équipes. Le dernier fauteuil revient au Nigeria, seul rescapé des cinq pays africains en compétition. Les Super Eagles ont annoncé qu'ils joueraient *« pour toute l'Afrique »*, contre le Danemark, et rêvent déjà de rencontrer le Brésil en quarts de fi*nale. L'Asie est en revanche* absente, le Japon et la Corée du Sud préparant déjà un Mondial 2002 qu'ils coorganisent.

*Deuxième grand choc des hui*tièmes de finale, le match Pays-Bas - Yougoslavie est d'un pronostic incertain. Le vainqueur se prépare, en tout cas, un parcours de forçat, puisqu'il rencontrera le gagnant du match Argentine-Angleterre. Puis, peut-être, le Brésil en demi-finales ! En France, tout le pays du foot a appris à connaître le Paraguay, l'adversaire surprise des Bleus dans l'après-midi du dimanche 28 juin, à Lens. Les titulaires et le capitaine Deschamps sont de retour, mais pas Zidane le suspendu – Lionel Jospin vient de lui conseiller de *« ne pas se prendre la tête »*.

Le collectif et le gardien fantasque Chilavert sont les points forts du Paraguay. *« Je veux mettre la France à genoux »*, ne cesse de clamer ce dernier. Si la France l'emporte, ce dont le pays ne doute pas, elle affrontera, en quarts de finale, le vainqueur du match Italie-Norvège, qui s'annonçait comme un match sévère et de pure stratégie, le 27 juin à Marseille. L'autre *rencontre du 27 juin devait* être la cinquante-septième confrontation entre le Brésil et le Chili. Les statistiques donnent le premier largement favori. Mais le Brésil est toujours empoisonné par des chamailleries, tandis que, dans le camp d'en face, l'attaquant Zamorano dit avoir *« fait un rêve »*. On peut imaginer lequel.

*C'est aussi tout l'intérêt des mat*ches à élimination directe que de faire monter la qualité du jeu, d'injecter un peu de folie, de faire *émerger des joueurs qui imposent* leur marque dans une compétition jusqu'ici dominée par des « collectifs » et des soldats. Et de laisser s'exprimer des buteurs afin qu'ils maintiennent la moyenne respectable de 2,62 buts par match.

AMBIANCE LOURDE

Sur le terrain des hooligans, un fort redouté Angleterre-Allemagne ne pourrait éventuellement se produire qu'en finale. Mais il est à craindre que ce problème – comme le scandale de la billetterie – hante le Mondial jusqu'au 14 juillet, date du concert de Jean-Michel Jarre à Paris. Car si les débordements sont maîtrisés, l'ambiance générale est lourde et la fête souvent gâchée par les mesures de sécurité. Quelques heures avant la rencontre Angleterre-Colombie, plusieurs incidents ont éclaté à Lens et à Lille, donnant lieu à une trentaine d'interpellations et treize gardes à vue.

La Colombie a perdu. Au pays, le frère d'Andres Escobar, le footballeur assassiné après la Coupe du monde de 1994, craint pour la vie des joueurs. Il a fait passer ce message à la radio : *« Avant d'être des footballeurs, ces gars sont des êtres humains. »*

Michel Guerrin

LE CHIFFRE DU JOUR

126

C'est le nombre de buts marqués lors de la première phase du Mondial 1998, en 48 matches ; soit une moyenne de 2,62 buts par rencontre. 93 buts avaient été inscrits en 1994 (24 équipes étaient alors en jeu et avaient disputé 36 matches, soit 2,58 buts par rencontre). Au total, *1 710 buts ont été marqués* depuis la première Coupe du monde, en 1930. L'équipe qui a marqué le plus de buts dans ce Mondial est la France (9 buts), et toutes les formations *en course ont marqué* au moins un but. Treize penalties ont été sifflés. Ils ont tous été réussis. 16 cartons rouges ont été distribués (contre 8 en 1994 et 1990).



REUTERS

BUT Moldovan offre à la Roumanie la première place du groupe G en égalisant contre la Tunisie (1-1), permettant ainsi à son équipe d'éviter l'Argentine en huitième de finale.

LES ARBITRES

FRANCE-PARAGUAY
Le match France-Paraguay sera arbitré par Ali Mohamed Buisaim, des Emirats Arabes Unis, dimanche 28 juin, à Lens, à 16 h 30.

NIGERIA-DANEMARK
L'Espagnol José-Manuel Garcia Aranda arbitrera la rencontre Nigeria-Danemark, qui a lieu, dimanche 28 juin, au Stade de France, à 21 heures.

Derniers préparatifs sur la pelouse de Clairefontaine

France-Paraguay. Les Bleus pensent contourner la défense adverse grâce à leurs arrières latéraux, Thuram et Lizarazu

A SEPT HEURES, Gabriel Jouglain descend jusqu'au terrain Michel-Platini. Le jardinier de Clairefontaine prend soin de ne pas réveiller les joueurs de l'équipe de France qui rêvent de leur prochain match contre le Paraguay, dimanche 28 juin, à Lens. La tondeuse à gazon ne pétaradera que dans une petite heure, le temps de remettre en place les buts sur la pelouse du stade d'entraînement et de ranger quelques matériels. Bientôt, des adolescents de la *Ligue de football de Mayotte* viendront assister à l'entraînement qui commence à 10 heures. Ils sont là pour offrir aux Bleus un chapeau de paille de leur île et recevoir en échange des autographes. Bientôt, *la ministre de la jeunesse et des* sports, Marie-George Buffet, arrivera, elle aussi, saluer les héros.

De quoi faire oublier à la troupes d'Aimé Jacquet l'angoisse qui pourrait l'envahir avant de *rencontrer un adversaire dont elle* ne sait pas grand-chose. De quoi lui faire oublier aussi qu'en fin de soirée, elle se livrera à la traditionnelle séance de travail à huis-clos qui la rapprochera encore un peu plus de l'échéance.

Il n'est alors plus question de chapeau de paille, de rencontre ou d'autographes mais de mise en place. Après un échauffement sérieux, les Français échangent des ballons deux à deux puis disputent de petites oppositions sur une partie du terrain bichonné par Gabriel Jouglain. Le sélectionneur national a tout son effectif à disposition, à l'exception de Christophe Dugarry et de Lionel Charbonnier qui ne sont pas remis de leurs blessures. Pas question en tout cas de performance ou de tactique. Il s'agit de récupérer et *de se décontracter. De toute fa*çon, Aimé Jacquet sait tout de l'adversaire. Il sait surtout que la dernière rencontre entre les deux équipes avait tourné à l'avantage des Tricolores. Mais c'était en Suède, lors de la Coupe du monde 1958. Just Fontaine avait vaincu par quatre fois la défense paraguayenne contribuant ainsi largement à la victoire finale (7-3).

Mais les souvenirs ne suffisent pas. L'entraîneur français s'est donc fait livrer les cassettes des dernières rencontres des Sud-Américains pour décrypter les mystères de leur jeu. *« Les sous-estimer serait de notre part une faiblesse*, affirme-t-il. *Il faut se méfier de ces adversaires qui soit-disant n'auraient pas dû se qualifier ou qui ne possèdent pas de grands noms car, souvent, ils compensent avec un très fort collectif. »* Aimé Jacquet a bien retenu que le Paraguay n'a encaissé qu'un seul but au cours de la phase préliminaire face à une équipe du Nigeria qui peut se vanter de posséder quelques-uns des meilleurs attaquants du football moderne. Il sait aussi que cette performance est largement dûe à la présence dans les buts du phénomène Jose Luis Chilavert.

« J'aime bien ce type de gardien habité par l'âme d'un joueur de champ. On est un peu de la même famille, même s'il convient avant tout de ne pas oublier notre rôle premier, remarque Fabien Barthez, dernier défenseur du but français. *J'essaie de m'inspirer de Bats ou de Schumacher, d'être un peu leur synthèse. »* Aux excès médiatiques de Jose Luis Chilavert – provocateur et mégalomane –, Fabien Barthez préfère la discrétion. *« Je n'ai jamais fait de bruit. Tu n'existes pas en dehors du terrain. Pour moi, il n'y a rien d'autre que le terrain*, insiste le joueur, qui fêtera son 27e anniversaire, dimanche, à Lens. *L'essentiel est de se qualifier et de se protéger contre toute forme de suffisance. Sur ce plan-là, on est à l'abri. »*

Aimé Jacquet n'en doute pas : son gardien est une des clés de la rencontre. *« Le Paraguay*, dit-il, *joue admirablement bien le contre. C'est une équipe très compacte, difficile à contourner. »* La stratégie à laquelle il pense n'est pas différente de celle appliquée depuis le début de la compétition : maîtrise du ballon et direction du jeu. Après avoir donné leur chance aux remplaçants face au Danemark, le 24 juin, il devrait revenir à une formation assez proche de l'équipe-type qui a débuté à Marseille, le 12 juin, face à l'Afrique du Sud (3-0). La ligne de défense à laquelle il est attaché va retrouver sa configuration « Mondial » : Thuram-Blanc-Desailly-Lizarazu. Le sélectionneur national compte en particulier sur Lilian Thuram et Bixente Lizarazu pour prêter main-forte aux attaquants et bousculer la défense adverse en l'absence de Zinedine Zidane.

« Il faudra que le jeu vienne des latéraux, indique Aimé Jacquet, tout en redoutant *que Thierry Henry ne puisse utiliser pleinement sa pointe de vitesse faute d'espace. »* En milieu de terrain, Didier Deschamps va reprendre le brassard de capitaine pour une 73e sélection qui en fera le troisième joueur français le plus capé après Maxime Bossis et Manuel Amoros. Côté attaque, Aimé Jacquet pense à reconduire l'association Diomède-Djorkaeff. *« Youri doit continuer à être utilisé dans son rôle* [milieu axial] *car c'est celui qui est le meilleur pour l'équipe »*, souligne le sélectionneur, qui pourrait décider de relancer Stéphane Guivarc'h, remis de sa blessure au genou : *« Il est aussi compétitif que David Trezeguet. »*

Samedi matin, les Bleus quittent Clairefontaine pour rejoindre l'hôtel de La Chartreuse, à Gosnay (Pas-de-Calais). *« De Marseille à Lens*, affirme Youri Djorkaeff, *il n'y a qu'un seul public, celui de La France. »*



REUTERS

David Trezeguet et Thierry Henry à l'entraînement à Clairefontaine.



SEGUIN/SYGMA/TEMPSPORT

Emmanuel Petit après son but contre le Danemark.

Fini de rire

PAR JEAN-JACQUES BOZONNET

IL Y A des dimanches après-midi comme ça. Pas question de regarder la Semaine des Guignols sur Canal Plus. A quelques dizaines de minutes du coup d'envoi de France-Paraguay, le sélectionneur français a forcément la tête ailleurs. Pourtant, Aimé Jacquet est un fidèle des Guignols de l'info, même depuis le 28 mars 1996, date de la première apparition à l'écran de sa propre marionnette. *« Je suis très bon public*, dit-il. *Dans ce qu'ils font, on est obligé d'admettre qu'il y a de la vérité. Ils tapent fort, mais juste. »* Le patron des Bleus ne se reconnaît pas toujours dans ce personnage irascible, constamment sur les nerfs, mais il en rit volontiers : *« Le côté dérision me plaît, ça me détend. »* Aimé Jacquet établit un net distinguo entre l'émission humoristique et *« une certaine presse »* qui se serait livrée à des *« attaques personnelles inadmissibles »*. *« Ce qui me fait mal, ce sont les mots. »* Les mots écrits noir sur blanc.

Ceux qui restent, quand les paroles se sont envolées. En s'insurgeant contre les critiques qu'il estime injustes, l'entraîneur reprend aussitôt les accents de sa marionnette : *« Si je n'avais pas de palmarès, si j'étais un minable, OK, mais là... »* L'équipe des Guignols a toujours pris garde de ne pas s'inscrire dans une campagne anti-Jacquet. *« Nous ne sommes que les ricaneurs du fond de la classe, nous choisissons un personnage, puis il entre dans nos fictions*, explique Yves Le Rolland, directeur artistique de l'émission. *Jacquet a une vraie personnalité, un caractère bien trempé. Pour la comédie, c'est bien pratique. »* Dimanche soir, ce sera peut-être fini de rire, fini de faire rire à propos des hésitations et des non-choix prêtés au sélectionneur. Celui-ci se trouve au pied du mur. Une défaite face au Paraguay en huitièmes de finale, et c'est l'échec définitif, puisque sa mission – qu'il a acceptée – est de conduire l'équipe de France au moins jusqu'en quarts de finale.

AIMÉ JACQUET

En cas de victoire, le sursis s'applique, les Guignols peuvent continuer à ricaner, la France du foot à espérer. Pour Aimé, l'espoir est mince d'être réhabilité : le patron de *L'Equipe* n'a-t-il pas déclaré dans *Libération* que, même si la France était championne du monde, le quotidien sportif ne ferait *« jamais de Jacquet un héros »* ? Pour ce dernier, le réconfort pourrait alors venir de cette province qu'il incarne : *« J'ai eu beaucoup de soutien de la part des journaux régionaux. J'étais allé les voir quand j'ai constaté qu'il y avait tant de désinformation. Je retournerai les voir après. Ceux qui m'ont bafoué n'auront rien. Normal, non ? »* Comme dirait l'autre, sur Canal.

« Ceux qui m'ont bafoué n'auront rien. Normal, non ? »

« Il n'y a plus que les gamins pour nous considérer comme des héros »

Emmanuel Petit. Le milieu de terrain rebelle a pris le parti de s'assagir sans renier ses principes

HUIT ANS après sa première sélection, Emmanuel Petit (vingt-sept ans) s'est imposé comme milieu de terrain de l'équipe de France dans la foulée d'une saison extraordinaire avec son club, Arsenal, vainqueur du championnat anglais et de la Cup. Souvent critiqué avec les Bleus quand il était encore monégasque, cet impétueux pourfendeur des injustices a trouvé à Londres un environnement plus propice à son épanouissement. L'ancien rebelle a pris le parti de s'assagir sans renier ses principes.

« Avant le Mondial, vous étiez souvent jugé sévèrement lors de vos apparitions en équipe de France. Vous voilà presque titulaire incontestable. Comment interprétez-vous ce retournement de situation ?

– J'évolue désormais au milieu de terrain, où je peux exprimer mes qualités. Longtemps, j'ai été aligné comme arrière gauche, où je suis moins à l'aise. J'aurais aimé que l'on tienne compte de ce handicap au lieu de m'enfoncer. Je me souviendrai toute ma vie du mal qui m'a été fait en équipe de France. Je ne méritais pas cet acharnement. Je ne suis pas un génie du foot, mais personne ne peut me reprocher un manque d'engagement. Je suis bien placé pour comprendre ce qu'a vécu Christophe Dugarry ces derniers mois. Comme il a dû être costaud *pour résister aux campagnes de* presse. Mais qui sont ces humains qui se permettent de juger sur des a priori ! S'il n'y avait pas tant de pognon autour du foot, cela n'arriverait pas.

– Que voulez-vous dire ?

– La presse désigne des boucs-émissaires pour des raisons purement commerciales. Il ne faut pas être naïf. L'argent fausse tout. Il n'y a plus que les gamins pour nous considérer comme des héros, mais, avec l'âge, ils raisonneront comme leurs parents en nous traitant de parias. Rien n'échappe à l'emprise du fric. Si un mec moche conduit une Rolls, on va dire qu'il est beau. C'est ça la réalité.

– N'êtes-vous pas, vous aussi, un privilégié ?

– C'est vrai. J'ai dû faire beaucoup de concessions comme d'autres en font dans la société. Je vis dans mon siècle. Avec les médias, il a fallu m'adapter. Je ne veux plus passer pour l'éternel rebelle, même si c'est bien de sortir du moule. Quand j'étais jeune, je voulais être le Zorro qui dénonce les injustices. Quand je relis le titre de certains entretiens que j'ai accordés, j'en rigole. Je dénonçais le football corrompu et pourri. Aujourd'hui, je ne lis plus les journaux, je ne regarde plus la télé bêtement. Certaines émissions me *donnent le vertige quand je mesure* le gouffre de la bêtise qui y est véhiculée. Le décès de mon frère et, plus récemment, mon divorce m'ont changé. J'ai le sentiment que ma personnalité s'est densifiée. De *mon malheur, j'ai retiré des choses* positives. Je ne me prends plus la tête avec la première contrariété, même si les cicatrices ne s'effaceront pas. J'ai fait ma propre psychanalyse. Comme les Tibétains, j'ai appris à me découvrir, même si on ne se connaît jamais entièrement.

– Vous avez quitté Monaco pour le club londonien d'Arsenal en juillet 1997. Avez-vous trouvé en Angleterre un climat plus propice à votre épanouissement ?

– Oui. En Angleterre, on n'est pas jugé sur ses opinions. C'est le comportement du terrain qui est analysé à la loupe, et rien d'autre. Voilà pourquoi Eric Cantona est devenu une star à Manchester United alors qu'il était incompris en France, où on cherche toujours ce qui ne va pas. C'est insupportable.

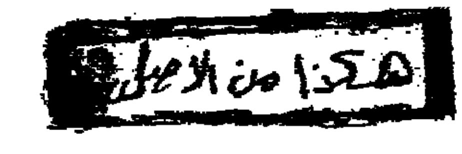
– Qu'avez-vous appris, professionnellement, à Arsenal ?

– J'ai mis un peu de temps pour m'acclimater. La pression est plus forte qu'en France, le jeu plus rapide et les duels plus nombreux. J'ai beaucoup progressé. Je ne sais *pas ce que je serais devenu si on ne* m'avait pas fait confiance pour jouer au milieu de terrain. Ce qui est le plus frappant en Angleterre, c'est la chaleur du public et la mentalité des joueurs. Même si une équipe est *menée* par cinq buts d'écart à un quart d'heure de la fin, elle ne se résigne pas. En France, le match est fini si tu mènes 3-0 à une demi-heure de la fin, mais je ne veux pas dénigrer mon pays. Je suis fier d'être Français, mais, en voyageant, on apprend que personne ne détient la vérité. C'est bien de découvrir de nouveaux horizons. J'essaie de m'aérer l'esprit pour ne pas mourir intérieurement.

– Etes-vous surpris par le parcours de l'équipe de France depuis le début du Mondial ?

– Non. C'est l'environnement qui doutait, pas les joueurs. Maintenant que nous avons suscité un engouement populaire, il s'agit de le préserver, voire de le renforcer. Avec les matches à élimination directe, on n'a plus de joker. Le Paraguay, avec sa défense intransigeante, *ne sera pas un adversaire* facile, mais nous avons les arguments pour nous qualifier pour les quarts de finale. »

Propos recueillis par Elie Barth



Paulo Cesar Carp
de la petite surp

Paulo Cesar Carpeggiani, l'artisan de la petite surprise paraguayenne

L'entraîneur brésilien a réussi à bâtir une équipe disciplinée

IL DÉTIENT un record exceptionnel : voilà maintenant deux ans et demi que le Brésilien Paulo Cesar Carpeggiani occupe les fonctions de sélectionneur de l'équipe nationale du Paraguay. En Europe, personne n'oserait parler d'exploit. Au Paraguay, si. Ce petit pays de 4,8 millions d'habitants, coincé entre le Brésil et l'Argentine, a toujours cultivé cette tradition bien latine de changer d'entraîneur à la moindre contre-performance ou à la première peccadille. Pour la seule année 1995, pas moins de cinq techniciens se sont ainsi succédé à la tête de la sélection.

La relative « longévité » de Paulo Cesar Carpeggiani à son poste trouve son explication, en premier lieu, dans les résultats obtenus par le Onze national. Les chances de réussite de cet ancien international brésilien de quarante-neuf ans étaient pourtant, au départ, bien minces. Peu de temps avant sa nomination, le tirage au sort des qualifications à la Coupe du monde avait en effet joué un vilain tour au football paraguayen : pour ses trois premiers matches, la Seleccion allait devoir se déplacer sur les terrains de trois grands ténors sud-américains : la Colombie, l'Uruguay et l'Argentine. Avant même que ne soit donné le coup d'envoi de la première rencontre, Carpeggiani semblait condamné à passer lui aussi sur le billot, à brève échéance.

Trente mois plus tard, la présence des Paraguayens en huitièmes de finale de la Coupe du monde est la meilleure illustration du travail accompli par le Brésilien. A partir d'une équipe dépourvue de joueurs de talent – exception faite de son célèbre gardien de but, Jose Luis Chilavert –, Paulo Cesar Carpeggiani a réussi à bâtir une formation disciplinée, rigoureuse et sûre d'elle sur le plan psychologique.

ÉNORME COMPLEXE

Le football paraguayen souffrait d'un énorme complexe : privé de véritable attaquant, il était incapable de marquer des buts, Chilavert étant obligé, parfois, d'assumer cette besogne, sur coup franc ou sur penalty ! Carpeggiani a refusé de faire de cette carence une idée fixe. Sa formation revendique aujourd'hui un statut d'équipe défensive, spécialisée dans l'art de résister aux poussées de l'adversaire.

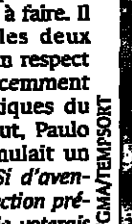
Au-delà des résultats obtenus, le grand mérite de cet expert-tacticien aura été de créer le consensus autour de sa propre personne. Son passé dans le football l'a très certainement aidé. Seize fois international avec le Brésil entre 1974 et 1979, Paulo Cesar Carpeggiani fut ensuite l'entraîneur de Flamengo, l'un des clubs de Rio, et remporta avec celui-ci un titre de champion du Brésil, une Copa Libertadores (l'équivalent de la Ligue des champions) et une Coupe intercontinentale. Arrivé au Cerro Porteno d'Asuncion en 1994, ce père de trois enfants semblait l'homme idoine pour accepter le rôle de sélectionneur, le rôle le plus exposé du pays.

« Comme le Paraguay n'a pas d'accès à la mer, la venue d'étrangers a toujours été perçue comme une curiosité, mais aussi comme un moyen d'ouverture sur le monde. De ce point de vue-là, Carpeggiani nous a beaucoup apporté », indique l'un des cadres de la fédération paraguayenne. *« Paulo Cesar est originaire de Porto Alegre, qui est une ville à la dimension du Paraguay. Nous n'aurions pas pu prendre un entraîneur de Rio ou de Sao Paulo. Il y aurait eu de trop grandes différences de mentalités »*, abonde un de ses collègues.

D'un naturel peu communicatif, ne s'exprimant qu'en *portunol*, ce mélange de portugais et d'espagnol, Paulo Cesar Carpeggiani va néanmoins avoir le mérite de mener sa barque en toute indépendance, ce qui n'est pas une mince affaire au Paraguay. Ses prédécesseurs peuvent en témoigner. Entre l'impatience des dirigeants, la pression du public et celle des clubs pour que leurs joueurs deviennent internationaux (afin de les transférer à meilleur prix au Brésil ou en Argentine), mieux vaut avoir les nerfs solides.

Mais tout concentré à sa tâche, Paulo Cesar Carpeggiani va peu à peu gagner les faveurs du peuple paraguayen. Il ira jusqu'à refuser une proposition de Flamengo (et un salaire quatre fois supérieur à celui qu'il gagne actuellement). Il réussira même à composer harmonieusement avec l'exubérant Jose Luis Chilavert, ce que personne avant lui n'était parvenu à faire. Il se dit d'ailleurs que les deux hommes se voueraient un respect important. Interrogé récemment sur les ambitions politiques du fantasque gardien de but, Paulo Cesar Carpeggiani formulait un avis sans ambiguïté : *« Si d'aventure il se présentait à l'élection présidentielle au Paraguay, je voterais sans aucun doute pour lui. »*

F. P., à Clapiers (Hérault)





La joie de Cardozo et Ayala après le match contre le Nigeria.

TROIS QUESTIONS À...

RUBEN BAREIRO SAGUIER

1 Poète et ancien exilé politique à Paris, vous êtes aujourd'hui ambassadeur du Paraguay en France. Quelles répercussions ont, dans votre pays, les résultats de votre équipe nationale de football à l'occasion de cette Coupe du monde ?

Juste après la victoire obtenue contre le Nigeria, l'ensemble du pays est sorti dans les rues pour fêter cette qualification. Il est intéressant de noter que le Paraguay vit actuellement une période un peu particulière puisque le 15 août aura lieu une passation de pouvoirs à la présidence de la République. Il y a, en ce moment au Paraguay, des problèmes internes liés à cette situation. Mais j'ai la certitude qu'actuellement la population oublie toutes ces discordances, en raison des exploits de son équipe. Le football a toujours accompagné l'histoire et l'évolution de notre pays. A chaque fois que le Paraguay a connu des progrès sociaux et économiques, le niveau de son football s'est également amélioré. Pendant les périodes de troubles, en revanche, il était au plus bas.

2 Le Paraguay est un pays très peu connu en Europe. En quoi cette participation à la Coupe du monde est-elle importante ?

Il s'agit d'une chance unique pour un petit pays d'attirer l'attention du monde entier sur son existence. Nous avons profité du Mondial pour organiser un certain nombre d'expositions et de manifestations culturelles en France. Des acteurs économiques paraguayens ont également lié des relations commerciales ici. Et 3 000 supporteurs sont actuellement présents à la Coupe du monde, ce qui est énorme pour un pays comme le nôtre. Il me semble que la prestation de nos joueurs est plutôt honorable pour le moment. Tout cela est extrêmement positif pour l'image du Paraguay.

3 La forte personnalité du gardien de but José Luis Chilavert est-elle une bonne publicité ? Ne vous semble-t-elle pas disproportionnée, exubérante ?

Non. Chilavert est un personnage emblématique. On dit qu'il pourrait se présenter un jour à la présidence de la République. Je crois que l'on exagère un peu à ce sujet. Ses origines modestes ont fait de lui un homme très sensible aux problèmes sociaux. Il a donné beaucoup d'argent pour la création de centres d'animation dans des quartiers pauvres ou dans son village, près d'Asuncion. Chilavert est un représentant exceptionnel pour le Paraguay. Quant à son tempérament, je l'ai trouvé assez calme ces derniers temps. Après le match contre l'Espagne, je l'ai entendu dire que le meilleur gardien du monde n'était pas lui, mais Zubizarreta. Chilavert honore tous les Paraguayens.

Propos recueillis par Frédéric Potet

COUPS DE SIFFLET
LA REVUE DE PRESSE

THE GUARDIAN (Grande-Bretagne)
Le lion a enfin rugi ! L'Angleterre a pris en main sa destinée, vendredi soir, en dominant une Colombie décevante. Elle a gagné (2-0), mais le score aurait pu être plus lourd sans les prouesses du gardien de but adverse. (...) Cette victoire rétablit la confiance nécessaire pour espérer franchir le cap suivant, bien plus ardu : l'Argentine.

THE SUN (Grande-Bretagne)
Attention, les « Argies » [*« salauds d'Argentins »*, allusion à la guerre des Malouines], vous êtes les prochains sur la liste, après la victoire écrasante de nos héros sur les Colombiens. Disons plutôt : l'Angleterre superstar a massacré les Colombiens, ce qui conduit à une bataille avec nos vieux adversaires, les Argentins. Le show époustouflant des héros de Glenn Hoddle à Lens leur permet de terminer deuxième de leur groupe. Avec classe. Le gardien de but colombien a été sonné par notre artillerie. L'Angleterre va affronter les « Argies » en pleine confiance (...)

THE TIMES (Grande-Bretagne)
La police française avait organisé, à Lens, la plus grande opération de sécurité de cette Coupe du monde. Une fois n'est pas coutume, les supporteurs anglais ont tourné en ridicule la billetterie française, qui leur avait maigrement alloué 4 500 tickets. Les deux tiers du stade Félix-Bollaert étaient pavoisés de rouge et blanc. (...) L'atmosphère à l'intérieur du stade était bon enfant (...). Et, en Angleterre même, l'heure de pointe annonçant les départs en week-end a commencé très très tôt, ce vendredi, avec des routes désertes lors du coup d'envoi du match.

Un hooligan recherché depuis les violences de Lens a été arrêté

LES POLICIERS de Hambourg ont arrêté, vendredi 26 juin, un Allemand de vingt-trois ans qui était recherché depuis les violences de Lens du dimanche 21 juin, au cours desquelles un gendarme avait été grièvement blessé à la tête (il est toujours dans le coma depuis). Le jeune homme a reconnu qu'il était bien l'une des personnes figurant sur des photos. Son frère jumeau et un autre jeune de dix-huit ans, également interpellés vendredi, ont, en revanche, été remis en liberté. La police allemande est toujours à la recherche d'autres hooligans. Deux Allemands avaient déjà été mis en examen, mardi, en France pour « *tentative d'homicide volontaire* » après l'agression du gendarme.

Le PDG de PSI a été mis en examen

DOUGLAS KNITTLE, le PDG américain de Prime Sports International (PSI), tour-opérateur s'affirmant victime d'un vol de 15 000 billets pour la Coupe du monde de football, a été mis en examen et placé sous contrôle judiciaire, vendredi 26 juin. M. Knittle s'est vu signifier les chefs d'« *escroquerie, tromperie et dénonciation mensongère d'un délit* », à l'issue de sa garde à vue. La justice estime que le PDG serait à l'origine de l'escroquerie maquillée en cambriolage. Les trois autres personnes placées, jeudi, en garde à vue dans le cadre de l'enquête sur le vol commis à PSI ont été remises en liberté.

L'oreillette de Pierre Issa était un collier

LE MYSTÈRE est éclairci : l'oreillette que semblait porter le joueur sud-africain Pierre Issa, le 24 juin à Bordeaux, contre l'Arabie saoudite (2-2), n'était autre qu'un collier. Lors d'une action de jeu, le bijou s'était soulevé au niveau de l'oreille, donnant l'impression sur une photo qu'il portait une oreillette. Le document avait été soumis, jeudi 25 juin, à la Fédération internationale (FIFA), qui l'avait pris très au sérieux. Il aurait pu s'agir, en effet, d'un système permettant de recevoir des informations pendant un match, ce qui aurait constitué une « première » et un geste antisportif.

● **RETOUR : des milliers de Marocains sont venus accueillir en héros** à l'aéroport de Rabat les joueurs de leur équipe nationale de retour du Mondial, vendredi 26 juin. Les Lions de l'Atlas avaient été éliminés de justesse après un Mondial jugé excellent. Les 22 joueurs de l'équipe ont ensuite traversé la ville sous escorte policière juchés sur un camion à ciel ouvert et se sont rendus au palais du roi Hassan II. – (*AFP.*)

● ***DÉCEPTION* : des supporteurs brésiliens mécontents** de la défaite du Brésil contre la Norvège (2-1), mardi 23 juin, ont lancé des pierres sur la maison des parents de Junior Baiano, à Bahia. Junior Baiano est à l'origine du penalty à l'origine de la victoire des Norvégiens. – (*AFP.*)

● **FORFAIT : Alessandro Nesta a subi une opération des ligament** croisés du genou droit, vendredi 26 juin, à Rome. L'international italien de la Lazio Rome, blessé lors du match de Coupe du monde Italie-Autriche (2-1), le 17 juin, devrait rester indisponible pour une durée de six à neuf mois.

● **TRANSFERT : Arsène Wenger, l'entraîneur d'Arsenal**, tient absolument à récupérer son ancien joueur de l'AS Monaco Thierry Henry, mais le FC Barcelone est également sur les rangs. L'AS Monaco a déjà songé au remplacement de sa jeune vedette en nouant des contacts avec Stéphane Chapuisat, l'attaquant suisse du Borussia Dortmund.

● **COLOMBIE : le frère d'Andres Escobar**, le footballeur colombien assassiné après la Coupe du monde de 1994 pour avoir marqué un but contre son camp qui avait privé son équipe du second tour, a lancé un appel au calme, vendredi 26 juin, après l'élimination de la Colombie. *« Avant d'être des footballeurs, ces gars sont des êtres humains. Ils ont essayé de représenter notre pays avec dignité. Les bons résultats leur ont fait défaut, malheureusement. Mais ce n'est qu'un jeu, dans lequel on peut perdre, gagner ou faire match nul »*, a déclaré Santiago Escobar Saldarriaga à la radio.



La photographie d'Hugues de Wurstemberger

Place de la Gare, à Lens, un récepteur de télévision a été mis à disposition des gardiens qui surveillent l'antenne mobile de France 3.

Pour les Italiens, comme pour les Norvégiens, le retour à la triste réalité s'impose

L'ANALYSE TECHNIQUE
DE RAYMOND DOMENECH

Points forts, points faibles

CIEL, les revoilà ! Quel point commun y a-t-il entre les deux premiers protagonistes de ces huitièmes de finale, à Marseille, l'Italie et la Norvège ? Apparemment, aucun. L'Italie est le pays du football depuis des lustres, et de l'art ensoleillé. Et la Norvège, un petit bout de terre *glaciale à cheval sur le* cercle polaire, qui découvre le ballon rond au haut niveau. Personne ne connaît seulement le nom d'un des grands clubs de la Norvège ; mais qui ne connaît le Milan AC, la Juve, l'Inter, etc. ? Bref, leur seul vrai point commun est que ces deux pays ont retrouvé leur identité. L'Italie, avec le retour de Cesare Maldini, a oublié ses promesses de beau jeu et met en balance Del Piero et Baggio. Le retour de Bergomi, le vétéran de la mémoire du *catenaccio*, pas si lointain que cela, le confirme. Les hésitations du début et le débat entre « zone » et « individuelle », offensif ou défensif, sont réglés. C'est le retour au bon vieux temps. Ce qui ne veut pas dire que l'Italie ne sera pas performante ; au contraire. La cohérence entre les discours de l'entraîneur, le choix des joueurs et la manière d'évoluer est capitale.

Les Norvégiens, qui reviennent de loin, ont, je pense, retenu la leçon. Leur force réside dans l'application stricte de leur organisation : hermétique au possible, elle ne laisse de place ni à l'improvisation ni aux envolées. Grisés par les bonnes performances, les joueurs – et peut-être l'entraîneur – ont cru pouvoir laisser filtrer quelques rayons de soleil à travers la muraille. Ils ont failli se brûler. Le retour à la triste réalité s'impose. Leur match contre le Brésil le prouve : les Norvégiens ont à nouveau construit le bloc. Leur 4-5-1, parfait, peut décourager les meilleurs ; le courage n'y suffira pas. Il faudra, en plus, beaucoup de patience pour s'infiltrer dans les peu probables failles du système norvégien. De la patience, les Nordiques, eux, en auront. C'est dans leur nature ; ils attendent dix mois d'hiver pour une étincelle d'été vite éteinte. Leur football leur ressemble. Dans l'autre huitième, Brésil-Chili, le duel fratricide sud-américain paraît bien disproportionné. Le point fort du Chili, le jeu aérien offensif, s'annihile dans le seul point fort du point faible de l'équipe championne du monde : le jeu de tête défensif de Junior Baiano et Aldair. Vous me suivez ? Allons un peu plus loin, alors, jusqu'à Lens, où notre point prétendu faible, l'offensive, s'opposera au point assurément fort du Paraguay, la défense, et où leur point faible, l'attaque, affrontera notre point fort, la défense. C'est clair pour vous ?

Le Nigeria croit en son faiseur de miracles

Nigeria-Danemark. La vedette la plus discrète de l'équipe africaine, c'est son entraîneur-baroudeur serbe naturalisé mexicain, Velibor « Bora » Milutinovic

L'INTERPRÈTE officiant pendant la conférence d'après-match de la rencontre Nigeria-Bulgarie, le 19 juin à Paris, a passé un bien mauvais quart d'heure. « Bora » Milutinovic, le sélectionneur né serbe et naturalisé mexicain de l'équipe nationale du Nigeria, qui estimait que ses propos, tenus en espagnol, étaient trop approximativement traduits en français, l'a repris et a préféré ensuite assurer lui-même la version dans la langue du pays. Le pauvre homme en a été tellement perturbé qu'il s'est ensuite lancé dans une « traduction » en français des déclarations de l'entraîneur faites dans la même langue.

Velibor, dit « Bora », Milutinovic est un mauvais client pour la corporation des interprètes. Lors des conférences de presse que la délégation nigériane tient régulièrement au château de Bellinglise (Oise), où elle a pris ses quartiers durant la Coupe du monde 1998, il traduit lui-même ses propres déclarations en espagnol – la langue qu'il maîtrise le mieux en dehors du serbe –, en français et en anglais.

Les attaches de ce petit homme de cinquante-sept ans, à la coupe de cheveux et aux larges lunettes fleurant bon les années 70, ont toujours été incertaines. Né en 1940 dans la région de Srebrenica, la guerre lui prit ses parents, victimes des Allemands en 1944. A vingt-six ans, « Bora », qui a entamé une carrière de footballeur dans l'ombre de son grand frère Milos, l'un des plus grands joueurs qu'a connus la Yougoslavie, part tenter sa chance à l'étranger.

FRONDE

Après un bref crochet par la Suisse, il passe deux saisons à Monaco, puis une à l'OGC Nice avant de transiter par Rouen, direction le Mexique. Joueur, puis entraîneur du club de l'Université de Mexico, il pose là son baluchon de joueur itinérant. Il s'y mariera, deviendra, à quarante-six ans, père d'une petite Darinka, le prénom de cette mère qu'il a à peine connue, et finira par prendre la nationalité mexicaine. *« Mais je suis resté serbe. Et fier de l'être »*, prévient-il.

C'est en 1983 que prend source la légende de « Bora », nommé cette année-là sélectionneur national de l'équipe du Mexique. Fait unique dans les annales, il va participer aux quatre Coupes du monde suivantes à la tête d'autant de sélections différentes.

« Vu le niveau de mes équipes et les résultats que nous avons obtenus, je peux dire que j'ai été trois fois champion du monde, affirmait-il récemment à *L'Equipe-Magazine. Les quarts de finale avec le Mexique en 1986, seulement battu par l'Allemagne aux penalties, c'est champion du monde ! En 1990, le Costa Rica qualifié pour le deuxième tour après avoir battu l'Ecosse et la Suède, c'est champion du monde ! Il y a quatre ans, les Etats-Unis qui gagnent contre la Colombie et perdent 1-0 contre le Brésil, c'est champion du monde aussi, non ? »*

Mais, cette fois, il ne s'agit plus pour « Bora » Milutinovic de réussir un coup avec une équipe moyenne ou sans passé dans le football. Le Nigeria a été champion d'Afrique, est devenu champion olympique en 1996 en battant le Brésil et l'Argentine, et ses joueurs évoluent dans les meilleurs championnats européens. *« Ces gars ont un potentiel immense, le plus fort que j'aie connu*, dit-il. *Avec eux, les choses vont être plus simples. Je vais trouver les mots pour les faire jouer ensemble. S'ils en sont capables, alors ils seront les meilleurs. »* Voire...

MENEUR D'HOMMES

Avant la Coupe du monde, Bora Milutinovic, nommé à la tête de la sélection nigériane en décembre 1997, a dû surmonter une fronde de certains joueurs, mécontents de se voir imposer un schéma tactique plus défensif que celui dont ils ont l'habitude, qui faillit lui coûter sa place.

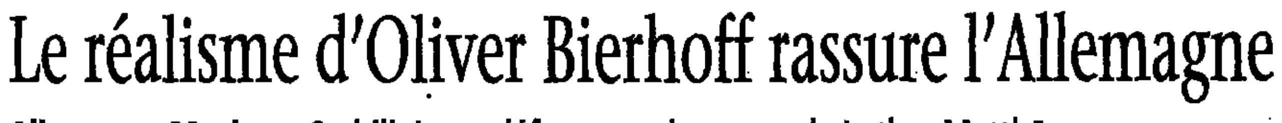
Le rusé Bora a su composer, réviser certaines de ses options et conquérir la confiance des joueurs par un procédé stupéfiant : avant le début du Mondial, il leur a fait visionner un document vidéo qu'il était lui-même allé tourner quelques semaines auparavant, armé de son caméscope dernier cri, dans leurs familles restées au Nigeria. *« On doit toujours se souvenir d'où l'on vient »*, répète-t-il à l'envi.

Derrière des dehors parfois rustres et maladroits et le côté loufoque du personnage, « Bora » Milutinovic dissimule un véritable talent de meneur d'hommes, une maîtrise parfaite de sa fonction.

Dimanche 28 juin, au Stade de France, lors du huitième de finale contre le Danemark, armé de son inséparable ardoise sur laquelle il trace ses schémas de jeu, « Bora » Milutinovic jouera gros.

Une victoire du Nigeria qualifierait celui-ci pour ses premiers quarts de finale de Coupe du monde – malgré une préparation catastrophique – et établirait un peu plus la réputation de faiseur de miracles de « coach Bora ». *« J'ai rencontré les meilleures équipes du monde*, dit-il. *Je ne les ai pas toutes battues, mais je sais comment faire. »*

Gilles van Kote,
à Elincourt-Sainte-Marguerite



ORBAN/SYGMA/TEMPSPORT

POTENTIEL. Pour son entraîneur, Bora Milutinovic, l'équipe nigériane (ici le défenseur Uche Okafor) a *« un potentiel immense. S'ils sont capables de jouer ensemble, alors ils seront les meilleurs ».*

Michael Laudrup, l'amour du jeu

L'attaquant danois mettra un terme à sa carrière à l'issue du Mondial 1998

AUSSI étonnant que cela puisse paraître aujourd'hui, Michel et Michael ont joué ensemble. Au début des années 80, Platini, idole française en fin de carrière, et Laudrup, jeune espoir danois, portèrent le maillot de la Juventus. Désormais, le président Platini, costumé et cravaté, assiste aux rencontres en tribune officielle pendant que Michael Laudrup, trente-quatre ans, gambade encore sur la pelouse. De cette période, l'actuel capitaine de la sélection danoise se souvient parfaitement : *« Michel a été non seulement un grand joueur, mais également quelqu'un de bien. Il m'a aidé, conseillé, mis en confiance. »*

Sous un soleil brûlant qui fait rougir la peau des gaillards de la délégation danoise depuis leur arrivée dans le Var, l'aîné des Laudrup dispute sa deuxième et dernière phase finale de Coupe du monde. Il y a douze ans, c'est sous un autre soleil sans pitié, mexicain celui-là, qu'il avait découvert les réalités du Mondial. Dans son pays natal, cet homme est le symbole vivant d'une réussite exemplaire. Chez les Laudrup, le football a toujours fait partie de la vie quotidienne. Finn, le père, fut un solide milieu de terrain international. Dans le jardin de la maison familiale près de Copenhague, Michael s'amusait à jongler sous les yeux de Brian, son petit frère, qui fera lui aussi carrière.

« Enfants, nos relations n'étaient pas faciles », se rappelle le cadet, qui n'a pas eu à attendre trop longtemps le départ de ce grand frère au talent envahissant. A dix-neuf ans seulement, Michael quitte Brondby pour la grande aventure italienne. A cet âge-là, rares sont ceux qui arrivent à percer dans l'impitoyable Serie A. Le jeune danois signe à la Juventus, mais c'est à la Lazio Rome, à laquelle il est prêté durant deux ans, qu'il va faire ses gammes. De retour à Turin, il passera six ans au service de la *Vecchia Signora*, disputant 102 rencontres.

Parallèlement, l'aîné des Laudrup, qui fête sa première sélection à dix-huit ans, le 16 juin 1982, participe à trois grandes compétitions avec l'équipe nationale, celle de la génération dorée des Sören Lerby, Morten Olsen, Frank Arnesen, Jesper Olsen ou Preben Elkjaer-Larsen. L'Euro 84 est prometteur, le Mundial 86 intéressant, l'Euro 88 désastreux. Un an plus tard, il quitte l'Italie pour l'Espagne. Johan Cruijff veut absolument le faire venir au FC Barcelone. En Catalogne, au sein d'une équipe offensive, Michael Laudrup prend une nouvelle dimension. Quatre années de bonheur et de réussite, ponctuées de quatre titres consécutifs de champion d'Espagne.

DIVORCE

Un soir pluvieux de novembre 1990, la carrière internationale de Michael Laudrup prend une direction inattendue. Aux commandes de la sélection danoise depuis un an, Richard Möller-Nielsen, technicien rigide et silencieux, aligne les deux frères lors d'un match contre la Yougoslavie, à Copenhague. Les Danois sont battus 2-0 et, à l'issue de la rencontre, c'est le clash. Les Laudrup reprochent au sélectionneur ses options trop défensives. Le divorce est inévitable. Michael et Brian décident de ne plus rejouer en équipe nationale tant que Richard Möller-Nielsen sera là.

Le cadet tiendra dix-huit mois, l'aîné deux ans et demi, se privant ainsi de la folle épopée de l'Euro 92 gagné par les « Danish Dynamites ». *« Je n'ai aucun regret d'avoir raté cette aventure »*, a-t-il toujours déclaré. Alors que sa splendide carrière touche à sa fin, Michael Laudrup revêt le maillot de l'Ajax Amsterdam. Il y fréquente Tijani Babangida et Sunday Oliseh, deux internationaux nigérians que le hasard a placés sur sa route à l'occasion d'un huitième de finale inédit et prometteur.

Alain Constant,
à Saint-Cyr-sur-Mer

Le réalisme d'Oliver Bierhoff rassure l'Allemagne

Allemagne-Mexique. Stabilisée en défense par le retour de Lothar Matthäus, la Mannschaft semble avoir trouvé avec le nouvel attaquant du Milan AC le buteur qui lui manquait

SI L'ÉQUIPE d'Allemagne réalise le parcours de ses rêves dans cette Coupe du monde, on peut maintenant assurer qu'elle le devra à deux hommes : Oliver Bierhoff et Lothar Matthäus. Comme dans beaucoup d'autres sports, l'humilité est une vertu cardinale du football. Les rois d'hier sont les manants d'aujourd'hui, et réciproquement.

Où étaient Matthäus et Bierhoff il y a un an ? Sûrement pas dans les petits papiers de Berti Vogts, le sélectionneur de la « National-*mannschaft* ». Mais les deux hommes ont forcé la porte du vestiaire pour en ressortir titulaires indéboulonnables à l'heure d'attaquer les choses sérieuses, en huitièmes de finale, lundi 29 juin, à Montpellier, face au Mexique.

Oliver Bierhoff et Lothar Matthäus sont devenus incontournables même s'ils ne font pas partie des « *Ratspielers* », le conseil des anciens (Jurgen Köhler, Thomas Helmer, Andreas Köpke et Jürgen Klinsmann), interlocuteurs privilégiés de Berti Vogts. Lothar Matthäus a été désigné « aboyeur en chef ». Il a retrouvé sa voix. Il est devenu le patron du jeu et a repris sa place de prédilection – libero – au détriment (et à la surprise) d'Olaf Thon. Il est le recours. Oliver Bierhoff, lui, s'impose comme le sauveur irrémédiable. Le meilleur buteur du championnat d'Italie, transféré d'Udinese au Milan AC pour la prochaine saison, porte tous les espoirs de la sélection.

Oliver Bierhoff assume son statut et les reproches adressés à son équipe. *« Je suis content d'avoir marqué. Encore un but déterminant qui a débloqué la partie* [jeudi 25 juin, face à l'Iran (2-0)]. » On sait qu'il a décidé, à chacun de ses buts inscrits en France, d'envoyer 50 000 francs à une association s'occupant de scolariser les enfants des rues de Bahia : *« Sur le terrain, je n'y pense pas sur le coup. C'est après, au vestiaire, que je me les imagine, là-bas, en train de supporter mon équipe. Ça me fait chaud au cœur. »* Mais est-il bien sûr du soutien de ses petits protégés ?

FROIDEUR

« On n'a pas encore convaincu par notre jeu et par notre technique, reconnaît-il, *mais, de toute façon, l'Allemagne n'a jamais joué comme le Brésil. C'est une tradition pour notre football de n'exister que par ses résultats. On n'en fait pas un complexe d'infériorité, puisqu'on quitte le plus souvent le terrain en vainqueurs. »* Ses yeux bleus et son sourire font oublier la froideur de ses propos : *« On ne va pas se prendre la tête alors qu'on termine le premier tour avec plus de points que le Brésil ou les Pays-Bas. Evidemment, nous aurions aimé marquer plus de buts, mais, quoi qu'on dise, c'est le résultat qui compte. »*

Il faut être réaliste pour jouer avant-centre. Et encore plus pour être l'attaquant de pointe de l'équipe d'Allemagne : *« A la mi-temps* [0-0, face aux Iraniens], *nous nous sommes remonté le moral. Nous doutions parce que nous n'avions pas encore marqué, mais notre force, à nous Allemands, c'est qu'on sait que ça va venir. »*

Oliver Bierhoff sait d'autres choses encore, comme le bien qu'a fait le replacement de Lothar Matthäus au poste de libero (et la sortie de Thon) pour la seconde période face aux Iraniens. Après le match, il l'a confié : *« Je suis désolé pour Thon, qui est très en colère, mais la véritable Allemagne, on l'a vue avec Matthäus. Son charisme nous a beaucoup aidés. »*

Comme Andreas Möller, coiffé par Thomas Hässler au poste de milieu offensif, Olaf Thon paraît être la grande victime des trois matches du premier tour. *« Olaf et Andy ne doivent pas se recroqueviller sur eux-mêmes, je suis persuadé qu'ils vont se battre à l'entraînement pour reconquérir leur place »*, conclut Oliver Bierhoff.

Lothar Matthäus, lui, n'édulcore pas le propos. *« Comme moi*, assène-t-il, *Thon joue libero dans son club, et je comprends qu'il désire jouer à ce poste en sélection. Mais il doit comprendre que moi aussi je préfère y jouer et que je suis content d'avoir récupéré ma place dans le onze de départ. »*

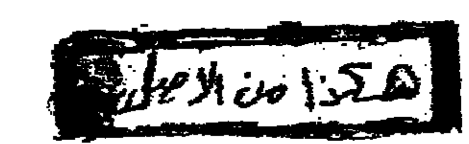
Désormais, l'équipe est à son image. *« L'Allemagne ne doute pas*, proclame-t-il. *Je garde toute ma confiance avant d'affronter le Mexique. Le potentiel est là, on va s'améliorer après nos débuts laborieux. »* Lothar Matthäus, qui ne peut en rien être tenu pour responsable de ces débuts auxquels il a peu participé, boit du petit lait. Il triomphe intérieurement et se permet quelques plaisanteries sur son grand âge (trente-sept ans). *« J'ai joué le dernier Allemagne-Mexique*, se souvient-il. *C'était pendant la Coupe du monde 1986, à Monterrey. Il faisait chaud et le public soutenait les Mexicains. On était à égalité à la fin de la prolongation. On a gagné aux tirs au but. Lundi, il fera encore chaud et il nous faudra être forts collectivement. Tout dépend de notre état d'esprit. Les Mexicains ont démontré de réelles capacités physiques et morales en revenant toujours au score. Il ne faudra pas les laisser jouer. »* Lothar Matthäus a parlé, le Mexique peut trembler.

Christian Jaurena,
à Nice



ORBAN/SYGMA/TEMPSPORT

Oliver Bierhoff (au centre) : un buteur aujourd'hui incontournable.



Le gardien enlève rarement le bas

Les Pays-Bas fac…

Luis Hernandez n'est plus un mal-aimé

Le buteur mexicain a fait taire les c…

هكذا من الأصل

1 faiseur de mi

e gardien enlève 'arement le bas

TRADITIONS. Le gardien de but de foot- all est un des derniers sportifs du siècle hormis les gardiens de handball – à évo- ier en pantalon. Autrefois, il s'agissait our lui de se protéger de la rudesse des urfaces proposées au jeu – mauvais gazon, erre battue tassée, stabilisé pas vraiment tabilisé. Si les terrains sont désormais nor- nalisés et de bonne qualité, les portiers l'en sont pas moins attentifs à leur phy- ique, d'autant plus que les contacts avec es attaquants sont, eux, toujours aussi ru- ;ueux. Résultat : ils ne sont pas très nom- reux à jouer en short.

● VIVE LE PROGRÈS ! Il aura fallu attendre les années 80 pour que le pantalon s'adapte aux spécificités du poste. Auparavant, le goal – puisque c'est ainsi qu'on l'appelait – utilisait un bas de survêtement renforcé de genouillères de coton épais afin de protéger des articulations exposées aux chocs de toute nature. Mais la taille bâillait et le reste flottait, donnant à l'infortuné portier un air de Bibendum grotesque. Les équipementiers se sont penchés sur le problème.

● REMBOURRAGES. Le pantalon de gardien est désormais noir – plus rarement bleu marine ou gris souris –, près du corps et rembourré sur les hanches et aux genoux. *« Si les amateurs se félicitent de cette innovation qui leur permet de mieux amortir les chutes sur les terrains stabilisés ou synthétiques sur lesquels ils jouent habituellement, les professionnels, eux, se débarrassent presque systématiquement des rembourrages aux hanches, qui les gênent. En revanche, ils conservent les protections aux genoux et les renforcent parfois de genouillères supplémentaires, elles-mêmes rembourrées, portées sous les pantalons »*, explique Antoine Latscha, responsable de la société BGB, spécialisée dans l'équipement des gardiens de but.


CHRISTIAN GEWIG/TEMPSPORT

● MATIÈRE. Le tissu employé est fait de polycoton ou de polyester, les rembourrages sont composés de mousses d'intensité et d'épaisseurs différentes (8 mm aux hanches, 10 mm aux genoux) suivant les endroits où elle est posée. Le pantalon se porte serré à la taille et, la plupart du temps, rentré dans les chaussettes. En magasins à partir de 250 F.

Michel Dalloni

Les Pays-Bas face à la question serbe

Pays-Bas - Yougoslavie. Malmenés par le Mexique et en mal de leader, les Néerlandais parient d'abord sur leur travail et sur leur cohésion pour battre les Yougoslaves

COMMENT rebondir vite sur un sujet de satisfaction quand vos joueurs vous ont sacrément déçu la veille ? Guus Hiddink, l'entraîneur néerlandais, a trouvé la solution vendredi matin 26 juin, au lendemain du match nul (2-2, après avoir mené 2-0) concédé aux Mexicains dans les ultimes secondes. Ceux qui ont joué sur la pelouse de Saint-Etienne ont eu droit à une séance d'entraînement raccourcie, à base d'exercices de récupération. Les autres, les remplaçants, se sont alors mis au boulot sous un soleil à faire rougir les gens du Nord. La baignade était bien au programme de toute l'équipe, mais plus tard, dans l'après-midi de liberté concédé aux joueurs avant de se concentrer sur le délicat huitième de finale, lundi 29 juin, à Toulouse, face aux Yougoslaves.

Du beau travail fourni par les « hommes du banc » : des exercices de tirs au but, de dribbles et de centres, où Patrick Kluivert et Clarence Seedorf, ceux qui ont perdu leur place depuis le début du tournoi (le premier pour suspension, le second par choix de l'entraîneur), se sont montrés particulièrement brillants. Et pour finir d'enjouer la moustache de Guus Hiddink, tous les garçons se sont livrés avec beaucoup d'engagement et de volonté à un petit match entre eux. *« Je suis très satisfait de la façon dont les remplaçants se sont livrés. Seedorf et Kluivert ont été bons »*, a commenté le sélectionneur national. Mais ça ne veut pas dire que ce dernier fera sa rentrée face aux Yougoslaves. Philip Cocu aussi a été bon contre les Coréens et les Mexicains, comme le souligne l'entraîneur, et *« Patrick a manqué deux matches ; il doit retrouver le rythme de la compétition »*.

Mais, on s'en doute, les Pays-Bas ne sont pas là pour se voir décerner le titre des meilleurs remplaçants du monde. Guus Hiddink l'admet : *« Nous sommes satisfaits d'avoir atteint notre premier objectif, terminer en tête du groupe, mais pas de la manière dont nous y sommes parvenus. Il n'y a pas eu de champagne à l'hôtel quand nous sommes rentrés. »*

MANQUE DE MAÎTRISE

Les Orange ont donc remis les pieds sur terre, et les voilà confrontés au problème serbe. Aux Pays-bas, juste avant que ne débute la Coupe du monde, de nombreuses voix s'étaient élevées pour exiger l'exclusion de la Yougoslavie si elle ne retirait pas ses troupes du Kosovo. Ni politique, ni diplomatie, le camp néerlandais est surtout satisfait d'avoir évité l'Allemagne. *« Les Yougoslaves jouent bien*, dit Dennis Bergkamp, *ils jouent, ils jouent, mais ils ont des trous de mémoire. Ils n'ont pas la mentalité à toute épreuve des Allemands. »*

Et les Hollandais alors ? Ils jouent, ils jouent, eux aussi, mais, quand les Belges s'entêtent à faire bloc, quand les Mexicains s'accrochent à leurs mollets, ils oublient eux aussi de rester la belle équipe qui en fait rêver plus d'un. Lors d'une seule rencontre – face à la Corée du Sud (5-0) – le rêve du beau jeu en triangle et en passes redoublées a rencontré la réalité de l'efficacité. Mais, face aux Belges comme face aux Mexicains, les Néerlandais ont cruellement manqué de réalisme. *« Jeudi, nous avons été bons en première période et excellents pendant les dix premières minutes de la seconde, jusqu'au tir de Cocu sur la transversale*, analyse Guus Hiddink ; *si on avait su mettre ce troisième but, avec toutes les occasions créées, cela aurait été un autre match. »* Mais le troisième but n'est pas venu et ses hommes se sont retrouvés pour la première fois soumis à un pressing agressif. Et, là, ils ont dévoilé une grande fragilité défensive et une manque de maîtrise qu'on ne soupçonnait pas.

« Nous n'avons pas, comme dans les grandes équipes hollandaises du passé, de leader qui résoud sur le terrain les situations problématiques », constate l'entraîneur. Il ne peut désormais plus rien y faire. Guus Hiddink n'en perd pas pour autant le moral. Il a même l'air plutôt content de voir ses joueurs baisser la tête, au bon moment : *« Je les avais prévenus qu'il y a une division d'écart entre l'équipe du Mexique et celle de Corée, mais ils ne m'ont pas cru. Ils n'ont pas eu peur. Pour préparer le huitième de finale, je n'aurai pas ce genre de problèmes. »* Et de décrire rapidement l'adversaire yougoslave : *« Une formation avec de très fortes individualités. Ils sont très forts et très malins. Mijatovic* [incertain, après sa blessure au genou face aux Etats-Unis] *est un attaquant dont je connais bien les qualités ; c'est moi qui l'ait fait venir en Espagne quand j'étais l'entraîneur de Valence. »*

Christian Jaurena, à La Turbie



JERRY LAMPEN/REUTERS

Winter, Bergkamp, Bogarde (de gauche à droite) : les Orange se veulent sereins avant d'affronter la Yougoslavie.

LES HOMMES DE L'OMBRE
LES LUSITANOS DE SAINT-MAUR

Tous les jours, la banlieue défie le Brésil

LA PREMIÈRE FOIS, ce fut comme un émerveillement teinté d'angoisse. Johnny et Eric se sont demandé s'ils allaient être à la hauteur, s'ils n'allaient pas passer à travers un grand bonheur de footballeur. Et puis ils se sont vite habitués à leur rôle. Comme les autres, ils sont entrés dans le vestiaire discret du stade des Trois-Sapins, à Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne) ; comme les autres, ils ont enfilé le maillot jaune et vert que le monde entier reconnaît au premier coup d'œil, ils ont écouté respectueusement les consignes de Mario Zagallo, le mal-aimé entraîneur national.

Eric Martineau, vingt-six ans, et Johnny Sousa, vingt-cinq ans, les deux joueurs du club des Lusitanos de Saint-Maur (Val-de-Marne), qui évolue en National 1, viennent renforcer l'équipe des remplaçants que Mario Zagallo oppose toujours aux titulaires pour préparer les rencontres de la Coupe du monde. Dans son club, Eric Martineau occupe le poste de stoppeur. Dans les matches d'entraînement, cette position lui vaut d'affronter Ronaldo, et de faire de chaque face-à-face un merveilleux souvenir. *« L'autre jour*, raconte le défenseur, *il m'a mis cinq mètres dans la vue en un quart de seconde. Il s'est arrêté. Je suis revenu. J'ai taclé, et j'ai récupéré le ballon. »*

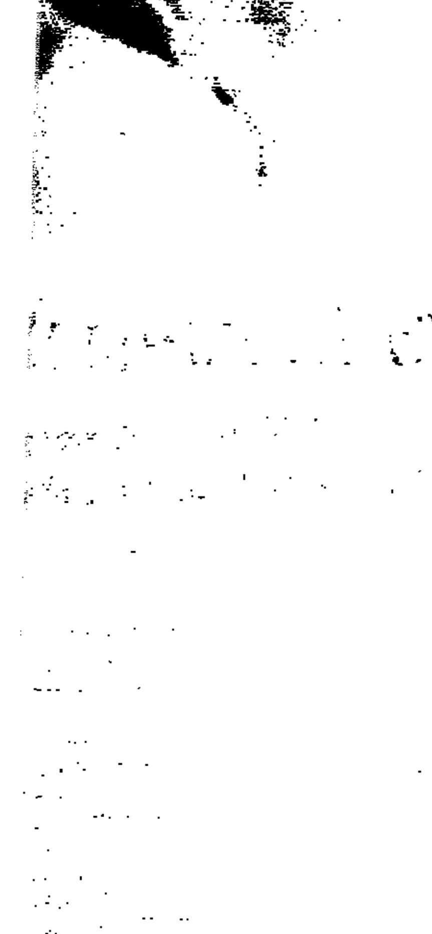
L'épisode, pour glorieux qu'il soit, n'a pas rendu Eric Martineau, le « petit » joueur de National, dupe un instant. *« Evidemment*, ajoute-t-il aussitôt, *à l'entraînement ils sont à 30 % ou à 40 % de leur valeur, tandis que nous, nous sommes à 200 %. »* Tous les deux ont cependant apprécié la gentillesse des stars brésiliennes, leur souci de les mettre en confiance, de ne pas les traiter de haut. Sur le terrain d'Ozoir-la-Ferrière, ils sont des Brésiliens comme les autres. Ou presque. Car ils échappent à la ferveur des supporteurs, et aux bousculades des journalistes, toujours en quête d'un mot ou d'une mimique.

« PAS DE MANIÈRES »

Leonardo, le milieu de terrain qui parle français depuis son passage au Paris-Saint-Germain, restera leur favori. Il s'est comporté en *« véritable gentleman »*, disent-ils, unanimes. Il leur a parlé. Il les a écoutés. Johnny Sousa possède un avantage sur son coéquipier. D'origine portugaise, comme beaucoup des joueurs des Lusitanos, ce milieu offensif ou relayeur peut converser avec les Brésiliens dans leur langue. *« Ils sont vraiment abordables*, confie-t-il, *ils ne font pas de manières. »* C'est ainsi qu'il s'est surpris à échanger quelques mots sur le terrain avec Dunga, le capitaine de la Seleçao, un joueur qu'il qualifie d'*« impressionnant »*. *« Il est vraiment le patron sur le terrain*, affirme-t-il. *Tous les ballons passent par lui, à l'entraînement comme en match. Eux, ils ont un patron. »*

Le 10 juillet, Johnny Sousa et Eric Martineau reprendront le chemin des entraînements ordinaires, avec leur club. Le championnat de France de National 1 reprend dès le 8 août. Les deux Brésiliens d'occasion se promettent déjà de montrer à leurs copains quelques trucs appris au contact de Ronaldo et des siens. Même si Eric Martineau, dans un moment de franchise, reconnaît bien volontiers que son jeu s'inspire beaucoup plus du *« style allemand »* que de celui des quadruples champions du monde...

Pascal Ceaux, à Ozoir-la-Ferrière



Luis Hernandez n'est plus un mal-aimé

Le buteur mexicain a fait taire les critiques

LE MONDIAL 1998 n'est pas avare de bons sentiments. Il s'entiche des mal-aimés et fait preuve d'une immense compassion envers les joueurs en quête de réhabilitation. Après l'Italien Roberto Baggio et le Français Christophe Dugarry, deux attaquants controversés auxquels il a suffi d'un match, d'un but et d'une passe décisive pour se racheter définitivement, c'était au tour de l'avant-centre Mexicain Luis Hernandez, vingt-neuf ans, de s'avancer sur le chemin grand ouvert de la rédemption, samedi 13 juin, à Lyon.

Le blond mexicain savait qu'il disposait d'une chance unique, face à la Corée du Sud, pour se relancer et – qui sait ? – obtenir le salut de ses censeurs. Le buteur sud-américain revient de loin : très exactement du banc des remplaçants de Boca Juniors, à Buenos Aires. En Argentine, ce géant du football où aucun Mexicain n'a jamais réussi à briller, Luis Hernandez était allé chercher un surcroît de gloire et le parfum d'une aventure peu commune pour un footballeur d'Amérique centrale. Il était également en service commandé.

Si le football mexicain sait retenir ses meilleurs joueurs, il ne dédaigne pas les « coups » de marketing. Alejandro Burillo, le vice-président de Televisa, principale télévision privée du Mexique, propriétaire de trois équipes – l'America, Atlante et Necaxa –, dispose de ses joueurs à sa guise. En 1997, il s'est servi de Luis Hernandez, avant-centre de Necaxa, comme d'un bon d'échange : le joueur est parti à Boca Juniors contre les droits de télévision du club le plus populaire de Buenos Aires. Alejandro Burillo comptait bien rééditer une opération qui avait fait ses preuves, lorsque les exploits de Hugo Sanchez au Real Madrid assuraient à Televisa d'excellents taux d'audience.

Mais Hernandez n'est pas Sanchez. Son exil argentin a mal tourné : en six mois, le « Caniggia mexicain » n'a joué que quatre matches et marqué deux buts. Il y a laissé sa confiance et sa place en équipe nationale, car, tout comme son alter ego français, Aimé Jacquet, le sélectionneur national, Manuel Lapuente, voulait des joueurs titulaires dans leurs clubs pour disputer le Mondial français. Début 1998, Luis Hernandez n'avait donc d'autre choix que de regagner son club d'origine, Necaxa, pour regagner les faveurs de l'entraîneur.

Restait à déjouer les sombres pronostics d'une « certaine presse », hostile à son retour. C'est chose faite depuis le 13 juin : auteur de deux des trois buts inscrits par les « Tricolores » mexicains, face à la Corée du Sud, Luis Hernandez a donné à son pays sa première victoire sur le sol européen en Coupe du monde avant de lui offrir le but de la qualification pour les huitièmes de finale, contre les Pays-Bas, jeudi 25 juin. A 2-2, le Mexique prolongeait son aventure mondiale et Luis « le mal-aimé » devenait Luis « le héros ».

Eric Collier, à Lyon




« Nous partons à égalité de chances »

Dusan Maravic. Le vice-président de la fédération yougoslave ne craint pas l'équipe néerlandaise

« Etes-vous satisfait du premier tour de la Yougoslavie ?

– Nous étions venus en France avec des ambitions raisonnables. Dès le tirage au sort, notre objectif était de finir deuxièmes du groupe derrière l'Allemagne, qui nous paraissait alors intouchable. Le contrat est donc rempli. Cette qualification n'était pourtant pas acquise d'avance, compte tenu du handicap que représentait pour nos joueurs l'absence de toute compétition internationale depuis huit ans. Du premier tour, il reste toutefois une légère déception qui tient au jeu pratiqué par notre équipe dans les deux matches, présumés les plus faciles, contre l'Iran et contre les Etats-Unis. Lorsque la Yougoslavie est en position de favorite, elle ne se montre pas convaincante. Quand elle est en situation d'outsider, comme à Lens contre l'Allemagne, elle développe un jeu bien supérieur. C'est plutôt de bon augure avant le huitième de finale contre les Pays-Bas !

– Comment expliquez-vous ce manque de régularité ?

– Si elle est motivée et concentrée à 100 %, la Yougoslavie est capable de battre les meilleures équipes au monde. Mais, pour y parvenir, la mise en condition par l'entraîneur et le staff technique ne suffit pas. Nos joueurs ont besoin d'une sorte de « challenge », qu'ils se fixent à eux-mêmes, pour pouvoir se surpasser, mettre en œuvre leurs qualités techniques, leur jeu collectif appuyé sur une défense solide et des individualités capables à tout moment de faire la différence.

– Le match contre les Pays-Bas devrait vous fixer sur votre niveau réel...

– Vous avez raison, et je répète que nous ne sommes jamais aussi bons que dans un rôle d'outsider. Et puis, nous partons à égalité de chances. Les Pays-Bas sont un pays de football. La Yougoslavie aussi. Le jeu hollandais repose sur un collectif soudé, une technique subtile, de fortes individualités. Le jeu yougoslave aussi. Cette équipe a montré qu'elle pouvait connaître des phases de relâchement. La nôtre aussi.

> « Nous ne sommes jamais aussi bons que dans un rôle d'outsider »

– Quel est l'état de vos forces avant ce match décisif ?

– Nous sommes inquiets pour l'état de santé de Predrag Mijatovic, touché et remplacé dès le début du match contre les Etats-Unis. L'entraîneur, Slobodan Santrac, prendra la décision de l'aligner à la lecture des résultats des examens qu'il doit subir. Pour moi, Predrag Mijatovic est l'un des meilleurs attaquants au monde, une forte personnalité qui a un grand rayonnement sur toute l'équipe, non pas comme Zinedine Zidane au milieu du terrain, mais à la pointe, comme Gabriel Batistuta l'Argentin. Il fait partie de ces joueurs qui peuvent ne toucher que trois ou quatre fois le ballon dans une mi-temps et marquer un but ou en faire marquer un. Mais nous avons récupéré Dejan Savicevic en fin de partie contre les Etats-Unis. S'il n'est pas revenu à son meilleur niveau, deux mois après avoir été blessé, il peut jouer à un rythme élevé pendant une demi-heure. Son retour est bon pour le moral de l'équipe.

– Cette Coupe du monde aura-t-elle permis de révéler de nouveaux talents dans vos rangs ?

– Les plus grandes satisfactions viennent pour moi de la confirmation du talent de jeunes joueurs comme Peica Ognjenovic et Dejan Stankovic. Avec eux, c'est l'ossature de l'équipe de l'Euro 2000 qui se prépare. Pour une fois qu'on permet à la Yougoslavie de voir loin... L'obstacle vient des grands clubs européens – la Lazio Rome pour Stankovic, le Real Madrid pour Ognjenovic –, qui les veulent déjà. Cette situation souligne la fragilité de notre football et de notre pays. Avec la crise économique et politique, nos clubs sont obligés de vendre leurs meilleurs éléments. La fédération yougoslave cherche les moyens de limiter le départ à l'étranger des joueurs âgés de moins de vingt-quatre ans. Y parviendra-t-elle ? »

Propos recueillis par Henri Tincq, à Saint-Galmier

● LA PHRASE DU JOUR

« Ne me demandez pas de vous donner le nom de mes joueurs préférés. Pour moi, les vingt-deux sont bons. Regardez contre le Danemark. Les autres joueurs de l'équipe de France ont très bien tenu la barque. D'une manière générale, j'ai été frappé aussi par l'explosion d'Henry, par l'expérience de Dugarry, et par Barthez aussi, qui rigole sous les boulets. »

Lionel Jospin, premier ministre français, à Toulouse, au cours d'une conversation avec des journalistes reprise par l'AFP.



Trois légendes du football en quelques mètres : Johan Cruijff, poursuivi par Franz Beckenbauer, échoue dans sa course au but sur Sepp Maier.

AFP

Cruijff, passements de jambe et poigne de fer

En club, le Néerlandais a tout gagné. Mais Johan Cruijff n'aura disputé qu'une Coupe du monde, pour perdre en finale. C'est qu'il cultive autant l'art de l'esquive qu'une exigence totale, à l'égard de lui-même et des autres

JACK TAYLOR, arbitre anglais, vient de siffler le coup d'envoi d'une prometteuse finale de Coupe du monde. Dans le cadre majestueux du Stade olympique de Munich, en ce 7 juillet 1974, l'ambiance est électrique. Face à face, les Allemands de l'Ouest de Franz Beckenbauer et les nouveaux monstres hollandais emmenés par un joueur de genie nommé Johan Cruijff, maître à jouer du FC Barcelone, âgé de vingt-sept ans. L'affiche est exceptionnelle. Et la représentation débute à peine qu'elle réserve un incroyable coup de théâtre.

Cruijff s'est placé en position de dernier défenseur afin de dérouter ses adversaires, qui l'attendaient aux avant-postes : il s'empare du ballon, qui semble dès lors collé à ses pieds : et, jaillissant du millieu du terrain, celui qui passe pour le meilleur joueur de la planète s'enfonce à travers les lignes allemandes, perçant tous les barrages avec une facilité frisant la provocation. Cruijff évite un, deux, trois Allemands. A l'entrée de la surface de réparation, Uli Hoeness tente un tacle par derrière qui déséquilibre l'artiste au maillot orange. On joue depuis exactement cinquante-huit secondes. Les Allemands n'ont pas encore touché le ballon. Sans hésiter, l'arbitre siffle penalty, le plus rapide jamais accordé en finale de la Coupe du monde. Johan Neeskens le transforme. Les Pays-Bas ouvrent donc le score, mais quatre-vingt-neuf minutes plus tard, les Allemands gagnent le trophée le plus convoité de la planète. Johan Cruijff, lui, vient de disputer la première et dernière finale de Coupe du monde de sa carrière.

Pourquoi celui qui restera à jamais l'un des plus grands joueurs de la planète n'a-t-il participé qu'à une seule phase finale de Coupe du monde ? *« En dépit de l'énorme pression populaire hollandaise, j'ai refusé de disputer le Mondial 78. Tout simplement parce que je m'étais préparé intellectuellement à prendre ma retraite avant cette compétition »*, explique aujourd'hui l'intéressé. A cinquante et un ans, Johan Cruijff reste svelte et élégant, insensible aux regrets.

Son refus de participer au Mondial 1978, en dépit de l'intervention personnelle de la reine des Pays-Bas, est dû à plusieurs facteurs. D'abord la volonté de son épouse, Dany, de ne plus voir son cher Johan s'éloigner deux longs mois du domicile conjugal. Ensuite une certaine lassitude mentale. *« Pour disputer une Coupe du monde, il faut être à 200 % de ses moyens, pas 100 %. Et ma philosophie en tant que joueur puis comme technicien a toujours tenu en deux mots :* "Amuse-toi !" *Je n'étais pas sûr, à trente et un ans, de m'amuser assez sur les terrains argentins et de supporter un stage en vase-clos pendant six semaines. D'ailleurs, j'ai toujours dit que mes meilleurs moments de footballeur ont eu lieu entre douze et dix-sept ans ! »*

Johan Cruijff fut un enfant prodige de la balle ronde, pas un enfant gâté. Né dans un quartier populaire de l'est d'Amsterdam le 25 avril 1947, à quelques centaines de mètres du stade De Meer, fief de l'Ajax. Déjà un signe du destin. A neuf ans, un recruteur du grand club local repère le phénomène et lui fait revêtir le maillot rouge et blanc de l'Ajax. En quelques mois, le gamin, plutôt frêle, se fait un nom. Ne doutant de rien, il va même jusqu'à proposer ses conseils à des joueurs de l'équipe première pour les aider à améliorer leur technique individuelle ! Trois ans plus tard, son père, maraîcher, meurt d'un accident cardiaque. Johan quitte l'école et se plonge dans la seule passion de sa vie : le football.

« Après l'école, on allait jouer avec des enfants d'un centre social près de chez nous. Johan était le plus petit. Il a dû apprendre à s'imposer en évitant le contact physique », se rappelle Henny Cruijff, son frère aîné, qui ajoute : *« Personne ne comprend le fonctionnement de Johan. Mais quand vous perdez votre père à douze ans, vous apprenez vite que la vie n'est pas simple. Qu'il faut se battre tous les jours. C'est pour cela que son système de pensée et son attitude sont si durs... »*

En 1964, Cruijff, adolescent, signe son premier contrat pro. *« A l'époque, dans mon pays, le football était encore amateur. Piet Keizer a été le premier joueur hollandais à devenir professionnel. Moi le deuxième. A dix-sept ans. »* Génie balle au pied, Cruijff sait aussi se faire respecter en dehors des stades. Au début de sa carrière, ses cheveux longs, ses cigarettes et son mode de vie plutôt « cool » ne doivent pas faire illusion : dès le début des années 70, ses compatriotes le surnomment *Money Wolf* (le « loup en affaires »), car l'argent a toujours eu une importance énorme dans son mode de fonctionnement. Cor Coster, son beau-père, deviendra rapidement son redoutable homme d'affaires. Foot, argent, plaisir de jouer puis de diriger, Cruijff a toujours mené sa vie comme il l'entendait.

SACRÉ meilleur joueur européen en 1971, 1973 et 1974, chef d'orchestre incontesté de l'une des plus fabuleuses équipes de tous les temps, l'Ajax, Cruijff quitte son pays natal en août 1973 pour tenter une aventure périlleuse à Barcelone. *« A l'époque, Johan était vraiment inarrêtable. Si son adversaire direct fixait son corps plutôt que ses pieds, il était perdu. D'un simple déhanchement, Johan pouvait le déséquilibrer »*, se rappelle Wim Suurbier, son coéquipier à l'Ajax et en équipe nationale.



PRESSE SPORTS

« Ma philosophie en tant que joueur puis comme technicien a toujours tenu en deux mots : "Amuse-toi !" »

Premier joueur de la génération dorée de l'Ajax à tenter l'aventure dans un grand championnat étranger, Cruijff signe au FC Barcelone pour la somme, phénoménale à l'époque, de 10 millions de francs. *« La vente de* La Ronde de nuit *de Rembrandt aurait provoqué moins de commentaires ! »*, écrit un journaliste hollandais. L'arrivée de Maître Johan à Barcelone provoque des scènes d'hystérie collective. Quelques mois plus tard, son triomphe est total : le Barça, qui attendait de remporter le titre de champion d'Espagne depuis quatorze ans, termine en tête de la Liga avec huit points d'avance sur l'Atletico Madrid. Et Cruijff devient un dieu vivant en Catalogne.

Aux Pays-Bas également, Johan reste un monument. Sous le maillot orange de la sélection, il réalise de multiples exploits, inscrivant la bagatelle de 27 buts en 27 rencontres entre décembre 1970 et novembre 1974. Retraite prise, de mauvaises affaires le contraignent à revenir sur le terrain, aux Etats-Unis d'abord, avec les Los Angeles Aztecs, puis les Washington Diplomats. En Espagne, ensuite, dans le modeste club de Levante. Puis de retour chez lui, à l'Ajax, où, entre 1981 et 1983, il remportera de nouveaux titres, portant son record personnel à 204 buts en 274 matches joués pour le club d'Amsterdam. A la suite d'une dispute avec le président, Cruijff file chez les ennemis de Rotterdam où, avec le Feyenoord, il remportera, évidemment, le championnat. En mai 1984, âgé de trente-sept ans, il abandonne définitivement la carrière de joueur pour celle d'entraîneur.

Dans ce costume, Cruijff applique ses idées avec poigne : *« Le football doit être joué simplement. J'ai toujours demandé à mes joueurs de posséder une bonne technique individuelle et de s'amuser sur un terrain. Le reste vient naturellement. Quoi qu'il en soit, le football d'aujourd'hui me paraît beaucoup moins dur physiquement que celui pratiqué il y a dix ou vingt ans. »* A la tête de l'Ajax, il aidera le club de son enfance à remporter, en 1987, son premier trophée européen depuis quatorze ans. Revenu ensuite à Barcelone, il y passera huit années. Le temps de remporter quatre titres consécutifs de champion d'Espagne, deux Coupes d'Europe, et de se fâcher définitivement avec Josep Nunez, le président autocrate du Barça.

Installé dans la capitale catalane en compagnie de Dany et de ses deux filles, Johan assistera avec fierté aux débuts professionnels de son fils Jordi, qui migrera ensuite au Manchester United. Libre de tout engagement dans le football, Cruijff attend son heure. En octobre, il ouvrira à Barcelone, grâce à l'argent de sponsors, une université destinée aux jeunes sportifs. *« Ils pourront y apprendre l'un des nombreux métiers ayant un rapport avec le monde sportif, du marketing au journalisme, de la comptabilité aux relations publiques »*, explique celui que l'on annonce toujours avec insistance à la tête de la sélection hollandaise.

Alain Constant

LES ÉCRANS DU MONDE
UNE TÉLÉVISION PAR JOUR

La Corée veille tard et promet de rebondir

LE TROISIÈME MATCH de la Corée (contre la Belgique) tombait le 25 juin, jour anniversaire du début de la guerre de Corée. Devant les écrans géants installés dans les rues, les « exhortateurs » orchestraient les réactions de l'audience (notamment lorsqu'il s'agit de se lever pour chanter l'hymne national), mais l'enthousiasme n'a pas été au rendez-vous. Le match nul contre les Diables rouges n'a pas lavé l'humiliation des deux défaites précédentes. Au départ, pourtant, les Coréens avaient bien cru au triomphe mille fois annoncé.

Toute la journée, la veille du match contre le Mexique, la voisine, qui ne connaît rien au football, avait demandé à quelle heure il aurait lieu, bien que les quatres grandes chaînes de télévision aient largement participé à la mise en condition collective de la population. Les téléspectateurs avaient dévalisé les épiceries en alcool et en amuse-gueule pour attendre minuit trente. Seul le voyage du président Kim Dae-jung aux Etats-Unis avait pu se glisser parmi les informations et autres éditions spéciales sur le Mondial.

Dans un pays où le football est loin d'être le sport national (c'est le base-ball), mais qui coorganisera le Mondial 2002 avec le Japon, chacun était inopinément devenu supporteur et spécialiste. Et tous de répéter ce que la télévision a déjà dit et redit. A minuit trente, Séoul brillait comme en plein jour. Deux appartements sur trois étaient allumés. Les records d'audience volaient en éclat : toute la Corée regardait la Coupe du monde. Trois chaînes diffusaient le match en même temps.

AUTOFLAGELLATION COLLECTIVE

Deux heures plus tard, c'était la catastrophe. L'expulsion de l'avant Ha Seok-ju et les trois buts mexicains (en avait-on vu pourtant des publicités montrant des Mexicains terrorisés devant un Coréen buvant un fortifiant !) étaient disséqués à l'infini en attendant que les trois mêmes chaînes rediffusent le match. C'est sûr, l'arbitre était fautif. Lundi, le ton avait quelque peu changé. C'était la faute de l'avant coréen, qui avait eu un coup de folie. Autoflagellation collective : les trois chaînes de télévision ont continué à rediffuser des scènes terribles et, dans les épiceries au téléviseur toujours allumé, les clients s'arrêtaient, regardaient encore, hochaient la tête.

L'élimination simultanée des quatre pays asiatiques a mis un peu de baume aux cœurs. Tandis que les images de la défaite ont continué de défiler sur fond noir s'est déployé sur les écrans le slogan : *« Ce n'est pas fini... nous rebondirons. »* La même formule, mot pour mot, que celle employée au plus profond de la crise financière en décembre...

Patrick Maurus, à Séoul

INTERNET
http://ds.dial.pipex.com/amd-design/worldcup.htm

POUR CEUX qui veulent avoir l'ultime état du moral des supporteurs anglais, ce forum est une mine de points de vue. Ils réconcilient aussi les amateurs de commentaires uniquement sportifs, loin des invectives hooliganistiques, bien que le chauvinisme ne soit pas absent des pages. Quelques Français y interviennent d'ailleurs. Ce site structure ces discussions par thèmes : chances en Coupe du monde, l'équipe, les joueurs, l'entraîneur, l'homme du match, les médias et une rubrique « extra », avec cette suggestion : *« Les Spice Girls devraient composer la chanson de l'équipe d'Angleterre et accompagner les joueurs en France en temps que mascottes officielles de l'équipe. »*

Retrouvez l'intégralité du supplément quotidien « Le Mondial », les résultats des matches en direct, un forum et des reportages originaux sur Internet à l'adresse www.lemonde.fr/mondial98/

PAROLES DE ZINC
LUC ROSENZWEIG

« Georgescu », zéro des Carpates

IL SE PRODUIT, concernant notre belle langue française telle qu'on la pratique dans les lieux de sociabilité pourvus d'une licence IV, quelques phénomènes intéressants, et qui mériteraient l'attention scientifique de nos plus éminents linguistes. Nous avons ainsi pu noter l'apparition de plus en plus fréquente du suffixe *escu* (prononcer « escou ») accolé à un nom propre pour stigmatiser le caractère autoritaire, voire dictatorial d'un individu.

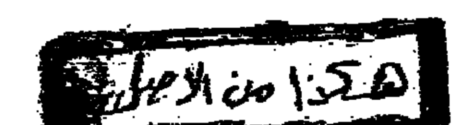
C'est ainsi que Georges Leekens, le sélectionneur des Diables rouges belges sortis par la petite porte du Mondial, n'est plus désigné par ses compatriotes que sous le sobriquet de « Georgescu ». Son arrogance, ses exigences démesurées au regard des résultats obtenus, sa persistance à persévérer dans l'erreur, l'ont conduit tout droit dans la catégorie des émules supposés du défunt dictateur roumain Nicolae Ceausescu, dit le Génie des Carpates.

Osons une prédiction, exercice passablement périlleux, surtout lorsqu'il concerne l'avenir. Nonobstant, le *conducator* roumain aura été depuis longtemps effacé des mémoires que l'on continuera encore à affubler d'un *escu* le nom de nombre de personnages dont on voudra dénoncer le comportement fondé sur l'arbitraire et le mépris affiché de leurs semblables. Au risque de banaliser ce concept par une utilisation trop systématique, bien souvent exagérée au regard de la situation réelle. Ainsi, traiter son épouse en public de *« bobonnescu »*, comme nous l'entendîmes dans la bouche d'un client du Toucan, bar bruxellois où nous avons nos habitudes, mécontent des reproches formulés par ladite épouse relatifs à son addiction au football, nous semble relever d'un abus de langage.

Cette nouvelle mode linguistique nous paraît également génératrice d'injustices. Il existe, en effet, des prénoms et des patronymes qui se prêtent bien à l'« escuisation », d'autres non. Chacun peut en faire l'expérience en s'exerçant sur son entourage : les noms se terminant par des voyelles, en raison d'une collision peu euphonique, sont épargnés par cette mise au pilori. Cela marche pour Jacques Chirac, pas pour Charles Pasqua, pour Lionel Jospin et pas pour Robert Hue...

Toutefois, et nous nous en réjouissons, le chant choral peut bénéficier de cette innovation du parler populaire, comme le prouve cette adaptation d'un classique du folklore lycéen entonnée pour réclamer l'éviction rapide du sélectionneur belge : *« Georgescu, si tu continues/ Tu seras pendu par la peau des fesses/ Georgescu, si tu continues/ Tu seras pendu par la peau du cou ! »*

Traiter en public son épouse de « bobonnescu » nous semble relever d'un abus de langage



La victoire de l'Angleterre ne lui permet pas d'éviter l'Argentine

Lens. Les deux pays se retrouveront en huitièmes de finale

LE PRINCE Charles et son fils Harry ont quitté le stade Bollaert le sourire aux lèvres. La reine n'avait pas fait le déplacement mais l'héritier du trône d'Angleterre et sa progéniture étaient à Lens, vendredi 26 juin, pour représenter la couronne et c'est de bon cœur qu'ils ont applaudi leurs sujets footballeurs. L'équipe nationale, il est vrai, a eu la bienséance de se qualifier pour les huitièmes de finale en battant la Colombie (2-0). Respectueux de la royauté, et surtout privés de bière, les hooligans ont poussé la politesse jusqu'à se faire presque oublier.

Debors, Bollaert ressemble à un camp retranché pour quand même les tenir à l'écart. Mais à l'intérieur, c'est Wembley. Dans le stade, certains ont payé jusqu'à 5 000 francs au marché noir pour être de la fête. Comme de l'autre côté de la Manche, les *« England ! »* scandés par la foule en blanc et rouge font résonner les tribunes. Trois tambours au rythme guerrier cadencent les encouragements, entrecoupés d'applaudissements *assourdissants et de mains levées* au ciel en forme d'offrande ou de prière.

Six mille places avaient été officiellement attribuées aux supporteurs anglais mais ils sont plus du double dans les tribunes. Comme un chœur dans une église, ils chantent à donner la chair de poule et une marée de drapeaux emportés des quatre coins d'Angleterre parcourt les travées. Sur le terrain, les joueurs, eux aussi, se croient à la maison et ils oublient leur inhibition du début de la compétition. Cédant à la pression du peuple et de la presse, Glenn Hoddle, l'entraîneur anglais, fait jouer Michael Owen et David Beckham. Poussée par les deux surdoués, *la bande à Alan Shearer* prend les Colombiens à la gorge.


TEMPSPORT

Une des rares attaques colombiennes, par Preciado.

Au naturel, les Anglais ne sont pas des poètes. A Bollaert, ils ne font pas dans l'alexandrin, mais ça marche. A la manœuvre, David Beckham est un prodige qui connait ses classiques. Sans complication, la balle passe par les ailes pour revenir flotter dans la surface au-dessus de têtes toujours à l'affût du piqué assassin. Et quand elle est mal repoussée, elle *est prise comme elle vient. Dès la* 20e minute, Darren Anderton donne l'exemple par une reprise de volée qui nettoie la lucarne de Farid Mondragon, le gardien colombien. La bouche grande ouverte dans l'effort, le grand échalas anglais s'applique mais ne se pose pas de questions, et il réexpédie dans les buts un ballon mal dégagé de la tête.

Moins de dix minutes plus tard, Farid Mondragon retourne au fond des filets. David Beckham vient de solder ses comptes avec Glenn Hoddle – qui lui trouvait la tête ailleurs – en marquant d'un coup franc parfait le deuxième but de son équipe. Depuis le début du Mondial 1998, le coach anglais avait le blondinet dans le collimateur et lui reprochait de consacrer trop de temps à la Spice Girl à laquelle il est fiancé. Intransigeant et rancunier, l'entraîneur lève quand même les deux pouces en signe d'admiration devant le but de David Beckham et esquisse une grimace qui vaut un sourire.

Dès la 30e minute, l'Angleterre devient le dernier qualifié pour les huitièmes de finale et la rencontre est déjà terminée. Les attaquants anglais aimeraient ne pas en rester là, histoire, peut-être d'oublier que le match nul (1-1) entre la Roumanie et la Tunisie leur attribue l'Argentine comme adversaire. Le choc aura lieu, mardi 30 juin, à Saint-Etienne. En éternelle toile de fond, la guerre des Malouines *(1982) et le quart de finale* du Mondial 1986 gagné par les Argentins grâce à Diego Maradona, auteur de deux buts, dont l'un marqué de la main. *« Une main de dieu »* que les Anglais ne lui ont jamais pardonnée. Depuis, les deux nations ne se sont plus rencontrées en Coupe du monde.

Frédéric Chambon

LES BUTEURS

4 buts	BATISTUTA *(Argentine)*	2	HADDA *(Maroc)*
4	VIERI *(Italie)*	2	HIERRO *(Espagne)*
3 buts	HENRY *(France)*	2	KIKO *(Espagne)*
3	HERNANDEZ *(Mexique)*	2	KLINSMANN *(Allemagne)*
3	SALAS *(Chili)*	2	MOLDOVAN *(Roumanie)*
2 buts	R. BAGGIO *(Italie)*	2	MORIENTES *(Espagne)*
2	BARTLETT *(Afrique du Sud)*	2	ORTEGA *(Argentine)*
2	BASSIR *(Maroc)*	2	PELAEZ *(Mexique)*
2	BEBETO *(Brésil)*	2	SUKER *(Croatie)*
2	BIERHOFF *(Allemagne)*	2	WHITMORE *(Jamaïque)*
2	COCU *(Pays-Bas)*	2	WILMOTS *(Belgique)*
2	R. DE BOER *(Pays-Bas)*		Buts contre leur camp : 4 joueurs

COLOMBIE-ANGLETERRE 0-2

GROUPE G - VENDREDI 26 JUIN
21 heures, stade Felix-Bollaert, à Lens
• Temps doux
• Terrain en bon état • Pelouse excellente
• Ambiance très chaleureuse, animée par les nombreux supporteurs anglais
• 42 000 spectateurs.
Arbitre : M. Arturo Brizio Carter (Mexique), assisté de MM. Rausis (Suisse) et Salinas Rostran (Honduras).

COLOMBIE — Sélectionneur : Gomez
(22) Mondragon
(3) Palacios (5) Bermudez (13) Cabrera
(16) Moreno (8) Lozano (19) Rincon
(6) Serna (Aristizabal, 46e) (10) Valderrama (cap)
(7) De Avila (Ricard, 46e) (21) Preciado (Valencia, 46e)

ANGLETERRE — Sélectionneur : Hoddle
(1) Seaman (3) Le Saux (5) Adams
(12) G. Neville (6) Campbell
(4) Ince (16) Scholes (7) Beckham
(15) Anderton (Lee, 80e) (20) Owen
(9) Shearer (cap)

COMMENTAIRE Rencontre vivante, d'un assez bon niveau technique, et caractérisée par une opposition de styles très prononcée. Les Anglais avaient bien retenu les leçons de leur échec contre les Roumains : sans renoncer à leur système très offensif, ils ont consenti à s'adapter au jeu de leur adversaire. Le jeu très fin des Colombiens, basé sur des lentes remontées du terrain par petites passes, pouvait leur poser de gros problèmes, car il désamorce la puissance de l'adversaire. Mais l'absence d'Asprilla a coûté cher, car les Sud-Américains n'avaient aucune percussion à la pointe de l'attaque (5 occasions seulement dans tout le match !). Les Anglais ont su se montrer patients pour récupérer le ballon, et l'écarter vers les ailes, utilisant la disponibilité d'Anderton et la vitesse d'Owen. Deux exploits leur ont suffi et, cassorés, ils ont pu passer en revue toutes leurs possibilités offensives.

BUTS ANGLETERRE : **Anderton** (20e, de 10 m à droite, après un contrôle, frappe de volée dans la lucarne droite) ; **Beckham** (30e, sur coup franc, de 25 m à gauche, frappe enveloppée du pied droit dans la lucarne gauche).

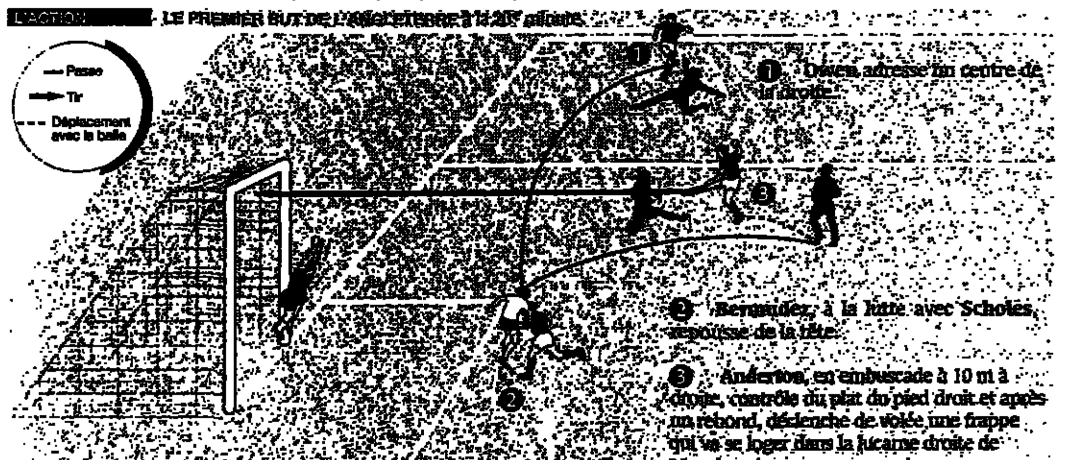
AVERTISSEMENTS COLOMBIE : **Aristizabal** (87e, jeu dangereux) ; **Bermudez** (89e, jeu irrégulier).
ANGLETERRE : **Scholes** (22e, comportement antisportif) ; **Shearer** (89e, comportement antisportif).

ARRÊTS DE JEU En faveur de la **COLOMBIE** : 22 coups francs (9 + 13) dont 4 hors-jeu (1 + 3), 1 corner (1 + 0).
En faveur de l'**ANGLETERRE** : 17 coups francs (8 + 9) dont 2 hors-jeu (2 + 0), 5 corners (3 + 2).

OCCASIONS **COLOMBIE** : 48 positions d'attaque dans les 30 m (20 + 28) dont 4 occasions (2 + 2) ; 11 tirs (7 + 4) dont 3 contrés (3 + 0) et 5 parés (2 + 3) par Seaman.
ANGLETERRE : 51 positions d'attaque dans les 30 m (25 + 26) dont 15 occasions (4 + 11) ; 22 tirs (8 + 14) dont 12 pares (3 + 9) par Mondragon.

HOMMES CLÉS ANGLETERRE : **David Beckham** (23 ans) a regagné la confiance de son sélectionneur et il s'en est montré digne. Il a effectué un gros travail de récupération et a orienté le jeu offensif de son équipe, multipliant les renversements par de longues transversales précises. Et quel but sur son coup franc !
COLOMBIE : **Freddy Rincon** (32 ans) s'est multiplié au milieu du terrain et en attaque. Le joueur des Corinthians de Sao Paulo a tout tenté : appels de balle, tirs, remises... Il représentait à lui tout seul le principal danger pour la défense anglaise, elle n'a donc pas eu trop de problèmes pour le contrôler.

L'ACTION



Infographie « Le Monde » avec Nicolas Sebil

Sans-faute argentin

Bordeaux. Troisième victime : la Croatie

L'ARGENTINE s'était fait une obligation morale de gagner ses trois matches de première phase qui l'opposaient tous à des équipes qualifiées pour la première fois en Coupe du monde. En dominant la Croatie (1-0), vendredi 26 juin au Parc Lescure à Bordeaux, après avoir défait successivement le Japon et la Jamaïque, elle a rempli son contrat. Le but du jeune défenseur Hector Pineda, vingt-deux ans, n'a pas seulement procuré *« une joie inexprimable »* à son auteur. Il a aussi permis d'exaucer le vœu de son sélectionneur, Daniel Passarella, qui souhaitait jouer les huitièmes de finale à Saint-Etienne pour économiser les forces de ses troupes basées à L'Etrat (Loire).

Anxieux de bien faire contre la « grande Argentine », les Croates ont eux multiplié les fautes. Le libero Zvonimir Soldo, entre autres, a été sanctionné par son deuxième carton jaune (44e) en deux rencontres pour une faute sur le meneur Argentin Ariel Ortega. Il ne pourra s'aligner en huitièmes de finale.

Patricia Jolly

ARGENTINE - CROATIE 1-0

ARGENTINE — Sélectionneur : Passarella
Roa • Paz ; Ayala ; Vivas • Zanetti (Simeone, 68e) ; Almeyda ; Pineda ; Veron ; Gallardo (Berti, 80e) • Ortega (Lopez, 53e) ; Batistuta (cap).

CROATIE — Sélectionneur : Blazevic
Ladic • Soldo ; Bilic ; Simic ; Maric (Vlaovic, 46e) ; Jarni • Boban (cap) ; Prosinecki (Stimac, 68e) ; Asanovic • Stanic ; Suker.

Gr. H- vendredi 26 juin
16 heures
Parc Lescure, à Bordeaux
• Temps couvert et lourd
• Terrain en excellent état • Pelouse parfaite
• Ambiance très animée • 36 000 spectateurs.
Arbitre : M. Saïd Belqola (Maroc), assisté de MM. Soldatos (Af. Sud) et Mansri (Tunisie).

COMMENTAIRE Une rencontre totalement insipide. Le duel Suker-Batistuta n'a pas eu lieu et c'est un *défenseur* qui a marqué, par hasard, le seul but. La Croatie, en panne totale d'inspiration et de motivation, n'a compté que sur d'hypothétiques coups d'éclat de ses vedettes, qui paraissent déjà bien fatiguées. Les Argentins n'ont montré que leur talent défensif, assurés qu'ils étaient de la première place du groupe.

BUT ARGENTINE : Pineda (36e, sur une passe d'Ortega, de 11 m à gauche, tir du gauche au premier poteau).

AVERTISSEMENTS ARGENTINE : Ortega (23e, jeu irrégulier) ; Ayala (35e, jeu dangereux) ; Vivas (69e, jeu irrégulier).
CROATIE : Bilic (21e, jeu irrégulier) ; Soldo (44e, jeu irrégulier) ; Boban (48e, jeu dangereux) ; Jarni (59e, contestation).

ARRÊTS DE JEU En faveur de l'ARGENTINE : 17 coups francs (10 + 7) dont 3 corners (0 + 3).
En faveur de la CROATIE : 18 coups francs (6 + 12) dont 4 hors-jeu (1 + 3), 3 corners (1 + 2).

OCCASIONS ARGENTINE : 43 positions d'attaque dans les 30 m (22 + 21) dont 8 occasions (4 + 4) ; 14 tirs (9 + 5) dont 1 contré (1 + 0) et 5 parés (3 + 2) par Ladic.
CROATIE : 49 positions d'attaque dans les 30 m (19 + 30) dont 7 occasions (3 + 4) ; 12 tirs (4 + 8) dont 2 contrés (1 + 1), 1 sur la transversale et 1 paré (0 + 1) par Roa.

L'ACTION LE BUT DE L'ARGENTINE à la 36e minute

Passe — Déplacement avec la balle — Tir

Incroyable inefficacité japonaise

Lyon. La Jamaïque part sur une victoire

APRÈS TROIS DÉFAITES en Coupe du monde, tout entraîneur est en péril. Takeshi Okada, sélectionneur du Japon depuis octobre 1997, le sait mieux que quiconque : il a annoncé sa démission quelques minutes après la défaite de son équipe (2-1) face à la Jamaïque, vendredi 26 juin à Lyon. *« Quand un entraîneur n'arrive pas à remplir sa mission, il doit réagir*, a-t-il déclaré. *C'est entièrement de ma responsabilité si nous n'avons pas gagné. »*

Son successeur a un chantier prioritaire devant lui : résoudre les problèmes récurrents de l'attaque japonaise, encore incapable de conclure de nombreuses actions dangereuses face à la Jamaïque. Le Japon propose un jeu séduisant, bien organisé, mais très inefficace dans les 18 mètres adverses. Beaucoup plus réalistes, les Jamaïcains, souvent dominés à Gerland, n'ont pas manqué, eux, de convertir leurs plus franches occasions, grâce à deux buts de Theodore Whitmore, étonnant d'aisance dans l'enchaînement des dribbles.

Eric Collier

JAPON-JAMAÏQUE 1-2

JAPON — Sélectionneur : Okada
Kawaguchi • Akita ; Ihara (cap.) ; Omura (Hirano, 59e) ; Soma • Narahashi ; Yamaguchi ; Nanami (Ono, 79e) • Nakayama ; Nakata ; Jo (Lopes, 59e).

JAMAÏQUE — Sélectionneur : Simoes
Lawrence • Sinclair ; Lowe ; Goodison (cap) ; Gardner • Malcolm ; Whitmore ; Dawes ; Simpson (Earle, 90e) • Hall (Boyd, 72e) ; Gayle (Burton, 80e).

Gr. H- vendredi 26 juin
16 heures
Stade Gerland, à Lyon
• Temps pluvieux
• Terrain en bon état • Pelouse glissante
• Public coloré et bruyant • 42 000 spectateurs.
Arbitre : M. Gunter Benko (Autriche), assisté de MM. Amler (Rép. tchèque) et Dante (Mali)

COMMENTAIRE Match sans enjeu mais agréable à suivre, entre deux formations volontaires et naïves. La Jamaïque s'est montrée plus réaliste, sans vraiment construire, en donnant la priorité au physique et au jeu aérien. Le Japon a de nouveau conjugué enthousiasme et candeur, vitesse de passes et précipitation. Avant le prochain Mondial qu'il coorganisera, la maladresse et le manque de précision dans les frappes constituent une sérieuse préoccupation.

BUTS JAPON : Nakayama (75e, sur une tête de Lopes à droite, à 6 m à gauche, reprise de l'intérieur de la cuisse droite, qui rebondit et entre au centre à mi-hauteur).
JAMAÏQUE : Whitmore (40e, de 12 m dans l'axe, frappe à ras de terre du pied droit, légèrement déviée par Soma, à côté du poteau gauche) ; Whitmore (54e, après un dribble dans la surface, de 8 m à droite, frappe à ras de terre de l'intérieur du pied gauche, près du poteau droit).

AVERTISSEMENTS JAPON : Yamaguchi (4e, jeu dangereux).
JAMAÏQUE : Malcolm (79e, jeu dangereux), Dawes (88e, jeu dangereux).

ARRÊTS DE JEU En faveur du JAPON : 29 coups francs (18 + 11) dont 8 hors-jeu (5 + 3), 8 corners (3 + 5).
En faveur de la JAMAÏQUE : 18 coups francs (10 + 8) dont 3 hors-jeu (1 + 2), 5 corners (2 + 3).

OCCASIONS JAPON : 71 positions d'attaque dans les 30 m (32 + 39) dont 9 occasions (3 + 6) ; 27 tirs (10 + 17) dont 6 contrés (4 + 2), 1 sur le poteau (0 + 1) et 6 parés (1 + 5) par Lawrence.
JAMAÏQUE : 37 positions d'attaque dans les 30 m (22 + 15) dont 8 occasions (4 + 4) ; 13 tirs (8 + 5) dont 2 contrés (1 + 1) et 6 parés (3 + 3) par Kawaguchi.

L'ACTION LE BUT DU JAPON à la 75e minute

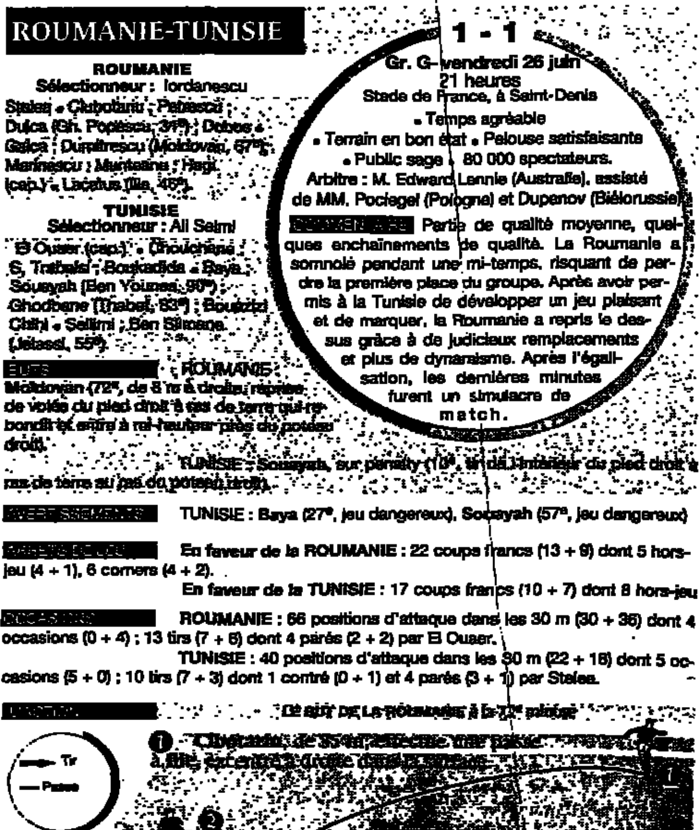
Passe — Tir

La Roumanie arrache la première place

Saint-Denis. Les Tunisiens ont longtemps mené

AVANT LA RENCONTRE Tunisie-Roumanie, disputée vendredi 26 juin à Saint-Denis, Ali Selimi, qui assure l'intérim au poste d'entraîneur après le limogeage d'Henri Kasperzack, s'inquiétait *« de la motivation des joueurs pour un match qui ne sert à rien »*. Eliminés du Mondial après leurs défaites face à l'Argentine et la Croatie, les Tunisiens l'ont rassuré en imposant d'entrée de jeu leur fougue et leur générosité à des Roumains qui s'étaient teints les cheveux en jaune. L'équipe tunisienne, plus incicive, a obtenu à la 10e minute un penalty transformé par Skander Souayah après qu'Adel Sellimi eût été fauché dans la surface de réparation par Christian Dulca.

A un quart d'heure du coup de sifflet final, les joueurs des Carpates, qu'un match nul plaçait en première place du groupe G, ont fourni les efforts nécessaires pour arracher l'égalisation. L'attaquant Viorel Moldovan a signé son deuxième but du Mondial d'un tir imparable sur un centre d'Adrian Ilie. Les Roumains rencontreront en huitièmes de finale la Croatie, mardi 30 juin à Bordeaux.



ROUMANIE-TUNISIE 1-1

ROUMANIE — Sélectionneur : Iordanescu
Stelea • Ciobotariu ; Petrescu ; Dulca (Gh. Popescu, 31e) ; Dobos • Galca ; Dumitrescu (Moldovan, 67e) ; Marinescu ; Munteanu ; Hagi (cap.) • Lacatus (Ilie, 46e).

TUNISIE — Sélectionneur : Ali Selmi
El Ouaer (cap.) • Chouchane ; S. Trabelsi ; Boukadida • Baya ; Souayah (Ben Younes, 90e) ; Ghodbane (Thabet, 83e) ; Bouazizi ; Chihi • Sellimi ; Ben Slimane (Jelassi, 55e).

Gr. G- vendredi 26 juin
21 heures
Stade de France, à Saint-Denis
• Temps agréable
• Terrain en bon état • Pelouse satisfaisante
• Public sage • 80 000 spectateurs.
Arbitre : M. Edward Lennie (Australie), assisté de MM. Pociegel (Pologne) et Dupanov (Biélorussie).

COMMENTAIRE Partie de qualité moyenne, quelques enchaînements de qualité. La Roumanie a somnolé pendant une mi-temps, risquant de perdre la première place du groupe. Après avoir permis à la Tunisie de développer un jeu plaisant et de marquer, la Roumanie a repris le dessus grâce à de judicieux remplacements et plus de dynamisme. Après l'égalisation, les dernières minutes furent un simulacre de match.

BUTS ROUMANIE : Moldovan (72e, de 8 m à droite, reprise de volée du pied droit à ras de terre qui rebondit et entre à mi-hauteur près du poteau droit).
TUNISIE : Souayah, sur penalty (10e, tir de l'intérieur du pied droit à ras de terre au pied du poteau droit).

AVERTISSEMENTS TUNISIE : Baya (27e, jeu dangereux), Souayah (57e, jeu dangereux)

ARRÊTS DE JEU En faveur de la ROUMANIE : 22 coups francs (13 + 9) dont 5 hors-jeu (4 + 1), 6 corners (4 + 2).
En faveur de la TUNISIE : 17 coups francs (10 + 7) dont 8 hors-jeu

OCCASIONS ROUMANIE : 66 positions d'attaque dans les 30 m (30 + 36) dont 4 occasions (0 + 4) ; 13 tirs (7 + 6) dont 4 parés (2 + 2) par El Ouaer.
TUNISIE : 40 positions d'attaque dans les 30 m (22 + 18) dont 5 occasions (5 + 0) ; 10 tirs (7 + 3) dont 1 contré (0 + 1) et 4 parés (3 + 1) par Stelea.

L'ACTION LE BUT DE LA ROUMANIE à la 72e minute

Tir — Passe

Les Anglais sont partis, Lens respire

Le match « à risques » Colombie-Angleterre n'a occasionné que des incidents limités dans une ville quadrillée par la police

LA « GUERRE » annoncée n'a donc pas eu lieu. Ni même les bagarres tant redoutées. Quelques échauffourées, vite réprimées, ont juste été signalées. Samedi matin 27 juin, Lens ne cachait pas son soulagement. Les milliers de supporteurs anglais étaient repartis chez eux, de même que la plupart des mille cinq cents policiers et gendarmes chargés de les surveiller. L'ancienne cité minière commençait à retrouver son visage habituel. La police faisait état de dix-sept mises en garde à vue pour violences ou vols à Lens et de sept gardes à vue pour violences, dont trois concernant des Français, à Lille, mais aucun incident grave n'était à déplorer dans la ville du Pas-de-Calais encore traumatisée par l'agression d'un gendarme par des hooligans allemands. Ce 26 juin fera toute de même date dans l'histoire locale : jamais, la ville des Sang et Or n'avait autant redouté un match de football...

Vendredi matin, au moment de commencer cette journée hors norme, l'ambiance est pourtant bon enfant. Devant la mairie, une fanfare anglaise joue des airs du pays pour deux cents supporteurs en goguette. Les Lensois s'étonnent de les découvrir *« si sympas »*. Autre sujet d'étonnement : la présence, massive, de canettes de bière. En théorie, l'heure est à la prohibition. Toute consommation d'alcool est interdite sur la voie publique. Mais les visiteurs ont pris leurs précautions. A l'arrière des voitures, les provisions ne manquent pas. A défaut de pouvoir consommer dans les cafés, où la vente d'alcool est prohibée jusqu'au samedi matin 8 heures, ils le font donc à ciel ouvert.

Les nouvelles en provenance d'Ostende (Belgique), où cinquante Britanniques ont été interpellés après avoir commis des actes de vandalisme, inquiètent les commerçants lensois. Plusieurs magasins sont déjà fermés, beaucoup d'autres ne vont pas tarder à baisser le rideau. Les Anglais, eux, n'ont qu'un souci en tête : trouver des billets. Ils déambulent par petits groupes, demandant sans cesse *« tickets, tickets »*. Au marché noir, les prix grimpent : 1 000, 2 000, 3 000 francs...

NUL ALLEMAND

Au fil des heures, la présence policière prend de l'ampleur. Il faut dire qu'une note des renseignements généraux (*Le Monde* du 25 juin) fait état de la possible venue de hooligans allemands. L'information paraît cependant très peu crédible, voire inutilement alarmiste : comment imaginer qu'une poignée d'Allemands oseraient défier 15 000 Anglais ? A la gare, les physionomistes de Scotland Yard préfèrent se concentrer sur leurs compatriotes. Trois d'entre eux, appartenant à la « catégorie C » (les plus dangereux), sont interpellés. Il s'agirait de hooligans des clubs de West-Ham, Oxford City et Sheffield United. En outre, 371 supporteurs sont refoulés aux frontières.

A Lens, les forces de l'ordre cherchent surtout à limiter le nombre des points de fixation, où les supporteurs se rassemblent en masse. C'est le cas près du stade, où ils sont quelques centaines, agglutinés sur une place, face aux CRS et aux équipes de télévision. Tous, ou presque, ont des canettes de bière en main. Certains commencent à s'en servir comme projectiles. Les CRS se déploient, les journalistes reculent. La police procède à quelques interpellations. Bien que les incidents – très limités – n'aient duré que dix minutes, ils sont grossis sous l'effet de « loupe » télévisuel. Plusieurs supporteurs s'en prennent alors aux journalistes, accusés de voyeurisme.

Les images sont sans doute spectaculaires, mais reflètent-elles la réalité ? Au-delà de ces escarmouches, Lens est plutôt calme. Tendue, inquiète, mais calme. La foule n'a pas suivi les meneurs. *« Pour l'instant, cela se passe plutôt bien »*, se réjouit un responsable policier. Des équipes d'intervention rapide sillonnent la ville, interpellant plusieurs personnes pour des incidents sans gravité.

PORTES FERMÉES

A l'approche du coup d'envoi, les milliers de « sans billet » fulminent, mais ne se révoltent pas. Leur souci premier est de trouver des postes de télévision. La plupart des cafés étant fermés ou bondés, certains repartent vers Lille, où des accrochages sont signalés avec des jeunes des cités (une vingtaine d'interpellations, un blessé côté anglais). D'autres Anglais essaient de frapper aux portes lensoises. Peine perdue : la ville se terre. Les habitants qui osent encore sortir constatent pourtant que la police veille. Les CRS confisquent les provisions d'alcool et surveillent les cafés où les « sans billet » parviennent tant bien que mal à suivre la rencontre.

Il reste alors à gérer l'après-match. Là encore, tout se passe beaucoup mieux qu'on ne pouvait le craindre. De ce point de vue, la victoire est une alliée précieuse. C'est une foule heureuse, et résolument pacifique, qui quitte le stade. Le Pas-de-Calais et le Nord voient repartir leurs visiteurs britanniques. Lens peut commencer à préparer « son » huitième de finale France-Paraguay : le temps de la fête est revenu.

Philippe Broussard, à Lens


HUGUES DE WURSTEMBERGER/VU

Dans ce cash and carry de Calais, on trouve « stupide » l'interdiction de vente d'alcool.

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

GROUPE A

10/6	Brésil-Ecosse	2-1
10/6	Maroc-Norvège	2-2
16/6	Ecosse-Norvège	1-1
16/6	Brésil-Maroc	3-0
23/6	Brésil-Norvège	1-2
23/6	Ecosse-Maroc	0-3

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Brésil	6	3	2	0	1	6	3
2 Norvège	5	3	1	2	0	5	4
3 Maroc	4	3	1	1	1	5	5
4 Ecosse	1	3	0	1	2	2	6

GROUPE B

11/6	Italie-Chili	2-2
11/6	Cameroun-Autriche	1-1
17/6	Chili-Autriche	1-1
17/6	Italie-Cameroun	3-0
23/6	Chili-Cameroun	1-1
23/6	Italie-Autriche	2-1

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Italie	7	3	2	1	0	7	3
2 Chili	3	3	0	3	0	4	4
3 Autriche	2	3	0	2	1	3	4
4 Cameroun	2	3	0	2	1	2	5

GROUPE C

12/6	Danemark-Ar. saoudite	1-0
12/6	France-Afr. du Sud	3-0
18/6	Danemark-Afr. du Sud	1-1
18/6	France-Arabie saoudite	4-0
24/6	Afr. Sud.-Ar. saoudite	2-2
24/6	France-Danemark	2-1

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 France	9	3	3	0	0	9	1
2 Danemark	4	3	1	1	1	3	3
3 Afr. Sud	2	3	0	2	1	3	6
4 Ar. saoud.	1	3	0	1	2	2	7

GROUPE D

12/6	Bulgarie-Paraguay	0-0
13/6	Espagne-Nigeria	2-3
19/6	Nigeria-Bulgarie	1-0
19/6	Espagne-Paraguay	0-0
24/6	Espagne-Bulgarie	6-1
24/6	Nigeria-Paraguay	1-3

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Nigeria	6	3	2	0	1	5	5
2 Paraguay	5	3	1	2	0	3	1
3 Espagne	4	3	1	1	1	8	4
4 Bulgarie	1	3	0	1	2	1	7

GROUPE E

13/6	Mexique-Corée du Sud	3-1
13/6	Pays-Bas-Belgique	0-0
20/6	Belgique-Mexique	2-2
20/6	Pays-Bas-Corée du Sud	5-0
25/6	Pays-Bas-Mexique	2-2
25/6	Belgique-Corée du Sud	1-1

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Pays-Bas	5	3	1	2	0	7	2
2 Mexique	5	3	1	2	0	7	5
3 Belgique	3	3	0	3	0	3	3
4 Cor. du S.	1	3	0	1	2	2	9

GROUPE F

14/6	Iran-Yougoslavie	0-1
15/6	Allemagne-Etats-Unis	2-0
21/6	Allemagne-Yougoslavie	2-2
21/6	Etats-Unis-Iran	1-2
25/6	Allemagne-Iran	2-0
26/6	Etats-Unis-Yougoslavie	0-1

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Allemagne	7	3	2	1	0	6	2
2 Yougo.	7	3	2	1	0	4	2
3 Iran	3	3	1	0	2	2	4
4 Etats-Unis	0	3	0	0	3	1	5

GROUPE G

15/6	Roumanie-Colombie	1-0
15/6	Tunisie-Angleterre	0-2
22/6	Colombie-Tunisie	1-0
22/6	Roumanie-Angleterre	2-1
26/6	Colombie-Angleterre	0-2
26/6	Roumanie-Tunisie	1-1

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Roumanie	7	3	2	1	0	4	2
2 Angleterre	6	3	2	0	1	5	2
3 Colombie	3	3	1	0	2	1	3
4 Tunisie	1	3	0	1	2	1	4

GROUPE H

14/6	Jamaïque-Croatie	1-3
14/6	Japon-Argentine	0-1
20/6	Japon-Croatie	0-1
21/6	Argentine-Jamaïque	5-0
26/6	Argentine-Croatie	1-0
26/6	Japon-Jamaïque	1-2

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Argentine	9	3	3	0	0	7	0
2 Croatie	6	3	2	0	1	4	2
3 Jamaïque	3	3	1	0	2	1	8
4 Japon	0	3	0	0	3	1	4

Autour de la capitainerie du port de Sète

« En Allemagne, ça peut influencer les élections »

DANS l'enceinte de la ferraillerie de Sète, la rouille des essieux et des roues des vieux trains se mêle à la poussière face à la mer. Ascension, cinquante-trois ans, remplit de gazole le réservoir de son camion, prend sa douche, boit une bière. Après ce sera le souper et le match en clignant des yeux. Le Mondial, pour ce petit homme né à Tolède et arrivé en France en 1966, c'est en pointillé. Et puis, depuis l'élimination de l'Espagne, la compétition n'a plus le même piment. Tous les jours, il livre la ferraille aux fonderies de Fos-sur-mer et de Barcelone. Il sourit en disant qu'ils sont fous, ces Espagnols. *« Ils n'auraient que 15 000 pesetas pour vivre, ils achèteraient quand même une place au stade. »*

Derrière la ferraillerie, se dressent les immenses cuves de vin, plus loin les cuves de pétrole, plus loin encore l'usine d'engrais. Au bord de l'eau, devant ses écrans et les liaisons radio, Alain, officier de la capitainerie du port, maugrée contre ce *« Mondial à la con »*. *« Tout ça est en train de nous perturber les mouvements du port. »* Certains lamaneurs et remorqueurs tentent et parviennent parfois, en effet, à modifier les heures d'entrée et de sortie en fonction des matches. *« Les commandants n'aiment pas être dérangés quand leur pays joue. »* Des plaisanciers prennent contact à la radio. Des *« cas sociaux »*, pour l'officier : *« Ben oui, ils se ruinent pour acheter un bateau, après il faut le rentabiliser, et ils n'ont qu'un mois de congés payés. »*

« La finale, c'est mal barré. On attend un bateau de bauxite pour Pechiney »

Jürgen, quarante-cinq ans, le « shipchandler », qui fournit les bateaux en nourriture et en pièces détachées, arrive. *« Les teutons sont de retour... »*, plaisante l'officier de capitainerie. *« J'ai vu le match hier à la télé. Moi, je m'en fous de l'équipe d'Allemagne, mais à entendre les commentaires des journalistes qui espéraient tellement une victoire des Iraniens, je me suis mis à être content que l'Allemagne ait gagné. » « Franchement, vous manquez de psychologie ! »*, répond l'officier. *Quand vous voyez la photo du gendarme tabassé... » « Arrête, on culpabilise déjà assez sur cette histoire »*, répond l'Allemand.

Jürgen tente une petite pique : *« Un commandant grec m'a dit que votre équipe de France, c'est un peu comme une préparation de réunion. Il y a une table, six chaises et pendant des heures, vous allez discuter, déplacer les chaises ; les remettre et contester »*, rigole-t-il. De toute façon, pour l'officier de capitainerie, le Mondial, *« c'est un non-événement »*. *« Ils nous bassinent à la télé avec les états d'âme d'un arbitre, la blessure d'un joueur. Pendant ce temps-là, c'est la guerre en Erythrée, on se bouffe au Libéria, mais là, non, tout s'arrête. Et si on constate que la magouille touche même le football, c'est grave pour le supporteur de base. Le type qui ne lit pas, il sera encore plus dégoûté de tout. »* Jürgen, mi-sérieux, mi provocateur : *« Chez nous, mine de rien, ça peut influencer les élections. Une belle victoire de l'Allemagne et c'est la fierté, la réussite, on se dit : "C'est l'ère Kohl." Chez vous, ce sera pareil avec Chirac, non ? »* L'officier du port : *« Qui c'est, Chirac ? »*

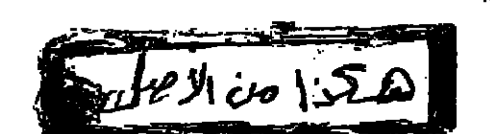
Au bassin Colbert, le bateau syrien *Saphyr* fait ronfler ses moteurs pour avoir un peu d'électricité. Dans leur cabine totalement dépouillée, Anouar et Wessam, deux marins de vingt-quatre-ans, fument, boivent du café, aimeraient regarder les matches à la télé. *« On en a une. Mais dès qu'on s'est approché de la France, les images se sont brouillées. En Italie, ça marchait »*, expliquent-ils, accablés. *« Tous les Syriens sont fous du foot des Brésiliens. Eux, ils sont vraiment nos stars. »* Le bateau, avec un équipage de quatorze personnes, vient de transporter 3 200 tonnes de phosphate syrien.

PLUS loin, près de l'*Hadil*, un cargo norvégien, Jean-Jacques, un docker, supervise le déchargement des 68 000 tonnes de coke de pétrole extrait à Houston, Texas. *« Ca m'emmerde : tous les soirs, je suis puni de Mondial. Quand je termine à 22 heures, j'ai pas envie de m'enfermer à regarder les résumés, je bouffe dehors avec ma copine. La finale, c'est mal barré. On attend un bateau de bauxite pour Pechiney du Ghana ou de Sierra Leone. »* Des montagnes de charbon entourent le navire. A bord, les marins philippins se relaxent au réfectoire. Un petit orchestre a été installé dans un coin. Eux aussi sont privés de télé. *« Mais on a toutes les nouvelles par satellite, des dépêches d'agences sur papier »*, montre Benjamin. La Yougoslavie est qualifiée, indique l'une d'elle. Mais surtout San Miguel a gagné contre Ginebra au basket. *« Le football est pour vous ce qu'est le basket pour nous »*, rigole Benjamin. Sa femme, Maria Sylvia, cuisinière à bord, a eu le temps de prendre un train pour Lourdes pendant le déchargement. *« Elle croit aux miracles ! »*, précise le mari.

A l'entrée du port, les bars de marins sont déserts. A l'Unic Bar, la retransmission d'Angleterre-Colombie interrompt les chansons de flamenco de Chico, Marco, Armand et José, gitans catalans, habitant les HLM de Sète.

« Ça me gave, ce foot », craque la serveuse. Quand c'est l'OM qui joue, Armand, vingt ans, est capable de mettre son maillot, son short, ses chaussettes à l'effigie du club et se maquiller les joues de blanc et de bleu devant sa télé. Chico, Marco et les autres se souviennent de l'équipe gitane qu'ils avaient constituée, de la défaite aux tirs au but lors d'une finale de coupe à Palavas-les-Flots. Ce qu'Armand aime au Stade-Vélodrome, c'est que *« même si l'OM est dernier, même si un joueur frappe un ballon loin du but, on entend le stade faire un énorme "Whhhou !" »* Dans le monde, dit-il, il n'y a pas un stade qui encourage comme ça. Chico se remet à chanter, les autres tapent des mains. Ce soir, ils partent en boîte rejoindre le boxeur Eric Nicoletta.

Dominique Le Guilledoux, à Sète

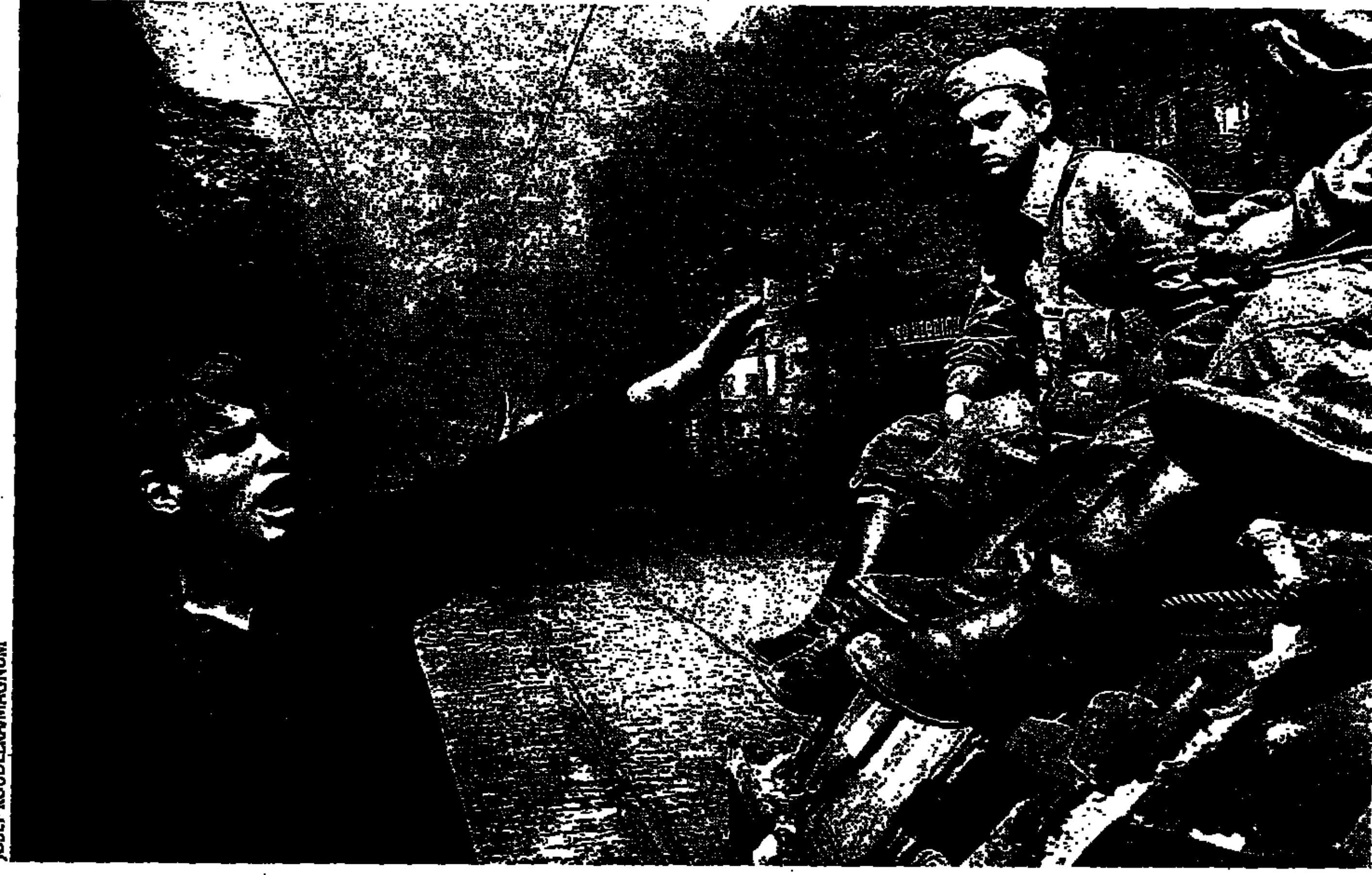


هكذا من الأصل

Prague 1968, l'été des tanks

Il y a trente ans, un vent de liberté soufflait sur la Tchécoslovaquie. Espoir éphémère : l'armée rouge allait bientôt couper court à cette tentative de démocratisation. Le recul et les archives soviétiques incitent aujourd'hui à reconsidérer les débats au sein du Politburo soviétique

LE début de l'été 1968 marque le point culminant du « printemps de Prague » : les chars soviétiques ne sont pas encore là et, dans l'euphorie de la liberté retrouvée, les Tchèques n'osent pas croire à leur possible venue. Les *pressions de Moscou et des quatre* « durs » du pacte de Varsovie (Allemagne de l'Est, Pologne, Hongrie et Bulgarie) sont évidentes, elles monopolisent même toute *l'énergie* d'Alexandre Dubcek, harcelé de sommations et de visites de divers dignitaires, sans parler des mouvements de troupes et des appels téléphoniques de Brejnev. Mais tout cela n'a qu'un seul effet : souder toute la population autour du Parti communiste rénové et de son premier secrétaire, qui n'ont jamais été aussi populaires. Toute la Tchécoslovaquie a fait sien le slogan lancé par ses dirigeants : *« Nous sommes avec vous, soyez avec nous. »*



JOSEF KOUDELKA/MAGNUM

Cette période est mise à profit pour consolider les conquêtes du printemps. La censure, mise entre parenthèses en mars, est définitivement abolie le 26 juin. Le Parlement vote une loi très complète sur la réhabilitation des victimes du stalinisme, mettant fin à la politique du cas par cas pratiquée depuis la fin des années 50. Un congrès anticipé du Parti communiste est préparé pour le mois de septembre, en charge d'adopter un nouveau programme. On parle d'autogestion et *de la mise en place de conseils* ouvriers sur le modèle yougoslave. Il s'agit de montrer que le « socialisme à visage humain » est tout aussi socialiste que celui des voisins, et même plus conséquent.

Car la Tchécoslovaquie, tout en rétablissant une bonne partie des libertés « bourgeoises », entend *faire œuvre originale dans tous les* domaines. *« Nous avons besoin de la démocratie pour devenir de meilleurs socialistes »*, proclame un « appel *des citoyens » publié en juillet* par *Literarni Listy* et qui sera signé par cinq cent mille personnes. Quant à Dubcek, ce n'est pas seulement pour ne pas provoquer davantage Moscou qu'il parle de « démocratisation », jamais de démocratie tout court. Il est sincèrement convaincu que le Parti communiste est la seule *force capable de diriger la société et* d'en intégrer les diverses composantes, pour peu que le débat reste ouvert en son sein. Une notion *nouvelle* apparaît : celle de « groupes d'intérêts » qui pourraient être représentés dans le Front national, la coalition dominée par *le PC qui dirige le pays depuis* 1948. C'est une autre manière d'empêcher l'apparition de partis politiques à part entière, et même si des voix se font entendre, comme celle de Vaclav Havel en avril, en faveur d'un pluripartisme authentique et de l'existence d'une opposition, les diverses « associations » créées dans les mois précédents ne poussent pas à la roue. Certes, le Parti socialiste, l'une des formations satellites du PC, a réclamé l'abolition du rôle dirigeant du Parti *communiste inscrit dans la Constitution*, mais rien de sérieux n'a encore été entrepris en ce sens.

C'est ici qu'un parallèle s'impose avec la perestroïka qui surviendra *en URSS vingt ans plus tard*. En substance, Dubcek a fait en six mois ce que Gorbatchev fera en deux ans, et la Tchécoslavaquie *de juillet 1968 en est là où la Russie* en sera à l'été 1989 : la liberté de presse et d'association a été conquise, mais le socialisme est toujours la *référence et l'on se* refuse à abolir le rôle dirigeant du PC (cela n'a été acquis à Moscou qu'en 1990, après un intense débat). *Dans les deux pays*, ce sont les intellectuels et les journalistes, presque tous communistes, qui donnent le ton, mais le même phénomène de radicalisation est à l'œuvre. La *grande différence* est que la pression extérieure a renforcé la position des dirigeants tchèques, tandis que la popularité *de Gorbatchev commence* à s'effilocher précisément en 1989.

La faiblesse des conservateurs locaux est une autre caractéristique commune aux deux situations. Sans doute parce que la pression de l'opinion dans le sens libéral est trop forte, peut-être aussi parce que les vieux réflexes de soumission de la minorité à la majorité et au secrétaire général du parti sont difficiles à surmonter, les conservateurs *tchèques et slovaques* sont plutôt décevants pour leurs protecteurs soviétiques d'alors : leur attitude, qui n'est pas sans rappeler la pusillanimité des putschistes de Moscou en 1991, explique le fiasco politique qui suivra immédiatement l'invasion du 21 août 1968 : impossibilité de former un gouvernement « ouvrier-paysan » et nécessité de recourir à nouveau à Dubcek, *maintien des médias aux mains des* libéraux, le tout encourageant une fronde générale de la population qui tourne en dérision l'occupant *soviétique. Bien avant août, c'est* l'absence ou la faiblesse de ce qu'on appelait à Moscou un « noyau sain » dans le PC tchécoslovaque qui explique les déchirements du Kremlin sur la question.

On en sait plus sur ces déchirements grâce à l'ouverture des archives soviétiques : le rapport présenté au *récent* colloque de Paris sur le « printemps de Prague » (*Le Monde* du 23 juin) par Rudolf Pikhoïa est très éloquent sur la question.



SIPA

En haut, l'arrivée des chars soviétiques en août 1968. En bas à gauche, Leonid Brejnev avec Alexandre Dubcek.

M. PIKHOÏA, qui dirigea les archives pendant les premières années *eltsiniennes* et *eut tout loisir* de consulter tous les comptes-rendus du Politburo, en dégage trois conclusions : la première est que les débats étaient très vifs, beaucoup plus qu'on ne pouvait le penser au vu des déclarations « monolithiques » émises par la direction. Brejnev n'était alors en place que depuis quatre ans – un temps insuffisant pour consolider vraiment sa position dans un système totalitaire – et devait composer avec une « direction collégiale » active qui englobait les chefs des grandes administrations tels que Iouri Andropov, chef du KGB, et Andreï Gromyko, ministre des affaires étrangères, lesquels n'étaient pas *encore membres du Politburo.*

La seconde était que ce débat portait moins sur le fond (tout le monde était bien d'accord pour *ramener la Tchécoslovaquie dans le* rang) que sur les moyens d'y parvenir. Mis à part Andropov, qui se souvenait de l'expérience hongroise (il était alors ambassadeur à Budapest) et voulait appliquer dès le début les mêmes méthodes musclées à Prague, les autres responsables se divisaient entre les optimistes, qui espéraient rééditer le coup de Prague de 1948 en s'appuyant sur des forces locales, et les pessimistes qui, Kossyguine en tête, constataient l'inexistence d'un « noyau sain » dans la direction du PC tchécoslovaque. Entre les deux, Brejnev a essayé jusqu'au dernier moment de recourir aux « mesures extrêmes » et multiplié pour cette même raison les pressions et menaces de toutes sortes.

La troisième observation porte sur le rôle très spécial attribué à Janos Kadar. Bien que participant officiel à l'invasion de son voisin du nord, le chef du parti hongrois avait réussi à conserver à cette époque, à l'inverse de ses collogues « ultra-durs » comme Ulbricht (RDA) et Gomulka (Pologne), l'image d'un dirigeant modéré, entraîné contre son gré dans une opération douteuse et soucieux de limiter les dégâts. Il n'en était rien, affirme M. Pikhoïa, qui voit au contraire dans Kadar le fourbe, voire le provocateur qui, sans le dire ouvertement, encourage très tôt les mesures de force et devient le principal « *consultant* » du Kremlin (il séjourne à Moscou dans les tout derniers jours qui précèdent l'invasion) pour le conseiller sur la marche à suivre. Craignait-il un déballage des archives à Prague, qui devaient bien contenir des informations *gênantes sur son attitude* pendant la « contre-révolution hongroise » ? Voulait-il éliminer un concurrent potentiel dans le rôle de « réformiste » qu'il *prétendait* assurer seul dans le monde communiste ? Ou encore a-t-il été manipulé à distance par Andropov, son protecteur attitré depuis 1956, et qu'il devait soutenir jusqu'à son accession au pouvoir suprême en 1982 ? Il y a un peu de tout cela, estime M. Pikhoïa.

La position d'Andreï Gromyko est également intéressante. D'un côté, le *chef de la diplomatie soviétique* était par tempérament pessimiste : dès le 6 mai, il parle de *« contre-révolution »* en Tchécoslovaquie et constate que *« le temps travaille contre nous »*. Il redoute l'apparition d'une *« seconde Roumanie »* et s'inquiète pour l'avenir du pacte de Varsovie. Mais il est bien placé aussi pour savoir que la crise internationale, si l'invasion est décidée, sera de courte durée : *« Il n'y aura pas de grande guerre »*, déclare-t-il au Politburo le 19 juillet.

Et il est vrai que les dirigeants occidentaux ont tout fait pour en *convaincre Moscou, renforçant* ainsi les partisans de la ligne dure. Ainsi le *New York Times* avait cru pouvoir affirmer, le 18 juillet, que, *selon Dean Rusk, le secrétaire* d'Etat, une intervention militaire soviétique en Tchécoslovaquie *« nuirait aux relations entre les Etats-Unis et l'URSS »*.

CETTE affirmation bien anodine est explicitement démentie le même jour par *le département d'Etat, et le même* Dean Rusk déclare quatre jours plus tard à Gromyko, selon les archives du Politburo, que Washington *« ne veut absolument pas être impliqué dans les événements, et cela depuis le début »*. Il ajoute pour faire bonne mesure que la situation *à Prague est l'affaire des Tchèques*, mais aussi celle *« des autres pays du pacte de Varsovie »*... Lorsque, le 20 août, l'ambassadeur soviétique Dobrynine vient informer *le* président Johnson de l'invasion qui vient de commencer, il a pour instruction d'être très amical, de soulever d'autres sujets plus anodins, et ça marche : la conversation est entrecoupée d'éclats de rire, relate le compte rendu.

Passons sur *« l'incident de parcours »* déploré à Paris par *Michel* Debré et sur le mécontentement de De Gaulle qui voit dans l'affaire une séquelle de Yalta. Ce ne sont pas *seulement la France, qui veut poursuivre* sa politique de « détente », ni les Etats-Unis, englués au Vietnam et qui ont besoin de la compréhension *soviétique, qui* souhaitent tourner la page au plus vite, mais l'Occident tout entier. Dès le « printemps de Prague », on s'abstenait de tout contact trop *étroit* avec Prague de peur de mécontenter Moscou. Après août, il n'y aura aucune sanction économique et la mauvaise humeur exprimée *ici ou* là (la France s'impose par exemple un « ralentissement » des échanges ministériels avec Moscou) durera en tout et pour tout quatre mois. Il est vrai que, Dubcek ayant capitulé, il était difficile d'être plus tchèque que les Tchèques...

On dira qu'au moment où Bill Clinton, par sa visite à Pékin, tourne la page sur la répression de Tiananmen, *rien n'a changé sous le soleil*. Mais il y a tout de même une différence : neuf ans ont passé depuis *1989*, et il s'agissait d'une affaire intérieure à la Chine, alors que *l'été* des chars à Prague a été une agression caractérisée d'un Etat contre *un autre, du même type que* l'invasion de l'Afghanistan par le même Brejnev fin 1979 ou que l'attaque de Saddam *Hussein* contre le Koweït en 1990. *Dans ces deux derniers cas*, la réaction internationale a été singulièrement plus énergique et, en *outre, efficace. Les Tchèques* et les Slovaques ont été trahis par leurs dirigeants certes, mais aussi par les démocraties.

M. T.

TROIS QUESTIONS À...

JACQUES RUPNIK

1 Vous êtes historien, directeur de recherches au Centre d'études et de recherches internationales (CERI). Selon vous, comment les Tchèques considèrent-ils aujourd'hui le « printemps de Prague » ?

A la différence des Hongrois, qui sont fiers de leur révolution de 1956, les Tchèques font semblant d'oublier la leur et n'aiment pas en parler. Il n'en reste que *le traumatisme* de la défaite, d'une capitulation suivie par vingt années d'une « normalisation » implacable, accompagnée de purges sans équivalent dans l'Europe de l'époque. L'héritage du « printemps de Prague » est soit ignoré, soit rejeté comme illusoire. Pour les Tchèques, l'heure n'est plus à la recherche d'une « troisième voie » entre capitalisme et socialisme, mais à la rupture avec le communisme, à l'engagement dans le monde occidental, vers l'OTAN et l'Union européenne.

2 Alexandre Dubcek est-il un héros ou un traître ?

Symbole d'espoir en 1968, Dubcek est celui qui a signé les premiers accords de capitulation, celui par qui la normalisation est arrivée. Et même s'il a supprimé la censure, il rejetait *le pluripartisme. Son objectif* était la « démocratisation », pas la démocratie. C'est pourquoi il n'a pas réussi en 1989 le retour qu'il espérait. C'est Vaclav Havel qui est devenu le symbole de la résistance au communisme, pas Dubcek.

3 *L'expérience a-t-elle prouvé* que le communisme n'est pas réformable ?

Les Tchèques n'ont pas eu *le temps de répondre à la question*, ce sont les Soviétiques qui ont répondu pour eux. Le même problème s'est posé à *Moscou vingt ans plus tard*, avec le même engrenage et la même radicalisation. Sans intervention soviétique, on se serait *retrouvé à Prague dans une* situation analogue, avec une probable scission du PC entre une branche acceptant *la social-démocratisation*, donc la démocratie tout court, et un noyau dur refusant le changement. Avec au bout du compte *le même dilemme* : soit la décomposition du système, soit un coup d'Etat et la restauration.

Propos recueillis par Michel Tatu

Le déphasage des soixante-huitards parisiens

TOUT était calme en surface à Prague pendant que les pavés volaient à Paris, mais les deux capitales vécurent en mai 68 une expérience *commune : une* explosion de liberté sans précédent. A tel point qu'on pouvait rencontrer dans les hôtels pragois des *« émissaires du mouvement étudiant français »* venus rencontrer les *« camarades du "printemps de Prague" »*.

Ces « contacts » n'eurent aucune suite, pas plus que la visite que fit Rudi Dutschke à Prague à la même période : on écouta poliment sa *conférence à l'université*, au cours de laquelle il expliqua que les partis politiques étaient *« dépassés »*. Les révolutionnaires des deux bords n'avaient pas grand-chose à échanger, tout simplement parce qu'ils ne vivaient *pas sur la même planète*.

De fait, il était difficile pour un Tchèque de comprendre pourquoi l'on protestait tant à Paris, en substance, contre précisément ce que l'on demandait à Prague : les libertés dites « bourgeoises » et les *délices de la société de consommation*. Les plus critiques voyaient dans les débordements du Quartier latin un caprice d'enfants gâtés, les plus charitables parlaient d'une étape qu'ils auraient peut-être à aborder plus tard, après la libération *du carcan stalinien*.

Un autre sujet d'incompréhension était la Vulgate marxiste très présente dans le vocabulaire des *contestataires occidentaux*.

LE « PARTI FRÈRE »

Certes, on avait remarqué que le modèle *soviétique* ne faisait *plus* recette et que le « parti frère » français en subissait les conséquences. *Mais les substituts* maoïstes ou trotskistes en vogue en Occident ne pouvaient faire l'affaire à Prague : Che Guevara, Ho Chi Minh ou Fidel Castro avaient été trop exaltés par la propagande communiste pour devenir des héros, le « combat contre l'impérialisme » ne pouvait être une bannière pour un mouvement qui, sans oser le dire trop ouvertement, *souhaitait se rapprocher de* l'Occident.

Certes, on avait vu en 1966 et 1967 *quelques étudiants pragois* se convertir au maoïsme et aller se pourvoir en petits livres rouges auprès de l'ambassade de Chine. Mais ces cas étaient rarissimes. Ils étaient d'ailleurs une autre forme de protestation contre l'ordre établi, *et les intéressés se rallièrent* dès janvier 1968 au « révisionniste » Dubcek. Et l'invasion soviétique d'août 1968 eut pour effet de *rendre la population encore plus* pro-américaine : les protestations contre la guerre du Vietnam, qui soulevaient un écho certain avant cette *date*, laissèrent *désormais* de marbre une population décidément réfractaire à toutes les formes de communisme.

Rudi Dutschke a reconnu dix ans plus tard, en 1978, s'être trompé en ne comprenant pas que *« l'important n'était pas ce qui se passait à Paris, mais à Prague »*. Raymond Aron avait parlé, à propos des deux événements, de *« révolutions introuvables »*. Celle de Prague était la plus simple par ses objectifs et en même temps la plus difficile, *en fait impossible dans le* contexte de l'époque. Et pourtant c'est elle qui a gagné en fin de compte.

M. T.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Mme Aubry face aux médecins

BERNARD KOUCHNER, *évoquant* la maîtrise des dépenses médicales, *parle juste lorsqu'il prévient : « Nous ne sommes pas au bout de nos peines »*. Un an après leur retour au pouvoir, les socialistes doivent à la fois prendre des mesures d'urgence pour freiner la dérive des dépenses de médecine libérale, rouvrir des négociations avec les praticiens après l'annulation d'une des deux conventions par le Conseil d'Etat et gérer le lourd héritage du plan Juppé de réforme de la Sécurité sociale. C'est beaucoup – sans doute trop – pour une gauche qui n'a jamais su entretenir des relations sereines avec un corps médical profondément ancré à droite.

Lionel Jospin et Martine Aubry se sont donné du temps, selon une méthode qui veut que l'on ouvre les grands dossiers les uns après les autres. Or, les emplois-jeunes et les 35 heures, deux des engagements les plus forts de la campagne législative, étaient jugés prioritaires. La ministre de l'emploi et de la solidarité y a donc d'abord consacré l'essentiel de son activité. Elle espérait que cet intermède lui permettrait de capitaliser à son profit le rejet du plan Juppé exprimé par la majorité du corps médical.

Pour se démarquer de la majorité précédente, Mme Aubry n'a eu de cesse, dans le prolongement de ses discours de la campagne électorale, de dénoncer la *« maîtrise comptable »* instaurée par le gouvernement Juppé. Sans proposer de solutions de remplacement. Au lieu de gagner la confiance des syndicats médicaux, elle n'a récolté qu'un dérapage des dépenses d'assurance-maladie, les médecins pensant que les « vannes » s'entrouvraient.

Pour s'attirer les bonnes grâces de la Confédération des syndicats médicaux français, Mme Aubry a tenté de faire rentrer celle-ci dans le jeu conventionnel. Las ! La principale organisation de praticiens libéraux, qui a été au cœur des relations entre l'assurance-maladie et les médecins depuis la première convention nationale en 1971, lui inflige aujourd'hui un camouflet en faisant de la surenchère libérale et en prônant une mise en concurrence des caisses de Sécurité sociale avec les compagnies d'assurances privées.

Les pesanteurs du système d'assurance-maladie et l'inertie des acteurs se sont finalement imposées à Martine Aubry. Elle arrive en position de faiblesse à son premier grand rendez-vous avec les médecins. D'autant plus qu'elle doit leur annoncer, le 3 juillet, des mesures d'économies qui ne pourront que leur déplaire. Elle ouvrira ainsi le dossier de la médecine libérale sous la contrainte, comme elle avait dû légiférer à propos de l'exclusion plus vite qu'elle ne le souhaitait sous la pression du mouvement des chômeurs de décembre 1997.

Certes, la tenue, au deuxième semestre, d'états-généraux de la santé va permettre d'associer tous les acteurs, y compris les assurés, à une réflexion d'ensemble sur le système de soins. Mais le dossier est ouvert depuis si longtemps et ses implications sont si lourdes qu'il est grand temps de passer aux actes.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Des Français dans les camps soviétiques

Y A-T-IL encore des prisonniers de guerre français dans les camps de la Russie soviétique ? Question angoissante pour les familles alsaciennes et lorraines dont les fils furent incorporés de force dans la Wehrmacht et ne sont pas revenus, et qui espèrent parfois contre toute espérance. Elle avait été posée au moment du retour de la mission française que dirigeait M. Marquié. Mais des polémiques d'ordre politique s'étaient alors élevées. Depuis, ce fut le silence.

Le *Journal d'Alsace et de Lorraine* a repris à Strasbourg le problème, et, si l'on s'en rapporte à l'enquête qu'il publie de M. Jacques Schneider, il est incontestable que des prisonniers français en URSS attendent encore leur rapatriement. Le pire est que leur retour au moins immédiat est problématique depuis la rupture de l'accord du 29 juin 1945, signé à Moscou.

« *Le rapatriement*, écrit M. Jacques Schneider, *était avant tout un problème technique. On en a fait un problème politique. Ce fut un crime. Il est devenu un problème diplomatique. C'est plus grave encore.* »

Personne aujourd'hui ne s'occupe plus des prisonniers français restés captifs en Russie. Toutefois, la commission consultative du rapatriement tardif a demandé le 2 mars 1948 qu'une démarche fût faite par l'ambassade française à Moscou afin que quatre-vingt-dix Français – Alsaciens et Mosellans – prisonniers en URSS dont on possède la liste soient rapatriés, tandis que le gouvernement français renverrait dans leur patrie tous les Soviétiques ayant formulé une demande de rapatriement et retenus jusqu'ici en France.

R. R.

(29 juin 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

LE COURRIER DES LECTEURS Plusieurs lecteurs s'inquiètent de la place de la publicité dans *Le Monde*. Frédéric Caby, de Paris, qui s'est livré à un décompte précis sur quatre numéros, estime que cette publicité « arrogante » défigure notre journal. D'autres lettres portent sur les annonces en faveur des biotechnologies financées par trois grandes firmes. Un correspondant s'en prend à un récent supplément consacré aux montres et aux bijoux. Par ailleurs, en réponse aux critiques contre notre supplément *Le Mondial* (*Le Monde* daté 21-22 juin), des lecteurs nous ont fait part de leur satisfaction.

Arrogante publicité ?

par Thomas Ferenczi

L'AVIS DU MÉDIATEUR

LES PAGES PUBLICITAIRES des sociétés Monsanto, Novartis et Rhône-Poulenc en faveur des biotechnologies, parues dans plusieurs numéros du *Monde* entre le 12 et le 23 juin, ont fait réagir quelques lecteurs. *« La colère me gagne devant cette puissance financière, destructrice de la santé des hommes, irrespectueuse de l'environnement »*, nous dit France-Hélène Rouvière, de Paris, qui ajoute : *« Je voudrais voir quelques pages réservées à une contre-publicité, mais qui paiera ? » « Cette fois, c'est trop*, nous écrit Pascale Martel, de Vienne (Autriche), *car la crédibilité de notre quotidien préféré est mise en cause. Comment un journal peut-il se targuer d'objectivité et en même temps se vendre de telle façon ? »*

Pour Didier Vinot, de Lyon, *« ce qui est inacceptable, c'est que ce lobby puissant joue, par une sorte de publi-information, avec la santé de nos enfants »*. Au nom de l'Association d'éducation et d'information du consommateur de la FEN, Christian Huard estime que cette publicité *« hypothèque la loyauté du nécessaire débat démocratique sur un enjeu important de cette fin de siècle »*. Il nous demande si *Le Monde* a passé un *« contrat »* avec ces groupes sur le traitement des informations relatives aux biotechnologies.

Nos correspondants font au *Monde* un mauvais procès, qui va, dans le cas du dernier d'entre eux, jusqu'à une hypothèse injurieuse. Non, *Le Monde* n'a passé aucun *« contrat »* autre que publicitaire avec ces groupes. La publicité est une chose, l'information et le commentaire en sont une autre : *Le Monde* les a toujours clairement dissociées. En l'occurrence, à l'occasion de la « Conférence de citoyens » réunie à Paris les 20 et 21 juin, notre journal a publié plusieurs articles d'information (une double page le 12, une page le 20, une page le 23) et de commentaire (un éditorial le 24) qui exposaient sans parti pris les données du problème. Les grands groupes agrochimiques ont profité de cette actualité pour défendre leurs intérêts en achetant des pages de publicité. Les journalistes du *Monde*, pour leur part, ont couvert l'événement en toute indépendance.

Un autre lecteur, Laurent Grison, professeur à Montpellier, critique notre supplément Styles du 23 avril, intitulé « Le temps des montres et des bijoux ». *« L'étalage de luxe, d'argent et de superficialité de ce supplément est troublant »*, écrit notre correspondant, qui ajoute : *« Supplément publicitaire déguisé en enquête journalistique, il a pour but d'abuser les lecteurs/clients en leur faisant croire qu'il s'agit d'une enquête sérieuse. »* Il est vrai que ce supplément, publié à l'occasion du Salon de l'horlogerie et de la bijouterie et du Salon international de la haute horlogerie, est financé par la publicité. Mais celle-ci, répétons-le, est strictement séparée de l'information, selon les règles que *Le Monde* a toujours appliquées.

Ce qui gêne certains de nos lecteurs, c'est que, d'une part, les produits présentés relèvent de l'industrie du luxe, qui ne correspond pas à l'image du *Monde* ; et que, d'autre part, les fabricants achètent les pages qui traitent de leur activité. Nous répondrons, sur le premier point, que l'industrie du luxe est une réalité économique qui mérite, comme les autres, l'attention des journalistes ; et, sur le second, qu'un journal est vendu deux fois, une fois à ses lecteurs, une fois à ses annonceurs, mais que le choix des sujets traités doit relever exclusivement de la rédaction, ce qui est le cas au *Monde*.

LE DESTIN D'ARTEMISIA

J'ai été surprise et peinée de découvrir dans *Le Monde* (daté 21-22 juin) l'article sur le débat provoqué par la sortie américaine de mon film *Artemisia* (...). Personne n'a le monopole du destin d'Artemisia Gentileschi. Les faits attestés par les historiens – et notamment ce fameux procès pour viol qui a tant compté dans la vie de cette artiste – sont présents dans mon film. Le reste, effectivement, est affaire d'interprétation. La mienne, qui associe à ce viol une histoire d'amour, a déjà été proposée par des historiennes de l'art, comme la Britannique Germaine Greer. J'ajoute que, lors de sa sortie en Italie, mon film n'a suscité aucun remous dans les milieux universitaires. On y compte pourtant plusieurs spécialistes d'Artemisia Gentileschi : par exemple Eva Menzio, responsable de la première publication des actes du procès, et dont les travaux m'ont servi. Les cris d'orfraie des « féministes » Mary Garrard et Gloria Steinem me semblent en définitive en dire moins sur Artemisia Gentileschi que sur l'état d'esprit de certains milieux intellectuels américains, égarés par le « politiquement correct ». On commence par s'interroger sur le droit à la « licence artistique » d'un créateur, par dénoncer ses « abus », et on finit par censurer purement et simplement.

Agnès Merlet
Paris

LIEUX COMMUNS

Lecteur assidu du *Monde* depuis plus de trente ans, je mets fin à mon abonnement. Votre éditorial « Extrême chasse » (*Le Monde* du 19 juin) comporte beaucoup d'inexactitudes et de contre-vérités. Mais vous n'êtes pas les seuls à parler de ce sujet sans apparemment bien le connaître, et je ne suis pas choqué outre mesure. En revanche, plus grave à mes yeux est le ton utilisé : *« crispation nationaliste »*, *« soumission dangereuse à l'influence musclée d'un lobby représentatif d'une fraction minoritaire »*, *« posture nationaliste »*. J'arrête ici : tant de lieux communs en si peu de lignes est assez inhabituel dans un journal tel que le vôtre.

Patrice Josnin
Paris

IRRESPONSABLES

Certains se plaisent à dire que la France a la droite la plus bête du monde. Mais la réalité est bien plus grave : en réalisant l'union sacrée pour voter la loi stupide, démagogique et scélérate sur l'ouverture de la chasse aux oiseaux migrateurs, les représentants de tous les partis « traditionnels », de gauche comme de droite, se sont comportés en irresponsables et ont définitivement démontré que ce qui compte avant tout est leur réélection. Ce faisant, ils oublient une évidence : c'est que chacun des boulimiques de la gâchette à qui ils ont fait plaisir ne dispose – heureusement – que d'une voix et n'aura donc aucune raison de changer de bord lors des prochaines élections.

Jean Rovéa
Saint-André-les-Vergers
(Aube)

RETOUR À CRO-MAGNON

Dans *Le Monde* du 24 juin, l'éditorial « OGM : bon sens citoyen » se félicite qu'une Conférence de citoyens, sorte de cour d'assises, se soit tenue où des jurés ont exprimé leurs craintes plus ou moins irrationnelles au sujet des organismes génétiquement modifiés. Vous considérez comme un progrès pour la démocratie que cette pratique, largement développée dans les pays d'Europe du Nord, s'introduise enfin dans notre pays. Vous regrettez que cette démarche n'ait pas été adoptée avant le choix énergétique en faveur du nucléaire. Je tiens à souligner que les Suédois ont été consultés par référendum en 1980 sur le choix du nucléaire et qu'une loi a été votée en 1981 par le Parlement suédois selon laquelle toutes les centrales nucléaires suédoises devraient être arrêtées avant 2010 puis démantelées. Le gouvernement suédois est aujourd'hui confronté à la stupidité de cette décision (...) Toute activité humaine comporte ses nuisances et ses dangers. Si l'on s'en remettait au bon sens populaire, il faudrait renoncer aux chemins de fer, à l'aviation, à l'automobile, à la chimie, à toute industrie et se laisser mourir de faim devant une nourriture de plus en plus frelatée. *En somme le retour à Cro-Magnon...*

Henri Piatier
Paris

KOSOVO : CONTRE LES BELLICISTES

J'ai apprécié que vous ouvriez un débat sur votre position à propos du Kosovo (*Le Monde* daté 14-15 juin), mais j'ai été également choqué par l'article, mis en cause, du 9 juin. Non pas tant du fait que vous incitiez à faire la guerre à Milosevic, mais parce que vous n'évoquiez que les arguments favorables à cette thèse extrémiste, sans faire état des arguments contraires, à savoir que ce serait donner raison aux bellicistes kosovars, au détriment du courageux Rugova et de la voie pacifique qui doit être explorée en premier, malgré toute la rouerie de Milosevic. Ce serait avoir, une fois de plus, recours à l'OTAN, c'est-à-dire au gendarme américain, qui pourrait impunément intervenir n'importe où, sans même l'accord du Conseil de sécurité de l'ONU. Ce serait nier le caractère (hélas !) démocratique de l'élection de Milosevic, qui se conduit en tyran, mais sait respecter les règles. Vous avez certes le droit d'émettre des opinions, mais non pas d'être partisans, c'est-à-dire de manquer d'objectivité, et donc de désinformer. C'est simplement un problème d'éthique journalistique.

Yves Durrieu
Paris

M. MILLON ET LE FN (SUITE)

Contrairement à ce qui est écrit dans *Le Monde* du 10 juin, la gauche n'a pas obtenu de majorité relative puisqu'elle totalise soixante élus contre soixante et un UDF-RPR-DVD. L'élu indépendantiste savoyard, revendiquant le démantèlement de la République française, a basculé à gauche après avoir obtenu des garanties de la part de M. Queyranne, ministre de la République ! Les listes UDF-RPR-DVD ont d'ailleurs obtenu plus de suffrages que celles de la gauche plurielle au niveau régional. La crise politique au conseil régional ne provient pas de cela mais bien de la majorité que Charles Millon a obtenue avec les voix du FN, stratégie que nous combattons depuis le début et qui est à l'origine de notre rupture (neuf UDF et sept RPR).

Dominique Chambon
président
du groupe UDF-Rhône-Alpes

L'esthétique noire conquiert le monde

Suite de la première page

Ce style de vie, lié à l'origine à une communauté, est devenu en un peu plus d'une décennie un modèle planétaire. Que le rap ait réussi à conserver, aux Etats-Unis tout au moins, avec une rigueur exemplaire, son identité noire, tout en réussissant à atteindre un public beaucoup plus large, en dit long sur la capacité de cette musique à se réinventer en permanence, à s'ouvrir à toutes les influences sans jamais perdre de vue son message. Le rap, sa manière toute spécifique de donner un rythme aux mots, de les utiliser comme une arme, ou une métaphore, offre une vision du monde aussi cohérente que celle offerte par la musique soul au début des années 70. Son credo n'est pas simplement musical, il est aussi social.

Trente ans après le meurtre de Martin Luther King, l'Amérique noire, surtout celle des classes défavorisées, semble toujours vivre dans un présent permanent et un même vide politique, jamais comblé depuis la mort du dirigeant noir. La musique soul véhiculait, jusqu'à l'assassinat de King, l'idée extraordinairement optimiste que le mouvement des droits civiques mènerait à l'intégration pure et simple.

Significativement, la période où cette musique connaît son apogée – entre 1971 et 1974 – correspond à une phase d'intense désespoir politique et économique. Cette période coïncide aussi avec l'affirmation d'un cinéma noir connu sous le terme de « Blaxploitation ». Un genre cinématographique remis au goût du jour, avec énormément d'à-propos et de talent, par Quentin Tarantino dans le récent film *Jackie Brown*, dont le rôle-titre est tenu par Pam Grier, la grande figure féminine du genre.

CRISE ET ÉPANOUISSEMENT

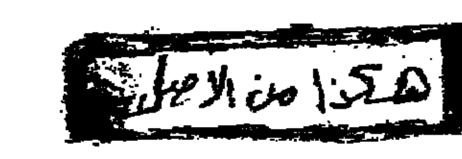
Tout se passe comme s'il existait un étrange système de « correspondances » en vertu duquel la communauté noire ne s'épanouirait artistiquement qu'au moment où elle traverse ses plus grosses crises sociales et économiques. Tel avait déjà été le cas en 1971, au terme d'une période qui avait vu les émeutes de Watts et dans plusieurs autres centres urbains, les assassinats de Martin Luther King et de Malcolm X, la neutralisation des Black Panthers. C'est encore plus vrai aujourd'hui.

La génération de jeunes Noirs qui prend la suite, trente ans plus tard, de ses aînés ignore tout de leurs espoirs passés. Mais elle a grandi dans le même désert, a nourri les mêmes frustrations. Et sa vision du monde est encore plus obscurcie. Un système scolaire de plus en plus défectueux, le système du Welfare mis à mal depuis l'élection de Ronald Reagan en 1980, l'arrivée du crack – le « Big Mac » des stupéfiants, comme l'écrivait le critique musical Nelson George – l'ont conduite à inventer un nouveau moyen d'expression, capable d'exprimer sa colère.

Le message du rap n'a en effet, rien de romantique ; il est souvent hyperréaliste. Les textes des chanteurs comme KRS-One, Chuck D, Scarface, Rakim et Eric B, L. L. Cool J, Snoop Doggy Dog résonnent comme autant d'épisodes tragiques de la vie du ghetto qu'on aurait pu découvrir dans un journal. Quant au gangsta rap, la branche la plus violente de cette musique – et la plus copiée, notamment par certains groupes de rap français – il est franchement néonationaliste, anti-assimilationniste, afro-centriste et profondément sexiste et belliqueux. Le rap laisse soigneusement de côté la tendance messianique cultivée par le mouvement des droits civiques et se moque bien des dix commandements. Son inspiration serait à chercher du côté du *« by all means necessary »* énoncé par Malcolm X : la mise en avant d'un point de vue pragmatique, volontiers nihiliste, sur la manière de survivre dans le ghetto.

Le hip-hop est un univers guerrier. Il se nourrit de conflits permanents, la Côte est contre la Côte ouest (comme en France, Paris contre Marseille), le Bronx contre Brooklyn, Death Row Records contre Def Jam Records (Tupac Shakur, la vedette du premier label et Notorious B. I. G., la vedette du second, auront payé de leur vie cette guerre absurde), les rappers activistes contre le gangsta rap. Il révèle une profonde crise entre minorités aux Etats-Unis que le miracle économique clintonien dissimule assez mal. Le malaise mis en valeur par le rap trouve naturellement son équivalent hors du continent américain. Ainsi s'explique sans doute ce succès colossal : une capacité à mobiliser une communauté donnée, conjuguée avec le talent propre à donner à cette révolte une tonalité universelle.

Samuel Blumenfeld





ÉNERGIE British National Fuels (BNFL), associé à l'ingéniériste Morrison Knudsen, rachète les activités nucléaires de l'américain Westinghouse, pour 1,2 milliard de dollars. ● SPÉCIALISÉ jusqu'à présent dans la fourniture de combustible, le groupe public britannique entre ainsi sur le marché de la construction de centrales. ● LE RIVAL malheureux du repreneur était un consortium piloté par le français Framatome. Il avait été éliminé une première fois pour la reprise des centrales classiques du même Westinghouse, au profit de l'allemand Siemens. ● LES ALLIANCES européennes sont en train de se redessiner à l'occasion de ces restructurations. Partenaire de Framatome dans le projet de réacteur européen du futur, Siemens se tourne aujourd'hui vers BNFL. ● POUR SAUVER son partenariat franco-allemand, Framatome s'apprête à proposer à Siemens d'entrer à son capital.

Le britannique BNFL achète la branche nucléaire de Westinghouse

L'offre concurrente présentée par le français Framatome est repoussée. Cette acquisition, d'un montant de 7,2 milliards de francs, intervient après la levée de l'embargo américain sur les ventes d'équipements stratégiques à la Chine

LE GROUPE américain CBS (ex-Westinghouse) a annoncé, vendredi 26 juin, la cession de son activité nucléaire à un tandem anglo-américain composé du groupe public British Nuclear Fuels (BNFL) et de l'ingénieriste Morrison Knudsen, pour 1,2 milliard de dollars (7,2 milliards de francs). Cette proposition l'emporte sur celle du consortium franco-américain formée par Framatome, l'ingénieriste Bechtel et le fonds de placement Evercore. La vente concerne Westinghouse Energy Systems (combustibles, centrales nucléaires) et Westinghouse Government Operations, qui s'occupe du retraitement de déchets nucléaires, de l'entretien des navires à propulsion nucléaire de la marine américaine, et du recyclage de déchets chimiques, notamment militaires. La transaction prévoit un apport limité en numéraire (238 millions de dollars), l'essentiel du prix étant constitué d'une reprise de dettes. L'acquéreur prend à sa charge les engagements pris par le constructeur lors de la fourniture de centrales concernant l'entretien et le remplacement d'équipements.

En décidant, à l'été 1995, de racheter CBS, le deuxième « network » américain, et de transformer Westinghouse en géant des médias, son nouveau président, Michael Jordan, optait pour l'abandon des activités historiques du groupe. Il annonçait la cession de tous les pans de son industrie lourde et, pour bien signifier le virage stratégique, abandonnait le nom de la compagnie pour celui de CBS.

Depuis, les cessions se sont succédé : le groupe a vendu Thermo-King (réfrigération) à Ingersoll-Rand en octobre 1997, Westinghouse Power Generation (turbines, entretien d'unités de production d'énergie) à l'allemand Siemens et, en mai, Westinghouse Process Control (systèmes de contrôle) à Emerson. Ces cessions se chiffrent à 5,7 milliards de dollars, dont 4,6 milliards de dollars en numéraire et 1,1 milliard en reprise de dettes, a précisé CBS vendredi.

Seules les activités nucléaires ont posé problème. Ce domaine est considéré comme sensible par les pouvoirs publics, car la firme équipe les moteurs de sous-marins nucléaires de la Navy. A la demande du gouvernement américain, les dirigeants ont décidé de jouer la carte nationale. Trois candidats se sont présentés : un américain, Mac Dermott, et deux consortiums, l'un avec le britannique BNFL et l'autre avec le français Framatome. Chaque consortium prévoyait que la partie liée à la défense revienne aux Américains, leurs associés reprenant l'activité civile.

Les deux activités cédées vont être rassemblées dans une société commune dont le siège sera à Monroeville (Pennsylvanie). « Il est prévu que la transaction, qui est soumise à certaines conditions, soit terminée d'ici à la fin de 1998 », a précisé BNFL. « L'achat des activités nucléaires de Westinghouse, en partenariat avec Morrison Knudsen, donnera à BNFL une occasion unique de devenir un leader mondial dans ce secteur », a commenté son président, John Guinness.

L'hésitation des autorités britanniques, liée à l'importance de l'engagement financier constitué par la reprise du passif, a ralenti la conclusion de l'accord, attendu depuis une dizaine de jours. Selon la presse britannique, le gouvernement de Tony Blair aurait un moment envisagé de mettre son veto à la transaction, en raison des réserves formulées par le Trésor. BNFL aurait expliqué que l'accord ne prévoit pas d'assurer le risque nucléaire en cas d'accident dans une centrale, la reprise de la dette couvrant uniquement un risque industriel.

Cette cession intervient après la levée de l'embargo des Etats-Unis sur les ventes d'équipements nucléaires vers la Chine, dont le nouveau propriétaire de la branche nucléaire de Westinghouse espère bien profiter. La visite de Bill Clinton à Pékin pourrait être l'occasion de symboliser cette réconciliation avec des engagements concrets.

D. G.

L'allemand Siemens au centre de la recomposition de l'industrie européenne

L'ENTRÉE de BNFL dans le club des fabricants de réacteurs nucléaires grâce au rachat de Westinghouse oblige son rival malheureux, Framatome, à réagir s'il ne veut pas se retrouver isolé. Cette concentration bouleverse totalement la carte de l'industrie nucléaire, dont les acteurs principaux sont désormais européens. Elle a pour arbitre l'allemand Siemens.

En raison de divergences avec Framatome depuis deux ans, son partenaire traditionnel, Siemens, s'est ostensiblement rapproché depuis l'automne de BNFL, dont l'activité se limitait jusqu'alors à la fourniture de combustibles et de services. Pour le français, le changement de dimension du britannique compromet, à l'avenir, la poursuite de la coopération franco-allemande lancée en 1989 pour développer le futur réacteur européen l'EPR, (European pressurized reactor). Pour sauver ce projet, le fabricant français s'apprête à proposer un changement d'alliances à son partenaire. Il serait prêt à lui ouvrir son capital.

L'enjeu est important car les futurs marchés du nucléaire sont, à l'avenir, en Europe de l'Est et en Asie, principalement en Chine. Beaucoup moins dans les pays occidentaux, sauf en France, avec le renouvellement du parc électro-nucléaire prévu à partir de 2010. Pour pouvoir aller sur ces marchés, les groupes doivent obéir à deux impératifs : se regrouper, s'ils veulent emporter les rares contrats, et proposer des réacteurs encore plus sûrs.

Classement des constructeurs

EN NOMBRE DE RÉACTEURS INSTALLÉS DE TOUS TYPES AU 31/12/95

FIRMES	PARTS DE MARCHÉ en %
WESTINGHOUSE (É-U)	17,8
FRAMATOME (FRANCE)	14,6
GENERAL ELECTRIC (E-U)	11,6
MINATOMENERGO (EX-URSS)	10,9
ABB-CE (SUISSE-SUÈDE)	6,2
AECL (CANADA)	5,5
SIEMENS-KWU (ALLEMAGNE)	5,2
MITSUBISHI (JAPON)	4,1
ATOMENERGO EXPORT (EX-URSS)	2,7
TOSHIBA (JAPON)	2,7
THE NUCLEAR POWER GROUP (R-U)	2,3
BABCOCK & WILCOX (E-U)	1,8
HITACHI (JAPON)	1,8
UKAEA (R-U)	1,8
AUTRES (dont associations)	11,0
NOMBRE TOTAL DE RÉACTEURS : 438	

Les pays potentiellement acquéreurs de centrales deviennent de plus en plus exigeants. Les Chinois, par exemple, qui s'intéressent à l'énergie atomique, ont pris pour parti, dans un premier temps, de diversifier au maximum leurs fournisseurs. Cette stratégie a pesé dans le choix fait par Westinghouse d'un repreneur britannique au détriment de Framatome. Avec EDF, le fabricant de chaudières nucléaires est bien implanté en Chine. Les autorités de Pékin, soucieuses de diversifier leurs sources d'approvisionnement, auraient sans doute peu apprécié le passage de Westinghouse sous la coupe française. Conscient de ce handicap, Framatome n'a pourtant pas renoncé à s'intéresser par deux fois au dossier. A l'été 1997, en tandem avec GEC-Alsthom, intéressé par le parc conventionnel, Framatome a étudié une reprise de la division électronucléaire. Révélées inopportunément, les discussions se sont tout de suite interrompues. Le dossier a été à nouveau ouvert à la fin de l'année en tenant compte de l'impératif fixé : trouver une solution américaine.

RELATIONS REFROIDIES

La proposition déposée avec Bechtel n'ayant pas été retenue, le groupe que préside Dominique Vignon change de stratégie : il se tourne à nouveau vers son partenaire allemand, avec qui les relations se sont refroidies depuis deux ans. La crise est née après l'annonce, en août 1996, d'un projet de fusion Framatome GEC-Alsthom pour constituer un grand acteur mondial dans l'énergie. Ecarté du projet, Siemens en a conservé de la rancoeur, même si ce rapprochement n'a finalement pas abouti. Cette rancoeur a été d'autant plus vive que, quelque temps plus tard, la firme allemande s'est vu refuser une coopération avec EDF en Chine pour les systèmes de commandes des futures centrales.

La réponse ne s'est pas fait attendre. A l'automne 1997, Siemens ouvrait deux fronts en emportant, face au Français, les activités de centrales conventionnelles de Westinghouse et en s'associant à BNFL.

Du côté français, il faut maintenant pacifier les relations. D'où la proposition faite à Siemens par la direction de Framatome d'entrer au capital de l'entreprise. Sentant le vent tourner, et le dossier Westinghouse leur échapper, les responsables du nucléaire en France auraient déjà envoyé des signes au groupe munichois. Leur espoir réside dans la lenteur des négociations entre les Allemands et les Britanniques. Annoncé voici près de huit mois, l'accord de partenariat avec BNFL n'a toujours pas été formalisé.

Outre le projet EPR, Framatome dispose d'un avantage, car il construit encore des centrales dans le monde. Si, en nombre de réacteurs installés, Westinghouse reste le numéro un mondial devant Framatome, le français a une place dominante en matière de commandes. Westinghouse a obtenu l'essentiel de ses contrats entre 1965 et 1972, tandis que Framatome, porté par le programme électro-nucléaire national, a décollé entre 1973 et 1994. L'avenir de Framatome dépend désormais de la réaction de Siemens mais aussi de ses deux grands actionnaires : l'Etat (51 %), via CEA-Industrie et EDF, et le groupe privé Alcatel (44 %). La recomposition de l'industrie nucléaire européenne va s'accélérer.

Dominique Gallois

Le tribunal de commerce de Grenoble ordonne la liquidation de Silmag

GRENOBLE
de notre correspondante

Le répit accordé à Silmag, unique producteur européen de têtes magnétiques pour disques durs d'ordinateurs, installé à Saint-Egrève (Isère) dans la proche banlieue grenobloise, aura été de courte durée. Vendredi 26 juin, le tribunal de commerce de Grenoble a prononcé la liquidation judiciaire de la société, placée en redressement judiciaire depuis le 30 janvier, et qui, après une première vague de licenciements en avril, employait encore 400 salariés (*Le Monde* des 10 et 11 mai).

Issue d'un essaimage du Laboratoire d'électronique, de technologie et d'instrumentation (Leti), rattaché au CEA (Commissariat à l'énergie atomique), l'entreprise iséroise s'était retrouvée en difficulté quand Samsung, son unique client, s'était révélé incapable d'honorer 60 millions de francs de factures. Mais surtout, le fabricant coréen de disques durs, pris dans la tourmente de la crise asiatique, ne passait plus de commandes. Une reprise de l'activité avait été espérée grâce à la commercialisation prochaine de nouveaux produits plus performants.

Le chèque de 1 million de dollars (6 millions de francs), débloqué en mai par Samsung, avait assuré la paie d'avril et entretenu quelque espoir. Mais les autres charges d'exploitation, évaluées à 20 millions de francs par mois, restaient impayées. Un groupe d'actionnaires, parmi lesquels la famille Gemmi (ex-Olivetti), avait proposé de verser la paie de mai et de réunir environ 25 millions de francs, d'autres partenaires étant recherchés pour 25 millions supplémentaires. Cet apport était surbordonné à la mise en place d'une location-gérance dans l'attente d'une solution de cession. Le retrait *in extremis* de deux actionnaires a fait échec à l'opération. Tout plan de continuation étant exclu, en raison de l'importance du passif (500 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 210 millions de francs en 1997), « il ne restait plus qu'à prononcer la liquidation judiciaire », a déclaré le tribunal.

Emplois induits inclus, la disparition de Silmag, considérée il y a encore peu comme la *start-up* la plus prometteuse de la région grenobloise, pourrait toucher près de 2 000 personnes dans l'agglomération. DMC, l'usine spécialisée dans l'assemblage de têtes qui employait 200 personnes à Bairo (Italie), avait déjà fermé ses portes il y a quelques semaines.

Nicole Cabret

Les préfixes téléphoniques sont validés par le Conseil d'Etat

LE CONSEIL D'ÉTAT a admis, vendredi 26 juin, la légalité de la procédure suivie par l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) pour attribuer les préfixes téléphoniques identifiant les nouveaux opérateurs, dans le cadre de l'ouverture du marché des télécommunications à la concurrence. Un candidat malheureux, la société AXS, lui reprochait d'avoir établi un régime à deux vitesses, sept opérateurs bénéficiant de préfixes à un chiffre, plus faciles à mémoriser et à utiliser, tandis que les autres devaient se contenter de codes à quatre chiffres.

Malgré les recommandations du commissaire du gouvernement, qui préconisait une annulation des attributions contestées, le Conseil d'Etat a estimé qu'il n'y avait pas là de discrimination illégale. Car l'ART avait fixé des conditions, portant sur le montant des investissements prévus, pour qu'un candidat puisse postuler à un préfixe à un seul chiffre. Par ailleurs, il n'a pas été besoin de départager les candidats répondant à ces exigences, puisqu'ils n'étaient... que sept. Le plaignant, AXS, n'en faisait pas partie.

Au Japon, la fusion avec Sumitomo Trust & Banking sauve la LTCB

TOKYO
de notre correspondant

La fusion en cours de négociation entre la Banque de crédit à long terme du Japon (LTCB) et la banque Sumitomo Trust and Banking, confirmée vendredi 26 juin au cours d'une conférence de presse par le président de cette dernière, Atsushi Takahashi, donnera naissance à la huitième banque nippone avec 42 000 milliards de yens d'actifs (1 776 milliards de francs).

Cette première fusion entre une banque de crédit à long terme et une « trust bank », spécialisée dans la gestion de fonds et les opérations sur les marchés financiers, s'inscrit dans le processus de décloisonnement des activités bancaires prévu par la déréglementation du système financier, le « big bang ». Dictée par la mauvaise santé des deux établissements, elle devrait être suivie par d'autres regroupements, inévitables étant donné le marasme du secteur bancaire japonais. Depuis plusieurs mois, la LTCB était dans une situation de plus en plus problématique en raison de l'accumulation de mauvaises créances dont elle ne parvenait pas à se dégager en dépit de ses efforts de restructuration. La semaine dernière, le cours de ses actions en Bourse s'était effondré. En dépit de l'injection de 170 milliards de yens de fonds publics en mars, la LTCB avait enregistré 320 milliards de yens de pertes pour le dernier exercice fiscal 1996 et ses dettes s'élevaient à 3 000 milliards. Etant donné l'état de la LTCB, il s'agit moins d'une fusion que d'une absorption par Sumitomo Trust and Banking. Mais cette dernière ayant également un fardeau de créances douteuses (1 100 milliards de yens), l'opération nécessitera le soutien de la Banque du Japon et du ministère des finances. Le président de Sumitomo Trust n'a pas donné de précision sur le traitement des mauvaises dettes de la LTCB (vraisemblablement par un recours au Fonds de garantie des dépôts qui décide du montant du financement public accordé à chaque banque).

ÉTABLISSEMENT FIDUCIAIRE

Les deux banques sont spécialisées dans des domaines différents : la LTCB est l'une des trois banques de crédit à long terme spécialisées dans le financement du développement industriel par l'émission d'obligations. Depuis juillet 1997, elle est liée par un accord stratégique à Swiss Bank Corp. (échange de cadres supérieurs, création d'une maison de titres commune, coopération dans le conseil en investissements et la gestion de fortunes). Sumitomo Trust est la seconde banque de fiducie du pays.

« De telles fusions sont nécessaires à la survie du système bancaire », a déclaré Kosaku Inaba, président de la Chambre de commerce et d'industrie, qui estime que la principale cause de la récession japonaise est l'incapacité des banques à faire face à leurs mauvaises dettes. M. Inaba a pressé le gouvernement de mettre en place au plus tôt une banque publique des règlements chargée d'assurer la gestion des créances douteuses détenues par les banques sur le modèle de la Federal Deposits Insurance Corp. américaine. Cette banque-relais reprendrait provisoirement les activités des banques en situation de faillite avant de les rétrocéder au secteur privé. L'idée de la création de cette banque a été avancée lors de la récente visite à Tokyo du secrétaire adjoint au trésor américain, Lawrence Summers. Elle devrait se préciser dans les prochains jours.

Philippe Pons

DÉPÊCHES

■ **ARTÉMIS : les médiateurs nommés** pour trouver une solution au conflit qui oppose l'homme d'affaires François Pinault à l'Etat ont demandé la prolongation de quelques jours de leur mission, arrivée à échéance le 26 juin. L'Etat détient indirectement 25 % d'Artémis, la holding familiale de M. Pinault. Si aucun accord n'est trouvé, la cour d'appel rendra sa décision sur le tribunal compétent pour juger l'affaire le 7 juillet.

■ **FONOROLA : la société canadienne d'appels téléphoniques longue distance** a accepté une offre de rachat de 1,78 milliard de dollars canadiens (7,2 milliards de francs) de son concurrent Call-Net Entreprises.

■ **CRÉDIT FONCIER : les syndicats ont critiqué**, vendredi 26 juin, le tour de table préparé par le groupe financier américain GMAC pour la reprise de l'établissement public. Dans une lettre adressée au premier ministre, ils estiment qu'il n'y a pas de véritable projet industriel et social.

■ **PSA : Pierre Peugeot, jusqu'ici membre du directoire** de PSA Peugeot Citroën, va remplacer Roland Peugeot à la présidence du conseil de surveillance du groupe PSA Peugeot Citroën à partir du 1er juillet.

■ **CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE : la filiale du groupe Alstom** a livré vendredi 26 juin à l'armateur américain Renaissance Cruises un paquebot de croisière de 700 passagers, premier d'une série de six à laquelle pourrait s'ajouter prochainement deux ou trois autres navires.

■ **HYUNDAI : le groupe sud-coréen a décidé de reporter** *sine die* un projet de construction d'une usine de semi-conducteurs en Ecosse en raison de la crise asiatique, a annoncé un porte-parole. L'usine de Dunfermline devait employer 800 personnes d'ici la fin de l'année.

La réussite des contrats « DSK » demeure incertaine

Enfin parus, après plusieurs mois d'attente, les décrets d'application relatifs à ces placements officialisent l'avènement d'une nouvelle génération de produits d'assurance-vie. Reste à savoir s'ils rencontreront le succès escompté

CELA FAIT plusieurs mois que les assureurs ne parlent que de ça : les nouveaux contrats « DSK » (reprenant les initiales du ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, à l'origine de leur lancement), dont les décrets d'application tant attendus viennent enfin de paraître. On sait désormais tout – ou presque – de cette nouvelle famille de contrats qui, contrairement aux autres produits d'assurance-vie, continuent d'échapper à la taxe de 7,5 % applicable depuis cette année aux revenus de l'assurance-vie au-delà d'un abattement de 30 000 francs (60 000 francs pour un couple).

Instaurés par l'article 21 de la loi de finances pour 1998, les contrats « DSK » doivent obligatoirement être investis à hauteur de 50 % au moins en actions françaises (ou en parts de fonds communs ou de sicav composés d'au moins 60 % d'actions), dont 5 % de titres risqués (parts de fonds communs de placement à risque (FCPR), de fonds communs de placement dans l'innovation (FCPI), d'actions de sociétés de capital-risque ou encore de titres du nouveau marché). Ces contrats en unités de compte n'auront, selon les cas, qu'un support respectant les quotas d'investissement de l'article 21, ou prendront la forme de multisupports, sachant notamment qu'il est possible d'avoirs recours, pour la partie actions, à des fonds profilés ou indiciels. *« Contrairement aux appréhensions de certains professionnels, on dispose en réalité d'une assez grande latitude au niveau des choix de gestion »*, constate-t-on au Crédit lyonnais, qui propose depuis début juin un contrat « DSK » à trois profils de risque (Lionvie « Actions 50 », Lionvie « Actions 70 » et Lionvie « Actions 90 »).

AGITATION MÉDIATIQUE

Les assureurs sont déjà sur le pied de guerre, certains d'entre eux (Cardif, NSM-Vie, Cortal, les filiales assurance du Crédit lyonnais, de la BNP, de State Street) n'ayant même pas attendu les décrets d'application pour sortir leur produit « DSK ». AXA, le premier assureur français, a, quant à lui, préféré patienter jusqu'au 23 juin pour présenter les contrats de chacune de ses grandes filiales (AXA Assurance, AXA Conseil et AXA Courtage).

La plupart des contrats offerts devraient reposer sur un principe similaire laissant le choix aux souscripteurs entre un profil « prudent » (les 50 % non investis en actions étant placés sur des supports obligataires) et un profil « risque » orienté quasi exclusivement sur les actions françaises et internationales (rien n'empêchant, bien sûr, les profils intermédiaires).

Reste à savoir maintenant si, au-delà de l'agitation médiatique et commerciale qui a entouré leur naissance, ces nouveaux contrats rencontreront le succès escompté. Même confiés à des professionnels éclairés (la plupart des assureurs font notamment appel à des sociétés de gestion spécialisées dans le capital-risque pour gérer les 5 % de titres non cotés), les produits « DSK » comportent une part de risque non négligeable. Or l'expérience prouve que les détenteurs d'assurance-vie restent allergiques aux aléas (plus de 80 % des contrats sont constitués de contrats en francs investis en obligations).

Certes, la Bourse les tente de plus en plus, la percée des multisupports le prouve. Mais, de là à s'orienter vers des placements majoritairement actions, il y a un pas que peu d'entre eux semblent encore prêts à franchir. *« Les contrats "DSK" s'adressent en priorité aux gros souscripteurs soucieux de diversification*, remarque Philippe Baillot, directeur d'Abeille Vie. *Nos projections montrent que, dans l'hypothèse d'un rendement annuel de 5 %, il faut verser près de 63 000 francs par an sur un contrat classique pour atteindre le seuil des 30 000 francs de revenus. La comparaison fiscale entre un "DSK" et un multisupport ne tourne donc à l'avantage de la première formule que dans le cas de versements très importants et de rachat en une seule fois (rien n'empêche en effet de sortir progressivement de son contrat au bout de huit ans afin d'éviter d'atteindre la barre fatidique de l'abattement annuel). »*

Or les multisupports offrent aujourd'hui une souplesse de gestion sensiblement supérieure à celle des contrats « DSK », soumis à des quotas d'investissement précis. En outre, ils permettent toujours de se rabattre sur un compartiment francs dans l'hypothèse d'une chute brutale des marchés financiers. La tentation d'opter pour un multisupport ordinaire plutôt que pour un « DSK » pourrait être d'autant plus forte que, comme le souligne Philippe Baillot, *« le prix fiscal de cette absence de contraintes paraît somme toute faible »*. Selon ce dernier, *« le souscripteur d'un contrat multisupport devra voir la performance de son contrat sur huit ans ne s'élever qu'6,4 % pour disposer du même capital, après impôt sur le revenu, que le détenteur d'un contrat "DSK" qui aurait sur la même période une performance de 6 %. »* La concurrence s'annonce donc serrée...

Laurence Delain

Précisions sur les transferts

En ce qui concerne les transferts, les décrets précisent qu'il est possible, jusqu'au 1er janvier 1999, de transformer totalement ou partiellement (30 % au moins) un ancien contrat d'assurance-vie en « DSK ». L'antériorité, dans ce cas, est prise en compte, ce qui n'oblige pas à réinvestir obligatoirement pour une durée de huit ans. Les primes uniques sont également concernées par cette mesure, mais ne pourront pour autant se transformer en contrats à versements libres. Cette possibilité de transferts partiels ouvre donc une nouvelle marge de manœuvre commerciale aux assureurs.

La vente temporaire d'usufruit tend à se développer

LA VENTE temporaire d'usufruit n'est pas vraiment une nouveauté. Cela fait des années maintenant que les gestionnaires de patrimoine préconisent cette solution au cas par cas. Mais, comme le précise un professionnel, *« du fait de sa complexité, cette technique est longtemps restée confidentielle »*. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Ce mécanisme, qui s'appuie sur la technique du démembrement de propriété et permet de séparer l'usufruit de la nue-propriété afin notamment de céder le premier pour une période donnée, a en effet été remis au goût du jour il y a plus d'un an maintenant par le groupe Trade.

Spécialisé dans le conseil en gestion de patrimoine, Trade a vu dans la systématisation de la vente temporaire d'usufruit un moyen judicieux de pallier le manque de liquidités des SCPI (sociétés civiles de placements immobiliers). *« Au lieu de contraindre les porteurs de parts à vendre avec d'importantes décotes, ce système leur permet de récupérer de la liquidité sans pour autant lâcher leur capital »*, explique Alain Scarpaci, président de Trade. D'où l'idée exploitée par son cabinet de mettre en place une sorte de guichet ouvert avec, d'un côté, des porteurs de parts décidés à céder pour une durée donnée (cinq à dix ans en général) l'usufruit (donc les revenus) de leurs parts de SCPI et, de l'autre, des assureurs (à savoir, ici, Axiva et Avip) prêts à l'acquérir moyennant un prix prédéterminé afin de doper par ce biais la rentabilité de certains de leurs contrats d'assurance-vie.

LIQUIDITÉS IMMÉDIATES

Au total, tout le monde y trouve son compte, à commencer par l'intermédiaire, qui touche généralement une commission rondelette (6 % environ) calculée sur la base du prix de vente de l'usufruit. L'assureur, de son côté, réalise une opération rentable et peu risquée. La somme qu'il propose pour les revenus à venir correspond en général à un peu plus de trois fois le revenu annuel net de la SCPI, si la vente se fait sur cinq ans, et cinq fois ce même revenu, si elle porte sur dix ans.

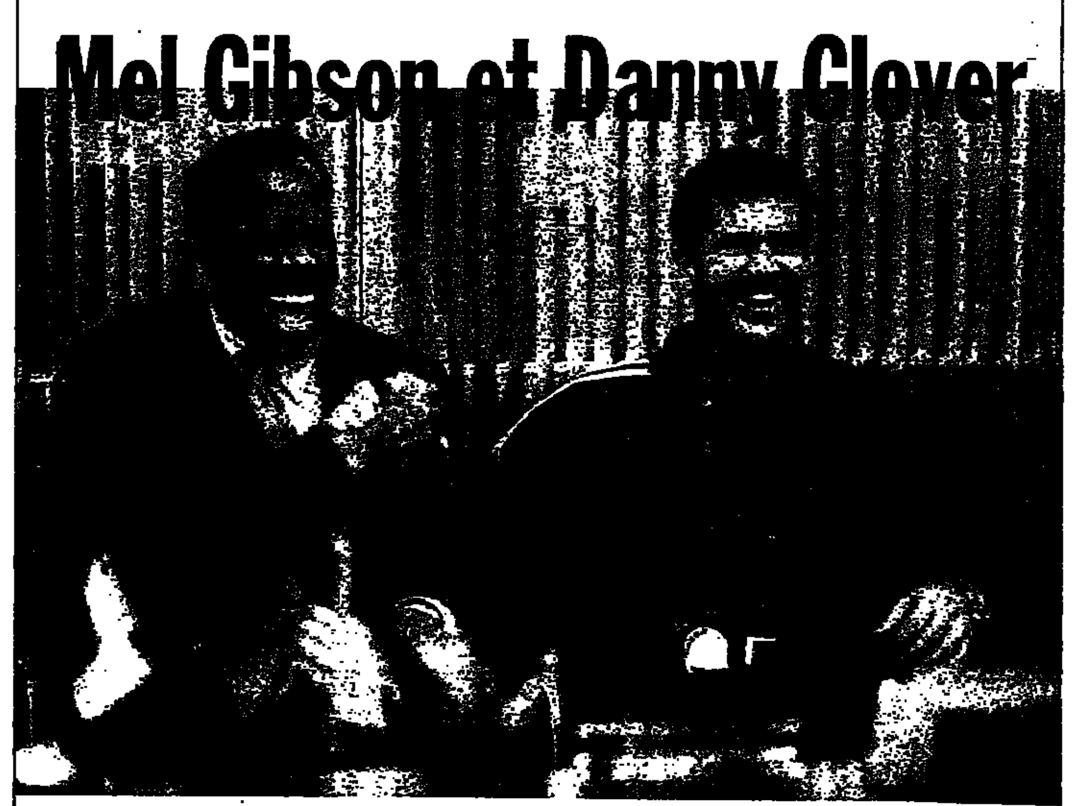
Le porteur de parts, quant à lui, se retrouve, une fois déduits les frais divers (droits d'enregistrement, honoraires), en possession de liquidités immédiates tout en conservant la possibilité de récupérer à terme la pleine propriété de ses parts et donc de réaliser une éventuelle plus-value s'il décide de les revendre. Mieux, il bénéficie d'un avantage fiscal certain puisque non seulement il ne paie plus d'impôts fonciers, mais, en plus, il échappe à une éventuelle taxation au titre de l'ISF. De plus, il peut profiter de cette vente temporaire d'usufruit pour faire une donation à ses enfants ou petits-enfants dans la mesure où ses parts de SCPI seront estimées sur la base de la seule nue-propriété.

Comme le souligne Alain Schmitt, gérant du cabinet Agora Patrimoine, *« la vente temporaire d'usufruit, qu'il s'agisse de SCPI ou d'immobilier en direct, peut, dans certains cas, se révéler une stratégie fiscale et successorale extrêmement efficace »*. Certes, cela ne concerne pas tout et tout le monde. *« En immobilier direct, cette opération reste avant tout réservée à des "monopropriétaires" d'immeubles entiers et de qualité »*, précise Alain Schmitt.

Il n'en demeure pas moins que cette technique patrimoniale fait de plus en en plus d'adeptes, comme le prouve notamment la création récente par le groupe Finavia Patrimoine d'une véritable Bourse d'échanges (via le Minitel et Internet notamment) entre nu-propriétaires et usufruitiers potentiels.

L. De.







La Bou

REVUE DES ACTIONS

LES PERFORMANCES DES SICAV OBLIGATAIRES

OBLIGATAIRES FRANÇAISES DE CAPITALISATION

La Bourse de Paris au zénith en dépit de l'Asie

LA CRISE ASIATIQUE n'est plus aussi prégnante que durant la semaine du 15 au 19 juin, mais la devise japonaise a repris le chemin de la baisse, à 141 yens pour un dollar. Le système bancaire nippon a donné des signes de faiblesse. La banque Long Term Credit Bank, mise en difficulté par l'accumulation de 58 milliards de francs de créances douteuses, a dû fusionner avec Sumitomo Trust (*lire page 23*).

VALEURS

Le marché français semble bien loin de ces préoccupations. Sur la semaine écoulée, l'indice CAC 40 a progressé de 4,07 %, à 4 215,70 points. Vendredi 26 juin, le quarantième record historique de la Bourse de Paris est même tombé. Un autre record a été battu, mardi 23 juin : celui de la séance la plus active avec 30 milliards de francs échangés. La parenthèse de la crise du yen semble provisoirement refermée. Les investisseurs *ont d'autres centres d'intérêt. Ils se ré*jouissent de voir les ménages français accroître leur consommation de biens manufacturés (*+ 6,3 % en un an*).

Pour leur part, leur appétit d'actions nouvelles ne se dément pas. Cette semaine, ils ont *été comblés avec les deux plus importantes in*troductions en Bourse de l'année. La semaine a débuté par l'inscription à la cote d'Alstom, la filiale commune des groupes français Alsthom et britannique GEC. Le prix d'offre de 205 francs valorisait Alsthom à 43 milliards de francs. Mais cette opération, relayée par une cotation à New York et à Londres, a rencontré un succès mitigé. Une activité intense s'est développée autour du titre – le premier jour, 15,5 millions de titres ont été échangés – mais, à 204 francs, le cours n'a toujours pas retrouvé son niveau d'origine. La conjoncture ne peut être mise en cause puisque, dans la même semaine, l'autre grande opération a été favorablement accueillie : le groupe Rhône-Poulenc a proposé au marché 30 % du capital de sa filiale chimique Rhodia. Offert à 140 francs, le titre a terminé la semaine à 174 francs. Un objectif espéré, à moyen terme, par de nombreux analystes.

Le succès était d'autant moins assuré que les valeurs cycliques n'ont, actuellement, pas la cote auprès des investisseurs. Ainsi, l'action Pechiney a perdu 11,4 % en une semaine à la suite *d'une révision en baisse des bénéfices attendus* pour 1998 et 1999 par le broker américain Morgan Stanley. L'opinion de ce dernier sur la va*leur est passée de « achat pour le long terme » à* « sous-performance ». Sanofi, la filiale pharmaceutique d'Elf Aquitaine, a subi la même dé*convenue avec un changement de recomman*dation de la part du broker américain Goldmann Sachs. *Son titre a stagné sur* la semaine. Les analystes de ce broker ont, en revanche, recommandé d'accumuler les valeurs du secteur pétrolier (comme Total et Elf Aquitaine) malgré la faible réaction du cours du baril de pétrole à la décision de l'OPEP de réduire sa production.

Avec un gain hebdomadaire de 6,70 %, l'action Valeo a été l'autre grande vedette de la semaine. Jeudi 25 juin, le groupe a annoncé l'acquisition pour 10,2 milliards de francs des activités de systèmes électriques du groupe américain ITT Automotive. Cette opération sera financée, à hauteur de 6,8 milliards de francs par une augmentation de capital et pour le solde, le groupe recourra à l'endettement.

A la Bourse de Paris, les opérations financières ne manquent pas. L'assureur britannique Commercial Union a utilisé un moyen original de céder la moitié de sa participation dans le capital de la Société générale. Il a émis des obligations convertibles en actions Société générale. Cette opération réunit le meilleur des deux mondes. Non seulement, Commercial Union cède des obligations convertibles à un prix supérieur de 26 % au cours de Bourse de l'action Société générale, mais en plus, elle conserve ces dernières. Et encaisse donc les dividendes.

Enguérand Renault

REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE

	26-06-98	Diff.
Coflexip	771	+2,80
Elf Aquitaine	829	+4,14
Esso	576	+2,32
Total	771	+5,47
Elyo	361	–2,24

PRODUITS DE BASE

	26-06-98	Diff.
Air Liquide	1035	+6,70
Eramet	246,60	–8,96
Metaleurop	50	–6,45
Pechiney Act Ord A	239	–11,48
Rhone Poulenc A	344	+6,96
Rochette (La)	28,70	–0,34
Usinor	94	–3,49
Vallourec	475	–6,67
CFF.(Ferrailles)	754	–0,65
Oxyg.Ext-Orient	3644	–4,38

CONSTRUCTION

	26-06-98	Diff.
Bouygues	1095	+2,14
Ciments Francais	358,40	–3,99
Colas	1215	–0,81
Eiffage	554	+2,21
Groupe GTM	613	+3,02
Imetal	818	–3,42
Lafarge	638	+3,90
Lapeyre	575	+3,61
Saint-Gobain	1151	+2,22
SGE	277	+4,52
Vicat	595	–1,65

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	26-06-98	Diff.
Alcatel Alsthom	1265	+9,05
Bull#	95,10	–4,80
Carbone Lorraine	530	–3,28
CS Signaux(CSEE)	580	+8,81
Dassault-Aviation	1980	—
Dassault Electro	691	–7,39
De Dietrich	400	–2,80
Fives-Lille	532	–2,56
France Telecom	411,10	+6,33
Intertechnique	1650	+3,12
Legrand	1622	+1,37
Legris indust.	292	–1,68
Sagem SA	4698	–0,02
Schneider SA	490	+8,40
SFIM	952	–4,41
Sidel	444	–2,41
Thomson-CSF	233	–3,31
Zodiac ex.dt divid	1655	+0,97
Sat	2794	–1,96
CNIM CA#	272	–1,09
Faiveley #	233	+2,87
GFI Industries #	1600	–3,23
Manitou #	1007	–6,32
Mecatherm #	204	–4,22
NSC Groupe (Ny)	910	–3,08
Radiall #	690	–1,42
Sediver	173	–12,13

AUTOMOBILE

	26-06-98	Diff.
Bertrand Faure	465	+5,10
Ecia	1700	+8,95
Labinal	2080	+4,62
Michelin	356	+2,56
Peugeot	1375	+6,92
Plastic Omn.(Ly)	887	–3,37
Renault	340,50	+8,73
Sommer-Allibert	313	+8,88
Valeo	638	+6,68
Sylea	557	–6,22

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

	26-06-98	Diff.
BIC	435,10	–0,34
Chargeurs	498	–2,25
Clarins	556	–8,21
Deveaux(Ly)#	960	–3,85
DMC (Dollfus Mi)	161	–3,42
Essilor Intl	2540	+2,30
Hachette Fill.Med.	1629	+1,22
L'Oreal	3385	+13,21
Moulinex	155	–5,37
Sanofi	705	–3,09
S.E.B.	857	–8,34
Skis Rossignol	106,80	–5,46
Strafor Facom	590	–0,34
Synthelabo	1013	+8,59
Arkopharma #	482	–1,48
Boiron (Ly)#	475	+0,84
Devanlay S.A.	—	—
Gautier France	369	–0,27
Guerbet S.A	211	–1,86
Hermes Internat.1#	465	–4,98
Info Realfite #	400	–11,11
Pochet	—	—
Reynolds	425	–2,29
Robertet #	1225	+1,23
Smoby (Ly) #	604	+2,02
Virbac	490	+2,29

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

	26-06-98	Diff.
Bongrain	2960	–1,13
Danone	1735	+7,03
Eridania Beghin	1340	+1,51
Fromageries Bel	5180	+2,37
LVMH Moet Hen.	1193	+0,67
Pernod-Ricard	417,50	+7,04
Remy Cointreau	117,30	–0,67
SEITA	270	–3,39
Brioche Pasq.(Ns)#	756	–1,81
L.D.C.	1400	–4,10

DISTRIBUTION

	26-06-98	Diff.
Bazar Hot. Ville	740	–8,95
Carrefour	3839	+6,93
Casino Guichard	469	+1,95
Castorama Dub.(Li)	1035	–5,04
Comptoirs Mod.	3140	–0,31
Damart	4650	+8,06
Galeries Lafayette	6100	–2,86
GrandVision	192	–15,04
Groupe Andre S.A.	715	+8,98
Gulbert	945	–5,58
Guyenne Gascogne	2445	+0,20
Pinault-Print.Red.	4990	–0,99
Primagaz	517	–2,81
Promodes	3450	+11,47
Rexel	2562	–3,32
Monoprix	470	–4,88
But S.A.	—	—
IMS(Int.MetalSer)#	82,50	–5,17
Manutan	570	+3,07
Rallye(Cathiard)Ly	329	–3,23
Rubis #	174	–0,28

AUTRES SERVICES

	26-06-98	Diff.
Accor	1725	+4,86
Altran Techno. #	1311	+6,86
Atos CA	1400	–1,75
BIS	670	+2,29
Canal +	1131	+3,33
Cap Gemini	974	+2,74
Club Mediterranee	536	–1,42
Dassault Systemes	291,70	+6,84
Euro Disney	12,60	+12
Europe 1	1363	+4,14
Eurotunnel	6,80	–8,72
Gaumont #	473	+4,95
Havas Advertising	1218	+1,77
Infogrames Enter.	368,90	–0,83
Norbert Dentres.#	240	–3,53
NRJ #	935	–5,36
Pathe	1150	—
Publicis #	1020	+4,61
S.I.T.A	1575	+3,61
Sodexho Alliance	1245	–3,56
Sogeparc (Fin)	423	–1,74
Spir Communic. #	512	+0,58
Suez Lyon.des Eaux	1045	+5,98
Technip	730	—
Vivendi (ex CGE)	1265	+2,26
Cipe France(Ly)FA#	230	—
G.T.I (Transport)	414	–5,69
Louvre #	510	–0,97
Assystem #	266	–1,48
Fraikin 2#	525	+7,14
Groupe Partouche #	535	+1,71
M6-Metropole TV	1000	–3,84
TF1	964	+4,78

IMMOBILIER

	26-06-98	Diff.
Bail Investis.	953	–3,84
Finextel	126	–0,07
G.F.C.	656	–2,08
Immeubl.France	495,20	—
Klepierre	1187	–1,65
Rue Imperiale(Ly)	8000	+3,22
Sefimeg CA	419,80	–3,09
Silic CA	1114	+1,32
Simco	510	–0,39
Soc.Fonc.Lyonnai.#	960	–1,63
UIF	445,70	–10,88
Unibail	792	–1,98
Fonciere (Cie)	925	+0,54
Fonciere Euris	347	–0,57
Foncina #	602	–0,49
Im.Marseillaise	12000	+0,84
Frankoparis #	103	+0,88
Immob.Batibail Ny#	323,50	–0,76
Immob.Hotel. #	37,55	+1,21

SERVICES FINANCIERS

	26-06-98	Diff.
Axa	667	+4,54
B.N.P.	495,90	+1,95
C.C.F.	496	+4,35
CPR	500	+1,68
Cred.Fon.France	104,50	+6,52
Credit Lyonnais CI	612	+0,32
Dexia France	810	+0,62
GAN	162,90	+1,81
Interbail	164,10	–4,48
Locindus	876	–2,34
Natexis	392	–2,24
SCOR	390	+8,33
Selectibanque	86,05	–5,33
Societe Generale	1215	+4,47
Sophia	290	–0,99
Union Assur.Fdal	910	–1,08
Via Banque	193	–1,07
Bancaire (Cie)	1137	+5,27
Cetelem	800	+2,56
Immobanque	712	–0,14
UFB Locabail	533	+9,22
UIS	224	–0,08
Worms & Cie(a Ech)	390	–4,90
Assur.Bq.Populaire	620	—
C.A. Paris IDF	967	+4,42
Factorem	840	+0,11
I.C.C.#	195	–1,51
Union Fin.France	700	–5,40

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

	26-06-98	Diff.
Bollore Techno.	1175	–0,67
Cerus Europ.Reun	41,50	–1,19
CGIP	3265	+2,03
Christian Dior	732	–6,75
Dynaction	236,80	+4,73
Eurafrance	3750	+0,26
Fimalac SA	705	–0,70
Gaz et Eaux	335	–2,89
Lagardere	251	–0,19
Lebon (Cie)	288	+2,85
Marine Wendel	1115	+1,36
Nord-Est	132	–3,27
Salvepar (Ny)	571	–1,38
Albatros Invest	234,90	–2,12
Burelle (Ly)	480	–4,38
Carbonique	11120	+0,22
Centenaire Blanzy	585	+3,53
F.F.P. (Ny)	615	+2,50
Finaxa	595	+7,20
Francarep	330	–5,71
Sabeton (Ly)	806	+0,87
Finatis(ex.Localn)	326	+6,53
Siparex (Ly) #	151,50	–1,62

LES PERFORMANCES DES SICAV OBLIGATAIRES

FININFO http://www.fininfo.fr

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 19 juin

OBLIGATAIRES FRANÇAISES DE CAPITALISATION
Performance moyenne sur 1 an : 5,75 %, sur 5 ans : 37,61 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Croissance Mercure (C)	*ABEILLE*	1	11,89	23	49,33	*5252,36*
Croissance Mercure (D)	ABEILLE	2	11,68	24	49,28	3444,19
Slivarente	CL	3	11,57	19	51,67	263,57
Fructi-Première (C)	BQUE POP	4	10,83	8	53,80	15379,71
Fructi-Première (D)	BQUE POP	5	10,83	7	53,83	13793,20
Synthesis	CNCA	6	10,83	6	55,19	19556,71
Soprane Long Terme (D)	BACOT	7	10,79	65	44,49	6144,84
Soprane Long Terme (C)	BACOT	8	10,78	64	44,50	8163,90
Dresdner RCM Indice OAT (C)	KLEIN BE	9	10,47	4	55,66	28766,87
Dresdner RCM Indice OAT (D)	KLEIN BE	10	10,47	5	55,61	19753,14
OAT Indice Gestion	CDC GEST	11	10,36	1	57,81	21318,25
BFT CNO 7/10 (C)	BFT	12	10,35	—	—	138292,52
BFT CNO 7/10 (D)	BFT	12	10,35	—	—	138292,52
MDM Long Terme	MDMASSUR	14	10,34	18	51,86	177,75
Indocam Stratégie 7-10 (C)	GROUP CA	15	10,29	26	49,26	29544,39
Indocam Stratégie 7-10 (D)	*GROUP CA*	*16*	*10,25*	*30*	*49,04*	*18752,43*
Oudart Obligataire	VIA BANQ	17	10,16	153	33,57	790,47
AGF France Taux Fixe	AGF	18	9,95	68	44,27	7516,40
CPR OAT-Plus	CPRGESTI	19	9,91	3	57,37	25855,93
Placements Capitalisation	NSM	20	9,88	32	48,26	*22107,19*
Sensipremière	ECUREUIL	21	9,78	—	—	14320,51
Fimindex Première	FIMAGEST	22	9,67	12	53,12	12745,30
Lion Institutionnels	CL	23	9,62	11	53,43	52798,40
Victoire Oblirea	COM FRAN	24	9,62	2	57,68	521,28
Reflex Première (D)	SCAF SA	25	9,52	13	53	1865,32
Reflex Première (C)	SCAF SA	26	9,51	14	52,97	2304,94
CPR Sécurité Obligataire	CPRGESTI	27	9,17	100	40,49	2650,98
Primerus France Etat LT (D)	CCF	28	9,12	28	49,14	1402,33
Hervet Oblicroissance	HERVET	29	9,07	34	47,67	1869,98
UAP Alto	UAP	30	9,06	9	53,54	165,25
Natio Obligations Long Terme	BNP	31	9	27	49,17	227,70
SGAM Première 7-10 ans (D)	SG	32	8,99	55	45,23	5611,15
SGAM Première 7-10 ans (C)	SG	33	8,99	56	45,23	6832,39
Lion Trésor	CL	34	8,93	49	45,89	2490,51
Morgan Première Catégorie	*JP MORGA*	35	8,89	37	47,25	1631,85
Morgan Net	JP MORGA	36	8,85	41	47,10	2585,32
BRED Obli-Première	BRED	37	8,83	57	44,98	5302,06
Sélection Rendement (D)	CCF	38	8,82	54	45,33	230,88
Capital Avenir	*CIC PARI*	*39*	8,76	*116*	38,47	*2086,79*
Haussmann Obligations	B WORMS	40	8,68	73	43,31	1494,83
Ecofi Première	ECOFI FI	41	8,54	72	43,40	1789,90
Primance (D)	SG	42	8,49	79	42,85	12567,09
Primance (C)	SG	43	8,49	*80*	42,85	*15721,11*
MDM Première Catégorie (D)	MDMASSUR	44	8,36	44	46,20	166,31
Generali Rendement	GENERALI	45	8,34	148	35,19	11422,37
Oblitys	SOGEPOST	46	8,26	—	—	650,49
Egide Première	EGIDEFIN	47	8,24	*109*	38,58	*16510,58*
Ecureuil Capitalisation	ECUREUIL	48	8,24	123	38,42	268,79
Azur-Obligations (D)	GROUPAZU	49	8,21	15	52,52	337,91
Azur-Obligations (C)	GROUPAZU	50	8,21	16	52,52	364,10
Epargne Première (C)	CDT MUTU	51	8,14	*81*	42,58	*23209,60*
Epargne Première (D)	CDT MUTU	52	8,12	83	42,54	20797,42
AXA France Obligations	AXA	53	8,09	17	52,28	183,01
Aires (C)	BFT	54	7,98	94	40,97	1246,65
Aires (D)	BFT	55	7,98	95	40,90	*872,47*
Saint-Honore Capital	CF ROTHS	56	7,93	45	46,37	20735,67
AXA Première (D)	AXA	57	7,92	35	47,84	136,35
AXA Première (C)	AXA	58	7,91	36	47,34	153,17
Lionplus (C)	CL	59	7,90	46	46,32	*1647,99*
Lionplus (D)	CL	60	7,90	47	46,30	1509,59
Acti Long Terme (C)	BBL FRAN	61	7,85	90	41,36	1584,41
Acti Long Terme (D)	BBL FRAN	62	7,84	84	42,94	1191,99
Oblicic Régions	CIC PARI	63	7,77	29	49,13	1235,04
CPR Oblig	CPRGESTI	64	7,74	39	47,23	2450,17
Prévoyance Ecureuil	ECUREUIL	65	7,70	137	36,19	105,48
Thesora (C)	SOGEPOST	66	7,69	101	40,46	1050,98
Thesora (D)	SOGEPOST	*67*	7,69	102	40,46	*919,51*
Sélection Valeurs du Trésor	CCF	68	7,69	52	45,74	130087,74
Oblipar (D)	B PARIBA	69	7,67	20	49,70	17805,94
Intensys (C)	SOGEPOST	234	3,13	211	27,21	121,65
Intensys (D)	SOGEPOST	235	3,12	212	27,21	111,92
BSD Valorisation (C)	BSD	236	3,09	244	20,18	170,78
BSD Valorisation (D)	BSD	237	3,08	245	20,17	157,02
Mutualité Depots-Sicav	CDC TRES	238	3,08	175	30,76	19875,59
Sensivalor	CDC TRES	239	3,07	—	—	38540,21
Pasquier Sécurité	BIMP	240	3,05	—	—	10927,97
Sélection J	CCF	241	3,01	174	30,82	19860,81
Elan Sécurité	ROTHSCHI	242	2,97	246	19,90	17860,79
Vauban	BRED	243	2,96	201	27,86	40855,41
Acti Capitalisation	BBL FRAN	244	2,96	228	25,02	1896,98
Orsay Valorisation	ORSAY	245	2,94	204	27,60	19949,29
CPR Mobisécurite	CPRGESTI	246	2,92	198	28,35	19679,95
Première Oblig (D)	CDC TRES	247	2,91	195	29,06	10519,85
Première Oblig (C)	CDC TRES	248	2,91	194	29,06	14134,25
Opfis CT+Sicav	*ORSAY*	*249*	*2,89*	—	—	*313680,78*
Unipremiere - CT	SANPAOLO	250	2,88	219	26,82	1916,40
OBC Court Terme	OBC	251	2,84	—	—	117974,07
Paribas Epargne (C)	B PARIBA	252	2,73	239	23	28365,14
Paribas Epargne (D)	*B PARIBA*	*253*	*2,73*	*240*	*23*	*24900,91*
Pasquier Rendement (D)	BIMP	254	2,70	229	24,84	107,55
Pasquier Rendement (C)	BIMP	255	2,70	230	24,83	158,12
Barclays Première (C)	BARCLAYS	256	2,70	207	27,40	22849,94
Barclays Première (D)	BARCLAYS	257	2,69	208	27,39	16353,89
SNVB Epargne Dynamique (C)	SNVB	258	2,68	224	25,99	12270,98
SNVB Epargne Dynamique (D)	SNVB	259	2,68	225	25,98	10443,12
Obli-CIAL Court Terme (C)	CIAL	260	2,67	231	24,66	13696,98
Obli-CIAL Court Terme (D)	CIAL	261	2,67	232	24,64	11481,51
Pyramides Placements (D)	VERNES	262	2,47	233	24,37	9170,02
Pyramides Placements (C)	VERNES	262	2,47	233	24,37	9170,02
Real Sensible	SOFIDEP	264	2,09	—	—	*1078,89*
Acti Variable (C)	BBL FRAN	265	1,05	—	—	1148,39
Acti Variable (D)	BBL FRAN	266	1,05	—	—	1013,03
Obli Taux Variables	CDT NORD	267	0,91	—	—	518,53
Pyramides Oblivariables (D)	*VERNES*	*268*	0,80	—	—	10107,18
Pyramides Oblivariables (C)	VERNES	269	0,80	—	—	12002,02
Pasquier Varioblig	BIMP	270	–0,75	—	—	10421,11
Iéna Tec-10 (C)	BFT	271	–1,11	—	—	1053705,23
Iéna Tec-10 (D)	BFT	272	–1,12	—	—	991564,25

OBLIGATAIRES FRANÇAISES COUPONS MULTIPLES
Performance moyenne sur 1 an : 5,32 %, sur 5 ans : 34,60 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Ecureuil Trimestriel	ECUREUIL	1	9,53	2	40,67	2089,25
Haussmann Multirevenus	B WORMS	2	9,42	7	38,34	1389,18
Paribas Revenus	B PARIBA	3	6,89	3	38,56	105,04
Natio Revenus	BNP	4	6,67	1	44,85	1114,15
Cardif Revenus Trimestriels	CARDIF	5	6,09	10	37,84	105,78
Rentacic	CIC PARI	6	6,02	15	34,36	164,38
Norwich Remuneration	*NORWICH*	7	5,95	*8*	38,14	115,54
Multirevenus	CFCM NOR	8	5,88	26	27,27	102,77
Placements Trimestriels	NSM	9	5,85	6	38,41	10530,55
Fructidor	BQUE POP	10	5,41	16	34,33	256,94
France Rendement (C)	CORTAL	25	4,16	13	34,72	1303,63
France Rendement (D)	CORTAL	26	4,16	14	34,70	1069,09
Intérêts Trimestriels	CORTAL	27	4,09	28	23,39	1070,11
Mensuelcic	CIC PARI	28	3,90	20	32,06	9974,26
Solstice	SOGEPOST	29	3,58	25	28,54	2360,16

OBLIGATAIRES FRANÇAISES INTERNATIONALES
Performance moyenne sur 1 an : 7,77 %, sur 5 ans : 40,37 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Indocam Multiobligations	GROUP CA	1	14,65	1	91,47	977,90
Indocam Horizon Europe (C)	GROUP CA	2	13,10	—	—	1211,17
Indocam Horizon Europe (D)	GROUP CA	2	13,10	—	—	1211,17
Europe Première	CDC GEST	4	11,25	—	—	1440,94
Oblilion	CL	5	11,06	16	45,27	2322,94
Indocam Stratégie Monde (C)	GROUP CA	6	11,02	—	—	1576,24
Indocam Stratégie Monde (D)	GROUP CA	7	10,98	—	—	1495,97
BIP Inter-Obligations	KLEIN BE	8	10,78	10	48,25	100430,82
Valeurs Intérêts Placements	KLEIN BE	9	10,43	23	43,69	147091,11
Groupama Horizon Monnaie Uniqu	GROUPAMA	10	10,26	—	—	1230,57
ABF Euro	ABF	11	10,11	—	—	1149,51
Obligations Toutes Catégories	BRED	12	9,95	22	44,48	288,17
Cardif Obligations Internat.	CARDIF	13	9,87	—	—	128,19
MDM Oblig-Inter	MDMASSUR	14	9,84	8	51,46	152,09
AXA Europe Obligations	AXA	15	9,81	39	35,85	142,90
CNP Assur-Euro	CDC GEST	16	9,73	—	—	1744,56
State Street Oblig. Euro (D)	STATE ST	17	9,64	5	52,18	1562,92
State Street Oblig. Euro (C)	STATE ST	18	9,64	6	52,16	1822,07
Ofima Europe	OFIVALMO	19	9,55	25	42,94	19915,27
AGF Europe Obligations	AGF	20	9,47	12	48,20	1065,28
Egfi-Eurotop	CCCC	68	5,58	—	—	1277,39
RG Euro-Première	ROBECO	69	5,46	54	25,52	10482,45
Nord-Sud Développement (D)	CDC	70	5,29	13	47,39	2397,68
Nord-Sud Développement (C)	CDC	71	5,29	14	47,39	2677,04
Ecofi-Mte	ECOFI FI	72	5,11	—	—	10610,43
Cava Oblig	DUPONT	73	4,61	47	29,54	13623,73
Primset	SG	74	4,38	—	—	5979,49
Alfi Horizon 4	UBS MNGT	75	4,29	45	31,64	101982,80
CPR 1/3 Europe	*CPRGESTI*	*76*	3,13	50	28,18	17144,65
Victoire Sécurité	COM FRAN	77	3	11	48,33	206,90
Chateaudun Obligations	CPRGESTI	78	2,94	48	29,45	1787,77
Paribas Trésorerie Plus	B PARIBA	79	2,86	57	29,35	135809,11
Atlas Euroblig	*ATLAS*	*80*	2,85	*46*	30,29	*1064,88*
Victoire Obligations	COM FRAN	81	1,03	21	44,86	442,67
Victoire Andromede	ABEILLE	82	–0,48	17	45,63	1436803,71

Les sicav obligataires profitent de la crise asiatique

ENCORE un excellent mois pour les sicav obligataires françaises. Sur un an, elles gagnent en moyenne 5,75 %, soit 0,1 % de mieux qu'il y a un mois. Ces produits profitent de la bonne tenue *des marchés obligataires. Ces der*niers bénéficient en effet de la recherche de titres de qualité par les *investisseurs inquiets du dévelop*pement de la crise asiatique.

Les sicav qui tirent parti de la hausse des marchés obligataires sont celles qui ont misé sur les obligations émises à long terme. Croissance Mercure prend la tête du classement. La sicav de Victoire Asset Management consacre la moitié de son actif à des titres émis entre sept et dix ans et près d'un cinquième sur des obligations émises entre dix et quinze ans. Elles offrent un rendement élevé et sont très sensibles au mouvement de baisse des taux qui s'est poursuivi encore ces derniers mois.

D'une manière générale, les produits qui privilégient les titres de longue durée affichent sur un an des progressions à deux chiffres. Les portefeuilles d'obligations de ces sicav ne rapportent qu'environ 5 % à 6 % l'an. Cependant, la baisse des taux a pour effet d'augmenter la valeur de ces titres. Cela permet aux meilleures sicav obligataires d'afficher des progressions supérieures à 10 %. Malheureusement pour les porteurs, il n'est pas certain que cette situation perdure.

D'abord, il ne faut pas oublier que ces produits sont à la merci d'une brusque remontée des taux. Dans ce cas, les titres détenus dans les portefeuilles perdraient de la valeur. Il deviendrait en effet plus intéressant d'acheter des obligations nouvellement émises qui rapporteraient plus. Néanmoins, ce scénario n'est pas privilégié par les gérants. *« En Europe, les indicateurs économiques fondamentaux ne justifient pas une remontée des taux. L'inflation est absente et le chômage reste élevé »*, estime Laurie Magot, gestionnaire de Fructi Première, une sicav des Banques populaires.

Aux Etats-Unis, si les autorités monétaires pourraient être incitées à relever leurs taux alors que la *croissance reste très soutenue, la* faiblesse de la monnaie japonaise rend peut probable une telle décision pour le moment. *Un relève*ment des taux d'intérêt aux Etats-Unis rendrait la monnaie américaine attractive et précipiterait la chute de la devise nippone.

Les sicav obligataires ne peuvent plus trop compter sur une baisse des taux de la même ampleur que celle constatée au cours des derniers mois. Les effets positifs de la crise asiatique sur le marché obligataire devraient progressivement s'estomper. *« Le marché a déjà intégré un certain nombre de mauvaises nouvelles en provenance d'Asie. Les taux ne devraient pas descendre beaucoup plus bas qu'aujourd'hui »*, juge Eric Groslier, gérant de Croissance Mercure.

De plus, *« la crainte d'une remontée des taux courts empêche une baisse des taux longs »*, constate Hervé Boiral, gestionnaire de Synthesis chez Indocam. Depuis plusieurs mois, les opérateurs redoutent une légère hausse des taux allemands pour faciliter la mise en place de l'euro. Mais ce relèvement, prévu initialement avant l'été, ne devrait pas intervenir avant la fin de l'année, s'il a bien lieu. Les gérants de sicav obligataires tablent plutôt sur un statu quo. *« Nous devrions rester durablement autour des 5 % pour les obligations d'Etat émises à dix ans »*, estime Patrick de Fraguier, le gestionnaire de Slivarente.

Joël Morio

Les marchés ne craignent plus une intervention sur le yen

Le yen, qui s'était redressé après l'intervention conjointe de la Réserve fédérale des Etats-Unis et de la Banque du Japon, a rechuté cette semaine, les opérateurs doutant de la capacité nippone à résoudre la crise économique et bancaire

La monnaie japonaise est retombée, cette semaine, à son niveau d'avant l'intervention conjointe des banques centrales américaine et nippone. Déçus que Tokyo n'ait pas annoncé de mesures énergiques pour relancer la consommation et assainir le système bancaire, les opérateurs ont recommencé à vendre des yens. La menace d'une nouvelle action nippo-américaine sur le marché des changes ne semble guère les impressionner. Les analystes estiment qu'une seconde intervention ne ferait qu'offrir aux investisseurs des conditions idéales pour acheter des dollars à bon marché et vendre des yens à des prix élevés. Les places financières occidentales continuent donc à apparaître comme un refuge pour les capitaux internationaux, ce qui permet aux taux d'intérêt à long terme de se maintenir à de très bas niveaux aux Etats-Unis et en Europe.

CE SONT les événements asiatiques qui, cette semaine encore, ont dominé l'actualité sur les marchés financiers internationaux. Le mouvement de baisse de la devise japonaise a repris. Elle s'est repliée, vendredi matin 26 juin, jusqu'à 143 yens pour un dollar, le niveau qui était le sien dix jours plus tôt, avant l'intervention conjointe de la Banque du Japon et de la Réserve fédérale des Etats-Unis. Celle-ci, qui s'était immédiatement traduite par un redressement spectaculaire du yen, avait pourtant donné l'impression d'être un succès total. Mais devant les résultats décevants de la réunion, samedi 20 juin, à Tokyo, des suppléants des ministres des finances du G 7, devant l'absence de mesures concrètes et significatives du gouvernement japonais pour relancer la consommation et assainir le système bancaire, les opérateurs ont recommencé à vendre des yens.

La menace d'une nouvelle action nippo-américaine sur le marché des changes ne semble guère les impressionner : rassurés par l'importance des munitions dont ils disposent – il s'échange quotidiennement environ 250 milliards de dollars sur la parité dollar/yen, soit l'équivalent des réserves de changes regroupées de la Fed et de la Banque du Japon – les marchés se sentent en position de force vis-à-vis de banques centrales qui ne peuvent plus compter cette fois sur l'effet de surprise pour les prendre à contrepied. Les analystes estiment qu'une seconde intervention des banques centrales américaine et japonaise ne ferait qu'offrir aux investisseurs des conditions idéales pour acheter des dollars à bon marché et vendre des yens à des prix élevés.

Rechute du yen

DOLLAR CONTRE YEN — échelle inversée

134 – 136 – 138 – 140 – 142 – 144 – 146 – 148 ; 142 ; 15 16 17 18 19 22 23 24 25 26 — JUIN 1998 — Source : Bloomberg

Le yen, qui avait réussi à se redresser après l'intervention nippo-américaine, est reparti à la baisse cette semaine.

La plupart des experts se montrent dans ces conditions plutôt pessimistes. Ceux de la banque américaine Merrill Lynch le voient tomber jusqu'à 160 yens dans six mois et à 170 yens dans un an. La grande question est de savoir comment Pékin réagirait à une telle dépréciation supplémentaire de la monnaie nippone.

Depuis un an, Pékin et Hongkong ont résisté à la tempête financière dans la région et ont réussi à maintenir la parité de leur devise avec le dollar. Cette inflexibilité monétaire, que le ministre australien des finances n'a pas hésité à qualifier d'*« héroïque »*, a été motivée par des raisons d'ordre aussi bien économique que politique. La Chine a d'abord besoin de capitaux étrangers pour financer son développement et amortir le choc des gigantesques restructurations en cours dans les entreprises d'Etat. En choisissant de ne pas dévaluer sa monnaie, la Chine a aussi cherché à apparaître en Occident comme le nouveau pôle de stabilité monétaire asiatique.

Mais le récent plongeon du yen et des autres devises asiatiques remet en cause cette stratégie, en exerçant une très forte pression sur la compétitivité et sur les exportations des entreprises chinoises, dont plus du tiers est absorbé par les pays de la zone. Le rythme de croissance de l'économie chinoise s'est ralenti à 7,2 % au premier trimestre après 8,8 % en 1997 et alors que le gouvernement s'est fixé un objectif de 8 % tandis que le niveau des exportations a reculé en mai, pour la première fois depuis près de deux ans. Cette décélération s'accompagne d'une importante dérive budgétaire : les recettes de l'Etat ont augmenté de 7,7 % entre janvier et mai par rapport à la même période de l'an dernier, un rythme inférieur aux 10,2 % prévus pour l'ensemble de 1998, a indiqué, jeudi, le ministre des finances Xiang Huaicheng, cité par l'agence Chine nouvelle. Les dépenses ont en revanche augmenté de 12,8 % au lieu des 7,2 % escomptés.

M. Xiang a qualifié la situation financière de *« relativement grave »*, mais sans indiquer le montant du déficit budgétaire accumulé à la fin mai. Selon le ministre, la dérive des comptes publics *« est due à une taxation laxiste, une demande intérieure insuffisante, une croissance économique atone et aux mauvais résultats des entreprises du secteur d'Etat »*.

Quels maux économiques les autorités chinoises sont-elles prêtes à endurer pour démontrer au reste du monde qu'elles sont devenues une grande puissance monétaire ? Le secrétaire américain au Trésor Robert Rubin a déclaré, vendredi, avoir obtenu des garanties *« sans ambiguïté »* de la part de hauts responsables chinois que la Chine ne dévaluerait pas le yuan. L'apparente bonne qualité des relations monétaires entre Washington et Pékin ne doit toutefois pas être surestimée, compte tenu des tensions commerciales qui existent entre les deux pays. La Chine a cherché, vendredi, à minimiser son excédent commercial avec les Etats-Unis en annonçant pour les cinq premiers mois de l'année un solde positif de 7 milliards de dollars – un chiffre près de trois fois inférieur à celui calculé par l'administration américaine. Mais plus que le yuan – qui n'est convertible que de façon très limitée –, c'est le dollar de Hongkong qui apparaît aujourd'hui comme le maillon faible. Vendredi, Donald Tsang, secrétaire aux finances de l'ex-territoire britannique, a exhorté les pays du G 7 à agir rapidement pour soutenir le yen et éviter une nouvelle dépréciation des monnaies asiatiques.

Dans ce contexte, les places financières occidentales continuent à apparaître comme une terre de refuge pour les capitaux internationaux. La conséquence en est le maintien de taux d'intérêt à long terme à des plus bas niveaux historiques (4,82 % en France à dix ans, 5,65 % aux Etats-Unis à trente ans), et ce en dépit d'une croissance vigoureuse (+ 5,4 % en rythme annuel outre-Atlantique au premier trimestre). Cet environnement favorable devrait perdurer, du moins en Europe, si l'on en croit les experts de la Commission, qui ont choisi, malgré la crise asiatique, de laisser inchangée, à 3 %, leur prévision de croissance en 1998 pour les pays de l'Union.

Pierre-Antoine Delhommais

Nouvelles tensions monétaires en Russie

La banque centrale russe a annoncé, vendredi 26 juin, le relèvement de 60 % à 80 % de son taux de refinancement et de son taux Lombard à partir de lundi. Ces taux avaient été abaissés de 150 % à 60 % le 4 juin par le gouvernement qui estimait que la situation sur les marchés s'était normalisée.

Mais vendredi, confronté à une nouvelle détérioration sur les marchés – les rendements sur les bons du Trésor sont montés jusqu'à 65 %, signe de l'inquiétude persistante des investisseurs –, l'institut d'émisssion a choisi de renforcer son dispositif de défense monétaire. La hausse des taux d'intérêt vise à contrer les attaques contre le rouble, dont la dévaluation fait depuis plusieurs semaines l'objet de rumeurs.

Marché international des capitaux : relier l'Amérique à l'Europe

UNE BANQUE européenne, DePfa Bank, vient d'obtenir libre accès au marché américain des capitaux. L'avantage est très important. Il permettra à cette banque, quand elle le voudra, sans formalité et à partir de chez elle, de faire appel en même temps aux principaux investisseurs institutionnels du monde entier. Jusqu'à présent, les seuls à pouvoir agir de la sorte étaient les principaux pays industrialisés, la France par exemple, lorsqu'elle émet à Paris des bons ou des obligations du Trésor libellés en francs. De fait, le cercle des emprunteurs européens susceptibles de prétendre à un tel traitement de faveur aux États-Unis est assez limité : il ne peut s'agir que de grands emprunteurs dont la qualité des titres est irréprochable.

En l'occurrence, il s'agit d'obligations communales, qu'on désigne aujourd'hui plus souvent sous le nom de lettres de gage et qui bénéficient de garanties exceptionnelles. Le privilège américain qui vient d'être rendu public doit ainsi être examiné sous deux aspects : celui de la mondialisation du marché et celui de l'importance croissante des lettres de gage, un instrument typiquement européen et qui bénéficie maintenant d'une reconnaissance officielle outre-Atlantique.

Pour ce qui est de la mondialisation, il convient d'abord de préciser deux éléments. D'une part, les investisseurs américains n'ont normalement pas le droit d'acheter des obligations émises en Europe au moment où tout se joue, c'est-à-dire lors de leur émission. Ils n'ont accès aux transactions européennes que quarante jours après la date de règlement. D'autre part, les emprunteurs internationaux ont le moyen de surmonter cet obstacle en lançant des obligations de type « planétaire ». De telles affaires sont soumises à l'approbation des autorités américaines. La procédure est lourde, lente et coûteuse. L'autorisation ne vaut que pour une émission.

UNE PRÉCIEUSE INDÉPENDANCE

Dans le cas présent, l'autorisation est permanente et c'est là que réside toute la nouveauté. L'emprunteur devrait en tirer un grand profit car il pourra répondre sans délai à la demande que lui-même et ses intermédiaires financiers auront décelée. De la sorte, il sera certain d'atteindre le plus grand nombre possible d'investisseurs. Cela lui donnera une précieuse indépendance. Le placement de ses titres n'étant plus limité à une zone géographique donnée, il sera sûr de ne pas avoir à trop payer pour lever des fonds. En outre, en étendant le champ des investisseurs, on fournit une promesse de liquidité. Pour simplifier, disons que si les souscripteurs font partie d'un même groupe, ils pourront tous avoir tendance à acheter ou à vendre les mêmes obligations au même moment. Au contraire, plus les investisseurs sont différents et plus les chances sont grandes d'avoir en même temps des acheteurs et des vendeurs.

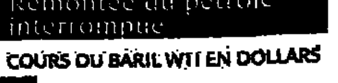
La formule des lettres de gage est un des moyens utilisés en Europe pour procurer des ressources aux collectivités locales. L'emprunteur est en fait un intermédiaire qui prête des fonds à des communes, des départements, des régions ou des États. L'intermédiaire, une banque spécialisée et bénéficiant d'une habilitation officielle, centralise les besoins et se présente sur le marché. Il peut emprunter à très bon compte parce que les lettres de gage ont un statut spécial, confirmé par la Banque centrale européenne, et que les investisseurs sont assurés de récupérer leur mise. Si l'emprunteur était en difficulté, les porteurs d'obligations auraient accès de façon prioritaire aux créances de l'établissement en question sur les collectivités locales.

La formule développée en France au siècle dernier a été depuis perfectionnée en Allemagne, où les banques spécialisées sont maintenant en mesure de se procurer des ressources de façon si économique qu'elles déplacent leur activité dans les pays voisins. Grâce à leurs lettres de gage, elles ont pris une part de l'ordre de 10 % au total des prêts aux collectivités locales françaises. Plusieurs intermédiaires français souhaiteraient pouvoir lutter à armes égales avec leurs concurrents d'outre-Rhin. Pour y parvenir, il faudrait notamment modifier la loi française sur les faillites, ce qui prendra du temps.

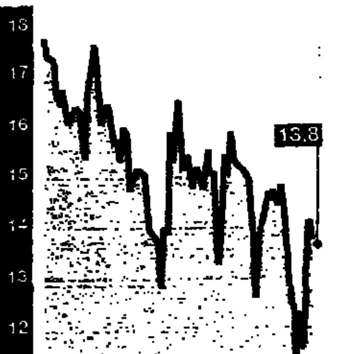
DePfa Bank entend profiter sous peu de son privilège américain en émettant, dès juillet, un emprunt d'au moins 3 milliards de deutschemarks par l'intermédiaire de deux banques, la Commerzbank et Goldman Sachs.

Christophe Vetter

MATIÈRES PREMIÈRES



COURS DU BARIL WTI EN DOLLARS



LA DÉCISION des pays de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) de réduire leur production de 1,35 million de barils/jour dès le 1er juillet n'a pas eu l'effet escompté sur les marchés. Le redressement des prix ne s'est pas produit. Au contraire, les cours du pétrole sont repartis à la baisse, comme si les intervenants ne croyaient pas à un tel engagement. Les propos du ministre saoudien du pétrole, Ali Ibrahim Naimi, dans le *Financial Times* et le *Wall Street journal* du 26 juin, envisageant la création d'une nouvelle organisation qui remplacera le cartel devenu *« démodé dans ses méthodes »*, expliquent ce scepticisme.

A Londres, le prix du brent, qualité de référence de la mer du Nord, tombait sous le seuil des 13,20 dollars le baril jeudi après-midi sur le marché de Londres, et se maintenait à 13,15 dollars vendredi.

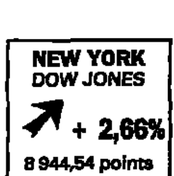
A Vienne, les onze membres du cartel avaient tenu une réunion rapide pour arrêter de nouvelles baisses de production qui portent à 2,6 millions de barils/jour le total des réductions annoncé par l'OPEP depuis mars. En ajoutant les 500 000 barils/jour annoncés au printemps par les non-membres du cartel (Mexique, Oman, Russie et Norvège), l'effort global porte sur 3,1 millions de barils et représente une réduction de 4 % de la production mondiale.

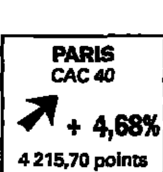
Mais ces engagements ne seront pas forcément respectés, comme l'a confirmé le principal acteur du cartel, le premier producteur mondial, l'Arabie saoudite. Pour M. Naimi, l'efficacité de l'OPEP est mise en brèche *« par les fraudes répétées »* de ses membres qui dépassent leur quota de production décidé en commun. *« Quelque huit ou neuf pays qui ont des réserves importantes, de grandes capacités de production et une dépendance des revenus du pétrole »* pourraient faire partie d'un nouvel organisme, qui pourrait intervenir sur les marchés de l'énergie *« d'une manière bénigne »* à la manière des banques centrales pour stabiliser les taux de change.

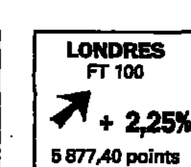
Dominique Gallois

Les Bourses européennes dopées par les capitaux fuyant l'Asie

TOKYO NIKKEI — 0,38% — 15 210,04 points







FRANCFORT DAX 30 IBIS + 4,01% — 5 870,48 points

LE MALAISE en Asie n'a pas réussi à perturber les places financières américaines et européennes. Paradoxalement, l'effet inverse s'est produit : les capitaux fuient l'Asie pour se réfugier dans le reste du monde et en particulier en Europe. *« Le raisonnement des investisseurs est simple : où peuvent-ils aller, sinon en Europe ? Pas en Asie, ni aux Etats-Unis, où les actions sont très chères »*, remarque Anthony Parker, gestionnaire chez Dresdner RCM Funds à Londres, interrogé par Bloomberg.

Paris et Francfort ont enregistré de très fortes progressions la semaine dernière, l'indice CAC 40 a gagné 4,68 % à 4 215,70 points et le Dax était en hausse de 4,01 % à 5 870,48 points. En hausse de 3,97 %, le Swiss Market Index a, lui, atteint 7 816,90 points. A Londres, le Footsie a progressé de 2,25 % à 5 877,40 points.

La place américaine a également bien résisté : sur l'ensemble de la semaine, le Dow Jones a gagné 230,93 points, à 8 944,54 points, une hausse de 2,66 %. Pourtant au début de la semaine, les intervenants ne cachaient pas leur inquiétude. *« C'est un soulagement de voir que le marché s'est repris*, relève également John Mendelson chez Charles Schwab Capital Markets, *cela a beaucoup à voir avec la fin du trimestre. »*

Outre la fermeté du dollar, la poursuite de la vague de fusions, avec l'annonce du rachat du câblo-opérateur TCI par AT & T, le leader américain des communications téléphoniques longue distance, pour 290 milliards de francs, a soutenu le marché. De plus, *« il n'est politiquement pas correct de détenir des liquidités ! »*, constatent les gestionnaires, tous menacés s'ils laissent passer une phase de hausse.

Les investisseurs se partagent toutefois toujours entre pessimistes et optimistes. Ces derniers soulignent que la faible inflation et le niveau bas des taux d'intérêt, la croissance saine et soutenue de l'économie américaine, qui a été confirmée la semaine dernière, se traduiront par des bénéfices – et donc des indices boursiers – encore en hausse. Les pessimistes redoutent, eux, l'effet du ralentissement de la demande asiatique et de la hausse des coûts salariaux aux Etats-Unis.

RÉSULTATS SEMESTRIELS

Ils suivront tous trois événements. La réunion du Comité de politique monétaire de la Fed (FOMC), mardi et mercredi, et la publication des chiffres des créations d'emplois au mois de mai. Les analystes estiment que les taux d'intérêt ne seront pas modifiés. Ils seront également attentifs à la publication des premiers résultats semestriels des entreprises. Et surtout, ils guettent avec une impatience teintée d'inquiétude la publication, dimanche à 23 h 50 GMT, du rapport *Tankan*, l'enquête de la Banque du Japon sur la confiance des entreprises au deuxième trimestre, ainsi que la production industrielle de mai.

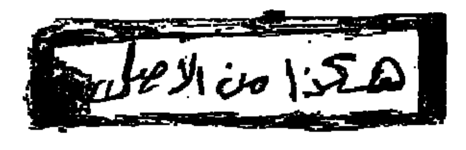
Si les places européennes se félicitent de l'afflux de capitaux, les investisseurs y sont également prudents. *« Ils sélectionnent les sociétés européennes qui sont peu sensibles au risque asiatique »*, explique Olivier Lefevre, qui gère un fonds à la banque Monte Paschi. Car, comme le note M. Parker, *« les premières indications montrent que les Etats-Unis sont plus exposés à la crise asiatique que l'Europe, mais je ne suis pas sûr de cela »*. Les actions des banques allemandes ont notamment été attaquées du fait de leur exposition au risque asiatique, tandis que la Société générale annonçait qu'elle renforcerait ses provisions dès le premier semestre de 1998.

A Milan, les analystes soulignent que l'Italie est moins exposée que d'autres économies au risque asiatique. Malgré cela, la Bourse est restée à la traîne des autres places européennes, avec une hausse de 0,39 % seulement. Cette phase de correction après une forte hausse en début d'année s'explique aussi par une certaine inquiétude avant l'entrée en vigueur à partir de mercredi d'une importante réforme de la propriété des sociétés et des offres publiques d'achats.

Londres a repris des couleurs après avoir souffert la semaine précédente d'une série de mauvais indices sur l'économie britannique. L'inflation au plus haut depuis six mois, une première hausse mensuelle du chômage en deux ans, une forte progression des salaires, et des ventes de détail très vigoureuses font redouter une hausse très prochaine des taux d'intérêt, peut-être dès la prochaine réunion du comité de politique monétaire de la Banque d'Angleterre, le 9 juillet.

Tous les regards vont rester tournés vers Tokyo. L'indice Nikkei a limité son recul à 0,38 % la semaine dernière, clôturant à 15 210,04 points vendredi 26 juin. Une hausse limitée, notamment grâce aux effets de l'annonce de la reprise de la Long Terme Credit Bank par Sumitomo Trust and Banking vendredi *(lire p. 23)*. Mais les analystes estiment que si le gouvernement de Rytariu Hashimoto ne parvient pas à convaincre les investisseurs de sa détermination à assainir très rapidement l'industrie bancaire japonaise, l'indice risque de tomber sous la barre des 15 000 points. *« Ce sont les investisseurs étrangers qui donneront le verdict*, estime Shigemi Nonaka, directeur général de la société de gestion d'actifs Sakura Asset Management, cité par l'agence Bloomberg. *S'ils ne sont pas convaincus par le plan, le yen recevra une nouvelle volée de bois vert et le marché devra se préparer à faire face à une crise monétaire en Asie. »*

Sophie Fay



CONCOURS

Le palmarès du concours général

Le ministère de l'éducation nationale a rendu public, vendredi 26 juin, le palmarès du concours général 1998. Plus de 10 000 lycéens de première et de terminale se sont présentés cette année aux épreuves du concours réservé aux meilleurs élèves, mais 145 d'entre eux seulement ont reçu un prix. Au total, 404 élèves ont été primés ou ont obtenu un accessit ou une mention régionale. Un élève du lycée Hoche de Versailles, François Guéritaud, a réussi un « doublé », le troisième prix de mathématiques et le troisième prix de physique chimie. La seule discipline dans laquelle aucun prix n'a été distribué (uniquement un accessit) est la géographie.

● **Allemand** : 1er prix : Magnus Wallauer (lycée des Pontonniers, Strasbourg) ; 2e prix : Alexandra Strelow (lycée franco-allemand, Buc) ; 3e prix : Véronique Bry (lycée Jean-Renoir, Munich).

● **Anglais** : 1er prix : Daphné Brunelle (collège Stanislas, Outremont Québec) ; 2e prix : Laura Bennitt (lycée international, Saint-Germain-en-Laye) ; 3e prix : Sabrina Abron (lycée Marcel-Roby, Saint-Germain-en-Laye) ; 3e prix ex aequo : Sébastian Trzcinski (lycée international, Saint-Germain-en-Laye).

● **Arabe** : 1er prix : Leïla Essaddam (lycée Mendès France, Tunis) ; 2e prix : Lamia Outgenza (lycée Descartes, Rabat) ; 3e prix : Leïla Dghaili (lycée Abdelkader, Beyrouth) ; 3e prix ex aequo. : Ghizlane Asri (lycée Lyautey, Casablanca).

● **Espagnol** : 1er prix : Maria Ginzo (lycée français, Madrid) ; 2e prix : Yvan Lledo-Ferrer (lycée français, Madrid) ; 2e prix ex aequo : Susana Gallego (lycée français, Barcelone).

● **Hébreu** : 2e prix : Lionel Perez (école Aquiba, Strasbourg).

● **Italien** : 1er prix : Elisa Vacca (cité scolaire internationale, Lyon) ; 2e prix : Chiara Penzo (lycée international, Ferney-Voltaire) ; 3e prix : Marco Bosio (centre international, Valbonne).

● **Portugais** : 1er prix : Antonio Consuegra-Merian (lycée Pasteur, Sao Paulo) ; 2e prix : Maria De Sousa (lycée Charles-Lepierre, Lisbonne) ; 3e prix : Miguel Maia Do Vale (lycée Charles-Lepierre, Lisbonne).

● **Russe** : 1er prix : Eugénie Zvonkine (lycée Michel-Montaigne, Bordeaux) ; 2e prix : Ekaterina Khvatova (lycée Louis-le-Grand, Paris) ; 3e prix : Lionel Delourme (lycée Saint-Michel-de-Picpus, Paris).

● **Arts plastiques** : 1er prix : Christine Leroy (lycée Sainte-Ursule, Tours) ; 2e : Guylène Poggiale (lycée Alphonse-Daudet, Nîmes) ; 3e : Angela Kornie (lycée Mendès France, La Roche-sur-Yon).

● **Composition française** : 1er prix : Yoann Gentric (lycée Jean-de-Lattre-de-Tassigny, La Roche-sur-Yon) ; 2e prix : Omar Saghi (lycée Descartes, Rabat) ; 3e prix : Anne Munoz (lycée Joffre, Montpellier).

● **Dissertation philosophique** (série L) : 1er prix : Pauline Koetschet (école Saint-Martin-de-France, Pontoise) ; 3e prix : Hélène Vanhamme (lycée Saint-Louis, Paris) ; 3e prix ex aequo : Pascale Ratovonony (lycée Lavoisier, Mayenne).

● **Dissertation philosophique** (série ES, S) : 1er prix : Nicolas Levi (lycée Janson-de-Sailly, Paris) ; 3e : Agathe Richard (lycée Vauvenargues, Aix-en-Provence).

● **Education musicale** : 1er prix : Véronique Fontaine (lycée Albert-Schweitzer, Le Raincy) ; 2e prix : Nicolas Jortie (lycée Chopin, Nancy) ; 3e prix : Jean-Baptiste Limberger (lycée Albert- Schweitzer, Le Raincy).

● **Géographie** : pas de prix.

● **Histoire** : 1er prix : Julien Bourdeau (lycée Louis-le-Grand, Paris) ; 2e prix : Clément Torrent (cours Saint-Charles, Orléans).

● **Thème latin** : 1er prix : Nicolas Faas (lycée général et technologique, Montgeron) ; 2e prix : Pierre Molinier (lycée Montchapet, Dijon) ; 3e prix : Camille Degez (lycée Henri-IV, Paris).

● **Version grecque** : 1er prix : Emmanuel Terrasse (lycée Janson-de-Sailly, Paris) ; 2e prix : Caroline Steegmann (lycée Sainte-Marie, Neuilly) ; 3e prix : Anne-Sophie Micos (lycée Bossuet, Condom).

● **Version latine** : 1er prix : Bernardo Resende (lycée Louis-le- Grand, Paris) ; 2e prix : Pierre Skorov (lycée Stanislas, Paris) ; 3e : Marie-Pierre Harder (lycée Victor-Duruy, Paris).

● **Mathématiques** : 1er prix : Marc Glisse (lycée Albert-de-Mun, Nogent-sur-Marne) ; 2e prix : Joseph Najnudel (lycée Lakanal, Sceaux) ; 3e prix : Aurélien Diament (lycée Louis-le-Grand, Paris) ; 3e prix ex aequo : François Guéritaud (lycée Hoche, Versailles).

● **Physique-chimie** : 1er prix : Thierry Mora (Lycée Blaise-Pascal, Orsay) ; 2e prix : Sébastien Ray (lycée Saint-Martin, Angers) ; 3e prix : Eric Armengaud (lycée Jean-Baptiste-Say, Paris) ; 3e prix ex aequo : François Guéritaud (lycée Hoche, Versailles).

● **Sciences de la vie et de la Terre** : 1er prix : Suzanna Piwkowska (lycée René-Goscinny, Varsovie) ; 2e prix : Laure Van Lerenberghe (lycée Hoche, Versailles) ; 3e prix : Marie-Elisabeth Guinhut (cours secondaire, Orsay).

● **Sciences économiques et sociales** : 1er : Arnaud Lunel (lycée Henri-IV, Paris) ; 2e prix : Mathieu Abelli (lycée Jules-Verne, Limours) ; 3e prix : François Hans (gymnase Jean-Sturm, Strasbourg).

● **Technologie industrielle** : 1er prix : Olivier Royer (lycée Saint-Gabriel, Saint-Laurent-sur-Sèvre) ; 2e prix : Raphaël Douyère (lycée Saint-Joseph, Toulouse) ; 3e prix : Gilles Rosine (lycée Gustave-Eiffel, Bordeaux).

● **Artisanat-arts de la pierre** : 1er prix : Rémy Pinat (lycée de l'Acheuléen, Amiens) ; 2e prix : Nathalie Pinat (lycée de l'Acheuléen, Amiens) ; 3e prix : Maxence Roussely (École nationale des métiers du bâtiment, Felletin).

● **Artisanat-ébéniste** : 1er prix : Sébastien Charpy (lycée Bonaparte, Autun) ; 2e prix : Olivier Folssac (lycée professionnel de l'ameublement, Revel) ; 3e prix : Cédric Gomard (lycée professionnel de l'ameublement, Saint-Quentin).

● **Artisanat-vêtement et accessoire de mode** : 1er prix : Gaëlle Hudry (lycée professionnel Le Grand Arc, Albertville) ; 2e prix : Nathalie Durand (lycée professionnel Victor-Hugo, Valence) ; 3e prix : Christelle Normand (lycée professionnel Jacques-Prévert, Dole).

● **Bâtiment (métal, alu., verre, mat. de synthèse)** : 1er prix : Ghislain Carrère (lycée professionnel Jean-Taris, Peyrehorade) ; 2e prix : Hervé Cassin (lycée professionnel Paul-Langevin, Beaucaire) ; 3e prix : Sébastien Lepley (lycée professionnel La Roquelle, Coutances).

● **Biochimie-génie biologique** : 1er prix : Julie Neveu (lycée Philibert-Delorme, L'Isle-d'Abeau) ; 2e prix : Sandra Jalvy (lycée Saint-Louis, Bordeaux).

● **Bois-construction et aménagement du bâtiment** : 1er prix : Fabien Plaud (CFA du bâtiment, Vannes) ; 2e prix : Laurent Lecoindre (lycée Notre-Dame, Fontenay-le-Comte) ; 3e prix : Serge Guyard (lycée professionnel La Roquelle, Coutances).

● **Chimie de labo et de procédés industriels** : 2e prix : Julien Ogier (ENCPB, Paris) ; 3e prix : Alain Cohen (lycée d'Arsonval, Saint-Maur-des-Fossés) ; 3e prix ex aequo : Alexis Bouet (lycée Ferdinand-Buisson, Elbeuf) ; 3e prix ex aequo : Thomas Guéville (lycée Galilée, Franqueville-Saint-Pierre).

● **Commerce** : 1er prix : Aurélie Laurens (lycée Saint-Vincent-de-Paul, Le Havre) ; 2e prix : Perrine Magnin (lycée professionnel Sainte-Famille, La-Roche-sur-Foron) ; 3e prix : Christelle Jules dite Moulin (lycée Jean-Monnet, La-Queue-les-Yvelines).

● **Economie-droit** : 1er prix : Alexa Mini (lycée Marlioz, Aix-les-Bains).

● **Equipements et installations électriques** : 1er prix : Thomas Guillaume (lycée professionnel Chateauneuf, Argenton-sur-Creuse) ; 1er prix ex aequo : Didier Carrocci (CFAI de l'AFPM, Lyon) ; 3e prix : Bruno Gomez (lycée Jehan-de-Beauce, Chartres).

● **Génie civil** : 1er prix : Sébastien hébert (lycée Le Corbusier, Saint-Etienne-du-Rouvray) ; 2e prix : Hervé Laurrin (lycée Emmanuel-Héré, Laxou).

● **Génie des matériaux** : 1er prix : Etienne L'Huiller (lycée Henri-Loritz, Nancy) ; 2e prix : Arnaud Luques-Torrès (lycée Marie-Curie, Nogent-sur-Oise).

● **Génie électronique** : 1er prix : Grégory Jacquier (lycée Henri-Loritz, Nancy) ; 2e prix : Xavier Podevin (lycée Saint-Gabriel, Saint-Laurent-sur-Sèvre) ; 3e prix : Grégoire Sauviat (lycée les Catalins, Montélimar).

● **Génie électrotechnique** : 1er prix : Enes Hadzic (lycée Edouard-Branly, Lyon) ; 2e prix : Frédéric Fraysse (lycée polyvalent, Decazeville) ; 3e prix : Gérard Genieys (lycée Rascol, Albi).

● **Génie énergétique** : 1er prix : Christophe Arnoud (lycée La Martinière, Lyon) ; 2e prix : Virginie Férot (lycée Hippolyte-Fontaine, Dijon) ; 3e prix : Sébastien Coussot (lycée Alfred-Kastler, La Roche-sur-Yon).

● **Génie mécanique** : 1er prix : Vincent Terrier (lycée René-Perrin, Ugine) ; 2e prix : Sébastien Guicheteau (lycée Saint-Gabriel, Saint-Laurent-sur-Sèvre) ; 3e prix : Samuel Cardon (lycée Ozanam, Lille).

● **Logistique et transport (exploitation transports)** : 1er prix : Arnaud Solignac (lycée professionnel Pierre-Boulanger, Pont-du-Château) ; 2e prix : Grégory Faivre (lycée professionnel René-Cassin, Belfort) : 3e prix : Emmanuel Mangin (lycée Saint-Michel, Art-sur-Meurthe).

● **Maintenance et exploitation des mat. agricoles** : 1er prix : Cédric Azaïs (lycée professionnel Dr Philippe-Tissié, Saverdun) ; 2e prix : David Landais (lycée professionnel, Saint-Hilaire-du- Harcouët) ; 3e prix : Benoît Giraud (lycée professionnel régional, Châtillon-sur-Chalaronne).

● **Mise en œuvre des matériaux (métal. moulés)** : 1er prix : Hatem Kraiem (lycée Jehan-de-Beauce, Chartres) ; 2e prix : Alexandre Klicki (CFA de l'industrie, Charleville-Mézières) ; 3e prix : Raphaël Papaïx (lycée professionnel régional Jean-Dupuy, Tarbes).

● **Physique de labo et de procédés industriels** : 1er prix : Fabien Comte (lycée Alfred-Kastler, Talence) ; 2e prix : Emmanuel Loppin (lycée Les Catalins, Montélimar).

● **Plastiques et composites** : 1er prix : Thomas Pinard (lycée professionnel Arbez-Carme, Bellignat) ; 2e prix : Laurent Prenant (Cifap, Damigny).

● **Productique mécanique, option usinage** : 1er prix : Marc De Sousa Reis (lycée professionnel Saint-Exupéry, Toulouse) ; 2e prix : Yves Biette (CFAI Cefasim, Yutz) ; 3e prix : David Roethlisberger (lycée professionnel Montioux, Besançon).

● **Restauration (organisation et prod. culinaire)** : 1er prix : Olivier Artinetti (lycée professionnel Hélène-Boucher, Vénissieux) ; 2e prix : Christophe Clochey (lycée professionnel Condé, Besançon) ; 3e prix : Andrée Alaman (lycée hôtelier et de tourisme, Biarritz).

● **Restauration (service et commercialisation)** : 1er prix : Gaël Gregolin (école hôtelière Clos d'or, Grenoble) ; 2e prix : Stéphane Mory (CFA des métiers de la table, Paris) ; 3e prix : Stéphane Maury (CFA hôtelier EMTH, Béziers).

● **Sciences médico-sociales** : 1er prix : Laetitia Dellamaggiore (lycée Raoul-Follereau, Nevers) ; 2e prix : Delphine Meyer (lycée la Camargue, Nîmes) ; 3e prix : Mireille Bichler (lycée Henri-Nominé, Sarreguemines).

● **Structures métalliques** : 1er prix : Nicolas Hamon (CFAI de l'AFPM, Lyon) ; 2e prix : Stéphane Hermilly (CFAI du Calvados et de la Manche, Caen) ; 3e prix : Ludovic Daigremont (lycée Jean-Mermoz, Vire).

● **Technologie et gestion hôtelières** : 1er prix : Florian Peyquet (lycée hôtelier François-Rabelais, Dardilly) : 2e prix : Yannick Couffignal (lycée hôtelier, Toulouse) ; 3e prix : Audrey Lassalle (lycée hôtelier, Toulouse).

● **Travaux publics** : 1er prix : Arnaud Prévot (lycée professionnel, Bruay-la-Buissière) ; 2e prix : Ludovic Orain (lycée Eugène-Freyssinet, Saint-Brieuc).

● **Vente représentation** : 1er prix : Frédéric Debaeze (lycée professionnel privé Maria-Goretti, Lambersart) ; 2e prix : Franck Humbert (CFA bureautique appliquée, Paris) ; 3e prix : Carole Lenoir (lycée de La Salle, Rennes).

DISPARITION

ERIK MORTENSEN, qui fut le couturier de Pierre Balmain, est mort mardi 23 juin à Paris, à l'âge de soixante-douze ans, des suites d'un cancer de la plèvre. Né en 1926 à Frederikshavn, dans le nord du Danemark, Erik Mortensen a débuté auprès du grand couturier de Copenhague, Holger Blom, alors costumier du Théâtre royal et couturier de la cour. En 1948, il entre chez Pierre Balmain comme dessinateur avant de devenir son assistant deux ans plus tard. En 1960, il prend en charge la direction artistique de la maison et succède à Pierre Balmain, à la disparition de celui-ci, en 1982. En 1992, après quarante-quatre ans de fidélité à l'entreprise, il quitte Balmain et devient pour trois ans le directeur artistique de Jean-Louis Scherrer. Ces dernières semaines, il continuait de travailler et créait des robes pour la reine Sirikit de Thaïlande, sa cliente fétiche qu'il habillait depuis 1960.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 26 juin est publié :

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de l'avenant à la convention du 9 janvier 1976 entre le gouvernement de la République française et la gouvernement de la République des Philippines tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, signé à Paris le 26 juin 1995.

AU CARNET DU « MONDE »

Mariages

La comtesse d'ESTRESSE de LANZAC,
La comtesse François-Philippe de SAINTE MARIE d'AGNEAUX,
Mme Jean FURET,
Mme et M. NEDELLEC,
sont heureux d'annoncer le mariage de

Christian et Claire,

qui aura lieu à Montigny-les-Arsures (Jura), le 4 juillet 1998.

Colombe SCHNECK
et
Olivier HURTADO-HUYSSEN

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré ce samedi 27 juin 1998, en la mairie de Bonnieux (Vaucluse).

55, rue Caulaincourt,
75018 Paris.

Naissances

Sylvia RINGENBACH,
Christophe MÉTÉREAU,
Eliott et Faustine MÉTÉREAU,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Ella,

le 25 juin 1998.

291, route de Domino-Cheray,
17190 Saint-Georges-d'Oléron.

– Bienvenue à la petite

Léa,

née le 20 juin 1998, à Paris, en pleine forme depuis.

Sultan GUNEL et Albert HERSKOWICZ,
Elise HERSKOWICZ,
Eva, Sandrine et Ariel WEIL.

– Isabelle, Olivier-René VEILLON et Henri, ont la joie d'annoncer la naissance de

Louis-René,

le 17 juin 1998.

19, rue Rambuteau,
75004 Paris.

Emmanuelle FAURE
et Michel RACINE,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Théo-Jules,

le 15 avril 1998.

La Valériane,
4640 route du Puy-Sainte-Réparade,
13540 Puyricard.
1, *impasse Le Roi,*
78000 Versailles.

Décès

– Le 20 juin 1998,

Rosi BRUN-BRUSAU

a quitté les siens, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

Les familles Galey, Brun, Surzur.

– Martigues. Cassis (Bouches-du-Rhône).

M. Patrice Micouin et Mme,
née Véronique Maes, et leur fils Pierre,
Les familles Maes, Micouin,
Parents et alliés,
ont le chagrin de faire part du décès de

Julie,

survenu à l'âge de seize ans.

La cérémonie aura lieu le lundi 29 juin 1998, en l'église de la Madeleine, à l'Ile-de-Martigues, à 15 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière des Mussuguets, à Cassis, vers 16 h 45.

– Sa femme,
Ses enfants,
Sa famille,
Ses amis,
ont l'immense chagrin de faire part de la disparition de

Jean Paul RENAN,

survenue le 25 juin 1998, à l'âge de cinquante-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 30 juin, à 14 h 30, en l'église Saint-Jacques de Perros-Guirec.

Ni fleurs ni couronnes, mais des prières ou des pensées.

Jacky Renan, née Gabert-Benès,
Olivier, Serge, Gildas, Stan,
Le Colombier,
22700 Perros-Guirec.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– M. Jean Baudoin,
son grand-père,
M. et Mme Michel Souillac,
ses parents,
Pascal Souillac,
son frère,
Et toute sa famille,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Fabienne SOUILLAC,

survenu dans sa trente-sixième année.

Cet avis tient *lieu de faire-part.*

CARNET DU MONDE
Fax : **01-42-17-21-36**
Téléphone :
01-42-17-39-80
01-42-17-38-42
01-42-17-29-96

CARNET DU MONDE - TARIFS 98
TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS,	109 F HT
AVIS DE MESSE,	...
ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS	...
TARIF ABONNÉS	95 F HT
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES,	500 F TTC
MARIAGES, FIANÇAILLES	Forfait
Toute ligne suppl. : 60 F TTC	10 lignes

THÈSES - ÉTUDIANTS : 67 F HT
COLLOQUES - CONFÉRENCES : *Nous consulter*
☎ 01.42.17.39.80 - Fax : 01.42.17.21.36
01.42.17.29.96

Anniversaires de décès

– Le 28 juin 1979,

Thierry CHICHE

quittait les siens. Il avait vingt et un ans.

Il est toujours présent dans le cœur de sa famille. Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent. Qu'ils associent à son souvenir celui de sa tante,

Jacqueline COHEN-SELMOUN,

décédée le 16 juillet 1986.

et de sa grand-mère,

Semha COHEN,

décédée le 10 juillet 1977.

Victor FAY

nous a quittés il y a sept ans. Ses écrits et ses discours restent toujours d'actualité et méritent d'être connus. C'est pourquoi ses amis ont déjà publié trois volumes de ses œuvres choisies et en préparent deux autres, dont **Marxisme et socialisme (théorie et stratégie)**. Pendant soixante-dix ans, il a rêvé du socialisme et mis sa pensée et son action au service de la classe ouvrière.

Association des amis de Victor Fay,
129, rue de la Tour,
75116 Paris.

Avis de messe

– Le 28 juin 1996,

Nicolas BÉJOT,
pilote de ligne,

quittait les siens.

La messe de 10 h 30, le dimanche 5 juillet 1998, en l'église Saint-Martin de Tigy (Loiret), sera célébrée à son intention.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé s'y unissent en affectueuse pensée.

Conférences

– A l'heure où, en France, la question de la parité et de la position sociale et politique des femmes est au cœur des préoccupations des pouvoirs publics, la Fédération française du droit humain organise une conférence publique avec le concours du Grand Orient de France.

Mme Diane Lemieux, présidente du Conseil du statut de la femme, gouvernement du Québec, traitera du thème :

« Femme et démocratie représentative. Situation comparée de la France et du Québec. »

Cette conférence aura lieu le :
Lundi 29 juin 1998 à 20 heures,
salle des conférences
du Grand Orient de France,
16, rue Cadet, 75009 Paris.

Communications diverses

– 2e université d'été internationale d'hypnose clinique, 1er, 2, 3 juillet 1998, faculté de médecine, 59000 Lille.

Des maladies psychosomatiques... nouvelles approches.
Renseignements et formations :
Dr Victor SIMON,
Institut de médecine psychosomatique d'hypnose clinique et de thérapie brève,
26, parvis Saint-Michel, 59000 Lille.
Tél. : 03-20-57-40-07.
Fax : 03-20-57-99-00.
Site Internet : www.hypnose.org

– **Maison de l'hébreu** : deux heures pour lire, dix cours pour pratiquer la Bible ou parler l'israélien. Professeur Jacques Benaudis : 01-47-97-30-22.

Soutenances de thèse

– **J.-L. Colombani** soutiendra publiquement sa thèse de doctorat en droit, sous la direction du professeur J.-C. May et sur le thème de **« La société anonyme européenne »**, le 4 juillet 1998, à 10 heures, à la faculté de droit de Sceaux.

– **Louis Gautier** soutiendra sa thèse de doctorat **« La défense, hors du sanctuaire – politique militaire de la France, 1990-1995 »**, le lundi 29 juin 1998, à 14 h 15, en Sorbonne, à l'amphithéâtre Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, à Paris.



AUTOMOBILE **Au Japon, comme en France, Nissan s'essouffle. Le deuxième constructeur nippon – le premier à avoir débarqué en Europe – a perdu la belle avance que lui avaient conférée ses excellents véhicules « made in England ». Les modèles avantageux du début de la décennie se sont affadis. Seule la petite Micra, rajeunie, fait front bravement, alors qu'à l'horizon pointe la concurrence de la future Yaris, que Toyota produira à Valenciennes.**

Nissan doublé par Toyota

En France, la nouvelle Micra sera bientôt concurrencée par la première japonaise fabriquée à Valenciennes

DEPUIS le début de l'année, Nissan n'est plus la marque japonaise la plus vendue en France. L'événement est passé quasi inaperçu, mais il n'est pas sans conséquence, ni signification. Après avoir longtemps caracolé en tête, le constructeur vient de se faire doubler par Toyota qui a lancé une série de nouveautés (l'Avensis, la Corolla, la version diesel du monospace Picnic, notamment) et placé la France au cœur de son dispositif européen avec la future usine de Valenciennes, qui produira une petite voiture, la Yaris, à partir de 2001.

Première firme à avoir délaissé le « made in Japan » pour construire et élaborer des voitures sur le Vieux Continent, Nissan est concurrencé sur son propre terrain. Avec le slogan publicitaire « made in qualité », elle tente de mettre en exergue la valeur de sa production plutôt que sa nationalité, mais cela ne suffira pas à inverser la tendance. Troisième constructeur automobile mondial, le géant Toyota s'est réveillé. En un an, il est passé de 1 % à 1,5 % du marché français et devance son rival grâce, pour l'essentiel, à des voitures désormais conçues en Belgique et produites en Angleterre.

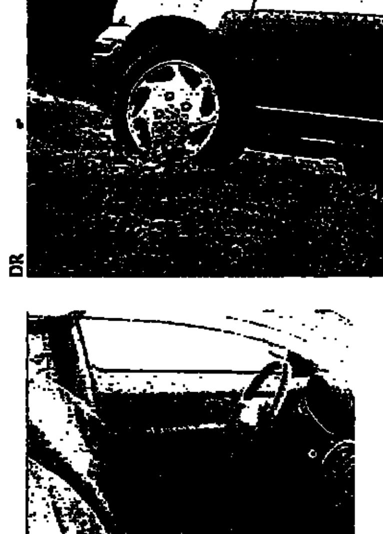
Sa présence industrielle en Grande-Bretagne (Sunderland) et en Espagne (Barcelone) a permis à Nissan de devenir le numéro un japonais en Europe, à l'abri des quotas d'importation. Mais cette présence sur le continent européen lui a aussi donné la possibilité de mieux « sentir » la demande des consommateurs.

Moins impersonnelles que les Toyota et moins élitistes que les Honda, les Nissan Sunny puis Primera et Almera du début des années 90 tranchaient par rapport au reste de la production asiatique. Or les difficultés du groupe ont ralenti le renouvellement de la gamme et ses voitures de grande diffusion, qui complètent les modèles de « niche » (les 4 × 4 Patrol et Terrano, le monospace Serena, quelques jolis coupés), sont rentrées dans le rang. Honnêtes berlines fiables et bien équipées, mais affadies.

Avec sa silhouette compacte et rondelette, sa large vitre arrière et son drôle de « nez » plat, la petite Nissan Micra, apparue en 1992, est une heureuse exception. Indiscutablement, il s'agit de la voiture japonaise la plus réussie et la plus attachante apparue ces derniers temps. N'a-t-elle pas été élue « voiture de l'année » en 1993, une première pour une marque japonaise ?

Or, sur un segment de marché particulièrement disputé par les constructeurs, la Micra n'a pas véritablement percé chez nous, alors qu'il s'agit d'une voiture à succès en Grande-Bretagne et en Italie. L'an passé, parmi les 150 000 unités vendues en Europe, 6 400 seulement ont été immatriculées en France. Apparue en avril, la nouvelle génération de cette sorte de Twingo asiatique veut rattraper le temps perdu.

Privée jusqu'alors d'une motorisation Diesel – ce qui constitue, en France, un gros handicap commercial, y compris pour les petits modèles –, la Micra hérite cette fois d'un 1,5 litre de 58 chevaux d'origine Peugeot, parallèlement aux moteurs essence (un 1 litre de 55 chevaux et un 1,3 litre de 75 chevaux, tous deux pourvus de seize soupapes).



DR

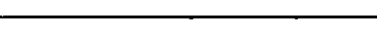
La Nissan Micra « restylée ».

Extérieurement, la Micra de 1998 ne diffère pas beaucoup de la génération précédente – et c'est tant mieux – hormis une calandre chromée plus cossue, des phares redessinés et deux jolies baguettes latérales asymétriques. Les vraies améliorations sont à chercher du côté de l'insonorisation, du confort, de l'équipement de série et de la présentation intérieure.

NOUVELLES TEINTES

Le prix, lui, n'a pratiquement pas augmenté et, comme toujours, il s'agit de faire *« sérieux »* et de convaincre qu'une petite voiture n'est pas seulement un véhicule urbain. Pour *« conquérir une clientèle de moins de trente-cinq ans »*, la Micra se pare également de nouvelles teintes dont un tendre vert d'Irlande qui semble beaucoup plaire. Numéro deux au Japon, le groupe Nissan, qui traverse une passe délicate, annonce pour bientôt l'arrivée de deux monospaces, d'une nouvelle Primera, d'un haut de gamme et d'un coupé. Mais ce renouveau n'est pas pour tout de suite et risque de laisser le champ libre à Toyota qui a européanisé ses modèles plus tardivement, mais en recueille aujourd'hui les bénéfices. Aussi, Nissan espère que la nouvelle Micra entamera sa deuxième carrière tambour battant. Car, dès l'an prochain, il lui faudra tenir la dragée haute à la Toyota Yaris. Sa grande rivale, présentée au prochain Mondial de l'automobile qui aura lieu au début du mois d'octobre à Paris, sera d'abord produite au Japon avant d'être assemblée en France.

Jean-Michel Normand



Les nouveaux habits du Nissan Patrol

Dans la circulation, on ne voit que lui ; monté sur ses énormes pneus, il est haut, large, carré, et exhibe ce côté baroudeur musclé brutal qui irrite certains et en fascine d'autres. Le Nissan Patrol GR (pour « Grand Raid ») en est à sa cinquième génération depuis 1951, mais on ne connaît ce véhicule 4 × 4 en France que depuis une quinzaine d'années. Le nouveau Patrol, commercialisé depuis quelques semaines, est encore plus imposant que ses aînés, mais il est esthétiquement plus sophistiqué, moins bruyant, plus habitable et plus luxueux.

Transformé en aventurier bon chic-bon genre, propulsé par un diesel de 2,8 litres de 130 chevaux et doté d'une nouvelle transmission, le Patrol GR (à partir de 174 900 francs dans la version trois portes, de 199 900 francs en cinq portes) n'en reste pas moins capable de faire franchir les pires bourbiers, même en smoking.

La 205, celle que l'on n'a pas vu vieillir

QUINZE ANNÉES d'une carrière bien remplie. La 205, qui va progressivement s'effacer (sa production est prévue jusqu'au mois de décembre) devant la nouvelle 206 (*Le Monde* daté 14-15 juin), est apparue en février 1983. Bien sûr, côté performances, maniabilité ou isolation phonique, elle n'est plus à la pointe du progrès, mais en France 5 663 exemplaires ont quand même trouvé preneur depuis le début de l'année (23 739 en 1997).

Diffusée au total à plus de 5,2 millions d'unités depuis son apparition, la 205 n'a pas seulement témoigné d'une exceptionnelle longévité. Elle a relancé Peugeot à une période où la marque périclitait et déclenché une dynamique dont a profité toute la gamme.

Au début des années 80, le Lion de Sochaux est vieillissant. Mal positionné sur le marché des petites voitures, il nourrit des complexes face à la Renault 5 alors au faîte de sa gloire mais qui n'empêchera pas Renault de sombrer un peu plus tard dans les déficits. « *Lors des tests avant le lancement, les gens que nous interrogions la trouvaient plutôt réussie, mais la plupart préféraient quand même la R 5*, se souvient Jean-Paul Parayre, alors PDG de Peugeot. *La suite nous a heureusement rassurés.* »

La 205 n'est pas une voiture révolutionnaire, mais plusieurs de ses traits de caractère font mouche, particulièrement son rapport dimensions-habitabilité obtenu grâce à un empattement long et de faibles porte-à-faux.

> Elle a relancé Peugeot à une période où la marque périclitait

Extérieurement, elle est compacte mais, une fois à bord, on est surpris par l'espace qu'offre l'habitacle. Le coffre, généreux, n'est pas en reste. Elle est vive, fiable, facile à conduire, et sa ligne, qui célèbre le retour des rondeurs dans l'automobile, est gracieuse et cohérente. Heureuse combinaison des ébauches présentées par le carrossier italien Pininfarina et le centre de style maison, le design de la 205 – notamment sa face avant – a longtemps inspiré le design Peugeot. Bien proportionné, on sait aujourd'hui que son style était intemporel.

Au charme de la 205, la firme de Sochaux, pourtant raisonnable par nature, a su ajouter un peu de piment : dès son lancement, cette voiture bien née est saisie par le virus de la compétition. La 205 Turbo 16 (quatre roues motrices, moteur central) remporte deux championnats du monde des rallyes successifs (1985 et 1986). Dans les semaines qui suivent ses victoires au Monte-Carlo ou aux Mille Lacs, les ventes de 205 bondissent de 30 %.

La fameuse version GTI, figure emblématique de l'automobile des années 80, profite de ces retombées, mais le propriétaire d'une 205 diesel, lui non plus, n'est pas peu fier des prouesses de son modèle. D'ailleurs, le « sacré numéro » ratisse large avec son choix de motorisations et de finitions, de la paisible berline à la « petite bombe » de 115 chevaux. En 1985, une voiture sur sept vendue en France est une 205. Mais le modèle est aussi apprécié à l'étranger. Grâce aux exportations, 1990 constitue l'année-record de la production avec 605 000 unités fabriquées dans sept usines différentes.

Le grand mérite de la Peugeot 205 aura été, comme pour la Golf de Volkswagen, d'avoir su dépasser la segmentation traditionnelle dans laquelle la plupart des constructeurs étaient englués. Grâce à elle, on sait qu'une petite voiture n'est pas forcément une voiture petite.

J.-M. N.

Yamaha mène l'offensive sur le marché du deux-roues urbain

« **WHY** » (« pourquoi »). En choisissant de baptiser ainsi son dernier-né, la firme Yamaha renvoie – involontairement – à une question sur laquelle les étudiants des écoles de commerce devraient se pencher. Pourquoi les engins de 50 cc, hybrides entre le scooter, dont ils empruntent la motorisation, et le cyclomoteur, dont ils possèdent les larges roues de 16 pouces, ont-ils tant de mal à s'imposer dans notre pays ?

En Italie, ils encombrent les chaussées. En France, ils brillent par leur absence. Ni Honda, avec son Sky, ni MBK avec son Flipper, ni Piaggio avec son Liberty, ni Aprilia avec le Scarabeo, n'ont réussi jusqu'ici à venir à bout de ce blocage que rien *a priori* n'explique.

Car la demande existe du côté des femmes que rebutent la vitesse des scooters, leur poids jugé excessif, les risques de chute bien réels en cas de freinage brusque par mauvais temps. Pour la satisfaire, des machines élégantes et confortables, plus stables que les scooters, sont disponibles. Et pourtant le marché stagne à des niveaux ridicules.

Yamaha va-t-il réussir là où ses concurrents piétinent ? Souhaitons le, tant ce Why est agréable. Son galbe, tout en rondeurs, rassure (il n'est pas sans évoquer celui de son concurrent italien). Rien d'agressif dans son allure générale mais un classicisme de bon aloi, presque douillet. De cette belle machine, étonnamment légère, qui s'adresse à une clientèle assagie il ne faut pas attendre des démarrages foudroyants.

Le Why est à l'image de ses utilisateurs : un engin paisible, de ceux que l'on utilise pour des raisons pratiques avec l'assurance d'être confortablement assis et de ne pas se barbouiller de cambouis. S'il fallait regretter une chose, ce serait le manque de place du coffre placé sous la selle. Un casque suffit à le remplir.

UN MOTEUR SOUPLE

Avec son Majesty 125, le constructeur japonais s'adresse à un autre type de clientèle : à tous ceux qui recherchent un scooter haut de gamme. Passons sur les économies de bout de chandelle décidées par le fabricant pour abaisser les coûts (le tableau de bord ne comporte ni horloge ni totalisateur kilométrique partiel !

Ces fautes de goût ne doivent pas masquer la souplesse du nouveau moteur 4-Temps (de marque Minarelli), l'excellente tenue de route de l'engin à grande vitesse, même avec un passager à l'arrière, le système de freinage performant (le disque avant de 220 mm est l'un des plus grands de sa catégorie), la suspension arrière réglable, la selle bi-place généreusement rembourrée le large espace pour les jambes, le coffre aux allures de pataugeoire pour enfants, enfin le tablier avant qui permet au conducteur de choisir une position reposante ou plus sportive.

Dernière gage à la « modernité » pour ce Majesty : un espace de rangement à l'avant spécialement prévu pour un téléphone portable.

Jean-Pierre Tuquoi

★ Yamaha Why (11 990 francs) et Yamaha Majesty 125 (21 990 francs).

DÉPÊCHES

■ **PEUGEOT.** Les modèles 1999 de la marque au Lion, excepté quelques véhicules à diffusion restreinte, suivront dès l'année prochaine *« des plans d'entretien à fréquence et à coût réduits »*. Ainsi les révisions des modèles essence passent de 15 000 à 30 000 kilomètres et celles des modèles diesel à 15 000 kilomètres (20 000 kilomètres pour les futurs moteurs à injection directe).

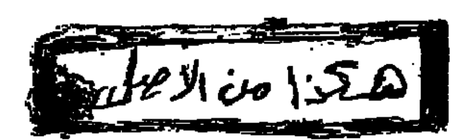
■ **VOLVO.** La S 80, qui sera dévoilée au mois de juillet, sera la première voiture équipée d'un moteur six-cylindres installé transversalement, ce qui permet de gagner de l'espace, améliore la répartition des poids et améliore la sécurité passive. Ce moteur sera disponible en version 2,8 litres et deux turbocompresseurs (272 chevaux) et en version 2,9 litres (204 chevaux). D'autres motorisations seront proposées ultérieurement.

■ **RENAULT.** La Mégane s'enrichira, début 1999, d'une version break qui constituera la sixième variante de ce modèle après les berlines 4 et 5 portes, la Scénic, le coupé et le cabriolet. Cette voiture sera fabriquée dans l'usine Renault de Bursa, en Turquie où elle apparaîtra dès septembre.

■ **AUTOROUTES.** Du 3 juillet au 30 août, des animations d'été sont prévues sur l'autoroute de Normandie (A 13), sur le thème de la détente et de la découverte. Sont notamment au programme massages antistress, initiation au tir à l'arc, à l'escalade, au golf mais aussi des trampolines et des châteaux gonflables.

■ **SALON.** Le Salon international du 4 × 4 et du tout-terrain a lieu du 15 au 23 août à Val-d'Isère. Cette manifestation, qui célèbre son quinzième anniversaire, propose de multiples animations (modélisme, école de conduite) et la possibilité de tester des 4 × 4 et des motos de trial. Entrée : 55 francs (gratuit pour les moins de dix ans).

■ **SÉCURITÉ.** Les routes les plus sûres de l'Union européenne sont britanniques et suédoises, les plus meurtrières portugaises et grecques, selon une enquête d'Eurostat qui précise que, en 1995, 44 200 personnes ont trouvé la mort en Europe. Les régions les plus meurtrières sont la province belge du Luxembourg, l'Algarve au Portugal, et le Land de Brandebourg dans l'est de l'Allemagne.



هكذا من الأصل



Des éclaircies et des nuages

APRÈS le passage d'une perturbation entre samedi et dimanche matin, la France bénéficiera par la suite d'un temps variable, avec encore quelques passages nuageux car les vents souffleront du secteur ouest, mais en général sec car l'anticyclone des Açores regonflera sur l'ouest du pays.

Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie. – Eclaircies et nuages se partageront le ciel. Une averse très sporadique est possible près de la Manche. Le vent d'ouest sensible en bord de mer limitera le mercure à 19 degrés sur les plages, 22 dans les terres.

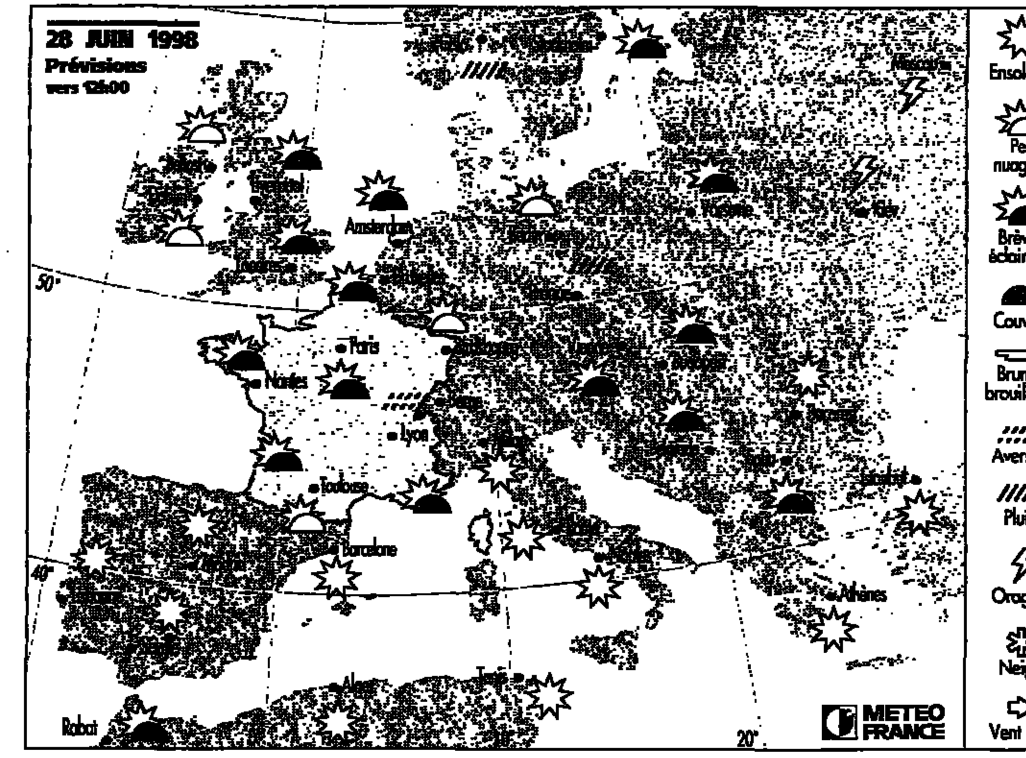
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Au sud de la Loire, le soleil se montrera assez souvent. Plus au nord, il devra composer avec quelques nuages, une averse isolée est possible à la mi-journée. Il fera donc un temps agréable à Lens pour France-Paraguay, environ 19 degrés, et le ciel ménagera des éclaircies. Les températures atteindront 21 à 24 plus au sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les éclaircies, présentes dès potron-minet en Champagne et au nord de la Bourgogne, gagneront rapidement la Lorraine et le Nivernais, l'Alsace en mi-journée, plus tardivement le Jura, où il faut craindre quelques ondées en matinée. Il fera de 21 à 24 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le soleil se montrera assez généreux du Poitou-Charentes au Médoc. Des Landes à la région Midi-Pyrénées, la matinée s'annonce grise, mais des éclaircies perceront l'après-midi. Il ne fera de 23 à 26 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les nuages seront assez présents en matinée, notamment de l'Auvergne à la Savoie. Des embellies se dessineront l'après-midi. Il fera de 23 à 27 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le ciel, temporairement nuageux dans l'arrière-pays, offrira de plus larges éclaircies en bord de mer et en Corse. Il fera de 27 à 32 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Pour le mois de juillet, la Prévention routière prévoit les difficultés les plus importantes sur les routes des vacances le vendredi 10 et le samedi 11. Les congés scolaires commençant en milieu de semaine (mercredi 1er juillet), la première vague de départs sera répartie sur plusieurs jours avec une prédominance les vendredi 3 et samedi 4 juillet, annonce les spécialistes. Ils estiment que si juillet s'annonce relativement calme, les premiers départs du mois d'août coïncideront avec le début d'un week-end, ce qui engendrera des difficultés principalement le samedi 1er août.

■ **VIETNAM.** Pour cette destination il existe des visas collants qui, apposés sur les passeports, seront désormais valides trois mois à partir de la date de délivrance, ce qui augmente d'autant la durée de séjour sur place. Renseignements au 01-45-88-56-70.

PRÉVISIONS POUR LE 28 JUIN 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	23/29 S	KIEV	16/24 P	VENISE	21/28 S	LE CAIRE	23/34 S
				POINTE-A-PIT.	26/32 N	LISBONNE	17/28 S	VIENNE	17/24 S	MARRAKECH	20/35 S
				ST-DENIS-RÉ.	19/25 S	LIVERPOOL	11/18 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	13/22 N
				EUROPE		LONDRES	12/20 N	BRASILIA	16/26 S	PRETORIA	1/21 S
				AMSTERDAM	13/16 S	LUXEMBOURG	11/17 S	BUENOS AIR.	10/16 C	RABAT	17/26 N
FRANCE métropole		NANCY	14/20 S	ATHENES	22/31 S	MADRID	17/37 S	CARACAS	25/29 P	TUNIS	27/40 S
AJACCIO	17/30 S	NANTES	10/23 S	BARCELONE	22/29 S	MILAN	21/32 S	CHICAGO	24/33 N	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	14/20 N	NICE	21/28 S	BELFAST	9/15 N	MOSCOU	12/19 P	LIMA	18/20 C	BANGKOK	27/30 P
BORDEAUX	14/23 S	PARIS	13/24 N	BELGRADE	19/32 N	MUNICH	14/22 P	LOS ANGELES	19/26 S	BOMBAY	28/31 P
BOURGES	13/26 S	PAU	13/22 N	BERLIN	15/21 N	NAPLES	21/31 S	MEXICO	16/25 N	DJAKARTA	27/31 P
BREST	*12/16 N*	*PERPIGNAN*	*20/29 S*	*BERNE*	*14/22 P*	*OSLO*	*12/18 P*	*MONTREAL*	*15/23 S*	*DUBAI*	*32/43 N*
CAEN	12/18 P	RENNES	11/23 N	BRUXELLES	12/17 S	PALMA DE M.	21/31 S	NEW YORK	20/26 N	HANOI	27/29 P
CHERBOURG	11/19 P	ST-ETIENNE	13/22 N	BUCAREST	15/31 S	PRAGUE	14/21 P	SAN FRANCIS.	13/20 N	HONGKONG	27/28 P
CLERMONT-F.	14/25 N	STRASBOURG	15/23 S	BUDAPEST	18/29 S	ROME	17/28 S	SANTIAGO/CHI	9/19 C	JERUSALEM	21/32 S
DIJON	14/22 S	TOULOUSE	15/25 N	COPENHAGUE	11/16 P	SEVILLE	20/37 S	TORONTO	20/26 N	NEW DEHLI	29/38 S
GRENOBLE	17/28 N	TOURS	11/25 S	DUBLIN	8/16 N	SOFIA	14/29 N	WASHINGTON	20/27 P	PEKIN	25/34 S
LILLE	12/22 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	14/21 S	ST-PETERSB.	13/17 N	**AFRIQUE**		SEOUL	23/30 S
LIMOGES	12/23 S	CAYENNE	23/30 S	GENEVE	16/26 P	STOCKHOLM	9/17 N	ALGER	21/32 S	SINGAPOUR	27/31 C
LYON	17/22 N	FORT-DE-FR.	27/30 C	HELSINKI	12/19 N	TENERIFE	16/22 S	DAKAR	24/28 S	SYDNEY	11/18 C
MARSEILLE	19/30 S	NOUMEA	20/24 S	ISTANBUL	19/24 S	VARSOVIE	15/23 S	KINSHASA	20/29 C	TOKYO	25/30 C

Situation le 27 juin à 0 heure TU

Prévisions pour le 29 juin à 0 heure TU

METEO FRANCE

PRATIQUE

Vacances, voyages et animaux de compagnie

CE NE SERAIT pas bien d'avoir à laisser son chien ou son chat sur le bord de la route des vacances. Mais l'emmener suppose de sérieux préparatifs : transport, formalités aux frontières si l'on se rend à l'étranger, accueil dans les lieux de villégiature. Et même, songer à ne pas négliger les aspects psychologiques. Selon Vannina Ivanoff, vétérinaire, « *il est essentiel de tenir compte du caractère de l'animal et de sa relation avec son maître. Un chat attaché à ses habitudes et habitué à vagabonder pendant la journée perd ses repères lorsqu'il est transplanté. Il vaut mieux le laisser à la maison en le faisant nourrir par un voisin. En revanche, un chat de coussin qui partage toutes les activités familiales – repas, sieste, télévision – ne supportera pas la solitude* ».

Tous les moyens de transport sont accessibles aux animaux. En train, un chat ou un chien de petite taille et d'un poids inférieur à six kilos paie 31 francs s'il est transporté dans un sac n'excédant pas 45 × 30 × 25 centimètres. Les chiens de plus grande taille paient un demi-tarif de seconde classe... même s'ils voyagent en première. A la Société nationale Corse-Méditerranée (SNCM), le prix de la traversée est de 92 francs si l'animal reste dans la voiture, et de 173 francs s'il est accueilli dans le chenil du bateau.

En avion, pour un animal pesant au maximum cinq kilos, il en coûtera à Air France 80 francs par trajet en cabine sur les lignes intérieures (46 francs entre Marseille ou Nice et la Corse). Pour les gros chiens, c'est 200 francs en soute, auxquels il faut ajouter la location de la cage, de 260 à 950 francs selon la taille.

Pour les lignes internationales, le mode de tarification varie selon les zones ; sur certaines, ce sera 1,5 % du prix du billet à tarif normal par kilo (par exemple, pour Paris-Genève, 27,67 francs par kilo à multiplier par le poids du chien, plus le prix de la cage). Sur d'autres on acquitte une taxe qui va de 415 à 600 francs selon les destinations. Se renseigner auprès des compagnies, car les tarifs changent souvent.

Pour le franchissement des frontières, le vaccin antirabique ainsi qu'un certificat de bonne santé est exigé partout. La Norvège demande aussi la vaccination contre la leptospirose, la maladie de Carré pour les chiens, et l'administration d'un vermifuge. Le court séjour de l'animal est impossible à Chypre, aux Seychelles, en Australie, en Irlande et en Grande-Bretagne, où la quarantaine est obligatoire.

Lorsqu'on renonce à emmener l'animal en vacances, on peut le confier à une pension animalière, à une famille d'accueil, ou encore rémunérer les visites quotidiennes d'un intervenant à domicile.

De nombreuses pensions spécialisées accueillent chiens, chats, tortues, oiseaux, hamsters, lapins, souris, chinchillas, poissons. De la modeste pension de famille au « quatre étoiles » qui promet « *parc de détente ombragé, promenades individuelles, jeux trois fois par jour, menus à la carte, niche chauffée, musique douce* », les prix vont de 30 francs à 80 francs par jour pour un chat, et de 60 francs à 150 francs pour un chien, selon sa taille : on paiera davantage pour un terre-neuve que pour un teckel. Certaines pensions pratiquent un prix unique, quelle que soit la race du chien : par exemple, 65 francs dans le Calvados, pour un hébergement dans un box de dix mètres carrés avec une promenade matin et soir. Enfin, il existe des tarifs dégressifs pour des séjours prolongés.

GARE AUX CONTAGIONS

Avant de choisir, il est prudent de vérifier la taille des boxes, leur propreté et la qualité de l'environnement. « *On peut tenter un essai de deux jours pour voir les réactions de l'animal et faire en sorte que celui-ci comprenne qu'on reviendra le chercher* », conseille-t-on à la Confédération nationale des sociétés protectrices des animaux (SPA).

Vannina Ivanoff recommande d'écarter les pensions où l'on se montre trop laxiste pour les vaccins : « *Carré, hépatite, barbovirose, leptospirose et rage – ainsi que la toux de chenil pour le chien et typhus, coryza, rage et leucose pour le chat – sont indispensables pour éviter la contagion dans des lieux d'hébergement collectif.* » Elle conseille également d'essayer de savoir si l'animal sera constamment en cage, ou s'il disposera d'un espace où déambuler seul. Pour les bonnes adresses, se renseigner auprès des vétérinaires ou de la SPA de la région. « *Les visites à domicile constituent la solution idéale pour un week-end prolongé, mais sont à déconseiller pour un mois entier*, estime le vétérinaire. *Enfermé dans un lieu clos, soumis à des caresses rationnées et tarifées, l'animal devient vite neurasthénique.* » Le prix de la visite pour un chat va de 40 francs chez Milpat à 55 francs chez Animado ; et la demi-heure de promenade pour le chien de 35 francs (4 Pattes service) à 65 francs (Animado). Ces organismes proposent aussi le placement de l'animal dans une famille, pour un prix allant de 40 francs à 95 francs par jour pour un chat et de 75 francs à 220 francs pour un chien.

Il reste la solution des retraités qui viennent s'installer au domicile et s'occuper de l'animal en l'absence de ses maîtres. Il faut compter 2 050 francs pour un mois chez Animaison et 2 300 francs chez Homesitting... à condition de ne pas habiter un sixième étage sans ascenseur ! Seul Dog Sitting a recours à de jeunes gardiens (2 100 francs plus 240 francs pour l'adhésion).

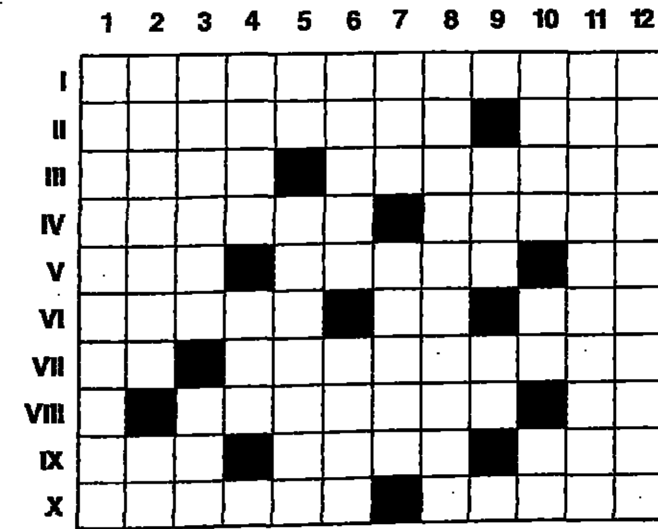
Michaëla Bobasch

Guides et adresses

● ***Guide de l'animal en vacances*** : hôtels, campings, plages acceptant les animaux, pensions animalières recommandées par des vétérinaires (éditions du Gévaudan, 349 p., 99 F).
● ***Guide pratique Royal Canin*** : service consommateurs, BP 4, 30470 Aimargues ; tél. : 08-00-41-51-61 et 08-36-68-10-09 (gratuit).
● **Confédération nationale des SPA de France** (CNSPA, BP 2066, 69226 Lyon Cedex 02 ; tél. : 04-78-38-71-71) : plages et campings admettant les animaux, formalités pour le passage des frontières et pensions animalières (10 F).
● **Visites et placement familial :** Dog Sitting (45, rue Edgar-Quinet, 93350 Le Bourget ; tél. : 01-48-35-29-07). Milpat (20, rue Eugène-Varlin, 75010 Paris : tél. : 01-40-37-96-96). Animado (62, rue Louis-Blanc, 75010 Paris ; tél. : 01-40-35-71-51 et 01-42-61-19-00). 4 Pattes service (9, passage Cardinet, 75017 Paris ; tél. : 01-47-66-08-73).
● **Retraités à domicile :** Animaison (101, avenue du Général-Leclerc, 75014 Paris ; tél. : 01-43-95-08-36) ; Homesitting (8, rue Frédéric-Magisson, 75015 Paris ; tél. : 01-45-57-90-77).

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 98153

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. A fait peur à l'homme, avant de l'aider. – II. Sa montée marquait la fin. Poème lyrique. – III. Parlé en Afghanistan. Hirondelles de mer. – IV. Beaux comme des arcs. Pris un chemin détourné. – V. Paresseux. Deux trois sur la piste. Mesure prise à Pékin. – VI. Insensible aux arguments. Voyelles. Responsable du sida. – VII. Dans le coup hier. Pris très discrètement. – VIII. Sculptée par la mer. Réservé aux intimes. – IX. Grecque ou basque. Enfant de l'amour. Possessif. – X. Contesta la valeur. Donne de l'ampleur.

VERTICALEMENT

1. Mettre en circulation. – 2. Parasite de la vie quotidienne. Dans les règles. – 3. Envoyé spécial, chez les croyants. Ouvre ses portes à la sortie du lycée. – 4. Déteste. L'Amérique en version originale. – 5. Conifère. Restent aux champs après la moisson. – 6. Plus facile d'y entrer que d'en sortir. Enfant de la révolution. – 7. Vient d'avoir. Rapport financier. – 8. Ligne tracée en 1945 et reconnue en 1991. – 9. Ouverte à tous, elle est parfois dangereuse. Article. – 10. Donnés pour être en accord. Redoublé en riant. Possessif. – 11. Même s'ils pensent bien, on les prend pour de doux rêveurs. – 12. Machine à laver et coffre-fort de nos parents.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98152

HORIZONTALEMENT

I. Je-ne-sais-quoi. – II. Unisexué. Ter. – III. Bagatelle. Ir. – IV. Autre. Cola. – V. Leu. Ea. Molli. – VI. Aider. Cirées. – *VII. Trek. Oh. Nato.* – *VIII. Ie. Titanic.* – IX. Salariée. – X. Non-sens. Zèle.

VERTICALEMENT

1. Jubilation. – 2. ENA. Eire. – 3. Nigaude. SN. – 4. Esaü. Ektas. – 5. Setter. Ile. – 6. Axera. OTAN. – 7. Iule. Chars. – 8. Sel. Mi. Ni. – 9. Ecorniez. – 10. Ut. Oléacée. – 11. Œillet. – 12. Irraisonné.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26
PRINTED IN FRANCE

ÉCHECS N° 1798

TOURNOI INTERNATIONAL
(Villa Martelli, Argentine, 1998)
Blancs : S. Slipak (Argentine).
Noirs : L. Rojas (Chili).
Gambit-D. Défense slave.

1. d4	d5	15. dxç5! (e)	Cxç5 (f)
2. ç4	ç6	16. Cxç5	Fxç5
3. Cç3	dxç4 (a)	17. Fd3! (g)	Cé7 (h)
4. é4	b5	18. Ta-d1! (i)	h6 (j)
5. a4	b4	19. Fxh6! (k)	Fxf3 (l)
6. Ca2	Cf6 (b)	20. Dxf3 (m)	gxf6
7. é5 (c)	Cd5	21. Df4! (n)	Db6 (o)
8. Fxç4	é6	22. Dxh6	Cf5
9. Cf3	Fé7 (d)	23. Dg5+	Cg7
10. Fd2	a5	24. Dh4	Cf5
11. Cç1	Fb7	25. Dg4+!	Cg7
12. Cb3	Cd7	26. Dé4	Cf5
13. 0-0	0-0	27. g4! (p)	Rg7 (q)
14. Dé2	ç5	28. Rh1!	abandon

NOTES

a) Ou 3..., é6 ; ou 3..., Cf6.

b) 6..., é5 est plus rare. Après 7. Cf3 (peu claire est la suite 7. Fxç4, Dxd4 ; 8. Db3, Dxé4+ ; 9. Cé2, Dg6), éxd4 ; 8. Fxç4, Fa6 (et non 8..., Fç5 à cause de 9. Cé5!) ; 9. Fxa6, Cxa6 ; 10. Dxd4, Dxd4 ; 11. Cxd4, Cé7 ; 12. Fé3, ç5 ; 13. Cb3!, les Blancs s'emparent de l'initiative (Dautov-Kuipers, 1994).

c) 7. f3 est intéressant. Sur 7..., é5! les Blancs doivent poursuivre non par 8. Fxç4 ni par 8. Fé3, mais par 8. dxé5!, Dxd1+ ; 9. Rxd1, Cf-d7 ; *10. é6, fxé6 ; 11. Fxç4* comme dans la partie Hjatarson-Gulko (Reykjavik, 1996).

d) Les Noirs ont obtenu une bonne égalité.

e) Plus fort que 15. Fd3, çxd4 ; 16. Tf-ç1, Db6 ; 17. Cbxd4, Tf-ç8, et les Noirs n'ont pas de grandes difficultés (Jakovitch-Sadler, Pula, 1997).

f) 15..., Fxç5 ou 15..., Tç8 sont plus précis.

g) Le passage du F-R sur la diagonale h7-a2 est dangereux pour le R ennemi, privé de défenseurs.

h) Le retour 17..., Fé7 est vain à cause de 18. Dé4, g6 ; 19. Fh6, Té8 ; 20. Fb5 avec gain de la qualité.

i) Le sacrifice classique 18. Fxh7+ ne va pas : 18..., Rxh7 ; 19. Cg5+, Rg8 ; 20. Dh5, Dd3!

j) Après 18..., Dç7, la D, la Ta8 et les deux F sont tellement éloignés de leur R que le sacrifice 19. Fxh7+ donne maintenant une attaque irrésistible. Par exemple, 19. Fxh7, Rxh7 ; 20. Cg5+. Sur 18..., Cg6 la réplique 19. Cg5! est suffisante.

k) Le sacrifice du F-D donne aussi une forte attaque aux Blancs.

l) Il valait mieux garder son sang-froid et exiger par 19..., h6 la preuve de la correction du sacrifice. 20. Fh7+ (à rien ne sert la variante 20. Cg5, hxg5 ; 21. Dh5, f5 ; 22. éxf6, Txf6 ; 23. Fh7+, Rf8), Rxh7 ; 21. Txd8, Tfxd8 ; 22. Dç2+, Cf5 ; 23. Dxç5, Tg8! (une défense inattendue) ; 24. Rh1, Txg2!!, et ce sont les Noirs qui passent à l'attaque avec trois pièces pour la D. Si 24. Cé1, Fa6.

m) *20. gxf3 est bien aussi : si 20..., gxh6 ; 21. Fh7+, Rxh7 ; 22.* Dç2+, etc.

n) Il est clair que la suite 21. Fh7+, Rxh7 ; 22. Txd8, Taxd8 est avantageuse aux Noirs.

o) La D est trop éloignée du front. 21..., Dé8 est préférable.

p) Simple.

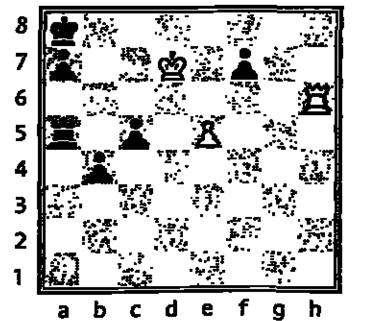
q) Si 27..., Tf-d8 ; 28. gxf5, éxf5 ; 29. Dxf5, Dg6+ ; 30. Dxg6+, fxg6, et la finale des Noirs est perdante.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1797
Y. HOCH (1994).

(Blancs : Rh1, Dg7, Té5, Pa4 et f3.
Noirs : Rf1, Tg4 et g6, Cd6.)

1. Té1+!, Rxé1 ; 2. Dé5+!, Rf1! ; 3. fxg4, Th6+ ; 4. Dh5!!, Cé4! ; 5. Rh2!, Cf6! ; 6. Dh3!, Rf2 ; 7. Dxh6, Cxg4+ ; 8. Rh1!, Cxh6 ; 9. a5, suivi de 10. a6 ; 11. a7 et 12. a8=D avec gain.

ÉTUDE N° 1798
A. HERBSTMAN (1947)



Blancs (3) : Rd7, Th6, Pé5.
Noirs (6) : Ra8, Ta5, Pa7, b4, ç5 et f7.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

« RICOCHETS » Jusqu'au 18 octobre, les amateurs peuvent se rendre à la septième édition du Festival international des jardins de Chaumont-sur-Loire. Sur place, ils découvriront la progression du parc et un nouveau jardin expérimental. ● LE FESTIVAL lui-même déçoit. La plupart des projets ont tendance à se réduire à une idée, dont la réalisation ne convainc pas. Beaucoup de procédés recourent au bricolage et aux tics. ● LA RENOMMÉE du Festival a dépassé les frontières et son savoir-faire s'exporte – en Grande-Bretagne ou en Israël –, peut-être au détriment de cette manifestation. ● LES LABYRINTHES, que l'on avait cru disparus en France, réapparaissent, en Touraine et en Dordogne. ● À PARIS, les Tuileries s'apprêtent à accueillir à l'automne des sculptures du XX[e] siècle. Ce projet devrait permettre de poursuivre le remodelage végétal de ce jardin, dont l'entretien est négligé.

Le Festival des jardins de Chaumont-sur-Loire traverse une crise de croissance

En dépit de quelques créations séduisantes, la plupart des travaux exposés cette année se réduisent trop souvent à une idée dont la réalisation se révèle décevante

FESTIVAL INTERNATIONAL DES JARDINS, *Ferme du château*, 41150 Chaumont-sur-Loire. De 9 heures à la tombée de la nuit, jusqu'au 18 octobre. Tél. : 02-54-20-99-22. 45 F.

CHAUMONT-SUR-LOIRE
de notre envoyé spécial

Ricochets, un terme énigmatique pour les amateurs de jardins. C'est pourtant le thème de la septième édition du Festival international de Chaumont, une manière élégante – ou rusée – d'indiquer que le motif à l'honneur en 1997 (l'eau) est reconduit cette année dans les trente parcelles délimitées par les haies de hêtres dessinées par Jacques Wirtz. Mais la première nouveauté, à Chaumont, est hors festival. On avait déjà noté la lente maturation du parc, qui commence à acquérir une véritable personnalité grâce aux plantations judicieuses installées entre les jardins éphémères. Les massifs de roses et de graminées, les touffes d'hémérocalles, se sont densifiés. Un nouveau sentier a été créé le long du ravin, sous les arbres, ponctué de légères constructions en fer à béton – pont suspendu, observatoire, tunnel, porte entrouverte ; un minuscule et rustique théâtre de verdure offre une vingtaine des places sculptées dans des rondins ; une collection de plantes venues du Chili a été acclimatée ; la promenade réserve de belles échappées sur la Loire, qui coule en contrebas.

Autre nouveauté durable : un jardin expérimental a été planté, par Bernard Wolgensinger, près de la Ferme du château, reprenant notamment quelques expériences des années précédentes. Au centre d'un espace circulaire étayé par des gabions, un baobab est en fleur. Une haie de saules tressés dissimule un bassin ; des murs végétaux ont été dressés ; une serre abrite des orchidées, et une pergola attend que des plantes grimpantes la prennent d'assaut. Il faut maintenant attendre quelques années pour que ces 1 500 mètres carrés puissent s'étoffer. Le temps est, on le sait, un élément essentiel des jardins, et c'est le péché originel de ce Festival international que d'en accorder trop peu à ses réalisations. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si, parmi les réussites de cette année, certaines déjà étaient inaugurées lors de la précédente édition – la coutume veut que la vie d'un petit tiers des créations soit prolongée d'une année ou deux. C'est ainsi qu'on peut toujours voir avec bonheur les spirales de Fumiyaki Takano, la serre molle enfouie sous les bambous d'Edouard François et Duncan Lewis, ou la grande noria de Jean Grelier, Eric Verrier et Bernard Bibiou Moreau.

Au nombre des créations de 1998, il faut remarquer les pièges à rosée de Jacques Sordoillet, Anne Sottil et Véronique Martinez, vastes entonnoirs de polyester alimentant un bassin envahi de végétaux aquatiques. Le beffroi de bambou, de Michel Hebrard et Christophe Spehar, résonne du bruit de ses maillets. Il est animé par une circulation d'eau en circuit fermé, mais n'est que la réplique verticale d'un jardin moins sophistiqué et plus poétique qui existait naguère à Chaumont. A noter aussi *Goccia a goccia*, le beau travail minimaliste de l'équipe gènoise (Ivano Boris Molfetta et Cristina Gragnolati) ou la réalisation de Rachid Kouraïchi : avec des moyens modestes, l'Algérien renouvelle, de manière assez convaincante, le jardin oriental – rappelons que le coût de chacune de ces unités (240 m²) ne doit pas dépasser 100 000 francs. Eric Martin et Patrick Chappert-Gaujal proposent un jardin astucieusement naïf et coloré, même s'ils louchent un peu trop du côté de Niki de Saint-Phalle.

Pour le reste, trop de travaux se réduisent cette année à une idée, sans doute ingénieuse et séduisante sur le papier, décevante mise en forme. Le jardin intitulé *Une idée* résume d'ailleurs à lui seul ce travers. Ses auteurs, Liliana Motta et Jean-Christophe Denise, ont imaginé une installation de bouteilles de plastique vides enfilées sur des fers à béton, devenues ainsi autant de colonnes d'arrosage *« écologique »*. Partant d'un postulat intéressant (l'utilisation de matériaux de récupération), le couple de jardiniers est arrivé à un résultat fort mince, pour ne pas dire insignifiant. Trop de créateurs se sont contentés, comme eux, d'une ingéniosité à la petite semaine, d'un sympathique bricolage : trois bouts de plastique et un filet d'eau, un poisson rouge (vrai ou faux) qui « flottille » dans un aquarium suspendu. Certains procédés (les sols en verre pilé, les nuages de brume) finissent par devenir de simples tics, des cache-misère. Cette année encore, le travail sur les végétaux est trop souvent insuffisant. Bref, la vraie création n'est pas massivement au rendez-vous. La seule surprise vraiment agréable de cette cuvée 1998 est l'ouverture d'un bon restaurant au sein du festival, alimenté par le potager de la Ferme de Chaumont.

Comment expliquer cette baisse de tension ? La manifestation a attiré 147 000 visiteurs en 1997. Ses organisateurs en attendent 12 % à 15 % de plus en 1998. Son budget de 15 millions de francs est couvert à 65 % par ses ressources propres (le reste est financé par la région et le département). La notoriété du Festival dépasse les frontières : sur les deux cents projets présentés au jury, qui en retient un dixième, les étrangers sont nombreux. Mais *« ces jardins éphémères ne constituent que le premier étage de la fusée »*, indique Jean-Paul Pigeat, « l'inventeur » de Chaumont. Le second étage, ce sont les stages enseignement/formation/recyclage (sept cents stagiaires par an, 25 000 heures de cours), conduits par l'équipe du Conservatoire : vingt permanents et trente professeurs vacataires.

PROJETS EN ISRAËL

Le dernier étage ? C'est l'exportation, à l'étranger ou en région, du savoir-faire acquis sur les bords de la Loire. En Grande-Bretagne, pour l'an 2000, Michel Lévine est chargé des alentours du dôme du Millenium, à Greenwich. *« Il crée là un super-Chaumont »*, annonce Jean-Paul Pigeat, qui a également décroché un contrat en Israël, toujours pour les fêtes du deuxième millénaire. *« Il s'agit de la création de deux jardins de la paix*, explique-t-il. *L'un, à Nazareth, sera constitué de vingt éléments avec pour thème la méditation religieuse (toutes les religions du monde). L'autre, à Béthléem, est un aménagement de ce qui reste des vasques de Salomon qui alimentaient Jérusalem en eau. »* Deux programmes qui ne vont pas sans poser des problèmes politiques. Le Conservatoire de Chaumont doit également intervenir à Avignon dans vingt-cinq endroits différents – *« des HLM de la périphérie au Palais des papes »*. Il est également consulté par la municipalité d'Amiens *« pour un projet ambitieux »*.

Le manque de rigueur de cette septième édition du Festival est-il lié à cette boulimie ? C'est pourtant la vocation de Chaumont d'exporter son savoir-faire. Peut-être ne faut-il incriminer qu'une médiocre vendange. On le saura l'année prochaine.

Emmanuel de Roux



LUC QUELIN

Nebelgarten

Des brumes planent au-dessus d'une spirale composée d'une accumulation de pierres blanches, débitées en fines tranches et posées debout. Entre les blocs poussent des fougères et des plantes grimpantes, avides de fraîcheur. L'ensemble est à voir d'un peu loin. En se rapprochant de cette composition, on ne peut manquer d'évoquer le célèbre cimetière juif de Prague avec ses stèles désordonnées, comme éparpillées par une bourrasque. De plus près encore, on lit sur certaines pierres des traces de coquillages fossiles que l'humidité fait ressortir. C'est à une équipe allemande, Latz et associés, que l'on doit ce jardin de nuages *(Nebelgarten)* construit par des étudiants de l'université de Munich.

Le retour des labyrinthes

Longtemps figures imposées des jardins, les labyrinthes ont presque tous disparu de France. Ils reparaissent en masse dans les jeux vidéo, mais aussi sur le terrain. En 1996 et en 1997, un labyrinthe végétal (du maïs) est planté sur plusieurs hectares en Touraine, sur la commune de Reignac, à l'initiative d'Isabelle de Beaufort et de Bernard Ramus. Plus de 100 000 personnes viennent s'y perdre avec délice. Cette année, France de Ranchin a dessiné à Reignac un nouveau parcours labyrinthique sur le thème d'*Alice au pays des merveilles* et un autre en Dordogne, du côté de Rocamadour. Chaque réalisation comprend des salles de verdure animées par des comédiens.

★ Labyrinthus-Touraine. Le Café Brûlé, RN 143, 37310 Reignac-sur-Indre (autoroutes A 10, sortie Chambray-lès-Tours, vers Loches). Tél. : 02-38-85-06-80. Tous les jours, du 4 juillet au 2 septembre. Labyrinthus-Dordogne. Gluges, 46600 Martel (à cinq minutes de Martel). Tél. : 05-65-32-20-30. Tous les jours du 10 juillet au 2 septembre.

Remodelage végétal aux Tuileries, autour de sculptures du XX[e] siècle

LE 24 JUIN, les jardiniers des Tuileries en grève manifestaient sous les fenêtres du ministère de la culture. Ils protestaient contre leur sous-effectif flagrant. Ils sont seize pour s'occuper des Tuileries proprement dites, mais aussi d'une partie du Carrousel, des jardins de l'Infante et de l'Oratoire, de chaque côté de la colonnade du Louvre, et de ceux de l'hôtel de Sully. Ils réclament donc dix créations de postes supplémentaires pour entretenir correctement les espaces qui leur sont confiés. Le nombre des surveillants de ce lieu, où passent, dit-on, six millions de personnes chaque année, n'a cessé de diminuer lui aussi. Ils sont actuellement huit pour près de trente hectares, c'est-à-dire pas plus de deux gardiens en service simultanément. Si l'Etat sait investir – près de 250 millions de francs ont été débloqués pour la remise en état des Tuileries et 1 200 arbres replantés –, il néglige, comme d'habitude, l'entretien.

Comment tolérer en effet que des camions de 35 tonnes circulent dans le jardin au détriment du système racinaire des jeunes arbres ? Ces véhicules sont nécessaires, fait-on remarquer, pour amener le matériel lourd des forains qui occupent régulièrement l'esplanade des Feuillants, mais aussi celui de diverses manifestations, comme celle, récente, de la soirée des Géants destinée à lancer la Coupe du monde de football. La présence d'une fête aux Tuileries doit-elle obligatoirement s'accompagner d'un déballage incompatible avec l'effort entrepris pour régénérer la végétation de ce jardin ? Le Musée du Jeu de paume a certainement mille bonnes raisons d'organiser des réceptions pour ses mécènes. Doit-il nécessairemment installer ses tentes sur les massifs ? Le soir du 24 juin, à l'amphithéâtre Vivienne, Louis Benech et Pascal Cribier, les deux paysagistes chargés de cette rénovation, ont présenté quelques diapositives éloquentes des dégâts causés par cet aberrant laisser-faire.

Le but de cette soirée était pourtant résolument constructif. En compagnie du sculpteur Alain Kirili, de François Barré, directeur du patrimoine, et d'Olivier Kaeppelin, de la délégation aux arts plastiques (DAP), il s'agissait d'annoncer une nouvelle étape de la rénovation du jardin. Grâce à l'obstination d'Alain Kirili, une douzaine d'œuvres du XX[e] siècle vont pouvoir y être installées, dès l'automne. Les quatres bronzes que Michel Guy avait déjà fait venir du Musée Rodin seront de retour, en compagnie du *Baiser*, actuellement à Matignon et dont Lionel Jospin accepte de se désaisir. Devraient également venir les cinq pièces de *L'Echiquier* de Germaine Richier, un Max Ernst monumental, une figure allongée de Henry Moore et un Henri Laurens, prêtés par le Centre Pompidou, un Lipchitz parmi ceux qui sont actuellement exposés au Palais-Royal, *Le Cri* d'Etienne Martin et *Le Bel costumé* de Dubuffet, un grand personnage coloré qui devrait prendre place près du Jeu de paume.

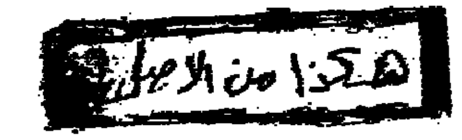
« PRIÈRE DE TOUCHER »

Des contacts sont pris avec l'association Alberto Giacometti pour le prêt (ou l'achat) de trois ou quatre œuvres de l'artiste. Des négociations complexes sont menées pour l'installation d'une grande sculpture en béton de Picasso. Plus tard, d'autres statues, contemporaines cette fois-ci, devraient compléter ce premier arrivage. Enfin, Alain Kirili propose une section qu'il intitule drôlement *« Prière de toucher »* : des pièces que les promeneurs seront conviés à regarder mais aussi à palper. Deux artistes ont été approchés à ces fins : Barry Flanagan et Erik Dietmann.

L'arrivée aux Tuileries de cette statuaire du XX[e] siècle, outre ses qualités intrinsèques, a l'avantage de bloquer la commercialisation de ces espaces et de permettre la poursuite de son remodelage végétal, chaque œuvre engendrant la création d'un véritable petit jardin spécifique. Louis Benech et Pascal Cribier ont indiqué, en outre, qu'ils comptaient ponctuer la zone des bosquets de bandes forestières destinées à déminéraliser et à humidifier le jardin. Reste l'épineuse question de la statuaire existante, accumulée au fil des ans. Les meilleurs éléments sont partis dans les musées. Restent sur place quelques moulages en résine d'œuvres des XVII[e] et XVIII[e] siècles, notamment près du bassin octogonal ; les beaux groupes animaliers d'Auguste Cain, en bronze ; une cohorte de personnages et de vasques en pierre, presque tous légués par le XIX[e] siècle, dans l'ensemble assez médiocre ; deux monuments élevés à deux figures de la III[e] République, Jules Ferry et Waldeck-Rousseau, sans parler du couple de bronze de Paul Belmondo, don de Jean-Paul, son fils, malencontreusement accepté par Jack Lang.

Anne Pingeot, conservatrice au Musée d'Orsay, veille sur cette collection hétéroclite avec un soin jaloux. Il n'est pas question, pour le moment, de déplacer une seule pièce. Il faut donc s'armer de la maxime favorite de François Mitterrand : *« Laissons du temps au temps. »*

E. de R.



هكذا من الأصل

« Sorteurs » ou « pantouflards », les Français estiment manquer de temps pour leurs loisirs

L'enquête du ministère sur les pratiques culturelles fait apparaître un boom dans le domaine des équipements audiovisuels domestiques

DEPUIS un quart de siècle, le département des études et de la prospective du ministère de la culture réalise une vaste enquête sur les pratiques culturelles des Français. Lisent-ils ? Vont-ils au cinéma ? Aux théâtre ? Écoutent-ils de la musique ? Regardent-ils la télévision ? Possèdent-ils un magnétoscope ? Jouent-ils d'un instrument ? Les réponses données en 1997 sont d'autant plus intéressantes que l'enquête est menée, en gros, de manière identique pour la quatrième fois auprès d'un échantillon significatif de 3 000 personnes agées de plus de quinze ans. Grâce aux résultats de 1973, 1981 et 1989, on peut ainsi mesurer l'évolution de la consommation culturelle dans notre pays, même si cette évolution, nous dit Olivier Donnat, qui a dirigé ce programme, est trop globale, trop fruste, pour pouvoir déceler des évolutions concernant 2 % à 3 % de la population, c'est-à-dire un million à un million et demi d'individus. Par ailleurs, la qualité culturelle n'est jamais abordée.

Première constatation, les Français manquent de temps pour leurs loisirs : c'est du moins ce qu'ils ressentent, surtout les cadres et les plus diplômés. En revanche, et contrairement aux idées reçues sur le *cocooning*, 69 % d'entre eux (contre 60 % en 1989) souhaitent pratiquer, dans le cadre de leurs loisirs, des activités qui les amènent à sortir de chez eux. Ce sentiment est également partagé par ceux qui privilégient la famille. Dans le même mouvement, la minorité qui revendique des activités solitaires s'est étoffée, passant de 12 % à 16 %. Un premier clivage apparaît entre les *« sorteurs »*, plus ouverts à une consommation culturelle différenciée, plus sportifs aussi, développant une sociabilité amicale, et les *« pantouflards »*, plus centrés sur l'espace domestique, la famille et la télévision. Parmi les *« sorteurs »*, il faut distinguer deux groupes : les amateurs de sorties culturelles (concerts, théâtres, musées) et ceux qui préfèrent les discothèques ou les soirées karaoké. C'est chez les *« sorteurs »* de la première catégorie que se recrutent les plus gros lecteurs de livres et de journaux quotidiens. Mais tous se retrouvent au cinéma et devant l'écran de leurs micro-ordinateurs.

LES FEMMES LISENT PLUS

Si la lecture des quotidiens semble baisser inexorablement – 36 % des Français en lisent un chaque jour, contre 43 % en 1989 et 55 % en 1973 –, celle des magazines se maintient (86 %, contre 84 % en 1989) et progresse même chez les jeunes. Mais il s'agit bien souvent de lectures spécialisées (scientifiques ou tournées vers les loisirs), car on lit de plus en plus *« utile »* (27 %, contre 20 % en 1989). Quant aux livres proprement dits, 63 % des personnes interrogées en ont acheté au moins un depuis un an.

Par ailleurs, 21 % sont incrits dans une bibliothèque ou une médiathèque (contre 17 % en 1989) et 31 % (contre 23 % en 1989) ont fréquenté ces équipements. En dépit de la découverte de ces établissements de plus en plus nombreux, il est vrai, un quart des Français déclarent *toujours ne pas avoir ouvert* un volume depuis douze mois (autant qu'en 1981). Et les *« papivores »* (plus de 25 livres lus en un an) sont moins nombreux (14 %, contre 17 % en 1989). Cette baisse est plus sensible chez les hommes. On assiste donc à une féminisation de la lecture, très nette dans le domaine de la fiction : 36 % des femmes lisent des romans autres que policiers (14 % chez les hommes). Les hommes sont désormais beaucoup plus présents devant leurs consoles de jeux ou leurs micro-ordinateurs. La fréquentation des équipements culturels collectifs continue de progresser lentement : 23 % ont assisté à une représentation théâtrale, à un concert classique ou à un spectacle de danse (21 % en 1989), 42 % ont visité un musée ou un monument historique (39 % en 1989). Mais 51 % des Français n'ont toujours pas mis les pieds au cinéma. Autant qu'en 1989. Parmi ces habitués, les cadres, les diplômés et les professions intellectuelles forment encore les contingents les plus importants. Et les Parisiens sont en tête, *« pour des raisons qui tiennent plus à la singularité de leur profil sociodémographique »* qu'à l'avantage d'habiter une ville suréquipée.

Les pratiques amateurs se développent dans tous les domaines, avec une progression notable des utilisateurs de caméras vidéo, qui passent de 5 % en 1989 à 14 %. A noter que l'essor de ces pratiques amateurs suit une courbe démographique contrastée : elle est forte chez les jeunes, baisse nettement au moment de l'entrée dans la vie active, pour reprendre avec l'allégement des contraintes familiales puis l'âge de la retraite.

La grande nouveauté des années 90, c'est l'explosion qui s'est produite dans le domaine des équipements audiovisuels domestiques : téléviseurs, magnétoscopes, chaînes hi-fi, platines laser, consoles de jeu, baladeurs, lecteurs de CD-ROM, micro-ordinateurs ont massivement équipé les *foyers et, du coup, dopé la* consommation individuelle des images et des sons. Ces nouvelles pratiques culturelles ne concernent pas seulement les jeunes générations, même si ces dernières y sont particulièrement sensibles. Du coup, les pratiques audiovisuelles se sont diversifiées et ont conquis, en moins dix ans, une importance croissante dans la vie des Français. Au point *« d'occuper désormais une place supérieure à celle du travail »* dans la vie des personnes ayant un emploi, indique Olivier Donnat. Paradoxalement, la progression de ces pratiques audiovisuelles n'entame apparemment pas le goût des Français pour les sorties. Sans doute parce que la multiplication des *« sorteurs »* correspond au gonflement des catégories de la population (cadres, professions intellectuelles, étudiants) possesseurs de ces nouveaux équipements plutôt qu'à un réel élargissement des publics.

E. de R.

★ ***Les Pratiques culturelles des Français, enquête 1997***, **sous la direction d'Olivier Donnat, La Documentation française, département des études et de la prospective, 360 p., 140 F.** ***Atlas des activités culturelles***, **La Documentation française, 96 p., 130 F.**

L'explosion des équipements audiovisuels domestiques

CONSOMMATIONS AUDIOVISUELLES DOMESTIQUES

▶ Au cours des 12 derniers mois, sur 100 Français de 15 ans et plus

	1989	1997
ont regardé la télévision	[illegible]	[illegible]
tous les jours ou presque	73	77
DURÉE MOYENNE (en heure/sem)	19h	21h
des cassettes vidéo	[illegible]	[illegible]
au moins une fois par semaine	13	28
DURÉE MOYENNE (en heure/sem)	1h	2,5h
ont écouté la radio	85	87
tous les jours ou presque	66	69
DURÉE MOYENNE (en heure/sem)	15h	15h
des disques/cassettes	[illegible]	76
tous les jours ou presque	21	27
DURÉE MOYENNE (en heure/sem)	5h	5h
ont utilisé un micro-ordinateur (1)	◆	14
tous les jours ou presque	◆	4

(1) dans le cadre de leurs loisirs

ÉQUIPEMENT AUDIOVISUEL DES MÉNAGES

▶ sur 100 Français de 15 ans et plus — 1989 / 1997

- POSSÈDENT DANS LEUR FOYER...

	1989	1997
un téléviseur	[illegible]	96
dont plusieurs	[illegible]	45
magnétoscope	[illegible]	72
micro-ordinateur	◆	22
console de jeux	◆	27
appareil pour écouter des disques/cassettes	[illegible]	86
dont une chaine hi-fi	[illegible]	74
appareil non hi-fi	[illegible]	33
lecteur CD-ROM	11	67
baladeur	[illegible]	45

ÉQUIPEMENT MICRO-INFORMATIQUE

▶ sur 100 Français de 15 ans et plus

- POSSÈDE UN MICRO-ORDINATEUR DANS LEUR FOYER...	22
équipé d'une imprimante	17
équipé d'un modem ou carte modem	5
équipé d'un lecteur de CD-ROM	11
aboriné à un serv. en ligne/Internet	1

- GENRE DE LOGICIELS POSSÉDÉS...	
bureautique	16
jeux et divertissements	15
encyclopédie, dictionnaire	5
éveil et éducatif	5
culture et découverte	5
vie pratique	3

Source : Département des études et de la prospective, Ministère de la culture et de la communication

---

COMMENTAIRE

LA CULTURE DE LA MACHINE

C'est un fait, les Français passent de plus en plus de temps devant leurs écrans ou rivés à leurs machines. Mais l'explosion de l'audiovisuel domestique, qui a pour première conséquence de segmenter la culture de masse et d'individualiser ses usages, n'est pas seulement un phénomène quantitatif. On peut déjà mesurer la révolution provoquée par la machine dans le domaine de la musique. Le boom musical auquel nous assistons aujourd'hui est lié à la diffusion massive du CD. En vingt-cinq ans, le nombre des Français qui écoutent de la musique enregistrée a triplé. La palette des musiques accessibles s'est considérablement élargie : classique, jazz, rock, pop, techno, rap, musiques du monde, tout est disponible. Ce qui a incontestablement contribué à une profonde évolution du goût, voire du comportement. Enfin, si l'oreille est de plus en plus sensible aux sons nouveaux, cet éclectisme a parfois son revers : la dissolution de la musique dans une bouillie sonore.

Les mutations technologiques qui accompagnent l'accroissement du parc des machines audiovisuelles modifient profondément les rapports qu'un individu entretient avec sa culture. Les nouveaux modes de réception engendrent une nouvelle appropriation de l'image et du son, induisent par exemple une écoute ou une vision flottantes, inconnues il y a un quart de siècle. La télécommande permet déjà de zapper à tout moment, de passer d'un entretien philosophique à un jeu vidéo. La frontière entre la culture et les loisirs, l'art et le délassement, *« la règle et l'exception »*, comme dirait Jean-Luc Godard, est de moins en moins nette. Comment faire la différence quand tout relèvera de la même *« culture de l'écran »* ?

E. de R.

Jack Lang alerte le gouvernement sur la vente d'industries culturelles aux Américains

JACK LANG a écrit au ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn, pour lui *« faire part des inquiétudes qu* [il] *ressent face à un phénomène croissant de prises de possession par de puissants groupes américains de plusieurs pans de nos industries culturelles »*.

En particulier, l'ancien ministre de la culture s'émeut du rachat par la société nord-américaine Seagram de la major européenne Polygram *« qui édite près de la moitié de la chanson française (Noir Désir, Khaled, Johnny Hallyday...) »*. Et il attire l'attention sur le risque de voir Marin Karmitz vendre outre-Atlantique sa société de cinéma, avant de souligner qu'*« aucun membre du gouvernement ne paraît s'en informer et s'en inquiéter »*. *« Cette passivité étonne »*, ajoute M. Lang, qui en appelle au ministre de l'économie, *« homme pragmatique et sérieux »*, pour qu'il *« agisse vite et protège nos industries de la culture, en danger d'expropriation »*.

L'honneur retrouvé de Bernard Natan, patron diffamé de Pathé

L'association Les Indépendants du Ier siècle organise une journée à la mémoire de cette victime de l'antisémitisme

En consacrant le 28 juin une journée-manifeste (projection de films et débats) à la mémoire de Bernard Natan, l'association Les Indépendants du Ier siècle entend réhabiliter ce producteur, à la tête de Pathé Cinéma de 1929 à 1936. Victime d'une campagne antisémite, mort à Auschwitz, cet émigré roumain continuait d'être maltraité par nombre d'historiens, alors qu'il a consolidé le groupe.

EMIGRÉ de Roumanie en 1906, Bernard Natan a vingt ans quand il s'installe à Paris, où il devient projectionniste. Engagé volontaire durant la première guerre mondiale et décoré de la croix de guerre, il se lance ensuite dans la production : en 1929, il prend les rênes de Pathé Cinéma. A côté de la GFFA (regroupement des sociétés Gaumont, Franco-Film et Aubert), Pathé-Natan devient le plus puissant groupe cinématographique français de l'époque.

Une soixantaine de films sont produits sous son mandat. Les meilleurs d'entre eux sont signés Abel Gance, René Clair, Jean Grémillon, Jean Vigo ou Anatole Litvak. Mais les investissements nécessités par l'arrivée du parlant ne seront pas compensés par la fréquentation du public. Atteintes par la crise économique mondiale en 1934, les banques françaises font faillite, entraînant la chute de nombre de sociétés cinématographiques. La GFFA est mise en liquidation judiciaire en 1934. Pathé-Natan fait faillite deux ans plus tard. Après une intense campagne de presse à caractère antisémite, Bernard Natan est accusé de fraude. Inculpé en décembre 1938, il est condamné en 1939 et en 1941. Mis à l'honneur sur le stand consacré aux « pourrisseurs de l'écran » lors de l'exposition « Le Juif et la France », au Palais Berlitz, il est déchu de la nationalité française, avant d'être livré, en 1942, aux nazis qui le déportent à Auschwitz. Que les cinéphiles fascistes Maurice Bardèche et Robert Brasillach, dans leur *Histoire du cinéma* de 1943, l'évoquent comme un *« petit juif roumain (...) escroc chafouin et clignotant »* n'est guère surprenant, que l'esprit, sinon la lettre, de ce jugement soit colporté ensuite par nombre d'autres historiens l'est davantage. Dans la plus récente mise à jour du *Dictionnaire du cinéma* Larousse (1995), on peut lire ceci dans l'article « Pathé » de Claude Beylie : *« Le déclin s'annonce pourtant* (...) *par la mise en gérance de la société entre les mains d'un nouveau venu, aux ambitions assez démesurées : Bernard Natan, alias Natan Tanenzapf, un Roumain qui s'était principalement illustré jusqu'alors dans la réalisation de films pornographiques* (...). *Le fameux coq de Pathé n'était plus qu'une vulgaire poule aux œufs d'or, qui allait être plumée sans vergogne. »*

Gilles Willems, un historien qui consacre actuellement une thèse au groupe Pathé-Natan, réfute la plupart de ces arguments, et met en cause la responsabilité morale et professionnelle d'une grande partie des historiens du cinéma français. Trois griefs sont réfutés par Gilles Willems. D'abord, Natan, illustre inconnu, aurait racheté un empire florissant à un vieillard malade au prix de manœuvres douteuses. Faux, répond Willems, Natan a déjà fait ses preuves, à la tête de la société Rapid-Film, et est, depuis 1924, membre du comité directeur de la Chambre syndicale de la cinématographie. La transaction est légale, l'empire en question est *en plein processus de démantèlement*, et l'opération constitue une excellente affaire pour Charles Pathé, qui achève ainsi sa stratégie de désinvestissement entreprise depuis le début de la décennie.

INDIFFÉRENCE DE LA PROFESSION

Mégalomane, Natan aurait mené *une politique aventureuse* qui a fini par ruiner la société. Faux, au contraire de son prédécesseur qui a adopté une stratégie spéculative de liquidation d'actifs favorisant les gros actionnaires et se situant à contre-courant de la tendance à la concentration qui prévaut alors dans le cinéma, Natan développe une politique d'intégration (production, distribution, exploitation) pour relever le défi de la concurrence américaine et allemande. De fait, il aura joué un rôle capital dans la restructuration de l'industrie cinématographique française induite par l'arrivée du parlant. Sa stratégie de diversification des investissements et de soutien aux techniques d'avenir (film large, radio, télévision) anticipe de façon pionnière la constitution d'un véritable groupe de communication moderne.

Natan aurait enfin pillé Pathé à des fins d'enrichissement personnel. Faux, le seul détournement commis par Natan, confronté à la faillite de son bailleur de fonds, la banque Bauer et Marchal, est destiné à compenser les difficultés de trésorerie suscitées par *cette situation. Loin d'avoir été* pillé, le groupe Pathé, qui attire bien des convoitises, est en mesure de rembourser son passif dès sa reprise en 1943. Il fonctionnera jusqu'en 1992 (date de son acquisition par le groupe Chargeurs) sur des actifs dont 90 % ont été acquis sous la direction de Bernard Natan.

Condamné pour un délit qui n'avait rien à voir avec une volonté d'enrichissement personnel, traîné dans la boue pour des pratiques financières qui sont l'ordinaire de l'économie capitaliste, calomnié par des groupes d'intérêt qui désiraient reprendre le groupe Pathé, mis à l'index de la nation par un régime antisémite, dans l'indifférence d'une profession qui se réjouissait d'être « assainie », assassiné à Auschwitz, Bernard Natan devait être réhabilité.

Jacques Mandelbaum

★ Journée-manifeste Bernard Natan. Projection de films dont *Les Croix de bois*, de Raymond Bernard, *Obsession*, *Justin de Marseille*, de Maurice Tourneur. Avec la participation de Marcel Ophuls, Patrick Brion, Gilles Willems et Serge Klarsfeld. Cinéma des cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris 17e. Mo Place de Clichy. Le 28 juin, de 10 à 24 heures. Tél. : 01-43-29-48-21.

Le maire PS de Rabastens censure une exposition au nom de « la société en général »

CE DEVAIT ÊTRE une exposition comme il s'en produit en France durant l'été. L'Espace d'art moderne et contemporain de Toulouse et Midi-Pyrénées – Les Abattoirs – et la ville de Rabastens (Tarn) avaient invité l'Atelier Van Lieshout. Celui-ci a été fondé par l'artiste néerlandais Joep Van Lieshout, trente cinq ans, afin d'inventer ce qu'il désigne comme des *« unités d'habitation »*, espaces exigus, formes hostiles, caissons pour s'abriter, s'enfermer ou être enfermé. Collaborateur permanent de l'architecte néerlandais Rem Koolhas, Lieshout développe ainsi une critique de la société, de ses mœurs, du monde tel qu'il s'organise par fonctions séparées. L'exposition rabastinoise porte un titre emprunté à Sergio Leone, *Le Bon, la Brute et le Truand*. Elle fait suite à d'autres, du même type, qui ont eu lieu à Rotterdam, à Minneapolis, à Eindhoven, à Münster. Elle se compose de plusieurs *« unités »*, volumes de polyester en forme de casques, chambres d'isolement, un *« atelier des armes et de la bombe »*, un *« atelier des alcools et médecines »*, une cellule dénommée *Baiso-Drôme* et une Mercedes sur laquelle est monté un canon en bois. Les symboles économiques, sexuels et guerriers ne se cachent pas. Le texte de présentation ajoute que cet ensemble *« pose clairement la question de l'autonomie et de l'organisation sociale »*.

Le vendredi 5 juin, l'exposition est inaugurée sans le moindre incident, en présence du maire (PS) de Rabastens, Alain Brest. Tout va bien. Tout va mal. Le lundi 8 juin, le maire publie un arrêté péremptoire. *« Article 1er : l'exposition Van Lieshout sera interdite sur le territoire de la commune, à compter du lundi 8 juin 1998, 14 heures. »* Il est donné trois jours aux organisateurs pour la démonter. *« Dans cette attente, tous les éléments transportables seront stockés sur le parking des ateliers municipaux. »* L'exposé des raisons n'est pas moins catégorique. L'interdiction aurait été décidée *« au vu des symboles qui sont développés (comportements, violences, armes, alcool, drogue, sexe) qui heurtent profondément la population »*. Elle affirme qu'*« il s'agit là non d'une interpellation artistique, mais d'un acte de provocation délibérée vis-à-vis des Rabastinois et de la société en général »*.

« MESURE TERRORISTE »

Plusieurs conclusions s'imposent. Un : la ville de Rabastens, eden de la moralité, se refuse à admettre qu'il puisse exister des *« choses » telles que les armes, l'alcool*, la drogue et le sexe. Sans doute ne compte-t-elle ni chasseurs, ni ivrognes, ni amoureux. Deux : l'art ne saurait être une provocation délibérée. Cette maxime permet de vider les musées d'une proportion importante des objets qui les encombrent, tels que toiles de Rembrandt, de Van Gogh ou de Picasso. Trois : le maire, M. Brest, défend *« la société en général »*. Bonne nouvelle.

L'interdiction suscite aussitôt une polémique. Les Rabastinois, par presse locale interposée, se déclarent vivement pour ou vivement contre. Les premiers appuient le maire, les seconds son adjoint à la culture, Gérard Baïsse. Les uns s'indignent parce que les œuvres inciteraient à la violence, les autres se désolent parce que la parodie satirique n'a pas été comprise et crient à la censure aveugle. M. Baïsse dénonce une *« mesure terroriste »* qui n'a fait l'objet d'aucune délibération. Il menace de démissionner, puis y renonce. Dès le 9 juin, Gérard Deschamps, directeur régional des affaires culturelles, proteste auprès du maire au nom de la ministre. Le 11, Frédérique Bredin, secrétaire nationale du PS à la culture, adresse une mise en garde à Alain Brest et l'appelle à revenir sur l'interdiction. Le 15, une tentative de conciliation échoue.

L'artiste et Pascal Pique, directeur des Abattoirs et producteur de l'exposition, proposent une campagne d'explication et de placer la Mercedes *« au canon »* dans la cour du musée, afin de n'offusquer personne. A quoi *le maire répond en offrant de déplacer l'exposition* au stade municipal, loin des regards – sans songer peut-être qu'un stade peut être aussi un symbole de violence. Ni Pascal Pique ni Van Lieshout ne l'acceptent, *« pour des raisons de lisibilité »*. Daniel Enguilabert, adjoint communiste, les appuie. *« Envoyer l'exposition au stade, c'était presque une seconde provocation*, dit-il. *Ce n'est pas en l'exilant qu'on la fait vivre. »* Il faut donc désormais trouver une autre ville, un autre lieu. L'affaire de Rabastens n'est pas finie.

Philippe Dagen

NOUVEAUX FILMS

BINGO

■ Dans la tradition bien française du polar comique, revisitée ici par l'esthétique de la pub, Maurice Ilouz met laborieusement en scène un personnage de flambeur, Vincent (Smaïn). Celui-ci va rafler un jour la grosse mise, s'attirant les convoitises de deux petits caïds rivaux, aussi imbéciles et méchants l'un que l'autre, dont il est le débiteur. Un semis de réminiscences cinéphiles au petit bonheur la chance, des acteurs qui s'ennuient à cent sous de l'heure, des bons mots ratés à la pelle, une conception ringarde du cinéma ajoutent à cet indigent scénario d'emprunt la goutte – ou plutôt l'océan de paresse et d'inefficacité – qui fait franchement déborder le vase.

Jacques Mandelbaum

Film français de Maurice Illouz. Avec Smaïn, Daniel Russo, Jean Benguigui. (1 h 30.)

AMOUR ET MORT A LONG ISLAND

■ Adapté d'un roman de Gilbert Adair, ce premier long métrage *prémédite une curieuse rencontre* amoureuse, entre Giles De'Ath (John Hurt), un écrivain plus anglais que nature, vivant symbole d'une haute culture européenne sclérosée et ringarde, et Ronnie Bostock (Jason Priestley, héros de la série *Beverly Hills 90210*), un jeune et bel acteur américain de second rôle qui sévit dans les navets pour adolescents. Le coup de foudre a lieu lorsque le premier, qui a oublié les clés de son appartement, entre par désœuvrement *dans une salle de cinéma et aperçoit* sur l'écran le jeune éphèbe qui va le transformer en fan pur et dur et en amoureux transi. D'une originalité trop affichée et laborieuse pour convaincre, le film ressemble surtout à une demande d'embauche du réalisateur qui, à l'image de bon nombre de ses collègues d'outre-Manche, irait volontiers faire carrière à Hollywood.

J. M.

Film anglais de Richard Kwietniowski. Avec John Hurt, Jason Priestley, Fiona Loewi. (1 h 33.)

FEAR

■ *Fear* reprend un schéma qui a beaucoup servi à Hollywood ces dernières années, et qu'on croyait passé de mode, celui du psychopathe menaçant la sécurité d'une famille bourgeoise américaine. Ici, c'est le petit ami d'une lycéenne qui se révélera non le fiancé modèle qu'il semblait être, mais un fou dangereux et pervers. Le film de James Foley désigne comme responsable la société, les familles recomposées, les parents laxistes, la mollesse face aux classes sociales dangereuses (le père de l'héroïne est un architecte, le petit ami, un orphelin). Il y a tellement d'idéologie à l'état chimiquement pur dans *Fear* que le film en deviendrait presque amusant, si la description du mal n'était aussi plate.

Jean-François Rauger

Film américain de James Foley. Avec Mark Wahlberg, Reese Witherspoon, William Peterson. (1 h 35.)

MARTHA, FRANK, DANIEL ET LAWRENCE

■ Rien ne semble pouvoir séparer Frank, Daniel et Lawrence. Sauf une femme. Frank est un acteur au chômage, Daniel, le brillant responsable d'une maison de disques, et Lawrence joue le rôle, ingrat, du personnage chargé de maintenir la cohésion au sein du groupe. Tout ce petit monde évolue dans le Londres branché des années 90, présenté comme un havre de bonheur où l'on aurait tort de ne pas s'aventurer. Dans ce film très mièvre, dont on a du mal à saisir la motivation, on se retrouve dans la même position que le psychanalyste chargé d'écouter l'un des personnages du film : on doit regarder, se taire, et prier pour que le temps passe plus vite.

Samuel Blumenfeld

Film britannique de Nick Hamm. Avec Monica Potter, Rufus Sewell, Tom Hollander, Joseph Fiennes. (1 h 28.)

SORTIR

PARIS

Sexe et tabous en islam
Au programme de ce week-end lancé par le documentaire de Kamal Dehane, *Femmes d'Alger*, des films algériens (*Omar Gatlato* de Mersak Allouache et *La Citadelle* de Mohamed Chouikh), tunisien (*L'Homme de cendres* de Nouri Bouzid), égyptien (*Le Facteur* de Hussein Kamal) et iranien (*Le Temps de l'amour* de Mohsen Makhmalbaf) feront écho à l'intervention de Malek Chebel, anthropologue spécialiste de l'islam et du monde arabe, qui évoquera les tabous liés à la sexualité (samedi 27 juin à 16 h 30, à l'issue de la projection).
Vidéothèque de Paris, Nouveau Forum des Halles, Porte Saint-Eustache, Paris-1er. Mo Châtelet-Les Halles. Les 27 et 28 juin. Tél. : 01-44-76-62-00.

VIENNE

Jazz à Vienne
Avec l'ouverture de Jazz à Vienne débute l'été des grands festivals de jazz en France, là où passent la plupart des stars, dans le cadre idyllique du théâtre antique. Après le passage de Kassav et du Blues Brothers Band (le 27), de l'ONB et Manu Dibango (le 28), c'est le 29 que démarreront réellement les concerts jazz. Au programme : Sangoma Everett puis Tony Bennett – qui ne manquera pas de rendre un hommage à Frank Sinatra. Suivront Chick Corea, Kenny Werner, Manhattan Transfer, Johnny Griffin, George Benson, Buddy Guy, Taj Mahal, Carla Bley en très grand orchestre, Phil Woods, Dee Dee Bridgewater, McCoy Tyner, Maria Schneider Jazz Orchestra, une soirée gospel, John McLaughlin et un final avec Gilberto Gil, la Banda Bananeira, du flamenco. Au Club de minuit à partir de 23 h 30, programme fouineur avec Jef Sicard, Sam Rivers, Prysm, Ray Anderson, Ingrid Jensen, Vibes, Sex Mob, Louis Sclavis.
Théâtre de Vienne, 4, rue Chantelouve, 38200 Vienne. Du 27 juin au 11 juillet. Tél. : 04-74-85-00-05. De 100 F à 150 F : gratuit pour les moins de 12 ans. « Pass sept soirées » 600 F.

GRENOBLE

Festival de théâtre européen
Fidèle à ses recherches à travers l'Europe, la 14e édition invite plusieurs compagnies de l'ex-Yougoslavie et de Russie. Grenoble accueille le Théâtre Derevo d'Anton Adassinsky (*Once*), avec ses clowns entre théâtre et danse. U Nikitskikh Vorot Theatre présente une comédie musicale en russe et français, *La Pauvre Lisa*. La Bosnie, la Slovénie et la Macédoine sont représentées respectivement par la Compagnie Mappa Mundi, le Teatr Glej et le Bitola National Thatre. Le festival propose aussi des débats (« Mémoires de théâtre ») et des stages.
Du 27 juin au 4 juillet. Tél. : 04-76-44-60-92.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Amour et mort à Long Island
de Richard Kwietniowski (Grande-Bretagne, 1 h 33).
Bingo
de Maurice Illouz (France, 1 h 27).
La Cité des anges
de Brad Silberling (Etats-Unis, 1 h 53).
Les Corps ouverts
de Sébastien Lifshitz (France, 48 min).
Fear (**)
de James Foley (Etats-Unis, 1 h 35).
Les Géants
de Sam Miller (Grande-Bretagne, 1 h 30).
Martha, Frank, Daniel et Lawrence
de Nick Hamm (Grande-Bretagne, 1 h 28).
La Mort du Chinois
de Jean-Louis Benoit (France, 1 h 25).
Sexcrimes
de John McNaughton (Etats-Unis, 1 h 50).
Soul in the Hole
de Danielle Gardner (Etats-Unis, 1 h 33).
Tarzan et la cité perdue
de Carl Schenkel (Etats-Unis, (1 h 40).
Un cri dans l'océan (*)
de Stephen Sommers (Etats-Unis, 1 h 46).
Wedding Singer
de Frank Coraci (Etats-Unis, 1 h 35).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.
(**) Film interdit aux moins de 16 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

VERNISSAGES

Dix dates, lorsqu'elles sont mayas
Maison de l'arbre, 5, rue François-Debergue, 93 Montreuil. Tél. : 01-48-70-00-76. De 15 heures à 18 h 30. Du 28 juin au 3 juillet. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Collegium vocal de Gand
Les Ancêtres de Jean-Sebastien Bach. Philippe Herreweghe (direction).
Chapelle royale du château, 78 Versailles. Le 27, à 18 heures. Tél. : 01-30-83-78-78. De 70 F à 130 F.
Quatuor Mosaïques
Œuvres de Mozart et Grétry.
Salon d'Hercule (château), 78 Versailles. Le 27, à 20 h 30. Tél. : 01-30-83-78-78. De 180 F à 220 F.
Ensemble Organum
Chant cistercien. Marcel Pérès (direction).
Abbaye, 95 Royaumont. Le 28, à 17 h 30. Tél. : 01-34-68-05-50. 120 F.
Michèle Noiret
Hisolo, Solo Stockhausen.
Tipi du Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mo Rambuteau. Le 27, à 19 h 30. Tél. : 01-44-78-13-15. 40 F et 50 F.
Jean-Pierre Como Sextet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 27, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.
Flamenco de la Union
Israël Galvan (danse), Miguel Poveda (chant), Carlos Piñana (guitare).
Théâtre Valhubert, 1, place Valhubert, Paris 13e. Mo Austerlitz. Le 27, à 20 h 30. Tél. : 01-43-48-99-92. De 100 F a 150 F.
Rico Rodriguez Band
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Le 27, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.
Le Grand Bal de l'Elysée Montmartre
avec le Grand Orchestre et le DJ Nouredine.
Elysée Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. Le 27, à 23 heures. Tél. : 01-44-92-45-45. 80 F.
Kodo
Les tambours de feu de Sado (Japon).
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. Le 27, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 100 F à 160 F.
Gribouille
Hommage à la chanteuse disparue il y a trente ans. Avec Mouron, Christophe Bonzom, Marie-Thérèse Orain et Pierre Reggiani.
Le Loup du faubourg, 21, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille. Les 27 et 28, à 20 h 30. Tél. : 01-40-21-90-95. 100 F.
Pascal Garry
Allleurs, 13, rue Jean-Beausire, Paris 4e. Mo Bastille. Le 27, à 20 h 30. Tel. : 01-44-59-82-82. De 30 F à 80 F.
Bevinda
Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, Paris 5e. Mo Saint-Michel. Le 27, à 20 h 30. Tél. : 01-43-29-86-51. 80 F.

DERNIERS JOURS

29 juin :
L'Art au temps des rois maudits. Philippe le Bel et ses fils 1285-1328
Man Ray
Grand Palais, entrée square Jean-Perrin, Paris 8e. Tél. : 01-44-13-17-30. De 35 F à 50 F.
Annette Messager
Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie, 293, avenue Daumesnil, Paris 12e. Tél. : 01-43-46-51-61. 30 F.
Picasso, papiers collés
Musée Picasso, 5, rue de Thorigny, Paris 3e. Tél. : 01-42-71-25-21. 20 F et 30 F.
Francesco Salviati
Musée du Louvre, entrée par la pyramide, Paris 1er. Tél. : 01-40-20-51-51. De 30 F à 60 F.

SAMEDI 27 JUIN

FILMS DE LA SOIRÉE

23.00 Le Renard du désert ■ ■ Henry Hathaway (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
23.00 Crossing Guard ■ ■ Sean Penn (Etats-Unis, 1994, 110min). Cinéstar 1
23.00 Prêt-à-porter ■ ■ Robert Altman (Etats-Unis, 1994, 130 min). Cinéstar 2
23.15 Lucky Jo ■ ■ Michel Deville (France, 1964, N., 90 min). Cinétoile
0.45 West Side Story ■ ■ Robert Wise et Jerome Robbins (EU, 1960, v.o., 145 min). Cinétoile
1.05 Va où ton cœur te porte ■ ■ Cristina Comencini (It. - All., 1996, v.o., 100 min). Canal +
3.10 Monty Python : La Vie de Brian ■ ■ Terry Jones (Grande-Bretagne, 1979, 95 min). Cinétoile
4.45 La Folie des grandeurs ■ ■ Gérard Oury (France, 1971, 105 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBAT

16.10 Le Monde des idées. La préférence nationale. Avec Dominique Schnapper. La crise de l'Etat. Avec Denis Olivennes. LCI

MAGAZINES

18.00 20 h Paris Première. Best of. Paris Première
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 27 juin 1948 - Berlin 1948 : Une révolution monétaire avant l'euro. Invité : Rudolf von Thadden. Arte
20.00 Thalassa. Le banc des Siciliens. TV 5
20.45 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Marc Lazar ; Eric Vigne ; Claude Durand ; Jean-Claude Casanova. Histoire
20.45 Le Club. Invité : Eric Rochant. Ciné Cinéfil
21.35 Metropolis. Arte
22.20 Post-nonante. Canal Jimmy
0.00 Saturnales : Mise en scène. Spécial été. France 3
0.00 L'Histoire des loisirs. Histoire

DOCUMENTAIRES

18.30 La Pièce manquante. Odyssée
18.35 Birdland. [7/7]. Muzzik
18.40 Actualités Pathé n° 2B. Ciné Cinéfil
18.55 Passion rivière. Les deux Vièges. TSR
19.00 Voyage aux pays des dieux. [5/13]. Odyssée
19.30 La Peste à Marseille. Histoire
19.45 Maîtres de guerre. [4/13]. Planète
20.15 Le Sauvetage des cacatoès. Odyssée
20.35 La Quatrième Partie du cerveau. Planète
20.45 L'Aventure humaine : La Fascination du Grand Nord. [1/4]. Labyrinthe de la mort. Arte
20.45 Né pour courir. Odyssée
21.30 Les Nouveaux Explorateurs. Sursis pour les aigles. Planète
21.35 Le Clergé et le Génocide rwandais. Odyssée
21.45 Planète Terre. [3/3]. TMC
22.05 Claude Autant-Lara. [4/4]. Ciné Cinéfil
22.10 Making of. Et au milieu coule une rivière. Ciné Cinémas
23.00 Pierre et Gilles, histoires d'amour. Planète
23.00 Churchill. [3/4]. Histoire
23.25 Music Planet : B.B. King. Arte
23.30 Les Iles sauvages. [2/3]. Odyssée
0.00 Les Guerriers nus d'Ethiopie. Planète
0.50 La Terre promise. [2/5]. Planète

SPORTS EN DIRECT

23.00 Golf. Western Open (3e journée). AB Sport

MONDIAL 98

16.30 Italie - Norvège. Huitième de finale, à Marseille. France 2 - TSR - RTBF 1 - Canal +
21.00 Brésil - Chili. Huitième de finale, à Paris. TSR - TF 1 Canal + - RTBF 1 - Eurosport

MUSIQUE

20.30 Opéra : Le Prince Igor. Mise en scène d'Andrei Serban. Mezzo
21.00 Erik Satie, compositeur de musique. Muzzik
21.45 et 22.35 Bonjour Paris. Muzzik
22.10 Black Sessions. Paris Première
23.35 Roméo et Juliette. Mise en scène de Dieter Kaegi. Muzzik
0.25 The Greatest Music Party in the World. Paris Première

TÉLÉFILMS

20.13 Meurtre contre remboursement. Alan Metzger. 13ème Rue
20.30 Les Années magiques. Daryl Duke. Ciné Cinémas
20.55 Racines 3. John Erman et Charles S. Dubin [2/3]. Téva
22.10 La Cavalière. Philippe Monnier [1/2]. Festival
22.30 Racines 3. John Erman et Charles S. Dubin [3/3]. Téva
22.55 Désir de femme. △ Robert Ginty. TF 1
23.40 La Cavalière. Philippe Monnier [2/2]. Festival
0.25 Mr Bluesman. Sönke Wortmann. Arte

SÉRIES

18.55 Dharma & Greg. Invasion of the Buddy Snatcher (v.o.). Téva
19.00 Absolutely Fabulous. Une si belle amitié (v.o.). Arte
20.00 Loïs et Clark. Comme le monde est petit. Série Club
21.40 The Sentinel. Peggy. M 6
21.40 Buffy contre les vampires. Portée disparue. Série Club
22.13 New York Undercover. Mets-la en sourdine. 13ème Rue
22.25 Les Anges de la ville. Trafic au Central 7. Série Club
22.35 L'Hôpital et ses fantômes. Pandémonium. Arte
23.50 Earth II. L'enfant des fleurs. 13ème Rue
23.55 Homicide. Balade à Washington. Série Club
1.00 Seinfeld. La bise (v.o.). Canal Jimmy
1.25 Friends. Celui qui se gourait du tout au tout (v.o.). Canal Jimmy
3.35 Star Trek, la nouvelle génération. Vue de l'esprit (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 18.30 TMC
Sweet Justice

Kate Delacroy, jeune et brillante avocate new-yorkaise, revient dans son Sud natal pour le mariage de sa sœur. Elle est amenée à défendre une amie d'enfance en instance de divorce. Elle gagne le procès avec l'aide de l'avocate noire Carrie Grace Battle, *ancienne associée de sa mère*, et décide de travailler dans le cabinet de Grace. Il ne n'agit pas d'un *Courtroom mystery* à la Perry Mason : aux effets de manche et aux coups de théâtre spectaculaires, le concepteur de la série, John Romano, a préféré l'aspect psychologique et humain des personnages. « Sweet Justice » est servi par trois bons comédiens : Cicely Tyson (Grace), Ronny Cox (le père de Kate) et Melissa Gilbert (Kate), l'ex-héroïne de « La Petite Maison dans la prairie ». – *J.-J. S.*

● 23.10 Série Club
L'Homme à l'orchidée

Nero Wolfe, créé en 1934 par l'écrivain américain Rex Stout, est l'archétype de l'*Armchair detective*. Ce limier amateur mène ses enquêtes dans un fauteuil depuis son luxueux hôtel particulier à New York où il assouvit deux autres passions : les orchidées (*d'où son surnom*) et la cuisine mijotée par son chef Fritz Brenner. Pour vérifier sur le terrain le bien-fondé de ses déductions, il envoie son jeune et dynamique assistant, Archie Goodwin, un bagarreur né et un séducteur. Après la radio, le cinéma, et la télévision italienne, la télévision américaine a consacré en 1981 une série à ce pittoresque personnage. William Conrad incarne à la perfection l'épicurien excentrique et Lee Horsley campe un sympathique Archie. La série n'a, hélas ! duré qu'une seule saison. – *J.-J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.00 Sous le soleil.
19.00 Melrose Place.
20.00 Journal, Coupe du monde, *Spécial F1*, *Météo*.
21.00 Mondial 98. Huitième de finale : Brésil - Chili.
22.55 Hollywood Night. Désir de femme.
0.25 Formule F 1.
0.55 TF 1 nuit, Météo.
1.10 Les Rendez-vous de l'entreprise.
1.35 Les Oubliés de la Libération.

FRANCE 2

16.30 Mondial 98. Huitième de finale : Italie - Norvège.
18.20 Football.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 En avant foot.
19.50 et 20.55 Tirage du loto.
19.55 Au nom du sport.
19.56 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Coupe du monde.
21.00 Fiesta.
22.50 Football.
23.15 Du fer dans les épinards.
0.50 Journal, Météo.

FRANCE 3

18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 22.25 Météo.
20.05 Benny Hill.
20.20 Tout le sport.
20.25 Le Journal de la Coupe.
20.55 Les chiens ne font pas des chats. *Téléfilm. Ariel Zeitoun.*
22.30 Soir 3.
22.45 Au-delà de l'écran.
23.15 Le Club du Mondial.
0.00 Saturnales.

CANAL +

16.30 Mondial 98. Italie - Norvège.
► En clair jusqu'à 21.00
19.00 Décode pas Bunny.
19.30 Meego. L'arrivée.
19.55 Flash infos.
20.05 Le Journal de François Pécheux.
21.00 Mondial 98. Brésil - Chili.
23.30 Disjoncté. Film. Ben Stiller.
1.05 Va où ton cœur te porte ■ Film. Cristina Comencini (v.o.).

ARTE

19.30 Histoire parallèle. *Semaine du 27 juin 1948 - Berlin 1948 :* Une révolution monétaire avant l'euro.
20.15 Le Dessous des cartes. Dayton, trois ans après.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 L'Aventure humaine : La Fascination du Grand Nord. [1/4]. Labyrinthe de la mort.
21.35 Metropolis.
22.35 L'Hôpital et ses fantômes. [11/11].
23.25 Music Planet. B.B. King.
0.25 Mr Bluesman. Téléfilm. Sönke Wortmann.

M 6

18.05 Le Saint. OPA sauvage.
19.54 Le Six Minutes.
20.10 Les Piégeurs.
20.35 La Météo des plages.
20.40 Ciné 6.
20.55 La Trilogie du Samedi. FX, effets spéciaux : Le mauvais œil. *21.40 The Sentinel : Peggy.* 22.40 Players : Un poker de haute volée.
23.30 Invitation pour l'enfer. Téléfilm. O Wes Craven.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Fiction. *Récits de la vie de Michelangelo Merisi dit Le Caravage, d'Arnaud Labelle-Rojoux.*
21.00 Fiction. *La vie fantasmagoriquement brève et étrange d'Amadeo Modigliani,* de Velibor Colic.
22.35 Opus. Martin Gester et le Studio du Parlement de Musique.
0.05 Le Gai Savoir.

FRANCE-MUSIQUE

19.01 Rodelina, regina de Longobardi. Opéra de Haendel. Par The Age of Enlightenment, dir. William Christie, Anna Caterina Antonacci (Rodelinda), Louise Winter (Eduige), Andreas Scholl (Bertarido).
23.07 Présentez la facture. La harpe (2e partie).

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Le Pianiste Peter Serkin. Œuvres de Bach, Stravinsky, Beethoven, Mozart, Chopin.
22.40 Da Capo. George Szell.

DIMANCHE 28 JUIN

FILMS DU JOUR

17.50 La Truite ■ ■ *Joseph Losey (France, 1982, 100 min).* Cinétoile
18.55 Homicide ■ ■ *David Mamet (Etats-Unis, 1991, 100 min).* Cinéstar 2
19.30 Les Producteurs ■ ■ *M. Brooks (EU, 1968, 90 min).* Cinétoile
20.30 L'Enjeu ■ ■ *Frank Capra (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 125 min).* Ciné Cinéfil
21.00 Ragtime ■ ■ *Milos Forman (Etats-Unis, 1981, v.o., 155 min).* Paris Première
22.05 Audrey Rose ■ ■ *Robert Wise (Etats-Unis, 1977, v.o., 115 min).* Ciné Cinémas
22.20 Conte de printemps ■ ■ *E. Rohmer (F, 1989, 105 min).* Cinéstar 1
22.45 Bandits, bandits ■ ■ *Terry Gilliam (Grande-Bretagne, 1981, 110 min).* Cinétoile
0.00 Dolores Claiborne ■ ■ *Taylor Hackford (Etats-Unis, 1995, v.o., 130 min).* Ciné Cinémas
0.05 La Preuve ■ ■ *Jocelyn Moorhouse (Australie, 1991, 150 min).* Cinéstar 1
0.10 La Force des ténèbres ■ ■ *Richard Thorpe (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 120 min).* France 3
0.35 Les Nuits blanches de Saint-Pétersbourg ■ ■ *Jean Dreville (France, 1937, N., 85 min).* Ciné Cinéfil
0.35 Avec le sourire ■ ■ *Maurice Tourneur (France, 1936, N., 95 min).* RTL 9
0.35 Ma nuit chez Maud ■ ■ ■ *Eric Rohmer (France, 1969, N., 110 min).* Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBAT

12.10 et 23.10 Le Monde des idées. La préférence nationale. Avec Dominique Schnapper. La crise de l'Etat. Avec Denis Olivennes. LCI
19.00 Grand-Jury RTL-*Le Monde*-LCI. Invité : Ernest-Antoine Seilliere LCI
19.00 Public. Invité : Bernard Tapie. TF1

MAGAZINES

13.00 Le Monde à la trace - Thalassa. Le banc des Siciliens. TV 5
13.30 Les Quatre Dromadaires. Un amour de lémuriens. France 3
14.30 Les Dossiers de l'Histoire. Capitales en guerre : Paris l'outragée. Histoire
16.45 Sud. Invités : Stéphane Lissner ; Jean Paul Delfino. TMC
18.05 Paris modes. La Royale Académie d'Anvers. Paris Première
19.05 Le Gai Savoir. Le sexe, la morale et la religion. Invités : Jean-Claude Guillebaud ; monseigneur Gaillot ; Ronald Virag ; Roger-Pol Droit ; Laurence Vidal ; Philippe Sollers. Paris Première
19.10 Le Club. Invité : Eric Rochant. Ciné Cinéfil
19.30 L'Histoire des loisirs. Histoire
19.50 Le Journal de François Pécheux. Canal +
20.00 Courts particuliers. Interview de Benoît Poelvoorde. L'Amant de maman. Pas de C4 pour Daniel Daniel. Le Signaleur. Invité : Benoît Poelvoorde. Paris Première
20.45 Les Dossiers de l'Histoire. Capitales en guerre : Berlin la damnée. Histoire
20.50 Capital. Passe ton bac d'abord ! Le jour le plus long. Les recettes des «boîtes à bac». A nous les petites Anglaises. M 6
23.00 Envoyé spécial, les années 90. Biosphère. Histoire
0.25 Metropolis. La Havane, patrimoine culturel mondial. L'art, entre un nouveau départ et l'attente de jours meilleurs. Fabbrica Europa, atelier pour un nouveau langage artistique. *Bruit ou son ? Lecture.* Arte
0.40 Le Gai Savoir. Le sexe, la morale et la religion. Invités : Jean-Claude Guillebaud ; monseigneur Gaillot ; Ronald Virag ; *Roger-Pol Droit ; Laurence Vidal ;* Philippe Sollers. Paris Première

DOCUMENTAIRES

17.25 Zoom sur San Francisco. Odyssée
17.30 La Peste à Marseille. Histoire
17.35 Portrait de Nick Cave. Paris Première
17.40 Katia et Marielle Labèque. Planète
18.30 Churchill. [3/4]. Histoire
18.30 Voyage aux pays des dieux. [5/13]. Odyssée
18.40 Pierre et Gilles, histoires d'amour. Planète
19.00 Un jour avec le président Mandela. Odyssée
19.30 Maestro. Le Kronos Quartet. Arte
19.40 Susan Sarandon. Ciné Cinémas
19.55 Desmond Tutu, cette chose étrange qu'on appelle la grâce. Odyssée
20.10 Movie Show Specials. Shakespeare on Films. Ciné Cinémas
20.30 et 21.35 Virtuoses : Les monstres sacrés. Pablo Casals. Mstislav Rostropovitch. Mezzo
20.35 La Terre promise. [2/5]. Chicago, cité de l'espoir. Planète
21.25 Underground USA. [10/14]. Planète
21.30 Afrique du Sud - Canada : histoires parallèles. Odyssée
21.55 Amalia Rodriguez, un soleil dans la nuit du siècle. Muzzik
22.00 Aotearoa, terre de guerriers. Planète
22.15 Les Grands Explorateurs. [2/10]. Charles Montagu Doughty. Histoire
22.20 Jacky est sûr. Arte
22.25 Rattenbury. Génie, meurtre et mystère. Odyssée
22.30 Variations : Le Monde en rythmes. [11 et 12/14]. Sukiyaki et chips. Shangai Blues. Mezzo
23.10 Cités océaniques. Odyssée
23.55 La Toundra de l'Arctique. Odyssée
0.00 Allegria. L'univers flamenco de Karine Saporta. Planète
0.45 Crédit Lyonnais - MGM, les dessous de l'affaire. Planète
0.45 Voitures de légende. AC Cobra. Canal Jimmy
0.45 Taslima Nasreen, voyage en France. Téva

SPORTS EN DIRECT

13.50 Formule 1. Championnat du monde. Grand Prix de France. TSR - TF 1
14.15 Athlétisme. Coupe d'Europe. Epreuves de la Super Ligue. Eurosport
14.45 Golf. European Tour. Open de France. Paris Première
23.00 Golf. Western Open. AB Sport

MONDIAL 98

16.00 France - Paraguay. Huitième de finale. TF1 - France 3 - Eurosport - RTBF 1 - Canal +
21.00 Nigeria - Danemark. Huitième de finale à Saint-Denis. RTBF 1 - France 2 - Canal +

MUSIQUE

20.59 Soirée Fado. Muzzik
21.00 Fado en symphonie. Concert Muzzik
23.10 Music for the Royal Fireworks. Muzzik
23.35 Madeleine Peyroux. Paris Première
0.05 Dave Holland Quintet. Muzzik
0.55 Musique en France. TF 1

TÉLÉFILMS

20.13 Liaison maléfique. Deryn Warren. 13ème Rue
20.30 Le Parfum de Jeannette. Jean-Daniel Verhaeghe. Festival
20.55 Deux fois vingt ans. Livia Gianpalmo. Téva
21.55 Le Marteau-piqueur. Charles Bitsch. Festival
22.45 Solo Shuttle. David Cohen. Arte

SÉRIES

17.30 Ally McBeal. Happy Birthday Baby (v.o.). Téva
17.45 Chapeau melon et bottes de cuir. Esprit de corps (v.o.). 13ème Rue
20.45 Les Incorruptibles. L'antre du crime. Série Club
21.00 Seinfeld. La bise (v.o.). Canal Jimmy
21.25 Dream On. Mon cousin Louie (v.o.). Canal Jimmy
22.00 Presque parfaite. La guerre des sourires (v.o.). Canal Jimmy
22.13 Chapeau melon et bottes de cuir. Quadrille de homard (v.o.). 13ème Rue
22.30 Friends. Celui qui n'avait pas le moral (v.o.). Canal Jimmy
22.45 Stargate SG-1. Portés disparus. Série Club
22.55 New York Police Blues. Le toit du monde (v.o.). Canal Jimmy
23.05 New York Undercover. Le complexe du héros. 13ème Rue
23.40 Spin City. Pas de bol (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
○ Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 21.55 Muzzik
Amalia Rodrigues, un soleil dans la nuit du siècle

Le fado, cette « fatigue de l'âme forte »

EXPRESSION privilégiée de l'âme portugaise et du désir atlantique, le fado a conquis son statut international *grâce à l'une des voix* les plus charismatiques de l'Europe de ce siècle. Personnage parfois contreversé, notamment après la « révolution des œillets », Amalia Rodrigues s'est totalement identifiée au destin du Portugal, ce petit pays qui fut à la tête d'un empire immense et reste marqué par le sentiment de « perte » et la *lourdeur d'une dictature née* à la fin des années 20, mise à bas en 1975. Jeune fille pauvre, reflet de la Lisbonne bigarrée qui vit naître le fado, elle est devenue *« la voix du Portugal »* en chantant dans les cabarets du Barrio Alto et de l'Alfama, *mais aussi en faisant du* cinéma (*Les Amants du Tage*, d'Henri Verneuil).

Amalia Rodrigues entretient une drôle de relation au bonheur et au malheur. L'entretien qu'elle donne au réalisateur Yves Billon est d'une *noirceur philosophique absolue*, effet de ce qu'elle appelle la *« lucidité portugaise »*. La chanteuse évoque aussi les moments de bonheur musicaux et poétiques, quand l'un de ses compositeurs favoris, Alain Oulman, transforme *en pure mélodie les vers des* grands poètes portugais, de Luis de Camoes à Manuel Alegre. Car Amalia Rodrigues fit beaucoup pour les noces de la littérature et de ce genre populaire né au Brésil, transformé à Lisbonne par les traditions maures, occitanes, européennes du Nord, dans le creuset social qu'étaient les courses de taureaux.

Reste la philosophie fadiste, *que* tente de cerner Yves Billon : ce vague à l'âme du poète ou de la marchande de poisson. Du Tage à la baie de Rio de Janeiro, où Amalia Rodrigues enregistra ses premiers albums, court ainsi la *saudade*, ce sentiment vagabond du marin en exil. Certaines créatures de Dieu ont l'obligation, par destin personnel, de chanter le fado, cette *« fatigue de l'âme forte »*, selon les mots de Fernando Pessoa. Un genre difficile à cerner dans un documentaire, aussi musical soit-il.

Véronique Mortaigne

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Formule 1.
15.45 Podium F1.
16.00 Mondial 98. France - Paraguay.
18.25 30 millions d'amis.
18.55 Euro en poche.
19.00 Public.
20.00 Journal, Coupe du monde, Météo.
20.45 La Rivière sauvage. Film. Curtis Hanson.
22.55 Ciné dimanche.
23.05 L'Arbalète. Film. △ Sergio Gobbi.
0.45 TF 1 nuit, Météo.
0.55 Musique en France.
1.45 Les Oubliés de la Libération. Ceux des barricades.

FRANCE 2

13.30 Maigret. Maigret se défend.
14.55 Les Vacances de l'inspecteur Lester. *Téléfilm. Alain Wermus.*
16.30 Abus de confiance. Téléfilm. Carl Schultz.
18.10 JAG. Torpille.
19.00 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.05 Stade 2.
19.55 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, Coupe du monde.
21.00 Mondial 98. Nigeria - Danemark.
23.10 Séries illimitées.
23.15 Millennium. △. Le visage de la bête.
0.05 Nikita. ○. Trahison.
0.45 Journal, Météo.
1.00 Cobra. Double meurtre.

FRANCE 3

13.00 Enguerrand le guerroyeur. La piqûre du sommeil.
13.30 Les Quatre Dromadaires. Un amour de lémuriens.
14.30 Les deux font la loi.
15.00 Sports dimanche.
15.25 Athlétisme.
16.05 Mondial 98. France - Paraguay.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 23.00 Météo.
20.05 Benny Hill.
20.25 Le Journal de la Coupe.
20.50 Derrick. Tandem. Mort d'un Italien.
23.05 Soir 3.
23.20 Le Club du Mondial.
0.10 La Force des ténèbres ■ ■ Film. Richard Thorpe (v.o.).

CANAL +

► En clair jusqu'à 14.00
13.30 Chasseurs du lac Tenngano.
14.00 Micro-climat. Téléfilm. Marc Simenon.
15.30 Coupe du monde 98. France - Paraguay.
► En clair jusqu'à 21.00
19.00 Ça cartoon.
19.40 Flash infos.
19.50 Le Journal de François Pécheux.
20.43 Golden Foot.
21.00 Mondial 98. Nigeria - Danemark.
23.30 Carried Away. Film. Bruno Barreto.
1.15 Feeling Minnesota. Film. Steven Baigelman (v.o.).
3.10 Les Enfants volés ■ ■ Film. Gianni Amelio.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 Les Lumières du music-hall. Maurice Chevalier.
14.00 L'Océan Indien.
15.00 Histoires de stars. Dean Martin.
16.00 Les Yeux de la découverte.
16.35 Les Nomades du Grand Khan.
17.35 Secrets des rois. [1/13].
18.00 Aires de fête.
18.05 Le Fugitif.
19.00 Cartoon Factory.
19.30 Maestro. Le Kronos Quartet.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. Célibataires. 20.45 Comme on fait son lit... Film. Nicholas Barker (v.o.). 22.20 Jacky est sûr. 22.45 Solo Shuttle. Téléfilm. David Cohen.
0.25 Metropolis.
1.25 Music Planet : B.B. King.

M 6

13.15 Danielle Steel : Souvenirs du Vietnam. Téléfilm. Paul Wendkos [1 et 2/2].
16.40 Les Piégeurs.
17.00 Hot forme.
17.05 Le Mystère de l'île au Moine. Téléfilm. Jeremy Summers.
18.55 Demain à la une. *Retour de flammes.*
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 E = M6.
20.30 La Météo des plages.
20.35 et 1.25 Sport 6.
20.50 Capital. Passe ton bac d'abord ! Le jour le plus long. Les recettes des «boîtes à bac». A nous les petites Anglaises.
22.45 Météo.
22.50 Troubles : Désirs sans limite. Téléfilm. □ Sean Geoghegan, Jean-Marc Vallee et Eleanore Lindo.
0.35 Les Rues de San Francisco. Les hommes mourront.

RADIO

FRANCE-CULTURE

18.35 Culture physique.
19.00 Dimanche musique.
20.30 Laisser-passer. Le Temps de la danse : Les Synodales de Sens ; Autre éventail à l'opéra de Paris ; Les Epousées ; Jazz : Festival D'Orléans ; Festival de La Villette ; Lee Konitz ; Paquito D'Rivera.
21.30 Jay-Jay Johanson. Concert.
22.35 Atelier de création radiophonique.
0.05 Radio archives.

FRANCE-MUSIQUE

19.37 L'Atelier du musicien. Œuvres de Prokofiev.
20.30 Concert international. Bad Kissingen. Par l'Orchestre de la *Philharmonie tchèque*, dir. Vladimir Valek : *Sarka*, de Smetana ; *Concerto pour piano et orchestre n° 2 op. 16*, de Prokofiev, Anatol Ugorski, piano ; *Symphonie n° 5 op. 76*, de Dvorak.
22.00 Voix souvenirs. Pierre Nougaro, baryton-basse. Œuvres de Delibes, Lehar.
23.07 Transversales. 1. Variations transversales. 2. Les Magiciens de la Terre. 3. Le Jazz, probablement.

RADIO-CLASSIQUE

20.00 Soirée lyrique. *Siegfried*, drame musical, de Wagner, par l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. Böhm, Windgassen (Siegfried), Nilsson (Brünnhilde), Adam (Le Voyageur).

Le Monde
DIMANCHE 28 - LUNDI 29 JUIN 1998

Le premier ministre marocain souligne le changement d'« ambiance » politique dans son pays

M. Youssoufi déclare au « Monde » souhaiter un dialogue avec l'Algérie

QU'EST-CE QUI A CHANGÉ au Maroc depuis l'arrivée d'un gouvernement de coalition dirigé par le socialiste Abderrahmane Youssoufi ? A première vue, pas grand-chose. Trois mois après l'installation de la nouvelle équipe, aucun responsable de l'administration centrale n'a été remplacé ; aucun mouvement n'a affecté les quelque soixante gouverneurs de province ; les responsables de la radio-télévision et de l'agence de presse officielles sont toujours là... *« Cela ne signifie pas qu'il n'y aura pas de changement,* objecte le premier ministre. *Mais le gouvernement s'est engagé à ne pas pratiquer de chasse aux sorcières. Nous ne voulons pas nous tromper sur les individus »,* ajoute-t-il.

Plus généralement, M. Youssoufi se dit agacé par ceux qui s'étonnent de la lenteur mise à prendre des mesures symboles qui ne coûtent rien aux finances de l'Etat. *« Ce sont celles-là les plus difficiles à prendre parce que, justement, elles sont d'essence politique »,* rétorque-t-il dans un entretien accordé au *Monde*. Ainsi considère-t-il comme une avancée importante la multiplication des Conseils des ministres. Présidés par le roi, leur rythme est passé de deux ou trois par an à un par mois. Le séminaire qui réunira dans les prochains jours le gouvernement au grand complet et l'ensemble des gouverneurs de province va, à ses yeux, dans le même sens. *« C'est une première »,* note le chef du gouvernement. Jusqu'ici, c'est le ministre de l'intérieur, Driss Basri, qui invitait certains de ses collègues à rencontrer les gouverneurs. *« Développer la fonction de premier ministre fait partie de mes priorités »,* dit encore M. Youssoufi.

« SOUTIEN CRITIQUE »

Au-delà, ce qui a changé au Maroc depuis l'installation du gouvernement d'alternance, c'est *« l'ambiance »,* affirme M. Youssoufi. *« Il y a un espoir, un intérêt pour la chose publique. Les Marocains,* poursuit-il, *ont conscience d'avoir un gouvernement qui a le souci de la défense du bien public et de leurs intérêts. Ils ont enregistré comme il convenait les signaux d'orientation que nous avons envoyés. »*

Le projet de budget qui va venir en discussion devant le Parlement, admet-il, ne marque pas une *« rupture »* avec le passé. *« C'est courageux de notre part,* observe M. Youssoufi, *Nous aurions pu jouer les démagogues alors que nous avons hérité d'une situation financière plus grave qu'escomptée. L'orientation sociale du budget est cependant assez marquée »,* estime-t-il.

Au total, qu'il s'agisse de la préparation du budget ou des autres dossiers, M. Youssoufi a la conviction que *« le gouvernement n'a pas chômé ni fait du surplace »,* en dépit de ceux qui, à l'intérieur même de sa majorité, pratiquent un *« soutien critique ».* Le résultat n'était pas acquis d'avance, souligne-t-il, avec sept partis représentés au gouvernement, sans compter la présence de ceux qu'il appelle les *« personnalités indépendantes »* : les ministres de l'ancienne équipe (intérieur, affaires étrangères, biens religieux, justice) qu'il aurait été, vis-à-vis du souverain, politiquement maladroit et, pour certains d'entre eux, professionnellement injustifié de ne pas reconduire dans leurs fonctions.

Existe-t-il encore des prisonniers politiques au Maroc ? Amnesty International pense que oui. Le ministre de l'intérieur, Driss Basri, affirme que non. Le premier ministre est moins catégorique : *« C'est un débat,* dit-il, après un court silence. *Nous sommes disposés à le clarifier. Le Maroc,* ajoute-t-il, *est prêt à examiner tous les problèmes en suspens. »*

Entre le roi souverain et son premier ministre, il n'existe aucune divergence concernant l'avenir du Sahara occidental. Ils parlent d'une même voix. Comme Hassan II, M. Youssoufi considère que le Sahara Occidental fait partie intégrante du Maroc. Le référendum qui permettra, en principe à la fin de l'année, aux populations Sahraouies de faire savoir si elles veulent être rattachées ou non au Maroc, n'est qu'une *« formalité »* acceptée par le Maroc *« par respect pour la communauté internationale ».*

Les difficultés et le retard pris dans le processus d'identification des Sahraouis appelés à voter sont le fait de *« l'autre partie »* – le Polisario –, observe le chef du gouvernement. *« Pour notre part, nous sommes coopératifs. Nous souhaitons que les Nations unies fassent en sorte que l'accord conclu* (à Houston, par l'entremise de James Baker) *soit respecté et que le dossier se referme cette année ».*

Que se passera-t-il en cas d'échec du plan de règlement onusien ? *« Rien du tout,* rétorque M. Youssoufi. *L'intégration des provinces du Sahara occidental a été faite en 1976. Le référendum, c'est presque un luxe. A nos yeux, l'affaire est résolue. »*

Le premier ministre marocain sait que les mauvaises relations entre le Maroc et l'Algérie empoisonnent ce dossier du Sahara. *« Il faut dialoguer,* reconnaît-il, *en commençant par les choses les plus simples comme la réouverture des frontières terrestres entre nos deux pays. Je suis prêt à rencontrer mon homologue algérien. »* Et M. Youssoufi de préciser : *« J'ai d'ailleurs fait des gestes pour renouer le dialogue au lendemain de mon investiture et je n'imagine pas terminer mon mandat sans avoir rien fait pour le Maghreb. »*

Les relations avec la France sont plus harmonieuses. *« Notre expérience est encouragée par le président de la République et le premier ministre »,* constate M. Youssoufi, qui se rendra en visite officielle en France début octobre. *« Le problème de la dette extérieure nous handicape et nous comptons sur la France pour réfléchir avec nous à sa résolution, même si elle a été la première à prendre des initiatives en notre faveur. »*

Jean-Pierre Tuquoi

« Tout le monde me demande de l'aide »

Dans un pays où les responsables politiques habitent souvent des maisons aux allures de palais, la villa d'Abderrahmane Youssoufi fait pâle figure. Devant la façade, gardée par deux hommes en uniforme, la Mercedes de fonction côtoie une motocyclette délabrée et un vieux vélo. M. Youssoufi n'est pas un homme de Rabat mais de Casablanca, où il s'efforce de retourner en fin de semaine.

« Je reçois un nombre incroyable de visites. De l'étudiant au chômage à la femme de ménage expulsée, tout le monde me demande de l'aide. On me tend des lettres pour décrire des situations difficiles. Comme si un premier ministre pouvait tout faire... », **dit d'une voix légèrement essoufflée cet homme de 74 ans à la santé fragile. De ses rapports personnels avec Hassan II, il préfère ne pas parler. Les deux hommes se téléphonent fréquemment et se voient une fois par semaine en moyenne,** ***« avec beaucoup de dossiers à étudier ».***

La Société nationale Corse-Méditerranée prépare sans heurt un plan de redressement

MARSEILLE
de notre correspondant

Trois jours d'affilée, du mercredi 24 au vendredi 26 juin, un comité d'entreprise extraordinaire de la Société nationale Corse-Méditerranée (SNCM) a débattu des conditions du redressement de l'entreprise proposées par son PDG, André Combeau. En février, Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, invitait les nouveaux dirigeants de la compagnie à *« élaborer dans les meilleurs délais un plan d'entreprise en concertation avec les personnels de la société ».* Dans une situation financière préoccupante, la SNCM doit, en effet, préparer le renouvellement de la concession de continuité territoriale avec la Corse qui sera soumise à un appel d'offres européen en 2001.

Les syndicats, qui ont présenté un « contre-projet », ont émis un avis défavorable au plan proposé par André Combeau. Ils reprochent l'absence de la prise en compte de la loi sur les 35 heures, s'opposent à l'objectif des 6 % de réduction de la masse salariale (soit 52 millions de francs) et déplorent le manque de définition de la notion de service public. Cependant, les syndicats se refusent à parler de tension tant que la nouvelle rédaction du plan d'entreprise ne sera pas arrêtée.

La CFDT évoque une *« rencontre positive »,* tandis que la CGT estime qu'*« il n'est pas question pour l'heure de mettre l'entreprise en difficulté par des grèves ».* Les partenaires sociaux ont déjà fait part de leur accord sur certains points, notamment la décision de la SNCM de commander un troisième navire à grande vitesse (NGV) à coque en acier et d'une capacité supérieure aux deux NGV déjà en service sur la Corse. L'investissement est évalué à 400 millions de francs. André Combeau refuse de *« s'arrêter à cet avis défavorable »* émis par le comité d'entreprise, préférant noter que *« l'élément le plus important de ces trois jours de discussion a été la reprise d'un dialogue social extrêmement constructif ».* Direction et syndicats ont ainsi publié un communiqué commun et s'apprêtent à de nouvelles négociations pour mettre au point une nouvelle mouture du texte en intégrant des suggestions des deux projets. Sans attendre, la direction générale va rapidement appliquer quelques-unes des 470 propositions contenues dans son plan ayant trait, par exemple, à l'amélioration du service clients ou au développement du trafic sur l'Afrique du Nord.

Luc Leroux

Les Prix de l'Académie française

L'Académie française a attribué ses grands prix (sauf le grand prix du roman et celui de la francophonie, qui sont remis à l'automne). Le prix Paul Morand, décerné tous les deux ans et doté de 300 000 F, est revenu au journaliste et écrivain Daniel Rondeau, auteur d'une dizaine de livres, dont deux romans, *Les Tambours du monde* et *La Part du Diable* (Grasset, 1989 et 1992).
Parmi les autres prix (au total 74 distinctions), on relève : Grand Prix de poésie : René Depestre ; Grand Prix de philosophie : Adolphe Gesché ; Prix Moron (philosophie) : Anne Baudart ; Grand Prix Gobert (Histoire) : Jacques Heers ; Prix de la biographie (littérature) : Roger Duchêne, Jean-Paul Goujon et Béatrice Mousli ; Prix de la critique : Michel Crépu ; Prix de l'essai : Mona Ozouf ; Prix de la nouvelle : Yasmina Reza ; Prix du théâtre : Romain Weingarten ; Prix René-Clair (cinéma) : Costa-Gravas ; Grande Médaille de la chanson française : MC Solaar.

Les éleveurs bretons devront tout faire pour améliorer la qualité de l'eau

Le ministre de l'agriculture, Louis Le Pensec, a souhaité *« alerter » les agriculteurs bretons,* vendredi 26 juin à Cesson-Sévigné (Ille-et-Vilaine), sur le problème de l'eau polluée par les azotes d'origine agricole. *« 1998 sera l'année où des efforts accrus et spécifiques seront demandés à tous, et en particulier aux éleveurs bretons, pour remédier à une situation devenue très préoccupante »,* a-t-il prévenu, en rappelant que les programmes déjà mis en œuvre s'étaient *« avérés insuffisants ».*
M. Le Pensec a ajouté : *« N'y a-t-il pas lieu d'agir lorsque l'on sait que près de 60 000 personnes en Bretagne sont alimentées par une eau dépassant de manière chronique les normes européennes et que, pour 85 000 personnes, ces dépassements sont fréquents ? ».* Cette déclaration intervenait à la veille d'une manifestation, à Binic (Côtes d'Armor), d'associations de défense de l'environnement et de pêcheurs.

Steffi Graf éliminée du tournoi de tennis de Wimbledon

« J'ai joué aujourd'hui le meilleur match de ma vie. J'étais mentalement présente sur chaque point, comme cela ne m'était jamais arrivé » a déclaré Natasha Zvereva, vendredi 26 juin, après sa victoire sur Steffi Graf (6-4, 7-5) à Wimbledon. Balayée en 1988 en finale de Roland-Garros (6-0, 6-0), la Biélorusse (22e mondiale) a vaincu l'Allemande pour la première fois de sa carrière en dix-huit confrontations. Excellente joueuse de double, Natasha Zvevera a usé de son expérience du jeu au filet pour l'emporter sur Steffi Graf.
L'ancienne numéro un mondiale revenait sur les courts après une opération du genou en juin 1997. Sept fois vainqueur à Wimbledon, elle n'a pas pu dire si elle reviendrait sur le gazon de ses exploits : *« Ce serait agréable de jouer encore mais il faudrait que je sois en meilleure forme et que j'y prenne du plaisir. »*

DÉPÊCHES

■ ***SYRIE : Serge Klarsfeld,*** **avocat et président de l'Association des fils et filles des déportés juifs de France,** s'étonne dans une déclaration, vendredi 26 juin, de la visite officielle en France du président syrien Hafez El Assad fixée aux 16 et 17 juillet. Rappelant qu'il y a 56 ans avait lieu la grande rafle du Vel' d'Hiv durant ces deux journées, il demande : *« Le président Assad a-t-il été conseillé pour ce choix si lourd de symboles par son protégé de marque, le criminel nazi Aloïs Brunner, commandant du camp de Drancy, qui a fait l'objet de la part de la France de deux demandes d'extradition et de commissions rogatoires demeurées sans réponse, ce qui constitue un camouflet pour la France ? »*

■ **CULTURE : Michel Braudeau, journaliste au *Monde* et romancier,** prend la succession de Bertrand Visage comme rédacteur en chef de la *NRF* (Nouvelle Revue Française). Il sera assisté de Philippe Demanet, Nicole Aboulker restant secrétaire de rédaction. La célèbre revue publiée par les éditions Gallimard va suspendre sa parution jusqu'en janvier 1999, date à laquelle elle reparaîtra sous une nouvelle formule et deviendra trimestrielle. Elle était mensuelle depuis sa création, en 1911, par Jacques Rivière et André Gide.

■ **JUSTICE : Roland Dumas a été interrogé, vendredi 26 juin** durant deux heures, par les juges d'instruction Eva Joly et Laurence Vichnievsky. Il s'agissait du quatrième interrogatoire du président du Conseil constitutionnel depuis sa mise en examen, le 29 avril, pour *« complicité et recel d'abus de biens sociaux ».*

■ **ASSISES : des peines allant de dix ans de prison à quinze ans de réclusion criminelle** ont été requises, samedi matin 27 juin, devant la cour d'assises de l'Aude, contre les quatre hommes jugés pour l'attentat perpétré en 1993 contre Jean-Claude Madrénas, ancien maire (CDS) de Bages (Pyrénées-Orientales). M. Madrénas avait dû être amputé de la jambe gauche après l'explosion de sa voiture. Contre Jean Xatard, *« rival politique »* de l'ancien élu, accusé d'avoir commandité l'attentat, douze ans de réclusion criminelle ont été requis.

Tirage du *Monde* daté dimanche 28 et lundi 29 juin 1998 : 541 153 exemplaires - 3

...u travail pour les exclus

Les Nouveaux Mondes



Le Jardin d'Allah

Agnès Varda à voix nue

Page 27



Le Corrège et Raphaël à Berlin
p. 27

La publicité française trop sage
p. 20

M 0147 - 630 - 7,50 F